3 1761 03577 2664

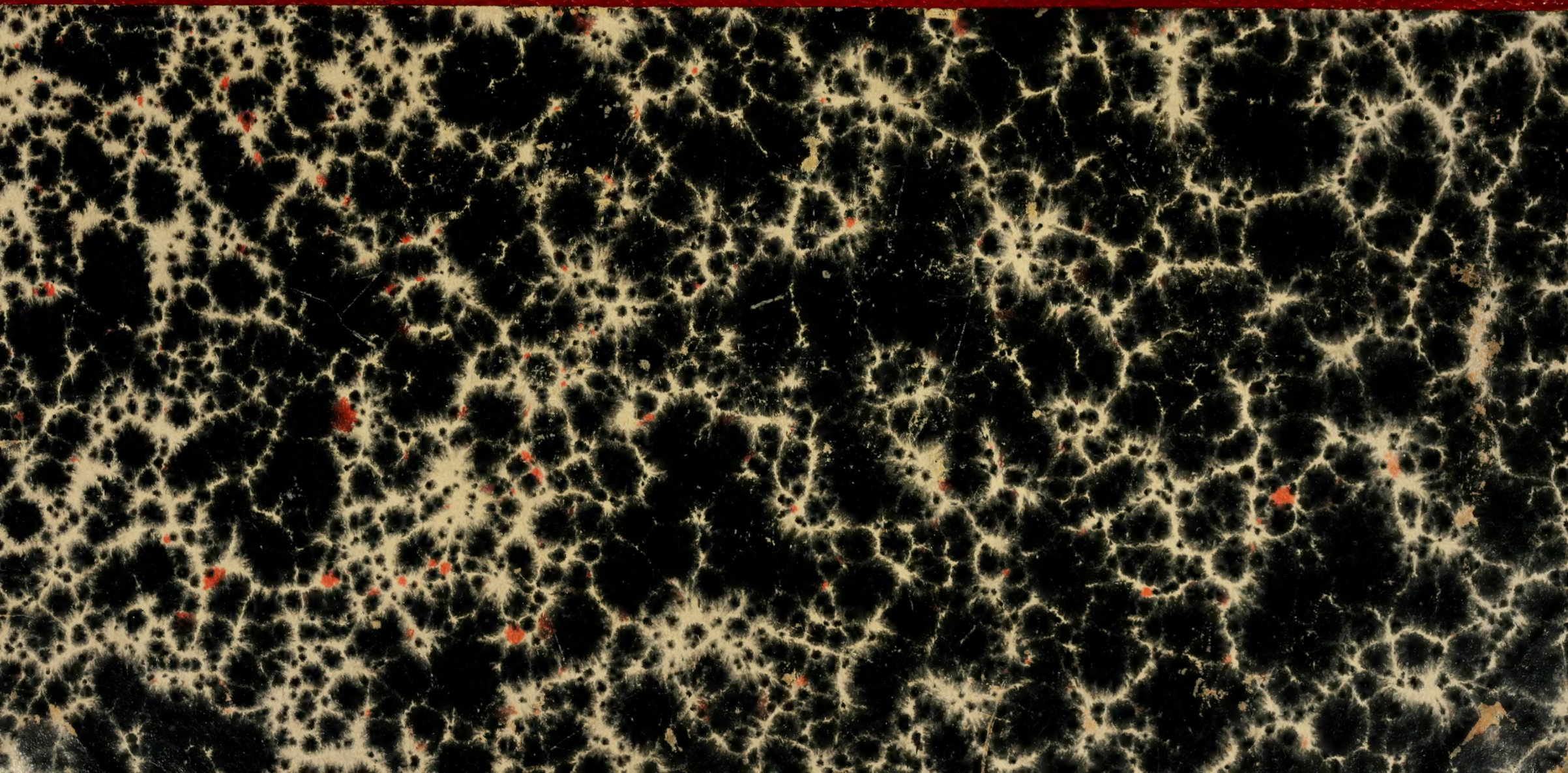

FRANÇOIS BULOZ ET SES AMIS

LA REVUE DES DEUX MONDES

ET

LA COMÉDIE FRANÇAISE

DU MÊME AUTEUR

FRANÇOIS BULOZ ET SES AMIS :
La vie littéraire sous Louis-Philippe. . . . . 1 vol.

SOUVENIRS DE MIETTE . . . . . 1 vol.

Droits de traduction et de reproduction réservés
pour tous les pays.

Copyright 1920, by CALMANN-LÉVY.

PORTRAIT DE CASTIL-BLAZE A QUINZE ANS

par Clémence Ducreux.

(L'original appartient à Mesdemoiselles Compe.)

EP

MARIE-LOUISE PAILLERON

FRANÇOIS BULOZ ET SES AMIS

LA

REVUE DES DEUX MONDES

ET LA

COMÉDIE FRANÇAISE

CORRESPONDANCES INÉDITES

DE

GEORGE SAND, ALFRED DE MUSSET, MADAME FRANÇOIS BULOZ
BOCAGE, ALEXANDRE DUMAS, RACHEL, etc.

AVEC PLUSIEURS ILLUSTRATIONS

159936
14 | 3 | 21

PARIS
CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS
3, RUE AUBER, 3

Il a été tiré de cet ouvrage

DIX EXEMPLAIRES SUR PAPIER VÉLIN BLANCHET KLÉBER

tous numérotés.

PN
5190
R4P3
E.2

FRANÇOIS BULOZ ET SES AMIS

LA REVUE DES DEUX MONDES ET LA COMÉDIE-FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

ALFRED DE MUSSET

SES LETTRES A F. BULOZ. — MIMOUCHE. — MUSSET BIBLIOTHÉCAIRE. — DÉSACCORDS ENTRE LE DIRECTEUR DE LA « REVUE » ET PAUL DE MUSSET.

Très peu de temps après la rupture avec G. Sand, Musset s'était remis à écrire : *Lucie* est de juin 1833, et la *Nuit de Mai* parut quelques jours après *Lucie*. De toutes les *Nuits*, celle-ci est peut-être la plus désolée :

O Muse, spectre insatiable,
Ne m'en demande pas si long,
L'homme n'écrit rien sur le sable
A l'heure où passe l'aquilon...

Son frère, qui le défend beaucoup d'être resté fidèle à son terrible amour, prétend, qu'à cette

heure, sa blessure se cicatrisait. Comment alors expliquer la *Nuit d'Octobre?* Paul de Musset s'en tire en disant que « la *Nuit d'Octobre* est la suite nécessaire de la *Nuit de Mai*, le dernier mot d'une grande douleur, et la plus légitime, comme la plus accablante des vengeances : le pardon! » Il est vrai que P. de Musset prétend aussi que la *Confession* n'est pas « un document biographique », et que « l'auteur n'a pas eu l'intention d'écrire l'histoire de sa jeunesse », etc. Mais à Liszt, Musset avoue : « Le livre dont vous me parlez n'est qu'à moitié une fiction : il pourrait et devrait être plus long... » Cependant à ce livre, il avait fait des coupures, on le verra dans la lettre suivante, écrite au directeur de la *Revue* [1].

Mon cher Buloz, ce que vous m'avez dit pour la deuxième partie de la *Confession* me tourmente. Vous avez raison, je le crois du moins. Mais je ne sais trop comment faire pour y remédier; si je veux revoir cela moi-même, je n'y ferai rien qui vaille. Il faudrait que vous me trouvassiez quelqu'un qui eût à la fois assez de complaisance, et assez de jugement pour s'en charger, mais qui? Je n'en sais rien, et il faut pourtant que ce qui est de trop soit corrigé. Si je pouvais prier Sainte-Beuve de lire simplement le premier volume, je pourrais ensuite de moi-même faire les corrections sur ses avis. Mais j'ai peur qu'il ne soit un peu froid pour moi, à cause de toutes ces dernières circonstances [2], que le diable m'emporte

1. On sait que la *Confession* parut en fragment dans la *Revue* en 1835, et l'année suivante en volume.

2. La rupture avec G. Sand.

si je lui en veux! Mais vous savez comme va le monde. Faites-moi donc le plaisir de penser un peu comment venir à bout de tout cela. Ce ne serait pas un retard de trois jours, et c'est très important. Mais je suis si bête, que je ne puis me corriger moi-même. Dites-moi donc un peu comment faire [1].

A vous,

ALFRED DE MUSSET.

F. Buloz aimait fort la *Confession d'un enfant du siècle*. Sainte-Beuve fut chargé de rendre compte du livre. Son article est excellent, et s'il fait quelques critiques, elles sont rares et indulgentes; il faut noter cette phrase, parlant de l'œuvre de Musset. Sainte-Beuve écrit : « La débauche y tient moins de place que dans le projet primitif, j'imagine. Le second volume, particulièrement, en est tout à fait purgé. » Cette phrase est intéressante quand on vient de lire la lettre qui précède, et le conseil donné par F. Buloz de faire des coupures.

Mais la chronique de Sainte-Beuve — tout à fait curieuse à lire aujourd'hui — est une constante homélie adressée à Musset; il lui dit : « De vous à moi, je sais que vous êtes Octave, que cette confession est la vôtre » ; et, se souvenant en moraliste des ruptures et des recommencements dont il a été le confident lassé : « C'est le lendemain même des fantaisies d'Octave, que

1. Je pense que cette lettre est du début de 1836. La première édition de la *Confession* était en deux volumes in-octavo.

ce charmant dîner a lieu (le dîner où Octave renonce à sa maîtresse, pour la céder à Pagello — pardon ! à Smith) — et que le départ de Smith et de Brigitte pour l'Italie se décide. Qui nous répond que l'autre lendemain, tout ne sera pas bouleversé encore, qu'Octave ne prendra pas des chevaux pour courir après les deux amants, fiancés par lui, que Brigitte elle-même ne recourra pas à Octave? (Sainte-Beuve se souvient des fuites à Nohant, à Baden, à Montbard, etc.). Il est clair qu'on ne laisse aucun des personnages ayant pied sur un sol stable ; on n'a, en fermant le livre, la clé finale de la destinée d'aucun. » Sainte-Beuve voudrait une conclusion, il trouve que l'ensemble manque de composition, il reproche à Musset trop de décousu dans son œuvre : Musset, pourtant, avait reproduit l'image d'un épisode de sa propre vie. Sainte-Beuve le savait bien : la vie n'est-elle pas ainsi? Il n'y a que la mort qui termine certains épisodes...

Le critique conclut en encourageant Musset au silence dans l'avenir : qu'il ne chante plus ses maux (quelle perte pour les lettres françaises si Musset l'eût écouté!) « Octave est guéri enfin, dit Sainte-Beuve; quand il parlera de son mal désormais, que ce soit de loin, sans les crudités qui sentent leur objet... la nature épure et blanchit les ossements.. A cet âge de sève restante, et de jeunesse retrouvée, ce serait puissance et génie de la savoir à propos ensevelir (son expérience)

et d'imiter, poète, la nature tant aimée, qui recommence ses printemps sur des ruines, et qui revêt chaque année les tombeaux[1] ! »

Sainte-Beuve est suffisamment clair? F. Buloz ne fut pas satisfait de cette chronique, pourtant Musset l'était : « Remerciez Sainte-Beuve, son article est très bien. Que diable vouliez-vous donc? Je n'en mérite à coup sûr pas tant; je voudrais le trouver quelque part et causer une heure avec lui[2]. »

Un mois après, Musset est occupé d'un compte rendu qu'il doit écrire, Un *Salon*. « Je vous donnerai d'abord un article sur le *Salon*. Vous l'aurez avant le 20; il sera long, car je n'ai pas voulu le faire vite; j'ai à aller au Musée encore demain matin, et puis ce sera tout. La comédie est en train[3]. »

Est-ce une causerie, ce *Salon*, une chronique? On ne sait. Musset va d'un tableau à l'autre, et vivement vous entraîne de la *Retraite de Russie* de Charlet, au *Saint Sébastien* de Delacroix; du *Dante* de Flandrin, au portrait de Dubufe : le *Maréchal Grouchy*; en passant, il critique Boulanger et Roqueplan, passe l'œuvre d'Horace Vernet en revue, remarque *Une voiture de masques*, de Lamy, qui « l'amuserait comme un vieux péché »; jette un regard sur la *Fille de*

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1836.
2. Inédite.
3. *Id.*

Jephté et sa charmante sœur : « dont le corps plie comme un roseau », enfin s'arrête, ravi, devant le *Farniente* de Winterhalter, qui lui « plaît tellement », qu'il n'ose pas dire à quel point. C'est qu'il y a là une belle paysanne. « Quels yeux! quelle bouche!... » et « à quoi songe-t-elle? » Il s'en va, « crainte de prévariquer... il est dangereux de s'ériger en juge quand on n'est pas d'âge à être député ». Il lui faut, pour le ramener à la réalité des choses, la vue du *Paysage d'hiver* de Cabat, « car il n'y a rien de plus calmant qu'une vieille femme morte de froid. Encore ne suis-je pas sûr que ce ne soit pas un bûcheron ». Enfin, au milieu de tout cela, il trouve le moyen de parler de Pétrarque, du Dante, de Venise, de sa lagune « toujours dormante », et de l'ange de Saint-Marc, « qui est doré », s'il vous plaît, et non pas blanc, monsieur Flandin! Tout ce morceau est vif, alerte, brillant.

Mais ce que Musset aime par-dessus tout, ce sont les *Pêcheurs* de Léopold Robert, et Léopold Robert lui-même, son talent, sa retraite, sa misère. Sa mort, à Venise, l'exalte. Chez l'ambassadrice d'Autriche, il en parlera devant le jeune et pimpant attaché Appony, d'ailleurs incapable de comprendre l'enthousiasme de Musset, et que les façons, souvent cavalières, du poète indignent.

Cette comédie qu'il promet dans son dernier billet, c'est : *Il ne faut jurer de rien*. Que de variété dans la production de l'écrivain, et que

de perfection dans cette variété! Cette année 1836 seule, succédant à d'autres années si cruelles, voit naître « la *Lettre à Lamartine*, la *Nuit d'Août*, les *Stances à la Malibran*, ce charmant *Salon*, *Il ne faut jurer de rien*, et les *Lettres de deux habitants de la Ferté-sous-Jouarre*[1] ».

Jamais le génie de Musset n'a été plus fécond, plus libre, et cela au milieu de la vie que l'on sait, des joyeux voyages à Bury, des soupers, mondains ou autres, des bals masqués, dont il raffole, du jeu, etc.

Pourtant, cette vie qu'il aime et qui l'épuise aussi, il en a souvent la satiété, il le dit à la « Marraine », quand il est sincère, et c'est avec elle qu'il l'est le plus : « Je vous avouerai que je commence à être parfaitement dégoûté de voir que des veilles forcées, que ma tête et ma poitrine me refusent, ne peuvent me tirer d'un passé qui m'écrase matériellement et moralement. — Ainsi soit-il. »

1. Voici la lettre d'A. de Musset à F. Buloz qui accompagnait la lettre sur les *Humanitaires*; la seconde que la *Revue* publia :

Dimanche soir.

« Voici, mon vénérable ami, la lettre sur les *Humanitaires*. Elle est un peu longue, mais je compte que vous la mettrez, afin que je n'aie pas veillé pour des prunes. Deux fois de suite, ce serait peu galant.

» Je vais me mettre au roman.

» A vous,

« COTONET ».

Musset veut parler ici d'*Emmeline* dont il avait voulu d'abord faire un roman.

Que disait donc Paul de Musset? Alfred n'oubliait pas? Il n'oubliait pas, mais il y tâchait, et les lettres à Aimée d'Alton [1], cette année 1837, sont là, et le prouvent : « Chère, chère aimée, la bien nommée, que je suis heureux de vivre et de t'avoir connue », etc., et au moment où le poète donne la *Nuit d'Octobre*, et chante :

> Honte à toi, femme à l'œil sombre,
> Dont les funestes amours
> Ont enseveli dans l'ombre
> Mon printemps et mes beaux jours...

les deux yeux bleus de « Mimouche », de « sa nymphe aimée », de sa « poupette », sont tout son horizon.

La première version de la *Nuit d'Octobre* est-elle celle que nous connaissons? Y en eut-il une autre, plus dure encore peut-être pour la femme à l'œil sombre? Un billet de Musset sur ce sujet le ferait croire.

« Voilà mon épreuve, mon cher ami, et je vous prie de n'y plus rien changer. » Buloz y avait donc changé quelque chose? — Ce billet n'est pas daté, mais ce qui suit le date suffisamment : Musset se plaint d'une cruelle correction, « à la page 209 vers 2 on m'avait mis « l'homme a besoin *de* pleurs, » — il faut « l'homme a besoin *des* pleurs. »

1. Cousine de d'Alton Shée. Il l'aima quelque temps. Après la mort de Musset, elle épousa son frère Paul de Musset.

On a reconnu les vers qui sont dans les mémoires fidèles :

> Pour vivre et pour sentir, l'homme a besoin des pleurs;
> La joie a pour symbole une plante brisée.
> Humide encor de pluie et couverte de fleurs...

Avant de mentionner la nomination de Musset au poste de bibliothécaire à l'Intérieur, il faut noter que déjà, l'année précédente, le prince royal avait songé à lui, et voulait lui confier le poste d'attaché d'ambassade à Madrid. Paul n'en dit rien dans la Biographie, il ne fait allusion à ce projet que dans sa notice : « Alfred objecta son peu de fortune... Mais malgré sa jeunesse, il ne se sentit pas le courage de rompre avec les liens de famille, d'habitude et d'amitié, qui l'attachaient à la vie parisienne... » Bref, il refusa. La lettre suivante, adressée au directeur de la *Revue*, et écrite en 1837, fait allusion à cette nomination, qui forcerait le poète à quitter Paris, etc.

Mon cher ami,

J'ai ce soir de fortes raisons pour croire que les bonnes intentions du prince royal pour moi vont se réaliser. Je vous disais ce matin que cela se ferait tout de suite, ou pas du tout. Voici ce que j'ai à vous demander à ce sujet.

Quoiqu'il ne s'agisse pas de partir maintenant, vous comprenez que je ne puis rien accepter si je suis revenu ici. D'autre part, la moindre apparence de désordre dans mes affaires, avec les bonnes

langues qui s'emmêlent de tout (*sic*), peut me perdre et devenir un sujet de refus. Je sais malheureusement par moi-même, que ce ne sont pas les envieux qui me manquent. Croyez-vous que votre ami[1] M. d'Artiques, voudrait me prêter encore deux mille francs sur une lettre de change, payable à la même époque que l'autre, l'année suivante, c'est-à-dire au 1er août 1838[2]; pouvez-vous du moins lui en faire la proposition? Je consentirais à des intérêts plus forts, pourvu qu'ils ne le fussent pas trop. Il serait très important pour moi qu'une pareille affaire s'arrangeât, car mon avenir peut en dépendre. Ne croyez pas que je m'effraye à tort, ou que je me hâte trop, je sais ce que je dis, et ce que je fais. Le plutôt (*sic*) en ce cas, serait le mieux. Vous concevez qu'à toute occasion il faut que je sois prêt, et que j'aurais un regret mortel si, faute de précaution, l'affaire manquait. Quand le hasard pense à vous, il ne faut point laisser prise au guignon. Répondez-moi un mot, je vous en prie.

A vous,

ALFRED DE MUSSET[3].

Il est bien entendu qu'aucun motif ne m'empêchera du reste à remplir mes engagements envers vous. Je ne pense pas avoir besoin de vous rassurer sur ce point.

Il me faut parler maintenant de cette place de bibliothécaire à l'Intérieur, que F. Buloz obtint pour son ami — « une sinécure » qui lui permit

1. Musset veut mentionner d'Ortigues, critique musical.
2. Cette lettre est donc écrite en 1837.
3. Inédite.

de travailler en paix. — Travailler en paix! Musset! quelle folie! Mais l'idée ne lui déplut pas, pourvu qu'on l'assurât qu'il n'abdiquerait nullement son indépendance.

Or, cette place de bibliothécaire fut offerte d'abord à F. Buloz qui sollicitait à ce moment-là... celle de Commissaire royal à la Comédie-Française. Le baron Taylor ne voulant pas quitter ce poste, M. de Montalivet crut tout concilier en en offrant un autre à F. Buloz, et en laissant le baron Taylor aux Français [1]. Mais le directeur de la *Revue*, saisissant l'occasion sans tarder, proposa Musset pour la place de bibliothécaire.

« En entendant le nom de ce nouveau candidat, dit P. de Musset, le ministre fut tout interdit, il va sans dire que ce ministre n'avait jamais lu une ligne du poète » ; il savait seulement que Musset était l'auteur de la *Ballade à la lune*, et cela l'effrayait. « J'ai entendu parler d'un certain point sur un i », aurait-il dit à F. Buloz, « qui me paraît un peu hasardé, et je craindrais de me compromettre... » Telle est la version de P. de Musset. Ce n'était pas, quoique cette version ait été publiée dans la Biographie, celle de F. Buloz : on lira plus loin leur polémique à ce sujet.

1. « On a offert une espèce de sinécure à B. pour remplacer ce qu'on ne pouvait donner, mais tu connais B., etc. », écrit madame Buloz à sa sœur, le 11 septembre 1838.

Mais la nomination tardant, Musset se découragea, est-ce alors qu'il écrivit :

Mon cher Buloz,

Qu'il ne soit plus question au Ministère de mes *mendicités*. Elles ne serviraient à rien, pas même à moi, ni à vous, je veux dire à la *Revue*... N'importunez donc pas Mallac [1] pour une chose inutile.

Le prince royal se mêla de cette affaire, et aussi M. Ed. Blanc, alors aux Beaux-Arts; bref, au bout de quelques semaines, Alfred de Musset fut nommé.

F. Buloz, je le répète, nia le propos que P. de Musset prête à M. de Montalivet sur le poète. Mais l'eût-il prononcé, que l'ignorance dont ce ministre aurait fait preuve vis-à-vis de Musset, n'aurait rien qui pût surprendre. En dehors d'un petit nombre de lettrés, Musset a-t-il été estimé à sa juste valeur par ses contemporains? Ainsi que pour Sainte-Beuve, on peut répondre : non. Faut-il rappeler que Louis-Philippe (que le poète avait tutoyé, dans son *Sonnet au Roi*, après l'attentat de Meunier, tutoiement que le roi trouva léger), Louis-Philippe ne prêta jamais assez d'attention à Musset pour le reconnaître aux bals de la Cour? Le roi le confondait tout simplement avec un parent appelé de même, qui

1. Mallac, ami de F. Buloz, chef de cabinet du ministre et fort influent auprès de lui.

habitait Joinville, et était inspecteur des forêts. On a vu que Guizot, Cousin l'ignoraient volontiers, et le considéraient comme un jeune dandy, de talent léger et facile, « de mœurs dissolues »... Et Lamartine? Ne traita-t-il pas notre poète bien dédaigneusement, dans sa réponse à la lettre que Musset lui dédia (réponse fort inférieure à cette lettre, réponse incolore et fade). Il s'adresse à lui en l'appelant :

Enfant aux blonds cheveux, jeune homme au cœur de cire
Dont la lèvre a le pli des larmes ou du rire...

Ce « cœur de cire » est fort déplaisant, il me semble?

Poétique jouet de molle poésie,
Qui prends pour passion ta vague fantaisie,
Bulle d'air coloré dans une bulle d'eau
Que l'enfant fait jaillir au bout d'un chalumeau,
. . . . . .
Je vivais comme toi, vieux et froid à vingt ans.

Musset *vieux et froid*... à vingt ans! Mais Lamartine ne l'a pas lu? et tout cela n'est-il pas dédaigneux? Faut-il rappeler encore qu'Ancelot (qui l'aimait pourtant) disait de Musset à l'éditeur Charpentier : « Ce pauvre Alfred! c'est un aimable garçon, mais il n'a jamais su faire un vers[1]! » Me dira-t-on que l'opinion d'Ancelot est peu de chose? Écoutons Flaubert plus tard :

« Musset... a eu de beaux jets, de beaux cris, voilà tout; mais le *parisien* chez lui entrave le

1. 1850.

poète, le dandysme y corrompt l'élégance... la force lui a manqué pour devenir un maître, il n'a cru ni à lui, ni à son art, ni à ses passions. Il a célébré avec emphase le *cœur*, le *sentiment*, l'*amour*, avec toutes sortes d'H, au rabaissement de beautés plus hautes. » « Le cœur seul est poète, etc. », ces sortes de choses flattent les dames. Maximes commodes, qui font que tant de gens se croient poètes sans savoir faire un vers », etc.[1].

Ces opinions-là, le poète ne les devina-t-il pas? Au lieu de s'aigrir comme Sainte-Beuve, à une certaine phase de sa vie, Musset, dont l'âme haute ne connut pas l'envie, s'attrista, mais il ne se plaignit guère.

Pendant les deux années que dura sa liaison avec Mimouche, notre poète assagi (?) sera plus sédentaire, et travaillera davantage. Ses billets à F. Buloz annoncent successivement à cette époque : le *Fils du Titien*, *Margot*, les vers sur la *Naissance du Comte de Paris*; il écrit encore deux articles sur Rachel (l'un d'eux contient la réponse à J. Janin[2], réponse suivie d'une autre

1. Flaubert. *Correspondance.*

2. « ... J'avais abandonné à elles-mêmes les réclamations de tous ces hommes qui viennent faire de l'admiration toute faite, quand j'ai rencontré dans une *Revue* empesée, entre un mythe religieux et un mythe littéraire, une espèce de *factum* contre le critique à propos de mademoiselle Rachel. » Voilà ce qu'écrivait Janin. A la suite de ce feuilleton, Musset répondit à Janin... « Littérairement vous êtes un enfant à qui il faudrait mettre un bourrelet, et personnellement vous êtes un drôle à qui il faudrait

réponse de J. Janin!) et un article sur les débuts de Pauline Garcia, « Paolita » comme il l'appelle dans ses lettres à la Marraine.

Mimouche l'a-t-elle fixé? Il le lui a demandé :

> A votre tour, essayez, ma maîtresse,
> Et faites-moi, jusqu'au tombeau,
> D'une douce et vieille tendresse
> Un impromptu toujours nouveau.

Mais on ne fixe pas Cœlio : en même temps qu'il adresse ces vers à sa « poupette » il lui écrit paisiblement : « Te portes-tu mieux? Je suis pour ma part un peu invalide, et toujours gai comme un catafalque. Il faut pourtant essayer de vivre, ma chère amie, malgré tout, et si tu me donnais l'exemple, tu m'encouragerais. Je t'embrasse. »

Que l'on compare ce billet compassé, aux folies adressées jadis à Lélia? D'ailleurs à cette heure, Rachel l'occupe, et la pâle Belgiojoso, parfois le tourmente...

Quand F. Buloz est nommé Commissaire royal, Musset l'annonce à Mimouche : « Tu sais que Buloz est nommé aux Français. Il est donc décidé que nous allons tenter le saut périlleux » ; — ce qui veut dire qu'il compte, avec l'appui de son ami, aborder la scène, il l'a résolu, et l'affirme au Commissaire royal : « Quant au parti pour le théâtre, à tort ou à raison, il est pris, à tel point

interdire l'entrée du Théâtre-Français, etc. » Mimouche s'inquiéta de cette lettre de Musset, mais il lui écrivit : « Ma lettre a été avalée, cesse donc de t'inquiéter. »

que rien ne m'en détournera maintenant. » Et il songe à travailler pour Rachel, mais il ne finit rien, et Rachel est volage, et le temps passe. Ce n'est qu'en 1847 que F. Buloz prendra sur lui de monter le *Caprice*, et l'annoncera à Musset surpris...

Mais il est temps de parler, à cette époque de la vie de Musset, de la « Belle Joyeuse »; cette belle dame eut souvent affaire aussi à la *Revue*; elle y tint même une certaine place, comme collaboratrice et comme conspiratrice, car F. Buloz estima son côté *Carbonario*, aimant l'Italie; elle fut aussi inspiratrice; on sait qu'elle inspira Musset, dans un moment de mauvaise humeur, et de vengeance. « Elle lui résistait et il imprima sur son front ces *Stances à une morte* », qui firent à cette époque, dans le petit Cénacle de la *Revue*, tant jaser.

Donc, la princesse lui fut cruelle — il ne s'y attendait guère, car Mignet était jaloux de lui, et c'était un signe excellent; puis le poète n'avait-il pas emmené la belle Cristina déjeuner un jour au *Cabaret du Divorce*, barrière Montparnasse? Mais « quelqu'un troubla la fête », et ce fut le mari, bien innocemment, qui sachant Musset en bonne fortune, et l'étant lui-même, lui proposa de réunir « ces dames ». La princesse s'esquiva.

Plus tard, Musset prétendit qu'elle s'était moquée de lui en l'assurant de son amitié : « L'amitié consiste-t-elle à donner le bras à quelqu'un pour aller à table? Quelle plaisan-

terie! » et enfin, il fit une dernière maladresse en caricaturant cette beauté. « Ce noble ovale avec les naïves fossettes des joues, et le sentimental menton pointu de l'école Lombarde », disait Heine. Quand, pour se venger des rebuffades de la princesse, Musset écrivit ces *Stances sur une morte*, personne ne devina qui était cette morte, sauf la morte elle-même, qui feignit de croire qu'elles avaient été inspirées par Rachel : « Avez-vous lu les vers d'A. de Musset sur une morte? demandait-elle, il paraît que cette morte, c'est notre grande tragédienne[1]. »

« Bonnaire lui-même, dit M. Séché, y vit une épitaphe pour le tombeau de Rachel. » Mais F. Buloz, sous cape, riait, car il avait, ainsi que Cristina, deviné.

On pense bien que ces vers de Musset refroidirent sensiblement ses relations avec la « Belle Joyeuse ». Pourtant, en 1840, lorsqu'il fut si gravement malade, la princesse vint souvent le voir, et lui donna, de sa belle main, d'affreuses potions : « Il n'osait pas les refuser lorsque la princesse les lui donnait », et comme il redoutait la mort, Cristina sut lui dire avec autorité : « Ne craignez rien : on ne meurt jamais en ma présence! »

J'ai essayé déjà[2] de tracer une esquisse de cette figure si séduisante de la belle Milanaise, je

1. L. Séché, *A. de Musset.*

2. *Une ennemie de l'Autriche* (*Revue des Deux Mondes*), 15 avril 1915.

ne m'y attarderai donc pas; toutefois on verra souvent apparaître son visage pâle et ses grands yeux noirs, au cours de ce récit. Au moment de son exil, après le siège de Rome, elle deviendra une voyageuse ardente, et pour la *Revue* une collaboratrice assidue. Ses relations politiques sur l'*Insurrection Lombarde* et le Risorgimento, dont elle fut quelque temps l'âme, me paraissent supérieures à ses premiers travaux, l'*Essai sur la formation du dogme catholique*, par exemple; mais elle ne publia rien de si sincère et de si coloré que les lettres qu'elle écrivit d'Athènes à madame Jaubert en 1850. Quels beaux mémoires cette conspiratrice eût écrits, en relatant fidèlement tous les épisodes de sa vie aventureuse!

A la fin de l'année 1841, Musset écrivit l'*Épître sur la Paresse*, et tout naturellement il eut l'idée de la dédier à F. Buloz, qui lui reprochait sans cesse sa nonchalance. « Alfred aimait sincèrement M. Buloz », dit son frère... « Il adressa les vers sur la Paresse, à celui que cette question intéressait le plus... » et, en les lui envoyant, il joignit aux vers ce billet :

Mon cher ami,

Je vous envoie mes vers, revus et corrigés. Je n'ai pas encore pensé à un titre, nous le trouverons demain. Si vous voulez de la dédicace, ils vous seront adressés, sinon nous retrancherons les derniers vers. *Fiat voluntas tua.*

A vous,

ALFRED DE MUSSET.

F. Buloz a daté de sa main ce billet qui devait lui être précieux : 31 décembre 1841.

Musset, fort susceptible quand on l'accusait de paresse, savait parfaitement se défendre : « le prenait-on pour un expéditionnaire? Dante et le Tasse n'en avaient pas écrit plus que lui : leur reprochait-on leur oisiveté? » Quand il songea à un article sur Léopardi, « sombre amant de la mort », la principessa, qui lui avait jadis confié papiers et traductions pour l'aider dans sa tâche, mais qui, ne voyant rien éclore, s'impatientait, s'attira ce trait, décoché à son intention dans une lettre à la Marraine :

« Léopardi est mort depuis assez longtemps pour me faire la grâce d'attendre. Est-ce que les Italiens sont enragés? Dans ce cas, il faut leur recommander les gousses d'ail, qui sont très bonnes contre l'hydrophobie, mais il ne leur servira pas à grand'chose qu'on aille plus vite que les violons » ; puis, il renonça à la prose, et écrivit *Après une lecture*.

Depuis quelque temps d'ailleurs, il ne voulait plus écrire qu'en vers, — il l'avait déclaré à son frère, — et sauf ses comédies, la *Revue* ne publia plus que des poèmes. Visiblement, sa production depuis 1840 aussi se ralentit; son nom s'espace dans les sommaires; au cours de ses lettres, il se montre irrité et impatient, mais comme à George, F. Buloz lui passe tout[1]. Cependant

1. Pourtant le directeur de la *Revue* s'irritait à voir le poète couper les marges de son recueil pour y rouler ses cigarettes!

le poète promet, puis revient sur sa promesse, l'engagement lui pèse; indépendant, il ne veut sentir aucune entrave; il le dit souvent à son directeur :

Mon cher ami,

Je vous écris bien vite avant de me coucher, ayant commencé ce soir d'écrire quelques vers sur Ariane, pour vous dire que je suis forcé d'y renoncer. Je suis mal disposé, souffrant. Je monte la garde après-demain, par-dessus le marché. Ensuite je ne me sens pas de liberté. Vous ne pourriez certainement pas me donner celle que Gautier a à la *Presse*, ou Janin aux *Débats*. Je ne peux rien dire à moitié, c'est trop pitoyable. Laissez-moi un peu de temps pour mon espèce de poème, qui ne vaudra probablement pas grand'chose, mais qui vaudra mieux, et ne m'en veuillez pas surtout [1].

A vous,

ALFRED DE MUSSET.

La santé de Musset, fort atteinte depuis sa dernière maladie, se rétablissait mal; il faisait aussi maintes imprudences. L'été, sa famille lui imposait cependant les eaux : il sentait bien que le repos, sinon les eaux, lui était salutaire.

En août 1845, quittant la Lorraine, il écrit :

Je reviens de Plombières, mon cher Buloz, et je trouve votre lettre à Mirecourt. Ne croyez pas que ce soit par négligence que je ne vous ai rien envoyé.

1. Inédite.

Vous savez que ma santé a été encore rudement éprouvée cette année, et j'ai dû m'abstenir de tout travail. Je sais bien qu'il n'y a guère, à votre avis, de bonnes raisons pour ne rien faire. Chacun ne voit que son affaire en ce monde, mais c'est précisément le motif qui m'oblige à faire attention à la mienne, car cela ne plaisante pas. Hetzel, qui est dans le même cas que vous vis-à-vis de moi, m'a accordé un répit. Et vous, tout *Reviewer* que vous êtes, malgré nos petites chamailleries, vous êtes assez de mes amis, et des plus anciens, pour en faire autant. Ne vous figurez pas non plus que je sois absolument mort, ou passé à l'état de revenant. Je suis encore bon pour une strophe en l'honneur de qui que ce soit, excepté moi-même, et les paysans de la Lorraine; mais je n'ai pas eu permission de m'occuper ici d'autre chose que d'eau, de soleil, et d'exercice.

J'avais déjà entendu parler de votre révolution dynastique[1] aux *Revues*. Mais je ne savais pas que vous fussiez brouillé avec les Bonnaire. Voilà bien des cancans de perdus. Je serai du reste à Paris ces jours-ci; nous causerons de tout cela, et vous me trouverez tout disposé à vous venir en aide, avec l'agrément du médecin[2].

Alfred de Musset parle de strophes, il n'en donnera plus à la *Revue* avant deux ans; mais

1. Les frères Bonnaire commanditaires, ayant formé le projet de faire de la *Revue*, indépendante, un organe ministériel, et de la vendre au gouvernement, F. Buloz s'y opposa, la reprit, et en fit en 1845 une société par actions. Mais il resta en bons termes avec les Bonnaire.

2. Inédite, datée de Mirecourt, 13 août 1845.

novembre de cette même année verra naître un charmant proverbe : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.*

En 1851, la *Revue* publia *Bettine*, et ce fut la fin. Entre temps, le *Caprice* sera joué; on l'accueillera avec enthousiasme. Désormais la scène française sera ouverte à l'auteur immortel des *Nuits*, et cela par la volonté et les efforts d'un ami : F. Buloz, et d'une artiste : madame Allan-Despréaux. Mais je parlerai plus loin du *Caprice*, et des circonstances qui ont précédé ses débuts rue de Richelieu.

En 1846, Musset fut malade encore. J'ai sous les yeux une lettre du poète, que F. Buloz a datée : 4 septembre 1846. C'est un *meâ culpâ* que cette lettre : elle laisse entrevoir un désaccord assez vif, entre les deux amis, un désaccord antérieur à la maladie de Musset, et deviner des torts dont celui-ci, gentiment, demande pardon à son ami — et pouvait-on tenir rigueur à Cœlio?

Mon cher Buloz,

Je relève d'une fluxion de poitrine qui m'a mis un peu d'eau dans mon vin, et qui m'a calmé notablement la tête. J'ai eu tort envers vous, et je vous en demande pardon. Je suis confiné dans ma chambre comme un soldat aux arrêts. Impossible de mettre le nez dehors; si vous avez pour deux sous de charité et pour autant de grandeur d'âme, ne me gardez pas rancune, et ne vous vengez pas de ma mauvaise

humeur passée. Envoyez-moi quelqu'un. Ce serait de votre part une bonne action que de venir me voir.

Bien à vous,

ALFRED DE MUSSET[1].

Ces changements d'humeur chez Musset, ces irritabilités, suivis de repentirs subits et aimables, c'est le côté jeune de sa nature, que la Marraine a si bien saisi quand elle a dit : « Non, il n'est pas de ciel orageux panaché, éclairé par un soleil de mars, dont la mobilité puisse être comparable à celle de son humeur. Éviter le nuage pouvait être difficile, le dissiper ne demandait qu'une caresse de l'esprit. »

En 1847, la *Revue* publia quelques poésies de Musset, des sonnets à madame Menessier-Nodier, des vers à Tattet, à Victor Hugo, aussi *Horace et Lydie*. Je ne sais pourquoi ces poésies, malgré les sujets très différents, me semblent toutes empreintes de mélancolie; depuis ses graves maladies, la tristesse envahissait de plus en plus l'esprit du poète... Cette année 1847 lui fut, aussi, cruelle : sa mère quitta Paris et alla s'installer en Anjou auprès de sa fille nouvellement mariée. C'était la dissolution du petit cercle familial que Musset aimait. la fin de cette intimité, qu'il retrouvait dans ses heures de détresse, aussi la privation de cette sollicitude tendre et discrète, dont l'entouraient sa mère et sa sœur; et cela à l'heure où, de plus en plus, il

1. Inédite.

s'assombrit, où l'amertume chaque jour envahit davantage sa vie et ses pensées. Désormais, il aura une gouvernante et vivra seul, Paul restant son voisin néanmoins; mais Paul s'absente souvent, et Alfred ne peut se résoudre que difficilement à quitter son Paris.

Viendra la Révolution de 48, qui apportera au poète de nouveaux ennuis : « Ledru-Rollin, ignorant comme un saumon », retirera à Alfred de Musset ses fonctions de bibliothécaire à l'Intérieur[1], et malgré les démarches de Paul, qui, écrivant au *National*, comptait des amis dans la place, le tribun ne revint pas sur cette regrettable initiative, qui ne fait guère honneur au discernement de ce libertaire bruyant..

Je n'ai qu'une lettre de Musset après 48... Mais elle est très curieuse; c'est, comme autrefois, un mélange de drôlerie gamine, et aussi de tristesse morbide. On verra qu'il songe déjà à « l'ennuyeux parc de Versailles... »

O bassins, quinconces, charmilles!
Boulingrins pleins de majesté,
Où les dimanches, tout l'été,
Bâillent tant d'honnêtes familles!

Mon cher Buloz [2],

A moins que vous ne veuillez faire mon article nécrologique, ne m'envoyez pas Gerdès demain matin. Je ne puis le considérer que comme un

1. Il y nomma le citoyen Marie-Augier, journaliste.
2. 1849.

médecin-commissaire, chargé de constater si je suis *enterrable* ou non. Or, je me flatte d'avoir donné plusieurs signes de mort, mais non encore de putréfaction. J'essaierais pour la neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuvième fois de vous dire mon *pourquoi*, s'il y avait un pourquoi à n'importe qu'est-ce, et si je n'avais pas tenté de vous dire mon mien neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit fois.

Le fait est que je suis allé depuis peu, souvent à Versailles, que là, j'ai senti une chose devant cinq ou six marches de *marbre rose*, dont je veux parler. J'ai même fait quelques strophes là-dessus. Mais une idée de ce genre ne peut avoir aucun prix par elle-même, aucun parce qu'elle exprime un regret inutile. Ce n'est bon qu'à garder pour soi. Quant à l'amplifier et la paraphraser pour vous en faire trois ou quatre pages, à tort ou à raison, je regarde cela, ni plus ni moins, comme *honteux*. Voilà, mon cher ami, où j'en suis, depuis à peu près trois ou quatre ans.

Je vous ferai vos nouvelles. Il y en a deux de commencées, l'une a trois pages, l'autre trente-cinq [1].

Elles seront du reste, je puis vous l'assurer, aussi confortables, aussi inodores, que celles que j'ai déjà fabriquées.

Quant à faire *quelque chose* qui soit *quelque chose*, il me faudrait un an de tranquillité devant moi, chose impossible, et encore ne pourrais-je répondre de rien. Je vous griffonne ceci, que je vous ai dit cinq ou six cents fois, pour que vous veuillez bien m'appliquer l'épitaphe suivante :

Lucrezia Piccini
Implora eterna quiete.

1. Ces nouvelles n'ont jamais paru dans la *Revue*.

C'est Lord Byron qui l'a trouvée, je crois, et je ne sais où.

A vous,

ALFRED DE MUSSET [1].

Implora eterna quiete. — Et il est à huit ans de sa mort!

En lisant ces derniers mots, ne songe-t-on pas à d'autres mots navrants?

J'ai perdu ma force et ma vie
Et mes amis et ma gaieté;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie...

Après la mort de Musset, Lamartine, ayant traité bien légèrement le poète des *Nuits* (au cours de son dix-huitième *Entretien littéraire*), Paul de Musset publia dans la *Revue* sa *Réponse à une affirmation de M. de Lamartine sur A. de Musset.* Cette réponse très digne, très juste d'ailleurs [2], était là fort à sa place, — et voici une lettre de Paul, écrite d'Angers au directeur de la *Revue*, en juillet 1857, concernant cette publication. Son frère, on s'en souviendra, était mort quelques semaines plus tôt, en mai.

Mon cher Buloz,

Quand je suis arrivé à Angers hier soir, ma mère n'a pas manqué de me demander lecture de ma lettre

1. Inédite.

2. Entre autres légèretés, Lamartine reprochait à A. de Musset, après ses grandes déceptions amoureuses, d'avoir raillé l'amour, dans *La Coupe et les lèvres*, bien antérieure à ces déceptions, etc.

à Lamartine. Elle en a été satisfaite, à l'exception d'un mot qui l'a blessée, et que je vous prie de faire corriger immédiatement, car ma pauvre mère est dans un état nerveux où la moindre chose l'exaspère.

Il s'agit du mot : *Il a vécu pauvre, il est mort pauvre.* Ma mère ne veut point de cela, et soutient d'ailleurs que ce n'est pas exact. Faites-moi donc le plaisir de mettre : *Il a vécu sans ambition, il est mort sans fortune.* Vous trouverez cette phrase au milieu de la lettre, avant le mot *Enrichis-toi* qui, étant en italique, se voit de loin. Je vous recommande instamment cette correction, quelque peu d'importance qu'elle vous semble avoir, ce rien suffirait pour mettre ma mère au désespoir.

On pense ici que j'ai eu raison d'écrire à Lamartine, mais on dit aussi que cette lettre n'est pas facile à faire. J'espère que les Angevins la trouveront convenable. Je crains un peu, je vous l'avoue, qu'elle soit noyée dans son petit texte à la fin de votre chronique, et qu'on n'ait bien de la peine à l'y découvrir. Est-ce que vous ne pourriez pas l'annoncer dans le sommaire ?

Si vous saviez, mon cher ami, quelle scène déchirante il y a eu ici à mon arrivée ! j'en suis encore bouleversé ce matin.

Tout à vous,

PAUL DE MUSSET[1].

Dimanche 12 juillet, 8 heures.

Deux ans plus tard, en 1859, Paul de Musset voulut répondre au roman de George Sand, *Elle et Lui*, par un autre roman : *Lui et Elle*. La pre-

1. Inédite, 1857.

mière partie du livre de Paul fut proposée à F. Buloz par le marquis de la Vilette; mais le directeur de la *Revue* vit dans ce livre un « pamphlet » dirigé contre George, et refusa de le publier. Et puis, le marquis de la Vilette lui avait parlé aussi de sept lettres, copiées sur les lettres autographes de George Sand à Alfred de Musset[1], et que l'auteur de *Lui et Elle* se proposait d'insérer dans les parties suivantes... Ces lettres, soustraites, firent mauvaise impression, et dès lors, il y eut un refroidissement dans les relations des deux anciens amis; quand Paul de Musset écrivit au directeur de la *Revue*, après ces incidents, il ne l'appela plus que « Mon cher Monsieur[2] ».

Paul de Musset garda à George Sand une profonde rancune : elle avait fait souffrir son frère, il ne devait pas l'oublier. Mais, par une contradiction assez bizarre, il s'efforça constamment ensuite de démontrer que le poète des *Nuits* effaça assez allégrement de sa mémoire le souvenir de la « femme à l'œil sombre ». Hélas! malgré les charmantes ombres qui surgissent quand on évoque ce poète, muses d'un jour, caprices ou passions même : brune princesse, moinillon rose, Rachel, madame Allan-Despréaux, A. Brohan, Louise Colet, d'autres encore, bien d'autres, l'oubli de

1. On croyait à cette époque que les lettres des deux anciens amants, confiées à Papet, puis à Manceau, avaient été brûlées. Voir la *Véritable Histoire d'Elle et Lui.*

2. Je raconterai à son heure l'histoire des deux romans : *Elle et Lui* et *Lui et Elle*, avec les correspondances qui y ont trait.

ce premier amour ne fut jamais absolu, et quel rapport le Musset de la *Lettre à Lamartine* a-t-il gardé avec le poète de *Namouna* ou de l'*Andalouse*?

Avant d'aimer Lélia, son génie est jeune, brillant, casseur un peu, et son bonnet de page, il le porte sur l'oreille, comme l'a vu Deveria, lorsqu'il fit son joli dessin; il est gai, des chansons sont sur ses lèvres; les déguisements, les charges, les farces, tout l'amuse, et il croit à tout :

.... ma jeunesse
Sur mes lèvres était sans cesse
Prête à chanter comme un oiseau...

Mais après! oublia-t-il? — Paul parle de ses autres aventures avec complaisance (et cela est touchant); il veut expliquer ainsi certaines inspirations qui ont l'air, oui, elles en ont bien l'air, de se rapporter à George Sand... Si elles ne furent pas écrites en songeant à elle, il faudrait admettre que la plupart des amours de Musset furent malheureuses? — C'est beaucoup. D'ailleurs, madame Martellet, la gouvernante de Musset, est d'un avis différent; ne dit-elle pas que, lorsqu'il écrivit le *Souvenir des Alpes*, le poète pleura?

« Cela dura plusieurs jours. Je ne comprenais rien à ses larmes, je pourrais dire à ses sanglots. J'ignorais qu'en traversant les Alpes, le poète avait quitté George Sand, et qu'il revenait de Venise le cœur déchiré... » Il y avait dix-sept ans de cela.

En écrivant *Sur trois marches de marbre rose*, elle remarque que Musset pleura aussi, quand il écrivit ces vers :

> Telle, et plus froide, est une main
> Qui me menait naguère en laisse..

Si j'insiste sur ces détails, et ces divergences de vues entre la gouvernante et P. de Musset, c'est que celui-ci ne semble pas toujours rigoureusement connaître certaines particularités de la vie de son frère. J'ai trouvé, à ce propos, de curieuses lettres échangées par F. Buloz et Paul en 1867, au moment où ce dernier publia sa première notice sur le poète des *Nuits*[1]. F. Buloz fit à l'auteur ses critiques, lui dit assez nettement ses objections : « Qui a pu vous informer? Vous omettez maints détails que je connais; vous affirmez ceci ou cela : Erreur! » Paul de Musset prit assez mal la chose, il n'admit pas qu'il pût omettre ou ignorer. Cependant, F. Buloz rétablit bien des faits. Voici sa première lettre au frère du poète, c'est un duplicata; en tête, cette explication : « A M. Paul de Musset, qui me demandait mon témoignage sur l'édition des œuvres de son frère. »

1er février 1867.

Mon cher Monsieur,

J'ai lu la *Notice* sur votre frère Alfred, que vous avez bien voulu m'envoyer, envoi dont je vous

1. Avant de la joindre à l'édition des œuvres complètes de Musset, Paul demanda à F. Buloz son témoignage, et lui communiqua cette notice.

remercie; mais je vous avoue, qu'en ce qui me touche, comme en ce qui touche l'édition in-18, les inexactitudes sont nombreuses et considérables. D'où vous sont venues donc ces informations? A coup sûr votre frère n'a pu vous les fournir lui-même. Je me borne d'ailleurs à vous signaler sommairement trois points, dans le cas où vous réimprimeriez un jour cette Notice.

1° Mes relations avec Alfred de Musset remontent à la fin de janvier 1833, et elles commencèrent d'une façon vraiment charmante, que je n'ai pas oubliée. Si vous le voulez, je vous en donnerai les détails qui feraient un petit chapitre caractéristique des mœurs littéraires du temps.

2° Contrairement à ce que vous dites page 32 de votre Notice, Alfred de Musset avait trouvé, dès octobre 1838, un bien autre protecteur, un bien autre abri que celui que vous citez[1]. C'était tout simplement son ancien camarade du Collège Henri IV, le duc d'Orléans; c'était aussi le ministre de l'Intérieur d'alors, M. le comte de Montalivet, qui le nomma conservateur de la Bibliothèque de ce département. J'ai été fort mêlé à cette affaire, je puis même dire que j'ai eu une grande part à la nomination du poète, et je puis vous fournir, à ce sujet, des détails curieux que vous ne paraissez pas avoir connus.

3° Quant à ce que vous dites pages 32 et 33 sur l'éditeur de ses œuvres qui vint le sauver du désespoir, je ne sais à qui vous avez pu prendre de pareilles informations, où je ne trouve rien d'exact.

1. « Un jour il conçut la pensée de chercher un remède à sa souffrance même, en faisant le récit d'un poète condamné par la nécessité à un travail qu'il méprise, etc. » P. 32.

J'ai été aussi fort mêlé à cette affaire, et je puis dire que sans moi, rien ne serait fait. Les détails que je suis en mesure de donner là-dessus changeraient singulièrement la face des choses. Nous sommes encore ici deux survivants, ayant tous les deux eu part à cette négociation, que votre frère, avec son imprudence ordinaire, sut si bien tourner contre lui-même, presque aussitôt qu'elle fut conclue.

De 1833 jusqu'à sa mort, j'ai eu de constants rapports d'amitié avec votre frère, quoique parfois légèrement troublés par les embarras qu'il se créait si follement par son imprévoyance; je suis venu plus d'une fois à son appel pour le sauver de lui-même, et le tirer des pièges où il se laissait prendre, mais je ne l'ai pas sauvé du désespoir qui frappait si souvent à la porte de ce cher et malheureux grand poète. D'autres ont-ils fait ce miracle? et à quelles conditions? pour moi je suis assez incrédule, et c'est ce qu'il faudrait examiner de bien près. C'est, à mon avis, ce que vous n'avez pas encore pénétré. Peut-être même a-t-on le droit de vous reprocher d'avoir tout admis, sans trop de réflexion, sans consulter ceux qui pouvaient le mieux vous informer.

Tout à vous cependant et sans rancune.

F. BULOZ[1].

Cette lettre demeura sans réponse pendant un mois. Enfin le 5 mars, Paul de Musset écrivit à F. Buloz la lettre qu'on va lire. Sur l'enveloppe qui la contient, le directeur de la *Revue* a écrit que : cette « singulière réponse » était motivée par

1. Inédite.

une phrase de l'article Montégut, sur A. de Vigny.

Paul de Musset ne fait aucune allusion cependant à cet article, mais F. Buloz veut sans doute noter que la mauvaise humeur de Paul était due aux similitudes que remarquait É. Montégut entre certaines poésies de Musset, et certaines œuvres d'A. de Vigny[1] :

« Alfred de Musset l'avait beaucoup lu (A. de Vigny) et le tenait évidemment en grande estime, car, sans en trop rien dire, il lui a fait plus d'un emprunt. Avez-vous remarqué, par exemple, que cette charmante pièce intitulée *Idylle*, où deux amis célèbrent alternativement l'un les extases de l'amour respectueux, l'autre les ivresses de l'amour sensuel, n'est qu'une transformation du petit poème d'A. de Vigny la *Dryade*, et que *Dolorida* est l'origine de *Don Paez?* etc. »

Voici la réponse tardive et... mécontente de Paul de Musset :

5 mars 1867.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu ce matin la visite de M. Louis Buloz, qui m'a fait part de l'intention que vous avez de demander à M. Émile Montégut un article pour la *Revue des Deux Mondes* sur l'édition in-4° des œuvres de mon frère, et sur la *Notice* et les lettres familières insérées dans cette édition. A ce propos,

1. Émile Montégut : *Le Journal d'un poète* (*Revue des Deux Mondes*), 1er mars 1867.

j'ai relu après le départ de M. votre fils, la lettre que vous m'avez écrite le 1er février, pour me signaler ce que vous appelez des inexactitudes. Vous vous trompez de mot : Il n'y a rien d'inexact dans ma notice; il n'y a que des choses *incomplètes*; mais quand je ne donne pas de détails, c'est qu'il ne me convient pas d'en donner, par la raison que cette notice n'est qu'une sorte de sommaire de la Biographie de mon frère que j'ai écrite en 400 pages, et que je publierai un jour avec pièces à l'appui.

Lorsque j'ai dit que, après la publication du second volume de vers de mon frère, vous lui aviez demandé sa collaboration pour la *Revue des Deux Mondes*, j'ai raconté la chose d'une manière abrégée, mais non inexacte, et je connais les détails de vos premières relations avec mon frère, ils se trouveront ailleurs que dans cette courte notice[1].

Sur les rapports de mon frère et du duc d'Orléans, je n'ai rien à apprendre. J'en connais les moindres détails, et j'ai en ma possession des lettres très curieuses de ce prince, qui seront publiées un jour.

Vous m'avez raconté vous-même, plusieurs fois, comment vous aviez fait donner à mon frère la bibliothèque du ministère de l'Intérieur. Je n'ai point oublié le mot de M. de Montalivet, qui ne connaissait d'Alfred de Musset en 1838 que le *point sur un i*, et qui craignait de se compromettre en donnant la bibliothèque de son ministère à l'auteur de la *Ballade à la lune*. Si vous trouvez que j'ai eu tort de ne point insérer ces détails dans ma Notice, publiez-les dans la *Revue*, je serai bien aise de les y voir[2].

1. P. de Musset ne devait pas les connaître, car il ne les a publiés nulle part.

2. Voir dans la lettre suivante de F. Buloz comment il nie ce fait.

Vous me dites que mon frère avait, dans la personne du duc d'Orléans, un protecteur puissant, cela est vrai; mais ce protecteur n'a jamais fait autre chose pour lui que de vous aider à lui faire obtenir sa place de bibliothécaire, et à surmonter la répugnance de M. de Montalivet. Je n'en fais pas un reproche au prince, qui avait beaucoup d'amitié pour mon frère, et qui, d'ailleurs, ne m'a jamais refusé les petites recommandations ou apostilles dont il a eu besoin.

Il reste l'affaire de M. Charpentier. Je conviens que, sur ce point, mes renseignements étaient incomplets. J'ignorais que vous eussiez suggéré à cet éditeur l'idée d'aller trouver mon frère.

Quant aux *grands désespoirs* de mon frère auxquels vous semblez ne pas croire[1], ils sont si réels que j'ai en ma possession tout un manuscrit de lui sur ce sujet, qui n'est pas d'un style à faire sourire ceux qui le liront.

Je vous prie donc instamment de ne point me faire dire par M. Montégut, que je ne connais pas bien la vie, et les pensées intimes de mon frère. Après avoir vécu quarante ans sous le même toit que lui, mangé à la même table, et passé les nuits à écouter ses confidences, je ne pourrais pas laisser sans réponse le reproche de l'avoir peu connu ou oublié. Vous m'obligeriez ainsi, soit à réfuter l'article de M. Montégut, soit à publier ma grande Biographie plus tôt que je n'ai l'intention de le faire.

1. F. Buloz — voir la lettre précédente — ne met pas en doute les grands désespoirs de Musset; il dit qu'il doute que d'autres aient réussi à le sauver du désespoir : P. de Musset avait-il lu la lettre de F. Buloz? S'il l'avait lue, comment en change-t-il les termes?

Croyez que je suis en mesure d'apprendre à ceux qui pensent connaître mon frère, bien des choses qu'ils ignorent.

Je vous suis d'ailleurs, très obligé des renseignements que vous m'avez donnés verbalement, à l'appui de votre lettre du 1er février, sur les premières relations d'affaires entre mon frère et M. Charpentier, et je vous en remercie. Ils pourront nous être utiles, à ma sœur et à moi, si nous sommes forcés de plaider contre cet éditeur... Mais je ne puis pas accepter la leçon que me donne votre lettre du 1er février. Je sais *tout* ce qui intéresse la vie de mon frère, et quand je parle peu sur ce sujet, ce n'est pas faute d'avoir bien des choses à dire. Je suis très *bon enfant* et fidèle ami; mais si quelqu'un, par la voie de la publicité, venait à me marcher sur la queue, je me redresserais de façon à le dégoûter d'y revenir. Ce ne serait pas la première fois.

Tout à vous cependant et sans rancune,

PAUL DE MUSSET[1].

A la réception de cette lettre, qu'il trouva « vive », F. Buloz envoya son fils Louis à P. de Musset, avec sa réponse. Mais le frère du poète ayant compris, je pense, qu'il avait dépassé la mesure, et ayant « retiré sa lettre », Louis Buloz ne crut pas devoir lui faire lire celle de F. Buloz, et la rapporta à son père. Sur le double de la lettre du directeur de la *Revue* je lis cette note :

« Visite de Louis à P. de Musset. Celui-ci

1. Inédite.

retire sa lettre, et Louis croit pouvoir se dispenser de lire ma réponse à P. de M., je n'accepte pas ce procédé, et j'écris le billet qui suit en envoyant ma lettre à P. de M. par la poste. »

Et voici le billet :

Mon cher Monsieur,

J'ai lu votre lettre et vous n'avez pas lu ma réponse. En cela, la part n'est pas égale, et je n'approuve pas mon fils de ne vous avoir pas lu au moins une réponse, qui est moins vive que la missive qui l'a provoquée. Je crois donc devoir vous l'envoyer, après quoi, si vous le voulez, nous brûlerons l'une et l'autre. C'est ce que nous pourrons faire, lorsque vous rendrez visite à Gerdès, en nous expliquant plus amicalement. Il est bon, d'ailleurs, que vous preniez connaissance à ce qui touche à M. de Montalivet, qui n'a jamais eu que de bons procédés pour votre frère.

Tout à vous,

F. BULOZ [1].

6 mars, 8 heures du soir.

Enfin voici la réponse de F. Buloz à la lettre du 5 mars qu'avait écrite Paul de Musset.

Paris, le 6 mars 1867.

Mon cher Monsieur,

Je suis bien surpris de la réponse que je reçois ce matin de vous à une lettre qui date de plus d'un mois, et je suis vraiment au regret de vous avoir

1. Inédite.

écrit cette lettre que vous m'aviez demandée sur l'édition des œuvres de votre frère. Aussi, me ferez-vous plaisir de la supprimer, puisqu'en voulant vous rendre service on vous désoblige. Je ne désire qu'une chose, c'est que mon nom ne figure jamais dans ces débats, et je n'aurais pas songé à l'y mettre, sans la demande que vous m'aviez adressée.

Vous voulez absolument qu'il n'y ait pas d'inexactitude dans votre Notice, ce serait peut-être à d'autres de prononcer, mais je ne me disputerai pas avec vous pour cela.

Vous ai-je blessé (c'est bien sans le vouloir), en vous rappelant dans ma lettre la nomination d'Alfred de Musset à la Bibliothèque de l'Intérieur? Je le regrette encore, mais ce que je vous ai écrit est la pure vérité, et ce qui ne serait pas la pure vérité, c'est ce que vous m'écrivez au sujet de M. de Montalivet qui ne m'a jamais dit ce que vous croyez. Votre mémoire vous sert bien mal en pensant que je vous ai raconté cela. Ce que me dit M. de Montalivet, est bien plus honorable pour la mémoire de votre frère, et si vous racontiez la chose comme dans votre lettre du 5 mars, vous me forceriez à rétablir les faits tels qu'ils se sont passés[1].

Quant au duc d'Orléans, il s'est mêlé (à ma connaissance personnelle) des affaires d'Alfred de Musset dans bien d'autres occasions que celle que j'ai rappelée, et je vois que vous ne connaissez pas ces circonstances-là non plus.

Vous ai-je blessé? — je le répète à dessein, — en parlant de cette affaire de la Bibliothèque? Je n'y

1. P. de Musset a publié dans la Biographie l'histoire telle que F. Buloz la réfutait, mais elle parut en 1877, après la mort du directeur de la *Revue*.

songeais pas, mais puisque cette lettre, qui ne voulait que vous servir, n'a eu que le malheur de vous irriter, il y a une manière bien simple de faire disparaître cette cause d'irritation, c'est de me renvoyer la lettre même, et de l'anéantir....

Pour l'article que nous voulons donner sur votre frère, il ne s'agit pas non plus de la biographie de l'homme, il s'agit du poète et de ses œuvres, et j'aurai soin qu'on y parle seulement de ce que je sais, et puis démontrer.

Tout à vous,

F. BULOZ [1].

1. Inédite.

CHAPITRE II

LA FAMILLE BLAZE. — DÉBUTS DE CASTIL-BLAZE. — LE MARIAGE DE F. BULOZ. — CORRESPONDANCES.

On a vu comme George Sand se préoccupait du mariage de son directeur. Est-ce un mariage d'amour? Qui est en jeu, Cupidon ou Plutus? F. Buloz fait-il sa cour à Genève, ou soupire-t-il à Paris, et si fort, que ses soupirs font tourner tous les moulins de Montmartre? Qui donc a dit à George que la jeune fille s'appelait Margarita? Elle n'en sait rien; en réalité la fiancée se nomme Christine, elle est la fille de Castil-Blaze, et c'est en accueillant à la *Revue* le fils de celui-ci, Henri, que F. Buloz connut cette famille.

En 1834, Alexandre Dumas remit au directeur de la *Revue* une petite comédie en vers, le *Souper chez le commandeur*. L'auteur, un tout jeune homme, était le fils de Castil-Blaze, rédacteur musical aux *Débats*. Aurait-il quelque chance

d'être reçu à la *Revue*, ce jeune homme? Dumas le protégeait.

Buloz lut la pièce, et fit venir le débutant.

« Votre poème est à l'impression, lui dit-il. Vous allez en recevoir les épreuves, » mais il ajoute : « Il vous faudra signer d'un pseudonyme.

— Pourquoi?

— Parce que vous êtes vraiment trop jeune! »

Et il le baptise sur-le-champ : « Hans Werner ». Voilà le jeune Blaze ravi, et orgueilleux, certes : il est rédacteur à la *Revue*, et il n'a que vingt ans!

Après cela, les deux hommes se lièrent d'amitié. Quelle différence de nature, pourtant, entre le brillant paradoxal Henri Blaze, et le taciturne travailleur qu'était F. Buloz? mais l'amitié trouve son compte à ces contrastes, sans doute.

Bientôt H. Blaze attira F. Buloz dans sa famille. Elle habitait alors à Paris, mais était originaire de Provence.

Ses membres avaient naguère servi les papes d'Avignon. « Ils furent leurs camerlingues et leurs soldats[1]. » Ils n'avaient guère depuis quitté leur Provence, et le père de Castil-Blaze, Sébastien, fut, après le 9 thermidor, administrateur du département de Vaucluse.

En passant, je ne puis résister à conter ici une

1. H. Blaze. *Mes Souvenirs*, déjà cité. Blaze dit aussi : « Fernand Blaze gagna la bataille de Macerata qui valut à Grégoire XI d'être réintégré à Rome. »

aventure, arrivée à Sébastien Blaze. Elle est curieuse, et mérite d'être connue.

Cet H. Sébastien Blaze avait réussi à sauver dans Paris, et pendant la Terreur, un de ses compatriotes, M. Ripert, de la façon la plus romanesque. M. Ripert était écroué à la Force, et devait faire partie de la prochaine charrette, lorsqu'un de ses amis, qui était aussi celui de Sébastien Blaze, supplia celui-ci d'aider à l'évasion de Ripert, et de le cacher ensuite chez lui, Blaze. Le Provençal y consentit généreusement. Il réussit à pénétrer à la Force sous prétexte de faire ses adieux à son compatriote, il réussit aussi à lui remettre la lime traditionnelle avec laquelle Ripert put rompre un des barreaux de sa fenêtre, et s'échapper. Il lui remit aussi un sac d'écus, que l'autre devait semer en route s'il était poursuivi, enfin Blaze lui donna quelques indications rapides, et naturellement incomplètes, sur le chemin à suivre pour trouver dans Paris (que Ripert connaissait mal) l'asile qui lui était offert rue du Cherche-Midi (qu'il ne connaissait pas). Blaze le prévint pourtant qu'il jouerait du piano lui, Blaze, devant sa fenêtre ouverte, dès neuf heures du soir.

Ripert parvint à s'échapper de la Force : affolé par l'émotion il se perdit, erra dans Paris toute la nuit sans pouvoir trouver la rue du Cherche-Midi. Enfin, à l'aube, dans la rue déserte, le bon Samaritain, épuisé de fatigue (il jouait toujours

du piano devant sa fenêtre ouverte), entend des pas précipités, un souffle haletant, et un bruit d'argent secoué. Il descend en tremblant, et reçoit dans ses bras Ripert sans connaissance, tenant encore son sac d'écus serré dans sa main : il avait oublié de l'ouvrir!

Blaze le hisse chez lui, le cache deux jours, le fait fuir et le rapatrie, voilà du roman!

Il n'entendit d'ailleurs plus jamais parler du fugitif....

Castil-Blaze[1] fils du Samaritain, et père du jeune littérateur de vingt ans, était né à Cavaillon en 1784.

En 1799, il vint à Paris pour faire son droit, mais il était poussé déjà par ce besoin de « semer sa vie sur les chemins », comme l'a dit Mistral; d'ailleurs le génie le travaillait, il était « en lui quelque part, mais au début, jamais où il cherchait ».

Il le chercha d'abord dans la peinture, et il entra à l'atelier de David, parmi la menue troupe de jeunes élèves en herbe qui, pour 12 francs par mois (modèle et chauffage non compris), apprenaient à dessiner d'après l'antique, déjeunaient sur un chevalet, et faisaient les courses des grands; sortes de saute-ruisseaux de l'art,

1. « De son nom François Blaze, il avait pour ses débuts emprunté à Lesage celui de Castil-Blaze, le premier maître de Gil Blas, il garda le pseudonyme toute sa vie » (Préface aux *Mémoires d'un aide-major* de S. Blaze, Napoléon Ney.)

dont quelques-uns sont devenus des maîtres. Castil-Blaze apprit chez le grand David tous les métiers, sauf peut-être celui qu'il était venu y apprendre; il lui servit même plus tard de modèle, car il lui posa son Romulus, dans le tableau des *Sabines*, en même temps que la brune Aurore de Bellegarde posait la figure d'Hersilie pour ce même tableau. Il fut fier toute sa vie d'avoir posé ce Romain. A ce propos, on se souviendra des paroles de Vigny : « Jeune homme, marche dans la vie comme le beau Romulus de David... son beau profil se dessine hardiment sur l'azur du ciel. O jeune homme! entre ainsi dans la vie, légèrement et gaiement [1]! »

Plus tard, Castil-Blaze disait à ses petits-enfants avec son accent sonore, en leur montrant ce Romulus : « Eh! quel gaillard j'étais! on n'en fait plus comme cela maintenant! »

En 1804 il avait assisté à l'arrestation de Cadoudal, qui s'enfuyait en cabriolet et qu'on avait saisi devant lui, disait-il.... Ah! il en avait vu des choses! Après son passage dans l'atelier de David, Blaze fut élève de Ducreux.

En l'an VIII de la République, Ducreux occupait une partie de l'hôtel d'Angivilliers où logeait aussi Sophie Arnould, et Piccini, que les troubles de Naples avaient fait fuir, et qui s'était réfugié à Paris — étrange refuge!

1. A. de Vigny, *Journal d'un poète*, p. 236.

Castil-Blaze prenait des leçons de peinture avec Ducreux, mais il demandait aussi à Sophie Arnould de lui donner « la tradition de l'ancien chant français », car il aimait la musique, et c'était, sans qu'il le sût encore, sa vraie vocation.

A l'hôtel d'Angivilliers, il connut La Harpe, Fontanes, Méhul; madame Récamier y venait souvent aussi, rendre visite à la belle Clémence Ducreux (la fille du peintre) « qui pouvait lui disputer le prix de la beauté ».

Méhul devina en Castil-Blaze l'instinct de la musique... Ils avaient ensemble de longs entretiens, le maître emmenait le jeune garçon aux répétitions de l'*Irato* qu'il montait à cette époque. « J'étais son page de musique et pouvais me dire son élève. » Il continuait cependant à peindre. Mais Méhul était amoureux, amoureux de Clémence, et jaloux! Il avait son idée : il fit de Castil-Blaze un musicien! « Je voulais être peintre, et Méhul me fit musicien. Il était amoureux et, en me poussant au Conservatoire afin de me tirer de l'atelier, il crut se débarrasser d'un rival. » Castil-Blaze ajoute gaiement : « C'est une chose infiniment bouffonne que la vie! voilà déjà septante ans que je m'en amuse, et ne suis pas disposé du tout à cesser d'en rire[1]. »

Avant de quitter l'atelier de Ducreux « la plus belle main de Paris » fit son portrait[2], et Castil

1. Castil-Blaze. *L'Académie Impériale de musique*, p. 58.
2. C'est le portrait que nous reproduisons : on venait de

s'écrie naïvement : « Comme le fils de Laïus j'étais jeune et superbe, je touchais à mon seizième printemps. »

Le petit rapin entra donc au Conservatoire et en sortit avec un premier prix de piano, et un premier prix de composition. Méhul avait deviné juste : Castil-Blaze est resté toute sa vie un exécutant incomparable, toujours chantant, sachant tout par cœur, les œuvres modernes avec les autres, les célèbres, les inconnues, et la musique de son pays, les *Noëls* de Provence, où nos modernes ont tant puisé, les farandoles, les reveyés, les rondes non transcrites qui datent du roi René, Castil-Blaze les avait toutes sur les lèvres, et au bout des doigts. Lorsqu'il fut licencié en droit, Blaze revint en Provence, car ce musicien devait être avocat : ainsi l'avait décidé son père. Par la suite il fut sous-préfet de son département, et aussi inspecteur de la librairie à Avignon, cela sous l'Empire, car cette charge fut supprimée par les Bourbons. Mais déjà en 1818 il fit représenter une adaptation des *Noces de Figaro*; le théâtre occupait sa pensée, il renonça bientôt au barreau, à l'administration, et se livra de nouveau à la musique et au journalisme musical. En 1814 il s'était marié avec une demoi-

représenter alors *Annette et Lubin*. Voyant le portrait au Louvre, Gretry dit : « Il y a du lubinisme dans cette figure-là », et chanta le refrain si connu : « Lubin est d'une figure qui met tout le monde en train. » (Castil-Blaze, *L'Académie Impériale*, déjà cité.)

selle de Bury, d'Avignon, il la demanda à son père au moment où elle se fiançait à un autre : mademoiselle de Bury préféra Castil-Blaze [1]. Ils eurent trois enfants. Bientôt, tourmenté par sa nature ardente, « mordu peut-être par le désir d'être quelqu'un », puis aussi poussé par la nécessité de faire vivre tout ce monde, il revint à Paris avec 37 000 francs de dettes « dont il n'était pas l'auteur, un habit neuf et cinquante écus » et plaisantant de cette situation il disait : « Un amateur en demanderait davantage; cela suffit à l'artiste. » Si sa bourse était plate, son bagage professionnel était abondant; il apportait : deux volumes sur la musique dramatique, un troisième qu'il intitule *Dictionnaire de Musique*; « douze quatuors pour violon, viole et violoncelle, des trios pour bassons, des sonates pour pianos, des motets, antiennes et répons; des livrets et partitions d'opéras de ma façon; d'opéras traduits, dont deux ont obtenu le plus brillant succès à Nîmes; des romances et des ballades; une infinité de petits chefs-d'œuvre qu'il serait trop long de vous signaler, composent mon bagage musical [2] ».

Le voici revenu à Paris. A cette époque il a trente ans. Grand, fort, rieur, le visage ouvert, l'œil vif et spirituel dans sa large face épanouie,

1. Marie-Anne-Euphrosine-Félise de Bury, petite-fille de Jacques de Bury. Cette famille d'origine irlandaise avait suivi le roi Jacques II en France dans son exil en 1688 et s'y fixa. (Castil-Blaze, *L'Amateur de musique.*)

les cheveux foisonnants coiffés du grand feutre, c'est le type du bon « Midi », toujours animé, chantant, déclamant, s'enthousiasmant ou s'indignant avec ferveur.

Un de ses compatriotes, M. Gregali, a tracé de lui ce portrait savoureux : « Castil allait courant, visitant les villes et les maisons amies, causant souvent au soleil, son grand chapeau béarnais à la main, le regard brillant, la mémoire gonflée de souvenirs. Il mêlait l'histoire, l'anecdote, la critique, la poésie, les voyages, les propos de table, l'astronomie, les proverbes, la musique, la gaîté, la verve, le bon sens, la science, l'excentricité, la moquerie, la philosophie, la passion, la gastronomie, et le provençal; il parlait et chantait, il était à lui seul une bibliothèque et un concert! »

Sa nature épanouie et vivante le rendait irrésistible; d'ailleurs, il ignorait *le doute*. C'est ainsi qu'hier inconnu, il réussit à s'imposer au grand Bertin des *Débats*, et à devenir son collaborateur. L'histoire est plaisante :

Un matin de l'année 1823 un inconnu se présente chez M. Bertin et, sans avoir l'air de se douter de ce que sa démarche a d'insolite, ose lui parler d'une réforme qui s'impose à son journal.

— Fort bien, monsieur, répond en souriant M. Bertin, ne vous gênez pas, dites ce qui nous manque.

— Un feuilleton.

— C'est vrai, nous n'avons plus Geoffroy, et vous voudriez remplacer Duvicquet?

— Je ne veux remplacer personne, je veux créer, fonder un art nouveau : la critique musicale, et comme il me faut une tribune d'où l'on m'entende, j'ai choisi les *Débats*. »

Bertin écoute avec attention, enfin :

« Je comprends, vous avez une idée, et vous voulez que nous vous aidions à la mettre à jour; essayez, monsieur, je vous donne trois mois. Je dois aussi vous prévenir que, chez nous, il faut savoir écrire. C'est la tradition[1]. »

Huit jours après paraissait, au *Journal des Débats*, un premier feuilleton, signé XXX, et le trimestre ne s'était pas écoulé « que déjà le tout Paris dilettante ne jurait que par Castil-Blaze ». Le Rossinisme emplissait l'Europe, « nos musiciens Boïeldieu, Auber, Hérold, en perdaient la tête, et le feuilleton des *Débats* menait l'orchestre ».

Ce feuilleton des *Débats* valut à Castil-Blaze[2] une proposition de M. de Lauriston, ministre

1. H. Blaze, *Mes souvenirs*, déjà cité.

2. « Sa critique spirituelle et savante contribua à répandre et à épurer la musique, et à en rendre l'étude populaire. Tous ses instincts se confondaient dans l'amour de son art. Mais ce qui lui appartenait en propre, c'était son inépuisable gaîté. Plaisant dans la conversation et dans ses récits, il allait bien parfois jusqu'à la bouffonnerie, mais avec tant de verve, qu'au bureau du journal où l'on riait parfois encore, quoique l'horizon politique fût bien sombre, les assistants le plus graves se déridaient en l'entendant. (Delécluze, *Soixante ans de souvenirs.*)

du Roi; celui-ci lui dit : « Vous avez régi parfaitement une sous-préfecture, je rencontre en vous un avocat, un littérateur, un musicien, un administrateur étranger à toute espèce de coterie : *vous êtes mon homme.* Soyez directeur du Conservatoire! — Que va répondre le provençal? Ceci : « Les curés de Paris ne veulent pas devenir évêques[1]! » et il refuse! — Quoique pauvre, il ne voulut pas changer contre l'espérance « l'honneur d'une place éminente »! Il avait raison, le bon Castil-Blaze : on n'en fait plus comme cela.

Aussi le charme de ce « diable d'homme » que nous subissons aujourd'hui encore, de son temps, d'autres l'ont subi. A peine arrivé à Paris, sa maison est pleine d'amis : Jules Janin, son confrère aux *Débats*; Hugo, les deux Deschamps, Vigny, Nodier, Sainte-Beuve, Brizeux, se retrouvent dans le salon de la rue Buffault. Au-dessus de tous, il place les deux généralissimes, qui « commandent les deux ailes de son armée » : Weber et Rossini. Car Castil-Blaze, ami et admirateur de Rossini, fut entiché aussi d'*Euryanthe* et du *Freischütz*. Mais il se rendit si bien compte que les duretés y étaient trop nombreuses pour notre scène, qu'il proposa à Weber une traduction plus française de son *Freischütz*. Weber, une première fois, se

1. *L'Académie Impériale de musique*, déjà cité.

fâcha; et comme notre Provençal insistait, Weber lui dit : « A votre aise, travaillez, prenez de la peine, mais souvenez-vous que vous n'avez entre les mains que la partition piano, que la partition orchestre reste entre les miennes, et celle-là, ni vous ni personne en France n'y touchera! » Castil-Blaze réplique tranquillement : « Eh! gardez votre orchestre, je me charge d'en écrire un autre à la place! »

Weber prit-il cette bouffonnerie au sérieux? Trois mois après, le 7 décembre 1827, il donna son œuvre intégrale à l'Odéon. Ce fut une déception, une immense chute. Ce vainqueur fortuné jusqu'alors, fut « sifflé, meurtri, bafoué, navré, moqué, conspué, turlupiné, hué, vilipendé, terrassé, déchiré, lacéré, cruellement enfoncé jusqu'au troisième dessous[1] » par le public français. A propos de cette musique, qu'on jugeait alors bruyante, on a dit que Laplace, curieux d'entendre l'œuvre de Weber, assista à une répétition de l'Odéon. En qualité de Pair de France il fut placé dans la loge de la Chambre, et malheureusement, juste au-dessus des cuivres.... Au premier morceau il fronça le sourcil, au second il s'en alla en disant : « Je ne suis pas assez sourd pour entendre cette musique-là[2]! »

Après son premier insuccès, Weber consentit

1. *L'Académie Impériale de musique*, déjà cité.
2. *Mémoires* de madame de Bawr, p. 228.

à l'adaptation française de Castil-Blaze. Mais il lui garda rancune. « Vous m'accusez d'avoir estropié votre œuvre? lui dit l'irréductible Blaze, l'événement de la première représentation vous est connu; ce soir-là votre œuvre fut donnée telle qu'on la représente en Allemagne : elle est tombée. C'est alors qu'en la voyant à terre j'imaginai de l'estropier, et soudain quelle résurrection! La voilà partie et qui menace de ne plus s'arrêter... »

Le *Freischütz* francisé eut trois cent vingt-sept représentations. Avec les goûts de Castil-Blaze [1], la musique tenait une grande place dans les réunions de la rue Buffault. Le maître de la maison accompagnait souvent Rossini au piano, et lui-même Blaze, de sa belle voix sonore, aimait tantôt à évoquer sa Provence dans ses chansons, tantôt à interpréter la musique de Cimarosa, de Grétry, de Méhul, ou de Boïeldieu. Seules les œuvres de Meyerbeer et de Halévy lui étaient antipathiques. Un jour qu'il partait pour le Midi : « Quand reviendrez-vous? lui demanda-t-on. — Quand tous ces Juifs auront fini leur sabbat! » répondit Blaze.

M. de Lauriston, demeuré fort étonné du refus de Castil-Blaze, insista auprès de lui, pour qu'il

1. Il ne me semble pas qu'on ait été juste pour Castil-Blaze, à qui on a reproché trop souvent d'avoir massacré les œuvres d'autrui. Cependant on voit qu'il a rendu d'utiles services, en propageant ces œuvres.

poursuivît activement, et au bénéfice de la scène française, la campagne de réformes qu'il avait entreprise aux *Débats*; le chroniqueur musical affirmait :

« Nous sommes en retard de soixante années! Il faut substituer un répertoire nouveau à l'ancien, remplacer les pauvretés que l'on crie à l'Opéra, par les productions du génie de Mozart, Piccini, Glück, et aussi de Weber et de Rossini. »

Hérold rapportait le *Mosé* de Rossini d'Italie, d'autres œuvres attendaient.

Le bon Castil-Blaze eut longtemps à lutter contre ceux qu'il appelle avec mépris les « Dolopes » et les « Myrmidons frémissants de terreur ». Ce ne fut que dix ans après son entrée aux *Débats* qu'il réussit à faire mettre à la scène le *Don Juan* rendu à sa forme première. Celui que l'on représentait sur la scène française depuis 1805, arrangé par Kalkbrenner, était une œuvre hachée et méconnaissable. On ignore maintenant combien était transformé, défiguré, le *Don Juan* que l'Académie Royale de Musique représentait avant 1834.

« D'abord point d'introduction; le drame s'ouvrait par un récitatif de Kalkbrenner. Venait ensuite le solo de Leporello, suivi d'une romance, *Invocation à la Nuit*, sérénade ajoutée, que Don Juan chantait sous les fenêtres de Donna Anna. » Supprimée aussi la lutte de Don Juan avec Anna, l'entrée du Commandeur, et le trio

des trois basses. Don Juan tuait le Commandeur dans la coulisse, et chantait sur la musique de Kalkbrenner, ces vers extraordinaires :

Cueillons la jeune rose
Qu'entr'ouvre le zéphir,
Fleur d'amour fraîche éclose
Appartient au plaisir!!...

Mais ce n'est pas tout, et voici qui est à peine croyable : le trio des masques était chanté par *trois cavaliers de la maréchaussée*, gendarmes, archers, sergents ou sbires, et ils chantaient :

Attendons en silence
L'instant de la vengeance
Ou la moindre imprudence
Renverse nos desseins.

« Martin, Lhoste, Gaubert chantaient *amoroso* ces inconcevables paroles. »

Les voix d'hommes étaient substituées aux voix de femmes, etc., etc.

« La scène se passait à Naples; Le Vésuve faisait éruption sur la *strette* du finale, renversait le palais de Don Juan. » Castil-Blaze ajoute : « Il faut l'avoir vu, *de ses oreilles*, *vu*, ce qu'on appelle vu, pour oser l'écrire aujourd'hui. »

Le dernier finale était à peu près conservé, mais le morceau *Già la mensa è preparata* est traduit ainsi :

Père des ris, sois mon guide,
Momus au festin préside,
Beaucoup d'or, table splendide,
Ma foi, le reste n'est rien!

Et Castil-Blaze frémissant d'indignation conclut :

« Voilà le *Don Juan*, le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, tel que Thuring et Baillot aidés du musicien C. Kalkbrenner l'ont fait représenter à l'Académie de Musique le 30 fructidor an XIII (17 septembre 1805). L'Institut de France aidant, approuvant, autorisant cet exécrable sacrilège[1] ! »

Ce ne fut donc qu'en 1834 qu'un autre *Don Juan* remplaça sur la scène de l'Académie Royale l'Opéra francisé(?) par Kalkbrenner, contenant, à côté de la musique de Mozart et alternant avec elle, les romances et les seguedilles du même Kalkbrenner!... Dans ce *Don Juan*, que le zèle de Castil-Blaze nous donnait, le livret de da Ponte était respecté, il l'avait traduit avec son fils, Émile Deschamps en avait fait le scenario. La Falcon créa Donna Anna, Nourrit le rôle de Don Juan, et Le Vasseur celui de Leporello.

Mais revenons aux *Débats* de 1824. Avec le Feuilleton des *Débats*, la position de Castil-Blaze était assurée, il fit venir sa famille : sa femme, trois enfants, deux vieilles tantes (dont une carmélite que la Révolution avait rendue au monde) et une vieille bonne. Tout ce monde s'empila dans une calèche, et se dirigea vers Paris, par petites journées. A Paris on s'installa

1. *L'Académie Impériale*, déjà cité.

d'abord rue de Paradis, puis rue Montmartre, puis rue Buffault.

C'est dans cet intérieur de la rue Buffault que François Buloz fut introduit par son jeune ami Henri Blaze. Il connut là les filles de Castil-Blaze, Christine et Rosalie; l'aînée lui plut, il songea bientôt à l'épouser. Mais la demande de F. Buloz fut, au début, mal accueillie, si j'en crois une note écrite de sa main, et datée par lui : 23 novembre 1834 :

« Stupidité humaine! pendant que vous vous applaudissez d'avoir un ami, il vous porte à quelques pas de vous, la mort dans le cœur!

» Traversant le Louvre avec Antoni Deschamps, je le remerciais de m'avoir donné un jeune ami que j'avais produit avec amour. Pendant ce temps, il y avait conseil dans la famille, et on portait un dur refus à Florestan [1] pour moi... Puisses-tu, pauvre enfant, ne pas tomber en de plus mauvaises mains! »

Cependant Castil-Blaze revint sur son premier refus, et des fiançailles furent conclues, puis rompues en septembre 1835. Sans doute le caractère taciturne du fiancé fut-il pour quelque chose dans cette rupture. Voici la lettre qu'il écrivit à mademoiselle Blaze quelques jours après :

Mardi matin, mademoiselle, je promettais solennellement à mes amis de vous oublier : j'ai promis

1. Florestan Bonnaire, qui avait fait la demande pour lui.

plus que je ne pouvais tenir. Permettez-moi de vous parler une fois en liberté, et qu'il ne soit pas dit que vous m'avez condamné sans m'entendre. Je n'ai pas le droit, au reste, de me plaindre de ce qui est arrivé : j'ai été si maussade, tellement silencieux auprès de vous, que vous n'avez rien pu soupçonner de ce qui se passait en moi. Oh ! je ne vous en veux pas. Je ne dois me plaindre que de moi-même. Je vous savais si bonne et si douce, j'aurais dû m'enhardir. J'en ai, il est vrai, bien souvent pris la résolution, j'allais rue Buffault bien décidé; j'entrais, mais mon courage était déjà loin : l'émotion que me causait votre présence me refusait la parole. Je n'ai pas besoin de vous dire ce que j'ai souffert dans ces visites, que je trouvais pourtant si courtes et si rares. Peut-être si vous l'aviez bien su, auriez-vous plus hésité à me laisser apporter la parole foudroyante qu'un ami m'a transmise avec tant de calme. La soirée de samedi m'avait donné bien des inquiétudes, je n'en avais pas dormi. Mais de tous côtés, on m'entretenait dans l'illusion, et on m'avait encore rassuré dimanche matin. Je me disais que je réparerais dans la journée, à la campagne, mes gaucheries de la veille; j'espérais trouver là l'occasion de vous parler... Vous voyez combien je me flattais, et vous pouvez juger du coup que je recevais quelques minutes plus tard. Ce fut d'abord une stupeur sans parole et sans voix. Mais tout à coup, comme cela m'arrive souvent dans les grandes crises, je m'armai de courage et de volonté : je laissai votre frère dans mon appartement, et courus rue Buffault. Moi, qui jusque-là n'avais rien osé vous dire, je voulais vous voir, vous parler en présence de toute votre famille; je voulais entendre

mon arrêt de votre bouche. — Vous ne saviez pas de combien d'affection, de tendres soins et de dévoûment je vous eusse entourée; vous ne saviez pas combien je vous aimais, ce que j'aurais fait pour vous. Je voulais vous dire tout cela. Votre père ne me le permit pas; il me fit craindre une scène douloureuse pour vous. Je n'osai insister, je me retirai plutôt que de vous affliger. Il y avait pourtant une chose bien cruelle pour moi dans cette retraite : je me regardais comme condamné, mais non jugé; je n'avais pu me défendre. Peut-être est-ce là encore une illusion, on est si porté à se tromper soi-même dans les choses de cette nature. Cependant me permettrez-vous de vous adresser cette simple question : Me connaissez-vous bien réellement? Ne me connaissez-vous pas seulement sous le mauvais côté, le côté extérieur? Avez-vous pu juger autre chose qu'une enveloppe grossière, sillonnée par le malheur, qui m'a accompagné depuis mon enfance, et que je croyais avoir dompté depuis quatre ans? Et faut-il que ce soit vous qui me rappeliez que cet hôte incommode veille encore à mon chevet. Dites-le-moi d'ailleurs, l'écorce dorée renferme-t-elle toujours le meilleur fruit? Avez-vous jamais pensé, mademoiselle, à ce dont est capable une affection vraie, profonde? et ne vous êtes-vous jamais dit qu'elle devait être bien vive, bien invariable, cette affection, puisque après une première rupture, qui déjà l'avait brisée, elle n'avait pas hésité à revenir à vous? Oh! l'homme qui n'a que du cœur est bien à plaindre ici-bas : le monde le poursuit de ses railleries, et le réduit bientôt à passer à l'état ordinaire de l'humanité. Je n'ai jamais su dire, je l'avoue, d'agréables riens, je n'ai jamais su faire de magni-

fiques protestations : je vous l'ai dit quelquefois, je hais les lieux communs. Je n'aurais consenti à faire de la banalité que pour vous plaire. Que n'aurais-je fait pour vous! Je ne suis ni riche ni puissant; mais avec un mot de vous, je me sentais la force de le devenir. Vous n'avez pas voulu dire ce mot : Maintenant tout ce qui pourra m'arriver ne m'intéresse plus que médiocrement. Mes rêves d'avenir se sont envolés pour longtemps. J'ignore si je suis destiné à vous revoir, à vous rencontrer dans le monde; mais tenez ceci pour assuré : C'est qu'il existe un homme qui sera toujours prêt à faire pour vous, tout ce qu'une créature humaine peut faire pour une autre. Adieu, mademoiselle, soyez heureuse.

F. BULOZ.

Je vous écris le jour de Sainte-Rosalie. J'espérais bien célébrer autrement la fête de votre jeune sœur. Que sainte Rosalie vous soit propice ainsi qu'à moi! qu'elle m'aide surtout à me raffermir contre cette épreuve[1].

Ce 4 septembre 1835.

Après cette lettre, Christine Blaze et F. Buloz furent de nouveau fiancés, et le 16 octobre, ce dernier écrivait à son ami Bocage que le mariage était fixé au 24[2].

1. Inédite.

2. « Mon cher Bocage, Bastien est revenu de mon pays, il m'a rapporté les papiers nécessaires, et son voyage a cela d'avantageux pour moi qu'il m'apprend le véritable état de mon faible patrimoine, qui vaut mieux que je ne le pensais. Ma mère a bien ménagé mes intérêts; mais Bastien n'a rien pu réaliser, parce que le bien est indivis; je retombe donc dans les mains

La question finance est peu brillante. Christine Blaze apportait vingt mille francs de dot. F. Buloz n'avait, lui, que son traitement plus que modeste, et son « faible patrimoine », ce qui n'était guère.

Le mariage eut lieu à Paris, à Notre-Dame de Lorette, le 24 octobre 1835. Félix et Florestan Bonnaire furent les témoins du fiancé [1].

Le ménage s'installa au n° 10 de la rue des Beaux-Arts, dans cet appartement modeste, et assez sombre dont j'ai déjà parlé ici [2].

Dès maintenant, il faut noter que la dot de 20 000 francs apportée par Christine Blaze, servit à rembourser l'emprunt que F. Buloz avait contracté envers madame L... en 1831, pour payer sa part à la *Revue des Deux Mondes*. On a souvent écrit, et dit, que cette part lui avait coûté 500 francs en tout et pour tout : c'est une légende.

Voici une lettre que F. Buloz écrivit à Bocage très peu de temps après son mariage.

de mon frère. Je vais lui demander un rendez-vous pour essayer de nous concilier; j'espère peu cependant l'amener à des termes raisonnables; c'est un homme dur....

» J'ai appris avec plaisir vos grands succès de Bordeaux, j'y prends part. Si je puis vous être bon à quelque chose, disposez de moi.

» Adieu, mon cher Bocage, à vous de cœur.

» BULOZ. »

1. Un dîner aux *Frères Provençaux* réunit la famille et les témoins; ce fut la seule manifestation mondaine en l'honneur de ce mariage.

2. Voir le volume I de cet ouvrage.

Du 30 octobre 1835.

J'ai bien tardé à vous répondre, mon cher ami. C'est que, comme vous le pensez, j'ai été bien occupé de mon mariage; tout est fini enfin, et je vous assure que je suis bien heureux: ma petite femme est un ange de douceur et de bonté, et puis elle m'aime bien, soyez-en sûr : c'est une tendre fleur que j'ai eu le bonheur de rencontrer sur mon passage. Tout ira, j'espère, à merveille.

Oh! je vous remercie, mon bon Bocage, de votre excellente lettre; je vous assure qu'elle m'a fait pleurer d'attendrissement. Vous êtes un noble cœur, suis-je heureux d'avoir un ami tel que vous. Mais quand serez-vous définitivement fixé dans un théâtre de Paris? Dites-moi donc ce qu'il faut que je fasse pour vous aider, je tâcherai de m'y prendre plus adroitement. Voyez, écrivez-moi cela; je serais si content d'avoir l'occasion de faire quelque chose pour vous...

Le mariage de F. Buloz avait eu lieu en octobre, et déjà en janvier suivant voici un grand bal rue des Beaux-Arts! En effet, le 1er janvier 1836, la *Revue des Deux Mondes* donne son premier bal... On ne peut omettre ici cette réception, « grand bal littéraire », signalée et commentée par Roger de Beauvoir. Celui-ci fit de cette fête, le sujet d'une pièce de vers à la vérité moins légère et moins spirituelle que celles dont s'amusa Musset, mais assez piquante [1].

1. Je dois communication de cette pièce à l'érudit M. Glinel, qui a bien voulu m'en donner copie en 1908.

1er janvier 1836.

LE BAL LITTÉRAIRE

CHEZ M. BULOZ.

C'est le premier janvier mil huit cent trente-six :
Moi, fils d'Omodéï, grand espion des Dix,
Je veux, je dois, ma foi, signaler à la terre,
Le programme inouï d'un grand bal littéraire,
Bal qui sera donné vers dix heures trois quarts,
Numéro 10, au coin de la rue des Beaux-Arts.

Voilà Séraphitus[1], il arrive tondu;
Il coupa ses cheveux en buvant du champagne,
Avant que de Vienne il ne fît la campagne.
Sa canne est maintenant à M. Metternich!
Indiana[2] survient, et le trouve loustic,
Elle fume à son nez quarante-deux cigares.
Tous deux causent longtemps au choc de leurs gabares
Qui surprirent en flanc la frégate Dumas.
La marine africaine avait pris son compas,
On découvrait déjà la Méditerranée!...
L'action fut si chaude et si déterminée
Qu'on ne put retrouver de l'embarcation
Qu'une poutre et ces mots : Aux hommes d'action!

Dans un coin cependant, Planche tout à son aise,
Commente les Reynolds, Prout, et l'Ecole Anglaise,
Quant à Rembrandt, dit-il, « c'était un gros bourgeois »,
Pour écrire ceci, Planche a passé six mois
Dans ce pays du grog, des bravas, de la bière
Qu'assez communément on nomme l'Angleterre.
Un Saint Quaker l'assiste, habit noir et front haut :
C'est un homme du *Temps*[3], critique sans défaut
Qui donna l'autre hiver, dans certaine Revue.
Sur le Salon d'alors, des pages sans bévue,
Pages dont *l'art utile* était le fondement,
Et qui ne poussaient pas trop à l'abonnement,
Bien que le prote eût mis de façon avisée :
Sermons pour être lus au saint temps du Musée.

1. Balzac.
2. G. Sand.
3. Victor Schœlcher.

Stello [1] vint, puis bientôt Quiquengrogne [2] après lui,
Ah! qui dira jamais quel éclair a relui,
Quels rayons infernaux sur le salon tombèrent
Lorsque les deux rivaux, au bal, se rencontrèrent?

Le comte de Béziers [3], par cet affreux verglas
N'en vint pas moins au bal... la mort sonnait le glas.
Buloz, son factotum vint à lui... « Tu me navres
Avec cet habit noir, auteur des *Deux Cadavres*!
Dit-il, Madame Sand veut rire et non pleurer!
Que viens-tu faire ici? — Je viens vous enterrer,

Dit Frédéric. « Voilà... votre Revue est triste,
Elle est bête, maussade, et n'a rien, rien, d'artiste!
Buloz, mon cher ami, vous êtes un grand sot! »

Dumas survint : « Soulié, va, je te prends au mot.
Laisse à ce Jupiter son Olympe de cuistres,
Laisse-lui ses amis, ses écrivains sinistres,
C'est un faquin jaloux d'escompter nos esprits.
Il nous offre toujours son papier jaune ou gris,
Mais il ne peut atteindre à la saison prochaine,
Buloz, c'est le roseau, et moi, je suis le chêne! »

On trouva ce discours un peu fort de tabac,
Puis l'on alla souper aussitôt chez Balzac.

ROGER DE BEAUVOIR.

A mesure que l'œuvre de Buloz grandit, se précise, et s'étend, sa vie y est si confondue, qu'il est souvent impossible de séparer l'une de l'autre. Aussi entrerons-nous souvent, par sa correspondance, ou celle des siens, dans son intimité.

Les lettres de madame Buloz à sa sœur Rosalie, mariée au loin, sont une source de renseignements précis sur cette époque de la vie de F. Buloz et de la *Revue*. Séparées, les deux sœurs demeuraient tendrement unies, s'écrivaient presque

1. Alfred de Vigny.
2. V. Hugo.
3. Frédéric Soulié.

journellement, et madame Buloz tenait sa sœur au courant des moindres événements de son existence.

De Madame Buloz à sa sœur Rosalie.

25 juillet 1836.

Cette semaine a été bien triste, les journaux vous ont sans doute annoncé le duel qui a eu lieu entre MM. Girardin et Carrel, à propos d'une note injurieuse sur ce dernier insérée dans la *Presse*. Le malheureux Carrel a été frappé d'une botte dans l'aine, et il est mort hier à cinq heures du matin; pour M. Girardin il a reçu une méchante égratignure qu'il fait sonner bien haut, mais qui ne le défendra pas contre la colère des amis de Carrel. Cet événement a consterné tout Paris, quoique les opinions de Carrel n'attirassent pas beaucoup de sympathie. C'était un homme de tant de talent, et dont les rapports étaient si honorables, qu'il est aussi regretté de ses adversaires politiques que de ses partisans. Il est mort à Saint-Mandé (le duel avait eu lieu au bois de Vincennes), et sera enterré dans le cimetière du village. On craint que son convoi n'occasionne du trouble.

Il y aura très peu de réjouissances ici à l'anniversaire des Trois jours; la revue a été contremandée, il paraît qu'on a découvert encore une conspiration contre le roi; nos pauvres tantes sont toujours dans des transes affreuses, qui dégénèrent, chez ma tante Angeon, en idée fixe; — toutes les fois que j'entre dans sa chambre, elle me dit : « Ah! ma pauvre Christine! quels massacres nous allons voir!... »

. . . . . .

Buloz et M. Lerminier vont à l'enterrement de Carrel, me voilà dans l'inquiétude jusqu'à ce soir. Ce sont les articles de F.[1] qui sont la première cause de ce malheur, aussi ce pauvre homme est-il dans une bien grande désolation.

. . . . . .

A Castil-Blaze.

2 août 1836.

. . . . . .

Puisque je suis en train de te parler, cher père, il faut que je te raconte une petite histoire. L'Immaculée[2] que tu sais, est tombée de son ciel d'étoiles et de marguerites que lui avait fabriqué un bien candide poète[3]. Le marché s'est conclu à Bordeaux, sa mère a posé les conditions, on dit que le monsieur a donné 80 000 francs, il a nom Malançon, est marié à Rio Janeiro, et fait des tripotages à la Bourse. Le poète a supporté cette mésaventure d'une façon très dégagée, et a tourné ses affections d'un autre côté.

Ton ami Rossini était il y a quelques jours sur le boulevard, voyant passer la mère et la fille il les aborde, et dit à la belle : « Ah çà, Mademoiselle, vous faites bien parler de vous depuis votre retour, ne croyez pas que ce soit à cause de vos roulades au moins! » et là-dessus il se met à lui raconter tout ce qui se dit sur elle. La mère devint pourpre, la fille verte, et toutes deux finirent par avouer l'affaire, sur quoi le Maestro, prenant ce méchant sourire que

1. Feuillide. Ses articles contre la *Presse*, publiés par le *Bon Sens* et défendus par le *National*, furent l'origine de ce duel.
2. La Falcon.
3. H. Blaze.

tu lui connais, dit à la vieille : « Assez ! mère Falcon, vous êtes une coquine ! »

M. Félix[1] s'est informé de la réouverture de l'Odéon, auprès de M. Cavé. Harel et Bouffé du Vaudeville demandent la direction, et s'ils l'obtiennent, ça sera pour reprendre l'ancien genre, c'est-à-dire l'Opéra et la Comédie, mais rien n'est encore décidé là-dessus, à cause de la subvention qu'on ne veut pas accorder ; on a formé 800 actions pour la remplacer, on n'en compte encore que 150 de placées.

Tu sais par les journaux la terrible fin de Carrel, Girardin est encore malade, mais sa blessure n'offre aucun danger...

Nous avons été hier en véritables épiciers voir l'Arc de Triomphe de l'Étoile ; c'est la plus gigantesque et la plus magnifique chose qui se puisse voir ; on ne peut se faire une idée des proportions de ce monument qu'après avoir passé dessous, et mesuré de l'œil ses immenses voûtes. Ses bas-reliefs m'ont semblé fort beaux, surtout ceux d'un nommé *Rhude*, je crois ; quant à celui de M. Lemaire, il me semble aussi mauvais que son fronton de la Madeleine. Il est défendu aux voitures de passer sous l'Arc, je pense que c'est de crainte qu'on écorne ses murailles. On a placé autour, de grands candélabres de bronze, d'où sortent des flammes de gaz grosses comme le bras de Rosalie. Il a plu toute la journée du 29, et c'est bien dommage, car on avait fait des préparatifs superbes pour les illuminations, qu'on a à peine aperçues. Le feu d'artifice a pourtant bien été, je l'ai fort bien entendu mais point vu, comme tu dois penser.

Tous tes amis te font mille compliments. Rossini

1. Félix Bonnaire.

t'embrasse, Meyerbeer a dîné avec nous mercredi, et m'a dit de ne pas l'oublier auprès de toi et de Rose.

1er septembre 1838.

. . . . . .

Nous avons eu des fêtes très brillantes, à l'occasion du comte de Paris. J'ai assisté au *Te Deum* que l'on a chanté à Notre-Dame. On avait pavoisé l'Église, et la place du parvis, avec de grandes flammes tricolores brodées d'or; l'intérieur de l'Église était admirable, on avait tendu les murailles avec des tapisseries des Gobelins. L'autel était étincelant. La Reine avait envoyé un ornement entier de drap d'or, et des chandeliers de vermeil (car je suppose que, vu leur taille, ils n'étaient pas d'or) hauts d'au moins sept à huit pieds; j'étais fort bien placée dans la tribune réservée à côté de madame Decazes. L'entrée du cortège dans l'Église, ayant l'archevêque en tête, était un spectacle merveilleux. Madame Bonnaire est venue me chercher le soir pour aller voir le feu d'artifice à la Légion d'Honneur, mais petit Paul n'a pas voulu, et je suis restée pour l'endormir.

11 septembre 1838.

Tu dois bien te douter de la cause qui nous retient à Paris, si tu ne l'as pas devinée, il faut que je t'en instruise, mais toi seule, je t'en prie, car *il* ne me pardonnerait pas, s'il savait que je dis ces secrets à d'autres qu'à toi.

Tu sais que depuis longtemps Buloz sollicite la place de Commissaire royal au Théâtre-Français; cette place, qui lui a été solennellement promise

depuis le mois de janvier par M. de M. [1], devait être accordée à l'occasion de la naissance du petit comte de Paris. Nous comptions tellement dessus, que notre projet de voyage était arrêté, lorsque M. Taylor, qui occupe maintenant cette place, et qu'on voulait faire monter en grade, n'a point voulu s'en dessaisir, et sous aucun prétexte, n'a voulu donner sa démission.

On a offert alors une espèce de sinécure pour remplacer ce qu'on ne pouvait donner [2], mais tu connais *B.*, pour rien au monde il ne voudrait recevoir des appointements qu'il ne gagnerait pas, il a refusé, il n'acceptera que ce qu'on lui a promis, d'une manière plus que positive...

M. de M. est allé passer une quinzaine dans ses terres; à son retour, vers le 15 ou le 18, nous espérons qu'il arrangera tout, il y a grande apparence qu'on vaincra M. Taylor, et que tout s'arrangera le mieux du monde.

Aussitôt qu'il y aura quelque chose de neuf, je t'en instruirai, mais sois discrète.

. . . . . .

Nous avons assisté à la Première de *Benvenuto Cellini*, cet opéra a fait un fiasco qu'on ne peut comparer qu'à celui de *La Esmeralda*, et je ne sais si je ne préfère la musique de mademoiselle Bertin à celle de Berlioz! Jamais on n'a entendu de gâchis semblable, on dirait que la moitié des musiciens de l'orchestre lit sa partie du haut en bas, pendant que l'autre lit du bas en haut. Les ophicléides ont des duos avec les petites flûtes, les guitares avec les contrebasses.

1. Montalivet.

2. La place de bibliothécaire à l'Intérieur que F. Buloz demanda alors pour Alfred de Musset.

Nous avons écouté cette infernale musique pendant quatre heures, sans pouvoir saisir le plus petit bout de chant.

Buloz dit que c'est une musique de déception, on court toujours après une mélodie, qui de temps en temps montre le bout de son aile, et qui s'échappe aussitôt qu'on commence à l'entrevoir.

Cette nomination de Commissaire royal dont madame Buloz parle à sa sœur au début de cette lettre, F. Buloz ne devait pas aisément l'obtenir. Elle lui écrira encore quelques jours plus tard[1] :

« Henri te contera au long et beaucoup mieux que je ne pourrais le faire moi-même, les tribulations que Buloz a eues à essuyer avant d'avoir la place qui lui est définitivement assurée. Sa nomination devant paraître aujourd'hui dans le *Moniteur*... »

Mais sa nomination ne paraît pas encore, et ne paraîtra pas avant le 19 octobre.

Le 19 octobre 1838.

Ma chérie, il y a longtemps que je ne t'ai parlé de l'affaire de Buloz, tu sais que je ne me fais jamais d'illusions, je craignais en t'instruisant de ses espérances, d'être obligée plus tard de t'en apprendre la non réussite, mais aujourd'hui je suis tout à fait rassurée et très contente ; sa nomination a été signée avant-hier par le roi, et a paru aujourd'hui dans le *Moniteur*.

J'ai reçu des compliments de tous nos amis, tu

1. Le 6 septembre 1838.

dois bien penser que les N... n'ont pas été les derniers. Amica, dans sa naïveté, m'a dit : « Votre mari est bien adroit ! » Comment trouves-tu cela? Si tout autre me l'eût dit, je l'aurais relevé un peu rudement, mais je te dirai comme Jeannette : *On prend ça de la part de qui ça vient...* As-tu été contente de tes dernières *Revues*? Comment trouves-tu *Margot* [1]? Madame Dudevant a dîné avec nous mardi, elle m'a beaucoup demandé de tes nouvelles, elle est partie pour Majorque, où elle compte passer l'hiver avec Maurice.

A Madame Combe.

23 novembre 1838.

. . . . . .

Je vais ce soir aux Français dans ma loge voir jouer *Bajazet*. Tu sais sans doute que la tragédie classique est maintenant en grande faveur, il y a une jeune fille appelée Rachel, qui joue admirablement les grands rôles. Je l'ai vue dans les *Horaces*, et j'ai été enchantée, d'abord de la tragédie, puis de la tragédienne.

Cette « jeune fille appelée Rachel » donnera beaucoup de mal au Commissaire royal; dès que la gloire l'aura consacrée, elle deviendra terrible pour l'administrateur, et ses propres camarades : elle ne veut plus jouer, elle part, elle rentre, elle est malade, elle veut résilier, etc... les relations sont aigres-douces, ou plutôt aigres, si l'on veut.

1. Alfred de Musset, *Margot* (*Revue des Deux Mondes*), 1er octobre 1838.

En janvier 1839, F. Buloz, très sérieusement malade, donne de vives inquiétudes à son entourage. Une crise de rhumatisme articulaire le terrasse ; sa jeune femme ne le quitte pas, s'inquiète, et se confie, comme d'habitude, à sa sœur...

Je suis dans une situation d'esprit qui m'était inconnue jusqu'à présent, peut-être cela vient-il de l'état de Buloz. Depuis le 24 il est au lit, privé de toute liberté de mouvement, cela a commencé par des accès de fièvre. Voici huit jours que M. Trousseau le traite avec ses remèdes les plus violents, sans obtenir un seul résultat favorable... Depuis huit jours j'ai employé assez d'opium, et de morphine, pour empoisonner tout un quartier...

Le 10 janvier. — Buloz va mieux depuis avant-hier, ma belle chérie, ses douleurs sont moins vives, la fièvre est tombée, il commence à prendre quelques aliments. Voici encore une rude épreuve qui touche à son terme. Je suis bien lasse, bien ennuyée, tout me déplaît et me fatigue... la santé de Buloz a été assez gravement compromise pour me donner de vives craintes. Je ne désire qu'une chose c'est de te voir; il me semble que près de toi, ces humeurs noires ne viendraient pas me trouver...

Amica m'a trouvée changée moralement, la dernière fois qu'elle est venue; elle ne voit d'autre remède à mon ennui que les distractions, les visites, les bals; cela doit te faire rire, tu sais mieux que personne, que jamais il ne sera en mon pouvoir d'employer ces moyens, même pour me guérir.

Buloz est intraitable sur ce chapitre.

Le 14. — Fais-moi part de tes observations sur

les *Revues*, tes impressions sont toujours bonnes à savoir. L'article sur M. de Fontanes doit t'avoir plu, il a eu parmi les gens de goût un succès immense[1].

Aimes-tu les vers de M. de Musset? Je les trouve assez jolis[2].

Demain paraîtra la fin de *Spiridion*. Ma lettre t'arrivera avec la *Revue*. Réponds-moi promptement, depuis quelque temps tu me négliges.

... Je ne t'ai pas dit, je crois, que les messieurs Bonnaire et Buloz m'appelaient, pour me contrarier, « La Sévigné de Mormoiron »; Buloz avait lu un paragraphe d'une de tes lettres, où tu me faisais des compliments; depuis ce jour-là, les moqueries pleuvent sur ma tête, ou plutôt sur ma plume.

... Buloz va mieux, il est sorti lundi pour la première fois depuis quarante-neuf jours. Il marche bien difficilement avec l'aide de deux béquilles.

29 décembre 1839. — Je ne t'ai pas dit, je crois, que j'avais été en soirée il y a quelque temps chez Adèle[3]; après un grand dîner, on a fait de la musique, puis on a dansé *sans cérémonie*. Comme je sais que les moindres détails de mes plaisirs t'intéressent, je te dirai à *toi*, qu'avec très peu de frais, je m'étais composé une très jolie toilette, qui a été trouvée charmante, et très seyante.

J'avais garni ma robe de tarlatane, que tu connais, de six volants de tulle très clair, ce qui formait une espèce de ruche très haute, et très légère, du meilleur effet; le corsage, à demi décolleté, était garni de ton point d'Angleterre, le ruban bleu que j'avais acheté à Lyon me servait de ceinture longue, et le

1. Sainte-Beuve. *Fontanes*, 1er et 15 décembre 1838.
2. *Sur la naissance du comte de Paris*, septembre 1838.
3. Femme de Félix Bonnaire.

devant du corsage était marqué par trois nœuds bleus, qui, de l'endroit où se place la broche, allaient se joindre au grand nœud de la ceinture.

Sergent m'avait coiffée avec deux longues boucles lisses de chaque côté, et cela m'allait assez bien. Madame Levainville, en me voyant entrer, m'a dit que je lui semblais rajeunie [1], je trouvai le compliment un peu sot, et je m'apprêtais à lui répondre quelque chose de méchant, *mais je m'aperçus qu'elle commençait à avoir des rides*; *comme nous n'étions plus à force égale, je me suis tue.*

Parle-moi dans ta prochaine lettre de l'effet que t'a produit l'article de madame Sand [2], Buloz veut avoir ton opinion... T'envoie-t-on la *Revue de Paris?*

Henri part demain soir pour Weimar, ce voyage fantastique s'exécute enfin.

Ce voyage « fantastique »? Mais Christine Buloz songeait à *Faust*! son frère venait d'en terminer la traduction, et le pèlerinage de Weimar le hantait depuis longtemps. Il a écrit : « Weimar était à ce moment l'Athènes germanique », Blaze rêvait d'y retrouver le souvenir du maître, celui de Schiller, et peut-être même celui de madame de Staël, « la tempête en jupon », comme l'appelait le chancelier de Muller.

Le chancelier ouvrit à Henri Blaze sa bibliothèque, enrichie des manuscrits de Gœthe, texte et variantes; Liszt dirigeait alors la cha-

1. Christine Buloz avait à cette époque vingt-trois ans.
2. *Essai sur le drame fantastique, Gœthe, Byron, Mickiewicz.*

pelle du Grand Duc, et le voyageur goûta si bien le séjour de Weimar, qu'il le compara à la « cour de Ferrare, au temps du Tasse ».

Favorablement accueilli à la cour comme Français, et comme lettré, le jeune traducteur de *Faust* en revint baron Blaze de Bury...

CHAPITRE III

CORRESPONDANCE DE GEORGE SAND ET DE F. BULOZ (*Suite*). — UNE NOUVELLE AMIE : MADAME BULOZ. — LA SÉPARATION DE GEORGE ET DE CASIMIR. — ALIBAUD. — LES RECOMMANDATIONS DE GEORGE. — LE VOYAGE A MAJORQUE. — PREMIERS FROIDS.

George, qui a blâmé le mariage de son directeur, et vivement, deviendra, après ce mariage, l'amie de madame F. Buloz. Chose singulière, ces deux femmes se plaisent. La jeunesse, la douceur de la nouvelle mariée, charment l'autre, plus virile. « C'est, dit George, un petit ange de paix! » Bientôt, et régulièrement, elles s'écriront. Les premières lettres de George Sand à Christine Buloz datent du début de 1836. Déjà alors, leur intimité est suffisante, pour que l'écrivain confie à son amie quelques-uns des ennuis que s'ingéniait à lui créer Casimir Dudevant, et Casimir s'y entendait, le médiocre Casimir! il ne s'enten-

dait même vraiment qu'à cela : Oh! l'ennuyeux mari!

En dehors de celles-ci, George a bien d'autres préoccupations : elles apparaissent dans sa correspondance avec le directeur de la *Revue*, en ce début d'année 1836. *Engelwald* l'absorbe, *Engelwald*, ouvrage qu'elle abandonne et reprend, et ne finira jamais, ou du moins ne publiera point, à cause de la situation politique de la France; le livre de Musset, la *Confession d'un enfant du siècle*, l'inquiète... Elle ignore ce qu'il renferme, elle le redoute aussi! Les notes de F. Buloz, — documents précieux, — apprécient différemment les soucis de son auteur préféré.

3 janvier 1836.

— Amitié comme en sait faire G. Sand, — annonce d'un envoi d'étrennes, — son procès, — *Simon*, — *Engelwald*, — éloge de Didier [1], je n'en accepte rien, — projet de voyage à Paris et de vivre avec nous. — M. d'Aragon. — Craintes sur le livre de Musset [2]. « Ne croyez plus au mal qu'on vous dira de moi! »

Deuxième lettre. — Elle m'implore d'empêcher Musset de l'attaquer dans son livre.

1. Charles Didier.
2. La *Confession d'un enfant du siècle.*

A F. Buloz.

Maître Buloz, vous êtes crasseux, je vous l'ai toujours dit. Vous dites que vous m'enverrez peut-être des étrennes. Grand merci. Faites-moi penser à vous promettre quelque chose. Je veux vous faire honte. Mon garde-champêtre va demain à la chasse pour vous, et s'il rapporte *quelque chose*, je vous l'enverrai avec un de ces animaux extraordinaires, rares, curieux que vous avez mangés chez nous, et dont la race a été rapportée de Madagascar par le célèbre naturaliste J. Néraud, c'est-à-dire un cochon de lait. Vous ne l'aimez pas, mais vous ne pouvez vous dispenser de le montrer à vos amis et connaissances, comme la découverte la plus importante que vous ayez faite dans nos savanes. Vous pourrez le faire empailler et le mettre sur votre cheminée, et Margarita pourra alors être appelée *Margarita ante porcos*, sans vous compromettre. On dira *ante Bulos*, la rime y sera toujours. Fâchez-vous, ça m'est bien égal. Au reste, tout ce que j'en fais, c'est pour vous piquer d'émulation sur le chapitre des étrennes.

Envoyez-moi des livres, non pas ces chefs-d'œuvre *d'or et de soie*, comme dit pompeusement votre chronique, mais du classique broché; je voudrais *Machiavel*, tâchez de me le donner.

J'ai reçu vos mille francs et ils n'ont pas gelé le creux de ma main, ils ont été s'engloutir dans la poche de mon procureur, c'est-à-dire de l'homme noir qui me procure des ennuis, des dettes et des colères. Au reste, tout va bien. La réussite est devenue certaine par un incident heureux. Notre

tribunal est si bête et si arriéré, qu'il fait consister la morale publique et le repos de la société à condamner à la plus touchante union, des époux qui s'arrachent les yeux mutuellement. Leurs décisions sont toujours cassées à Bourges. Ces jours-ci un de leurs plus beaux arrêts vient d'obtenir en ce genre un soufflet qui a tellement humilié notre président, qu'il en est tombé malade. Dieu aidant, il en mourra, et ses confrères ne seront plus si hargneux. Je ne serai quitte de tout cela au reste, que vers la fin de février. Ne vous occupez pas de la *Gazette des Tribunaux*. Son correspondant à Châteauroux est mon ami Rollinat, qui certes, ne lui communiquera pas les matériaux ; si *Le Droit* a fantaisie d'en parler, vous le saurez bien. Je pense que vous n'êtes pas brouillé avec Lerminier ; d'ailleurs je le crois homme de trop bon goût pour communiquer au public, une affaire sur laquelle les journaux sérieux gardent toujours le silence...

Quant à *Engelwald*, je travaille toutes les nuits jusqu'au jour, c'est tout ce que je peux vous dire. Je suis obligée de lire beaucoup. Il faut que je prenne connaissance du *Mémorial de Sainte-Hélène*. J'ai été obligée de relire *Rome souterraine*, et à propos de cela, sachez que c'est un beau livre, et que le chapitre intitulé le *Mont Mario* est une chose sans défaut. Si vous en doutez, relisez-le et faites un peu plus mousser l'auteur qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Sa réputation n'est pas à la hauteur de son talent... Réservez-moi, en effet, une petite chambre chez vous. Je quitte mon appartement au mois d'avril. Je m'installerai un petit coin chez vous, et nous ferons un arrangement. Vous me donnerez à manger, et nous mettrons une planche (non pas

Gustave Planche), une planche vraie pour passer de la fenêtre à la terrasse, afin que j'y aille fumer, sans manquer de respect à Margarita; vous m'aurez quinze jours par trimestre, cela vous arrange-t-il? (Charles d'Aragon est peut-être las de son logement de garçon, et ce serait peut-être tout ce qu'il me faut.) Envoyez-moi le livre d'Alfred, si vous croyez qu'il ne doive pas me fâcher; dans ce dernier cas, dites-le-moi, et je m'abstiendrai de le connaître. La vie est courte, le mal et le bien y sont inutiles à quiconque ne veut plus que le repos. Traitez-moi comme un mort. Ne laissez pas insulter ma tombe. Mais n'y mettez pas d'épitaphe, je suis bien comme cela...

Remarque importante. Si vous ne faites pas empailler le cochon de lait, il faut, avant de l'embrocher, l'échauder, avec de l'eau bouillante, et lui enlever toute la soie. Après quoi il faut le faire rôtir jusqu'à ce que la peau soit tendue et cassante. Sancho en mangea un aux noces de Gamache qui avait un agneau dans le ventre, dans l'agneau un lièvre, dans le lièvre un lapin, dans le lapin je ne sais quoi, peut-être M. de Balzac[1].

George « se tourmente et s'inquiète du livre de Musset » et elle a tort — ne lui a-t-il pas dit : « Je voudrais te bâtir un autel fût-ce avec mes os.... » Mais elle doute, et quelques jours après la lettre qu'on vient de lire, elle écrit encore[2] :

1. Inédite.

2. F. Buloz a écrit au dos de cette lettre : *commencement de l'année 1836*; elle paraît être de janvier.

J'ai pensé à ce que vous m'avez dit du livre de Musset, ne le mettez pas sous presse sans le lire, mon cher ami, et si vous avez quelque influence sur lui, ne me laissez pas injurier. Je m'attends bien à quelque méchant coup de griffe, il sait tellement que je ne suis pas d'un caractère vindicatif en littérature, qu'il pourrait me draper selon son humeur du moment. J'avoue que cela ne me plairait guère, et ne me semblerait *ni beau ni honnête*, comme dit Sganarelle...

Vous êtes, je crois, près d'Alfred dans une position qui vous donne le droit de représentation et d'observation, je suis votre marchandise, et il ne peut trouver mauvais que vous défendiez l'honneur d'un nom qui est votre fond de boutique.

Après tout, je n'attache pas une immense importance à tout cela. Ce serait une contrariété et rien de plus. On n'impose rien à la postérité, et s'il y a postérité pour moi (ce dont je doute un peu), elle me fera ma part aussi bonne et aussi mauvaise que je la mérite. S'il n'y a pas postérité (ce dont je me flatte), ma vie est arrangée désormais de manière à ce que les balles arrivent mortes. Ce dont Alfred ne se doute guère, et ce que je n'ai jamais eu la cruauté de lui dire nettement, c'est que sa réputation est plus attaquée que la mienne; la réhabilitera-t-il en jetant des pierres au toit sous lequel il a dormi? J'en doute. Il se ferait plus de mal qu'à moi.

Menez cela à bien. Vous êtes dans une position entre les deux camps. Vous savez que je ne suis pas hostile, je ne sais rien de lui, sinon que sa mère vend mes billets aux faiseurs d'albums, ce qui est un vilain commerce qui ne doit pas rapporter grand'-

chose[1]. Moi je ne donnerais pas deux liards de la plus belle lettre que j'ai écrite dans ma vie.

Bonsoir, vieux, je m'endors. Les hommages de George à Margarita... L'article de Sainte-Beuve sur Villemain est diablement embêtant. Celui de Chateaubriand en revanche est très coquet[2].

Du 23 janvier 1836.

. . . . . .

Bonsoir, jeune écervelé. Mon enquête est finie, mon procès touche à sa conclusion. J'en attends le résultat avec un calme philosophique. J'ai trois juges, dont l'un avait, du temps qu'il n'était pas veuf, l'innocente habitude de vendre sa femme au plus offrant, l'autre est abruti par l'..... Le troisième est, je crois, honnête, mais constipé, goutteux, hargneux, jaloux de la force et de la santé de son prochain. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Salut!

Dites-moi les causes du silence de Sainte-Beuve à mon égard. Mes façons d'agir et de penser lui sont antipathiques, surtout depuis qu'il a quitté la cellule pour les salons. Je ne force l'amitié de personne, mais je tiens à la franchise; quand on me boude ou qu'on me fuit, je veux savoir pourquoi, car je ne me brouille jamais avec personne sans lui dire hardiment et franchement mes raisons. Rien n'est plus insultant que de laisser dans l'incertitude celui qu'on veut abandonner. C'est l'exposer à être importun et ridicule. Je lui ai écrit, qu'il me réponde, fût-ce pour me dire qu'il ne veut plus

1. Qui a pu faire un pareil rapport à George Sand?
2. Inédite.

entendre parler de quelqu'un dont on dit tant de mal...

Je vous prie de mettre de côté le manuscrit de Simon — un imbécille (*sic*) de mes amis me l'a demandé depuis longtemps et je l'ai promis — quoique ce soit un cadeau stupide, il y tient.

Cet « imbécile de ses amis », c'est Michel de Bourges. F. Buloz le note : « le héros du roman ».

Pendant ce temps, George est toujours à la Châtre, attendant l'issue de son procès ; mais elle est, sur ce sujet, tranquille, et le trouve « imperdable en Cour royale, imperdable même au Tribunal de la Châtre, où la jugerie est pourtant ignoble... S'il y a appel, l'affaire durera six semaines de plus. » Mais elle veut aller dans tous les cas à Paris, embrasser ses enfants, et quitter l'appartement du quai Malaquais.

Voyez-vous Maurice? Il m'écrit des lettres charmantes. Je suis malade de le voir, ainsi que sa sœur. Du reste, je suis à la Châtre, en mon royaume, comme dit Planet, et contractant le despotisme, la brutalité, l'exigence, l'ironie, enfin tous les vices du souverain. Tout cela parce que je me permets de rire de ses trente-sept gilets. Quand je serai reine autrement qu'*in partibus*, et que je pourrai gouverner convenablement bœufs et dindons, je ne ferai plus guère de romans, mais j'en ferai d'un peu moins mauvais.

Celui d'Alfred est magnifique. C'est très supérieur à *Adolphe*, de Benjamin Constant.

Sainte-Beuve a tort. Le frottement du monde ôte

la franchise des sentiments et des manières. Je ne sais ce que veut dire une lettre *dure et blessante* quand on l'a méritée. Je ne rétracterai la mienne, que quand il y aura répondu lui-même, et comme l'action de ne pas répondre à une lettre, équivaut à celle de tourner le dos à quelqu'un qui vous tend la main, je le regarde comme hostile à mon égard, jusqu'à nouvel ordre. Je déteste les connaissances, je ne veux souffrir que des amis ou des ennemis, et quoi qu'il en dise, je ne conserve de relations qu'avec ceux qui veulent bien m'aimer tout à fait. J'ai cru longtemps qu'il en était ainsi de sa part; s'il en est autrement, je ne m'en formaliserai pas. Je ne demande au monde qu'une chose, c'est la hardiesse de dire ce qu'on pense, rien de moins, et rien de plus. Si Sainte-Beuve a décidé que je ne suis pas digne de son amitié, je ne veux pas me contenter de sa bienveillance au point où nous en sommes, et je le laisserai fort en repos sur tous les cancans qu'il lui plaira de recueillir et de colporter désormais. Dites-lui tout cela si vous voulez. Je ne crains qu'une chose dans la vie à présent, c'est de m'abuser sur les autres, car sur moi-même, je crois que je ne m'abuse plus[1].

George est sévère à Sainte-Beuve, qui l'a tant aidée dans ses heures douloureuses, — l'a-t-elle oublié? Mais elle est enchantée de la *Confession*, et même elle trouve que Sainte-Beuve ne loue pas assez cette œuvre :

Sainte-Beuve juge un peu trop sévèrement les défauts du livre de Musset, et n'en comprend pas

1. Inédite, 10 février 1836.

assez les beautés. Du reste, son article est charmant, mais j'ai un peu souffert en le voyant succéder à de si grands éloges de M. Quinet. Ce livre d'Alfred a-t-il enfin le succès qu'il mérite?

Adieu, mon vieux Buloz. Je suis toujours à la Châtre, où je m'amuse beaucoup, mais je voudrais mes enfants, j'en ai soif.

En faites-vous? en désirez-vous? Il n'y a que cette passion-là dans la vie qui ne soit pas sujette à vicissitude, mais je ne sais pas si les hommes la connaissent[1].

Enfin, le fameux procès est plaidé et les tribunaux, dit George, lui ont accordé la victoire. Elle l'écrit à ses amis, elle l'écrit à Liszt, à la Comtesse, à Guéroult, aussi à sa nouvelle amie « Margarita », madame François Buloz :

Ma chère Christine, je vous embrasse et vous remercie de votre aimable souvenir. Mon procès est plaidé et gagné. Mon vieux ami Michel[2] a été admirable. Mon agréable ennemi M. Dt[3] a été penaud. J'ai de nouveau la garde de mes deux enfants, sans l'avoir demandée, car, vu son insistance, je n'espérais pas tant obtenir. Je ne sais si j'aurai autant de succès à Bourges, où il va faire sans doute appel. Dans tous les cas, mon procès est imperdable, et j'espère en être quitte dans trois mois. Alors on pourra publier *Engelwald*, et nous verrons à le mettre sous presse quelques semaines à l'avance.

Priez Buloz de publier *Simon*, *Leoni*, et *André* ou

1. Inédite, 23 février 1836.
2. Michel de Bourges.
3. M. Dudevant, son mari.

Jacques, si bon lui semble, je n'y ferai pas de corrections, mais qu'il n'aille pas débuter par le *Secrétaire intime*, qui est ce que j'ai fait de plus plat. Je ne suis même pas décidée à le republier. Je compte faire une fin, et des changements *conséquents* à l'infâme *Lélia*, que je considère comme *ma meilleure ouvrage*...

Dans le moment présent j'ai besoin d'une publication qui n'indispose pas le public, à cause de mon procès. *André* et *Simon* feraient bien. Je ne vois pas que mon portrait soit nécessaire à la première livraison.

Dites donc à votre cher époux de se dépêcher. Je ne le laisserai pas en arrière. Je suis en train de faire *Meyerbeer*[1]. Je l'écris dans un petit jardin tout rempli de lilas et de tulipes. J'espère que mon style sera fleuri. *Mauprat* viendra ensuite, si le jeune Buloz y tient.

Mais dans peu de temps nous nous verrons à cet effet, faites-lui commencer seulement l'édition complète. Il me donne des raisons *dilatoires* qui n'ont pas le sens commun.

Bonsoir, ma belle petite dame. Donnez-moi de vos nouvelles de temps en temps. Je vous embrasse, si vous le permettez, et si vous voulez bien m'aimer un peu.

Tout à vous,

GEORGE[2].

14 mai 1836.

Donc, voilà le procès Dudevant contre Dudevant plaidé, et gagné par G. Sand en première

1. *Lettres d'un voyageur. La musique. Les Huguenots, à Giaccomo Meyerbeer*, 15 novembre 1836.
2. Inédite.

instance. M. Dudevant fera sans doute appel? G. Sand est toujours campée chez ses amis, à la Châtre, pendant que le mari, lui, est logé à Nohant, chez elle. Mais elle ne se plaint pas, et écrit : « Couchée sur une terrasse, dans un site délicieux, je regarde les hirondelles voler, le soleil se coucher, se barbouiller le nez de nuages, les hannetons donner de la tête contre les branches, et je ne pense à rien du tout, sinon qu'il fait beau, et que nous sommes au mois de mai. »

Elle plaidera le 25 juillet seulement « en Cour royale ». « Il faut disputer pied à pied un coin de terre... coin précieux, terre sacrée, où les os de mes parents reposent sous les fleurs que ma main sema, et que mes pleurs arrosèrent. »

En attendant la plaidoirie nouvelle, et le jugement définitif, elle est un peu maltraitée de temps en temps par l'opinion, et encore par la presse — par la petite presse — surtout celle de Bourges! Quelle copie pour la presse de Bourges! A celle-ci elle ne répond pas, ou peu, mais voici que M. Nisard lui fait de la morale[1], et l'accuse, ayant souffert personnellement du mariage, d'en vouloir dégoûter les autres, de faire dans ses romans « l'apologie de l'adultère! » — Voilà le grand mot lâché. Il dit : « L'amant est le roi de vos livres! » et enfin ceci : « Il serait peut-être plus héroïque, à qui n'a pas eu le bon lot, de ne

1. Dans la *Revue de Paris*.

pas scandaliser le monde avec son malheur, en faisant d'un cas privé, une question sociale. »

Cette apostrophe déplaît à George, elle la reproche au directeur de la *Revue*. Elle y répondra : « Il ne s'agit pas ici d'amour-propre, M. Nisard m'accable de compliments, qui satisferaient amplement mon appétit, si j'étais affamé. Il s'agit de ne pas me démolir dans l'esprit de mes juges, sous un rapport plus sérieux... » Elle lui envoie donc une réponse « sous forme de lettre » à insérer au plus tôt dans la *Revue de Paris*. Ce souci de ses juges, qu'elle-même juge si sévèrement, est assez logique à l'heure qu'elle traverse; elle ne veut pas avoir une étiquette d'immoralité, elle y veille, et c'est, je pense, la première fois

Autre chose la préoccupe :

Je vous conjure de ne pas soumettre mes manuscrits à la censure de Sainte-Beuve, et des 47 autres directeurs en chef de vos revues. Vous avez sur eux tous, entre autres avantages, celui de connaître votre langue. Corrigez-moi donc *en personne*, et ne me soumettez pas à la férule de tous vos pédants. Je suis en train de faire d'importantes corrections à *Lélia*. Je bouleverse tout le personnage de Trenmor, et je transporte la réhabilitation, non pas morale, mais *poétique* du joueur, dans la bouche de Leone Leoni : ce passage était assez purement écrit, j'eusse été fâché de le perdre, et je crois qu'il est maintenant tout à fait en sa place, et sans inconvénient, puisqu'il est dans la bouche d'un personnage éprouvé.

Leoni est donc prêt [1]. Je l'ai relu avec attention et conscience. Je n'y ai rien trouvé d'*immoral*. Le grand défaut c'est l'invraisemblance des événements. Mais pourvu que les caractères soient *vrais*, la folie des incidents est un droit du romancier, et de plus forts que moi ne s'en sont pas fait faute [2]...

La réponse à M. Nisard parut dans la *Revue de Paris;* à la veille de l'affaire Dudevant, elle ne pouvait qu'être favorable à George; F. Buloz le voit nettement, car c'est sa propre cause que l'écrivain plaide devant M. Nisard, avec l'éloquence que l'on sait.

F. Buloz écrivait le 29 mai :

Mon cher George,

J'ai lu attentivement votre lettre, j'y ai trouvé des longueurs, mais je n'y ai rien vu qui ne puisse se publier, je crois que cette lettre peut exercer une heureuse influence sur les juges, je vous en enverrai un certain nombre d'exemplaires, que vous leur ferez remettre; vous verrez dans ce même numéro... le morceau de madame Jal! [3].

Quelques jours après, George se plaint de la

1. Pour la publication en volume chez Bonnaire.
2. Inédite.
3. En échange de cette lettre (qui devait la servir dans l'esprit de ses juges) George exige l'insertion dans la *Revue de Paris* d'une nouvelle de madame Jal, nouvelle dont le directeur ne voulait pas, et son paiement à madame Jal. (*Collection S. de Lovenjoul*, inédite.)

Revue Britannique, qui l'attaque : — « Ne m'envoyez pas l'article, mais usez de votre influence pour qu'on ne me dise pas d'injures en ce moment-ci. » — Et Loève-Weimars, dans la *Revue*, ne peut-il la défendre? Cinq ou six lignes qu'il écrirait de « main de maître » feraient fuir les beaux esprits, qui ne se frotteraient plus à cette plume; que Buloz lui demande ce service! « On dit qu'il me hait, je ne sais pourquoi, je ne lui en ai jamais donné sujet. » Et encore : « Je vous prie de parler de moi à Chaix d'Est-Ange, et de l'empêcher de plaider contre moi, si M. Dudevant a recours à lui. Car on dit que M. Bethmont l'abandonne, et j'ai envoyé signer ma consultation à plusieurs avocats des plus célèbres, pour les empêcher d'être contre moi; ma consultation sera présentée à M. Chaix d'Est-Ange. Recommandez-moi à lui, puisque vous êtes en relation avec lui... Parlez de madame Jal à Sosthènes, si vous le voyez, dites-en beaucoup de bien, c'est une femme intéressante... »

Sosthènes, dont George parle ici, est Sosthènes de la Rochefoucauld; elle le désigne souvent ainsi : S. R. — Elle aurait voulu que S. R. confiât la rédaction de ses mémoires à madame Jal, protégée de George. F. Buloz fera la recommandation, mais il est clair qu'il ne compte pas sur le talent de madame Jal, pour orner la *Revue des Deux Mondes*.

« Je mettrai la note en question dans la *Revue*,

et répondrai à la *Revue Britannique*[1]. Malheureusement Loève n'est pas à Paris, mais nous arrangerons tout cela de façon à ce que tout se passe bien. Ne vous inquiétez plus de Chaix d'Est-Ange, je lui ai fait signer moi-même votre consultation, et nous allons voir à la faire signer à Mangin et à Pasquier.

» Je parlerai à Sosthènes pour madame Jal, et vous promets de la faire travailler; seulement qu'elle renonce à la *Revue des Deux Mondes*, dites-lui de se contenter de la *Revue de Paris*[2]. »

A ce moment, George Sand posait devant Calamatta. Celui-ci gravait le portrait de George que Delacroix avait peint jadis. Ce portrait, très connu, la représente nu-tête avec un vêtement d'homme et une grosse cravate dénouée. La gravure devait figurer au frontispice, en tête des œuvres complètes, édition Bonnaire, et accompagner aussi, dans la *Revue*, la publication du fragment de *Lélia*...

Et F. Buloz écrit à George en juin :

A ce propos je vous dirai que Delacroix est bien mécontent de Calamatta pour cette gravure; il se plaint de n'avoir pas vu du tout Calamatta, qui, dit-il, a voulu refaire son portrait; je suis bien fâché de cela : Delacroix est un aimable homme, et je trouve

1. C'est Sainte-Beuve qui écrivit cette réponse dans la *Revue* du 15 juin 1836.

2. *Collection S. de Lovenjoul*, 6 juin 1836. Inédite.

que Calamatta a tort; il s'est servi du portrait de Delacroix, et il met sur sa gravure *disegnato e inciso da Cal!* C'est désobliger bien gratuitement Delacroix, et nous brouiller, vous et moi, avec un homme qui a été obligeant avec nous. Je veux bien que C. se soit donné beaucoup de mal, qu'il ait fait un nouveau dessin, il n'en est pas moins vrai qu'avec plus de procédés, il aurait pu éviter de blesser Delacroix. J'avoue que je suis fort embarrassé vis-à-vis de celui-ci.

Vous allez mieux j'espère, ma femme ne va pas très bien, je la crois enceinte.

Vous recevrez vos épreuves dans peu de jours. Puis celles d'*André*; *Simon* est tout imprimé et prêt à paraître.

Vous verrez que nous répondons assez bien à la *Revue Britannique*.

Tout à vous,

BULOZ.

Mes amitiés, je vous prie, à Dutheil et à Planet[1].

Mais George se soucie fort peu de blesser ou non Delacroix. Elle a oublié les heures passées auprès de cet ami, précisément lorsqu'il peignait son portrait, aux jours cruels des ruptures avec Musset; alors, elle s'était confiée à Delacroix; ce temps, pour elle, est déjà loin...

Chère Christine, veuillez dire à votre céleste époux que je le prie de ne pas faire paraître le frag-

1. *Collection S. de Lovenjoul*, 15 juin 1836, inédite.

ment de *Lélia* que je lui ai envoyé, sans que je revoie les épreuves. Il fera quant au portrait ce qu'il voudra. Je ne sais pas pourquoi Calamatta n'a pas mis le nom de Delacroix au-dessous. Je ne sais pas pourquoi Delacroix trouverait mauvais que j'aie donné des séances à Calamatta. Je ne pouvais pas les lui refuser, et puis je déclare sur l'honneur que je les ai crues nécessaires pour tout portrait gravé. Calamatta me l'a dit, et je ne me suis pas imaginé d'en douter. Buloz me mande que cela me brouille avec Lacroix (*sic*). Lacroix se brouillerait pour bien peu de choses s'il en était ainsi. En définitive je n'y peux rien [1]...

C'est F. Buloz qui écrit à George, le 20 juin [2].

Je vous envoie, mon cher George, l'épreuve de votre fragment [3].

J'ai pu voir M. Louis Raynal, substitut du procureur général à Bourges, il paraît qu'à Bourges on n'est pas trop bien disposé pour vous; M. Dudevant paraît avoir agi assez habilement auprès des juges. J'ai éclairé autant que j'ai pu M. Raynal sur votre procès, mais je crois qu'il serait bon que vous vissiez le procureur général.

M. Raynal est un admirateur de vos livres, et je crois que si vous lui faisiez parler, ou si vous le voyiez, il pourrait vous être utile dans votre affaire. C'est un homme bon et obligeant. M. Raynal est un ami intime de Félix Bonnaire; l'un et l'autre seront

1. Inédite.

2. Cette lettre est adressée à madame Dudevant chez M. Dutheil avocat à la Châtre (Indre).

3. *Lélia*.

dans le Berry la semaine prochaine. Je pense que Bonnaire ira vous voir, il servirait naturellement d'intermédiaire.

Tout à vous,

BULOZ [1].

A la crainte exprimée par son directeur, concernant les agissements de M. Dudevant à Bourges, George répond qu'elle n'y croit guère. « Il y a un genre d'intrigues qui tombe à plat devant la discussion, et la lumière se fait aux débats. Néanmoins je ne négligerai pas la bienveillance de M. Raynal, et je vous remercie de lui avoir parlé de moi. Je le verrai et s'il veut me servir, j'en serai très reconnaissante [2]. »

Quelques jours avant, elle adressait à madame F. Buloz ce billet :

Et vous, chère petite dame, comment êtes-vous? Buloz me mande que vous êtes souffrante, peut-être grosse. Si vous ne devez pas en être trop malade, je le désire pour vous. Il n'y a de vrai et de durable pour les femmes, que les joies de la maternité. Je fais des vœux sincères pour que vous meniez à bonne fin cet espoir naissant. Soyez bien sage. Soignez-vous. Vous ne doutez pas, j'espère, des sentiments d'affection et de vif intérêt qui me portent à vous faire ces recommandations.

Adieu et tout à vous de cœur,

GEORGE.

1. *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite.
2. Inédite, datée de la main de F. Buloz : 20 juin 1836.

Pendant que G. Sand, de la Châtre, écrivait ainsi à ses amis, à Paris un nouveau régicide avait été tenté : le 25 juin, Louis Alibaud avait tiré deux balles contre le roi.

La *Revue*[1] condamna cet attentat dans sa chronique du 1er juillet, et aussi dans un article sur l'*Assassinat politique*, signé Lerminier. Mais quelle mouche a piqué George? L'opinion de la *Revue* la révolte et l'indigne, elle est hors d'elle, et Alibaud devient à ses yeux « un héros »! On retrouve, dans cette exaltation, un peu de celle de Louis Blanc, qui fit de l'assassin une manière de martyr; il lui découvrit même une extrême aménité de mœurs et de caractère, une sensibilité profonde, etc.; enfin c'est déjà la rhétorique de 48.

Mais voici la lettre de George[2].

... Il s'agit d'un fait vu au point de vue moral, philosophique, psychologique, si vous voulez. Alibaud est un héros, son nom sera mis dans l'histoire à côté de celui de Frédéric Stab. Vous professez la haine de l'assassinat politique. Vous déclarez que Brutus et Cassius n'y voyaient pas plus loin que leur nez. Vous les traitez comme des bousingots. Je ne dis rien à cela. Chacun ses convictions à cet égard. Beaucoup de mes amis me font la guerre, et me proscrivent comme fanatique, quoique je ne m'occupe pas plus de politique que mon vacher. Je ne me dispute pas avec eux, tout est sujet à contro-

1. Avec presque toute la Presse française.
2. Du 3 juillet 1836. Inédite.

verse, et l'on n'en finirait pas si l'on discutait les principes. Mais les faits sont à la portée de tout le monde, et on doit les traiter avec un certain respect. L'article signé *Lherminier* (*sic*) est ignoble. Dites-lui si vous voulez. Qu'est-ce que des épithètes insultantes adressées à l'homme dont la tête va tomber[1], qu'est-ce que le *mépris* d'un M. Lherminier envers cet homme des temps antiques? Qu'est-ce que ce tressaillement d'horreur, cette épilepsie de vertu nommant l'infâme assassin? et puis ce bon petit coin d'adoration délicate pour le bon roi qui se promène *comme un bon citoyen au milieu de sa ville*[2]? Vous avez imprimé ces mots-là, mon cher Buloz, et vous avez imprimé une saloperie. D'abord, Louis-Philippe n'est pas un *bon citoyen*, ensuite Paris n'est pas la *ville de Louis-Philippe*, cette citation eût fait honneur au *Journal des Débats*, elle ne fait pas honneur à la *Revue des Deux Mondes*.

Je vous ai vu en politique des idées aussi élevées qu'en littérature, et vous voyant si différent de vous-même dans ces deux circonstances, je me persuade que vous ne lisez pas les articles qu'on vous donne. Vous appelez cela faire un journal? On ne peut dire que madame de Staël est ennuyeuse sans élever autour de vous un cri d'horreur et d'indignation, et on écrit qu'Alibaud est un débauché, un infâme, un criminel *pauvre et bête*! Mon cher ami, vous faites mal la police de vos Revues...

1. Lerminier disait : « Il est lâche de frapper un homme qui ne peut ni prévoir le coup, ni le repousser, ni le rendre. »

2. « De frapper un homme qui se présente à vous paisible et désarmé *comme un bon citoyen dans le sein de sa ville*, faire siffler la balle entre sa femme et sa sœur, il n'y a pas de sophisme au monde qui puisse relever cet acte de la plus infamante bassesse. »

Bonsoir, mon cher camarade. Portez-vous bien. Prospérez et écoutez mes remontrances si vous les trouvez justes, sinon faites à votre tête...

La comédie d'Alfred est très jolie[1]. Il y a certainement progrès comme plastique et comme clarté dans ce qu'il fait à présent. Mon procès sera plaidé, et rejugé dans le courant du mois. Je suis toujours à la Châtre où je travaille, et où je souffre du foie...

A cela F. Buloz répond :

8 juillet 1836.

Votre lettre m'a attristé, mon cher George. Quoi! vous exaltez ce que vous, avec vos sentiments de démocratie, devriez le plus flétrir, c'est-à-dire des crimes inutiles! Car, qui retarde l'avènement de cette démocratie, si ce n'est les fous furieux? Croyez-vous que nous ne serions pas plus avancés sans toutes les folies que le républicanisme a faites depuis 1830? A quoi servent les Fieschi, les Alibaud, si ce n'est à effrayer le pays, et à donner plus de force au pouvoir? Croyez-vous que toutes ces tentatives d'assassinat ne peuvent pas conduire le gouvernement à des empiétements? Qui nous a valu les lois de septembre, si ce n'est la machine de Fieschi?

Pensez-vous que la France ferait grand crime à Louis-Philippe de s'entourer d'une garde royale et de tous les apparats d'une royauté presque absolue dans le but de se préserver des assassins, et n'est-ce pas retenir le pouvoir sur cette pente, que de flétrir ces assassinats périodiques dont les résultats ne

1. *Il ne faut jurer de rien.*

seraient fatals qu'à la démocratie? Nous sommes et nous serons toujours aussi démocrates que qui que ce soit, mais nous différons sur les moyens d'amener la démocratie au pouvoir.

Ma femme vous embrasse, comme je vous le disais elle est enceinte[1].

Voici la réplique de George Sand à F. Buloz :

Je vous ai dit que je vous laissais la théorie du système en général. Proscrivez l'assassinat politique, si cela vous plaît, et si vous aimez les rois. Peu m'importe. Mais vous ne deviez pas toucher à la personne sacrée d'Alibaud. Vous ne deviez pas répéter les calomnies infâmes que le gouvernement faisait publier contre lui. Vous ne deviez pas dire que cet homme était vicieux, débauché, stupide, et fou. Ce qu'il y a de pire au monde, c'est d'être lâche, et lâches sont ceux qui flétrissent le seul homme de cœur qui soit en France. Confessez pour votre honneur que vous ne lisez pas les articles qu'on vous fournit, et je dirai que vous êtes coupable de négligence seulement. Si je croyais le contraire, j'écraserais à jamais le fétu qui me sert à écrire, plutôt que d'écrire dans la *Revue des Deux Mondes.*

Adieu, mon cher ami, rien ne me fera changer d'avis.

GEORGE[2].

C'est de la démence.

Mais le procès de George est plaidé pour la deuxième fois : « Mon procès se plaide après-

1. *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite.

2. Inédite — datée de la main de F. Buloz du 11 juillet 1836 — (cette date du 11 juillet est celle de l'exécution d'Alibaud).

demain », écrit-elle le 23 juillet. « J'ai bon espoir, tout le monde est très bien en apparence pour moi... Mon adversaire n'a pas voulu d'arrangement... M. Raynal a été très bien pour moi... »

F. Buloz ne doute pas du succès, car il lui écrit à son tour le 27 :

C'est hier que votre procès a dû être appelé, j'espère que vous l'aurez gagné, et que vous êtes enfin dégagée de toutes vos procédures.

Vous savez la triste fin de Carrel. Girardin avait tout arrangé, dit-on, pour amener Carrel dans le panneau ; il avait besoin d'un duel avec un homme comme Carrel, pour couper court aux terribles attaques dont il était menacé de toutes parts. Mais il a trop bien réussi ; la mort de Carrel l'étouffera.

Girardin se faisait la main, dit-on, depuis dix jours ; et une coïncidence qui a contribué à amener Carrel à un duel, c'est qu'il recevait depuis quelque temps des lettres anonymes, où on le menaçait de faire sa biographie.

Quand il a vu que la menace lui était faite par le journal de Girardin, il a cru que les lettres venaient de la même source, et a jugé indispensable de se battre.

C'est un grand malheur que Paris a vivement ressenti.

Tout à vous,

BULOZ.

P.-S. — Balzac est en déconfiture avec son journal, il va s'allier avec Girardin, après un voyage qu'ils vont faire à Trieste. Je suis vengé de mon homme, — par la façon dont on l'a mené. Vous me

reprochez de le faire attaquer. Moi du moins je ne l'ai pas mis à terre comme on vient de le faire.

Je fais sortir Maurice demain. Ma femme vous embrasse et vous écrira bientôt [1].

Le procès gagné, voici George à Nohant, et le baron autre part, n'importe où, car il n'est guère intéressant. Mais elle! avec quelle joie elle prend possession de sa « vieille maison », avec quelle joie elle annonce qu'elle est décidée à y vivre « agricolement, philosophiquement et laborieusement, décidée à apprendre l'orthographe aussi bien que M. Planche, la logique aussi bien que le célèbre M. Liszt, élève de Ballanche, Rodrigue et Senancour. Je veux en outre écrire en coulée et en bâtarde, mieux que Brad et Saint-Omer, et si j'arrive jamais à faire au bas de mon nom le paraphe de M. Prudhomme, je serai parfaitement heureuse, et je mourrai contente [2] ».

— Elle dit : « la vie active ne m'a jamais éblouie », il semble que la voilà fixée?... Mais elle part pour Genève, voir sa chère comtesse Arabella, et Franz, et les levers de soleil; elle emmène les enfants, car elle déclare qu'elle n'a plus maintenant que la passion de la progéniture. (Hélas! elle en aura d'autres encore!) Donc, assez rapidement elle verra Genève, Chamonix, Bulle et Fribourg; dans la cathédrale de Fribourg, Franz jouera sur l'orgue du vieux Mooser.

1. *Collection S. de Lovenjoul*, 27 juillet 1836. Inédite.
2. *Correspondance de G. Sand*, 18 août 1836.

Le major Pictet, qui accompagne la troupe, décrit dans son petit livre : *Une Course à Chamonix*, le costume de voyage de George, il me paraît ineffable : une blouse d'homme, et dessous « un gilet rouge, garni de boutons d'or en filigrane, au cou une cravate noire, la tête couverte d'un grand chapeau de paille ». Notez aussi que ses cheveux bouclés tombent librement sur ses épaules, qu'elle a, pour l'achever de peindre, « le cigare à la bouche... » et il paraît que les indigènes étaient, à cet aspect, étonnés... il me semble qu'il y avait de quoi?

De ce voyage en Suisse que fait George en 1836, est née une des plus belles *Lettres d'un voyageur*. Celle qui est dédiée à Charles Didier. Elle parut en novembre la même année.

Assez curieusement, j'ai retrouvé dans la correspondance de F. Buloz, des lettres signées B. P. tracées d'une petite écriture serrée et régulière, timbrées de Brest, décembre 1836; je n'arrivais pas à les identifier. L'auteur se plaint d'avoir été maltraité par madame Dudevant, et ce dans la *Revue* à laquelle, lui aussi, il collabore. — Alors ce B. P. c'est Barchou de Penhoën, collaborateur, en effet, de la *Revue*[1]. Il y écrit surtout des ouvrages de philosophie. Ce sont ceux-là qu'irrévérencieusement attaque « le voyageur » :

« Le major n'écoutait réellement pas. Il avait

1. *Essai d'une formule générale de l'Histoire de l'Humanité d'après les idées de M. Ballanche, — Philosophie de Fichte, — Schelling*, etc.

la tête penchée sur son livre, et au milieu des plus belles scènes de la nature, il n'avait d'yeux et de pensée que pour un traité de philosophie de M. Barchou de Penhoën[1]... je me permis de l'en railler.

— Taisez-vous, me dit-il, vous n'êtes qu'un *marchand de cochon*, vous avez compté les sapins, et vous pourriez tracer dans votre cerveau une ligne exacte des déchiquetures de la chaîne. Pendant ce temps-là, j'ai cherché le principe de l'univers.

— Et vous l'avez trouvé, major! Faites-nous-en part.

— Vous êtes un impertinent, dit-il, je n'ai rien trouvé du tout... et donnant du talon à sa mule, il nous laissa en arrière toujours clignotant sur son livre, et répétant entre ses dents une phrase qu'il venait de lire, et qui, apparemment, ne lui semblait pas claire :

« L'absolu est identique à lui-même. »

— Quand nous arriverons à Martigny, sur les onze heures du soir, il aura peut-être découvert vingt-trois mille manières différentes d'interpréter ces quatre mots. Je comprends qu'on ne peut être de bonne humeur quand on a de pareilles contentions d'esprit... etc. »

Voilà les attaques, assez inoffensives d'ailleurs, que George décochait à M. Barchou de Penhoën.

1. *Lettres d'un voyageur*, 15 novembre 1836.

Or, il se trouva que celui-ci, au fond de sa Bretagne, n'ayant pas lu la *Revue* depuis trois mois, s'avisa de le faire : l'article de George lui avait été signalé. Il écrit après cette lecture au directeur :

J'ai été bien étonné, je vous l'avoue, que madame Du Devant (*sic*) se soit ainsi occupée de moi, je trace mon obscur sillon littéraire si loin de sa route brillante... J'ai été bien affecté aussi de trouver cette attaque dans un recueil où j'écrivais depuis bien des années, mais enfin j'aurais mauvaise grâce à m'étendre trop longuement sur ce sujet. J'aime mieux, mon cher Monsieur, me borner et vous remercier des efforts que vous me dites avoir faits auprès de madame Du Devant, pour empêcher qu'elle s'attaquât de la sorte à un homme aussi inoffensif que moi... Il serait d'ailleurs bien superflu d'insister sur ce que je n'ai jamais écrit cette phrase... Sur ce que je ne suis qu'historien, et ne parlant point en mon nom, dans le livre auquel elle fait allusion, etc., etc. — Je me prends seulement à désirer que madame Du Devant trouvât l'occasion de lire mes *Mémoires d'un officier d'État Major*. D'abord, peut-être aurait-elle un peu plus de sympathie pour le côté ancien de ma vie, qu'elle n'en montre pour mes dernières études. Ensuite, elle verrait peut être, en raison de cette diversité des sujets que j'ai traités, qu'en définitive, je ne suis tout à fait aussi identique à moi-même que l'absolu. Or j'en serais, je l'avoue, infiniment flatté (admirateur que je suis de son magnifique talent), etc.

De retour à Nohant, après ce voyage, George

reprend sa vie, — c'est-à-dire, son travail la nuit, ses promenades à pied dans la Vallée noire le jour, et bientôt la maison est pleine de tous les Berrichons qu'elle aime.

Je pense que la lettre suivante a été écrite à l'époque de cette rentrée à Nohant, en automne; elle n'est pas datée de la main de George, mais de celle de F. Buloz, et seulement : 1836.

Mon cher Buloz,

La présente est pour vous dire que je me porte bien, et que je désire que la présente vous trouve de même. Le pain coûte fort cher, le vin de même, *tant qu'à* la viande elle est *orre* de prix. Je ne vous parle point du fromage, je n'en mange pas.

Vous comprenez la conséquence de cette lettre.

Salut!

GEORGE.

Je baise la main de Margarita.

Bien que George Sand ait dit : « Je n'ai pas d'esprit... je suis bête à couper au couteau », certaines de ses lettres sont d'une fantaisie fort amusante, et puis elle dit tout, et souvent, le plus drôlement du monde. Depuis l'heureuse issue de son procès, l'écrivain ne se trouve plus devant ces terribles difficultés d'argent, que jadis elle a trop connues, elle se vantera même alors dans ses lettres au directeur de la *Revue*, de n'avoir « plus besoin de ses services », — pourtant, elle a, quelquefois encore, des échéances cruelles, et

ses lettres deviennent pressantes, mais elles sont souvent aussi enjouées, car elle ne s'affole plus devant la liste de ses dettes, comme naguère....

La photographie de la lettre suivante est actuellement au Musée S. de Lovenjoul.

M. Buloz, rentier et propriétaire
10, rue des Beaux-Arts.

Buloz! — Hein? — Buloz!! — Hein? — Sacré Buloz!!! — Quoi? — De l'argent! — Je n'entends pas. — Cinq cents francs! — Qu'est-ce que vous dites? — Que le diable vous emporte! Vous m'avez promis 6000 francs dans quelques jours, et je vous demande 500 francs pour demain. — Je n'ai pas dit un mot de cela. — Ah! vous n'êtes donc pas sourd? Eh! bien, donnez-moi 500 francs, 500 francs, 500 francs. — Je n'entends pas.

Mon cher ami, si vous êtes sourd, du moins vous savez lire, je le présume, quoiqu'on ne s'en douterait guère, à la qualité des articles de la *Revue* que vous colligez.

13 décembre 1836.

ex ours George Sand, etc., etc.

Et Lherminier.

Voilà six lettres que je vous écris, mais il paraît que vous êtes sourd par les yeux, maladie étrange, et qui jusqu'à ce jour n'a pas été décrite.

(500 francs) George (500 francs) [1].

Cependant George n'est pas toujours aussi joyeuse dans ses lettres à son directeur : le ton

1. *Collection S. de Lovenjoul.*

est fréquemment dur, agressif même. Certes, ces changements d'humeur sont souvent dus à l'entourage, aux influences, aussi aux contrariétés de la vie quotidienne. Michel de Bourges avait déjà commencé depuis quelque temps à se rendre insupportable, et depuis quelque temps, George commence à en avoir assez; c'est alors qu'elle écrit à la comtesse d'Agoult : « J'ai des grands hommes plein le dos (car pour elle Michel est un grand homme, *Simon*, un homme de la nature, une belle âme, etc.)... qu'on les taille en marbre, qu'on les coule en bronze, et qu'on n'en parle plus. Tant qu'ils vivent, ils sont méchants, persécutants, fantasques, despotiques, amers, soupçonneux, etc.[1] » Elle s'intéresse à Charles Didier, à cette heure, elle le veut collaborateur de la *Revue*. F. Buloz note en décembre 1836 : « Il faut prendre Didier comme rédacteur et lui avancer de l'argent ou sinon... » et G. Sand écrit fort en colère :

« C'est moi, mon cher Buloz, qui vous ai recommandé Ch. Didier, et qui l'ai fait, pour ainsi dire, rentrer dans la sublime *Revue* où M. de Carné fait de la si belle et si profonde politique, à preuve que personne ne coupe les feuilles, au bout desquelles on lit son nom. Je croyais Ch. Didier très capable de faire de meilleurs articles, et je crois que le public est de mon avis... Si après l'explication que je vais lui demander, il croit devoir se

1. *Correspondance*, juillet 1836.

retirer de votre journal, je m'en retirerai également, à la grande joie de vos amis, et à ma grande satisfaction, et à mon grand profit. »

Il y en a comme cela cinq pages — et qu'a-t-elle? On lui a rapporté que F. Buloz disait d'elle qu'elle « était enterrée », qu'elle n'avait plus de talent, depuis que Planche lui avait retiré sa protection, etc.... Il est peu probable que le directeur de la *Revue*, toute affection mise à part, eût ainsi fait valoir son rédacteur préféré : mais quand ce rédacteur est déchaîné, il ne se connaît plus. Heureusement ces emportements durent peu. Quelques jours avant la lettre que je viens de citer, George Sand écrivait celle ci :

Noble et grand directeur des *Deux mondes*, je suis arrivée, je vous prie de venir me voir, afin que je me prosterne devant votre éclat, et que je vous demande des billets de spectacle, pour le théâtre que vous voudrez ce soir.

J'irai demander à madame Buloz un peu de bienveillance; mais j'irai en personne, et dès que je serai un peu débêtisée du voyage,

Tout à vous.

GEORGE.

Il avait suffi d'un racontar, que de bons amis lui avaient transmis, et la voilà injuste, blessante, terrible. F. Buloz en arrive à lui proposer la résiliation de leurs traités (en janvier) et il lui écrit très nettement :

« Je ne veux pas avoir de procès avec vous.

Vous changez si souvent d'idées, que je crains de me voir forcé de défendre mes intérêts sur un terrain qui n'est pas de mon goût.

» Quand vous voudrez écrire pour la *Revue*, vous serez toujours reçu à bras ouverts. Mais je ne ferai rien pour gêner votre liberté; il m'en coûte de vous écrire en ces termes, mais vous m'y forcez, en me menaçant en quelque sorte d'une ruine. J'espère que vous n'avez pas réfléchi à la portée de votre lettre qui m'a été fort pénible[1]. »

Mais ces nuages se dissipent bientôt, quand George envoie *Mauprat* à la *Revue*; puis ils renaissent, car, après avoir envoyé *Mauprat*, elle veut subitement le reprendre. C'est Liszt qui a remis le manuscrit à F. Buloz de la part de George; on pense que cet envoi fut bien accueilli! surtout venant après les *Lettres à Marcie* qu'elle publiait dans le *Monde*, ce qui avait irrité F. Buloz; mais reprendre *Mauprat*! Quand toute une partie est composée, le roman annoncé, les épreuves en route.... C'est la jeune madame Buloz, cette fois, qui intervient, et avec succès. George lui répond :

8 mars 1837[2].

Chère Christine, je vous remercie de me parler de vous et de votre bel enfant. Vous savez combien

1. Elle le menaçait, ayant besoin de deux mille francs immédiatement, de publier ailleurs le troisième volume de *Lélia*, 24 janvier 1837. — *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite.

2. Suscription : à Madame F. Buloz, 10. rue des Beaux-Arts, Paris.

je prends d'intérêt à vos souffrances et à vos joies maternelles. Les souffrances ont cessé, et les joies vont aller crescendo. Je ne vous plains donc pas. Je vous envie. Je voudrais tous les matins trouver un enfant sur mon oreiller. Je me plains du peu que j'en ai, mais malheureusement, j'ai oublié comment on les fait. Je suis vieille.

Votre Buloz est une bête de s'imaginer que j'ai de l'amertume contre lui. C'est un excellent garçon pour qui j'aurai toujours de l'estime et de l'amitié. Mais il annonce mal, et débite peu ma marchandise.

Toute l'amitié du monde n'empêche pas que cela me mette de fort méchante humeur, et j'ai un ton détestable. C'est ce qui le vexe, mais ce qui me console, c'est qu'il ne l'a pas meilleur. Quant à sa *Revue*, j'avoue que je ne l'aime plus. Il sait bien pourquoi, ce n'est pas ma faute ni la sienne. Chacun voit, pense, et sent comme il peut, et comme il veut. Faut-il se brouiller pour cela? Avec qui serait-on d'accord en ce monde? Je lui donne *Mauprat*! de quoi se plaint-il?[1] Je ne vais pas aussi vite que je voudrais. D'une part, mon fils toujours malade m'absorbe, de l'autre j'ai mal au foie. Pourtant je ne m'arrête pas. J'avais envie de faire deux volumes. En véritable épicier, il s'y oppose. En véritable garde nationale je me soumets. A qui diable en a-t-il?

Les deux parties de *Mauprat* se succéderont dans la *Revue* sans interruptions, — que puis-je faire de plus? Veut-il que j'écrive des deux mains? Alors qu'il imprime des deux pieds.

1. Il se plaignait qu'elle voulût le lui reprendre et après, qu'elle n'en envoyât pas la suite.

Il sait dans quels embarras je me trouve par suite de mon procès. Depuis que j'ai fait fortune je n'ai plus de pain. Je sais qu'il crie misère de son côté, il a peut-être raison, mais si nos deux misères ne tâchent pas de s'entr'aider, elles iront toutes deux de mal en pis.

Adieu, mignonne. Pourquoi fourrez-vous votre joli nez dans ces sales propos d'argent? Cela me force à vous écrire des bêtises assommantes, je voudrais n'avoir à vous dire autre chose sinon que vous êtes bonne, jolie, et que je vous aime de tout mon cœur.

Tout à vous,

GEORGE [1].

Pendant ce temps, Maurice a été malade, Solange a eu la petite vérole, mais elle ne sera pas marquée. Voilà les phrases qui reviennent souvent sous sa plume.... Maurice, convalescent, dévore les *Contes d'Hoffmann*, car la traduction de Loève-Weimars a mis Hoffmann à la mode, et George Sand n'a-t-elle pas l'idée de « faire une fin à *Jean Kreyssler*... Il y a longtemps que j'en ai envie »; mais cette fin, elle ne l'écrira jamais, car elle n'a pas assez de temps pour « toutes les idées de sa cervelle »; cette année 1837, avec *Mauprat*, elle donne à la *Revue*, les *Maîtres mosaïstes*, et la *Dernière Aldini*. Aussi, quand F. Buloz lui réclame le drame fantastique dont elle lui a parlé et *Engelwald*, elle s'étonne. « Il me semble, mon

1. Inédite.

vieux, qu'à moins de me mettre dans tous vos numéros, vous ne pouvez pas désirer davantage? »

Quelques mois plus tard, en juillet, George s'adresse à madame F. Buloz; elle s'impatiente, l'édition de ses œuvres complètes qu'a entreprise Bonnaire « se traîne lamentablement » et, bien entendu, c'est Buloz qu'elle rend responsable; n'est-il pas tout dans l'association? La vérité est que les livres se vendaient peu, et que Bonnaire hésitait à lancer de nouvelles éditions. Mais George charge madame Buloz de gronder son mari.

Ma chère Christine,

... *Mauprat*, aussi, est en retard dans la *Revue*. Je désire qu'il m'envoie l'épreuve de la 1re partie, et qu'il la fasse passer dans son prochain numéro, car il faudrait bien que la livraison de *Mauprat daignât paraître*.... Dites-lui cela de ma part, chère enfant; je suis fâchée d'avoir à faire passer mes grogneries par votre jolie bouche, d'autant plus qu'elles s'y changent en miel, et que Buloz ne les trouvera pas aussi mauvaises que je le voudrais.

Je suis heureuse de votre bonheur, de la belle santé, et de la jolie mine de votre moutard. Je vous promets de l'aimer et de le gâter comme vous avez gâté Maurice, et cela autant par reconnaissance pour vous, que par amour naturel pour les mioches. Les miens se portent bien, Solange est toujours superbe au moral et au physique. Maurice est rétabli, mais pas fort en latin et en gymnastique, toujours charmant pour moi.

Moi j'ai toujours mal alternativement au foie et

au cœur. Je compte ne pas faire de vieux os. Que Buloz tâche donc de me faire mousser pendant ma vie, afin que je sois célèbre après ma mort. J'espère que Planche ne me refusera pas une oraison funèbre, ornée de textes grecs et de citations latines. Dites à Buloz que l'article sur les *Voix Intérieures*[1] est très beau, admirablement écrit et raisonné, mais trop absolu.

Soyez souvent, chère Christine, le secrétaire rédacteur de votre illustre époux, quand il aura à m'écrire. Donnez-moi de vos nouvelles, rétablissez bien votre santé, aimez bien votre enfant, et vivez en joie.

Aimez-moi *un peu*, je vous aimerai beaucoup. Aimez votre enfant *passionnément* et Buloz pas *du tout*.

A vous de cœur,

GEORGE[2].

Le 1er août suivant, F. Buloz annonce à l'auteur :

Mauprat paraîtra donc lundi ; je vous enverrai vos exemplaires avec le *Plutarque* que vous m'avez demandé.

J'ai décidé Planche à faire deux feuilles sur tous vos ouvrages, mais ça ne sera pas une oraison funèbre, car vous vivrez plus longtemps que nous, je l'espère, et votre affection de foie ne sera rien.

Je sais qu'on vous avait conseillé les eaux pour cela, pourquoi n'y allez-vous pas? Il faut vous

1. Gustave Planche. *Les Voix intérieures*, par M. V. Hugo 15 juillet 1837.
2. Inédite.

soigner. Si vous avez besoin d'argent pour cela, je ferai tout mon possible pour vous en donner. Écrivez-le-moi, et vous verrez si je suis aussi dur que vous le croyez.

Je suis bien aise que Planche se soit décidé pour cet article, car je ne vois que lui qui puisse faire cela convenablement et avec fruit pour nous tous. Mais il y a une chose qui l'embarrasse, c'est le nouveau volume de *Lélia*... il aurait besoin de savoir quel dénouement nouveau vous avez donné au livre, et la physionomie nouvelle qu'il a pu en prendre...

Vous m'obligeriez bien de le mettre en mesure de faire sa besogne, c'est d'ailleurs un homme qui vous est bien dévoué. Je suis bien revenu aussi sur son compte, quels que soient ses défauts, et si j'étais plus riche, je ne le laisserais manquer de rien, même lorsqu'il ne travaillerait pas.

Vous allez dire que je suis bien changé à son égard; c'est vrai, mais pourquoi ne pas reconnaître qu'on s'est irrité trop vivement, à propos d'inconvénients sur le terrain desquels on aurait dû prendre un parti...

Je n'ai pas vu Didier depuis son retour, mais il m'a écrit deux fois pour la publication d'un travail sur l'Espagne, qu'il doit m'envoyer du château de Sans-Souci, où il est maintenant[1].

Planche? Voilà Planche s'occupant amicalement de George Sand, après les griefs d'autrefois. Il semble que tout cela soit oublié, et Planche disposé à faire un article; déjà quelques mois

1. *Collection S. de Lovenjoul*. Inédite.

plus tôt, il donne des conseils à George (qui les accepte), et elle écrit à son directeur : « Remerciez Planche pour moi de ses bons conseils et avis. Je ne démords pas de mon engouement pour Mickiewicz, mais en ce qui me concerne, j'ai mis le fer et la flamme dans mon brouillon, en me conformant à son opinion.... Venez me voir à Nohant avec Christine et le mioche[1]?

» Adieu et vive la poire! »

Mais Planche a peur de déplaire, ou du moins de ne pas satisfaire complètement : « Un mot de vous aplanirait tout, si cela vous paraît convenable », écrit F. Buloz à George. « Je ne crois pas qu'il ait rien à refuser à la *Reine de France.* Vous avez beaucoup d'amis, sans doute, mais je n'en vois pas un qui soit capable de vous servir dans la presse comme Planche..., il est d'ailleurs bien pour vous[2], etc. »

George Sand ne veut rien demander à Planche... le peut-elle? Ne l'a-t-elle pas mis à la porte au moment de l'avènement de Musset? (et cruellement même). Depuis, n'a-t-elle pas failli occasionner un duel entre Planche et Musset, après les histoires de Venise?

« Quant à Planche, il m'est impossible de lui demander de faire un article pour moi. Je ne suis pas en position de lui demander un service personnel, puisque je ne veux pas recevoir sa per-

1. Inédite.
2. *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite, 17 octobre 1837.

sonne chez moi. J'ai pu le solliciter pour *Calamatta* et pour Mickiewicz au nom de l'*Art et de la Poésie*, j'ai pu lui demander des conseils pour moi, sachant qu'il ne demanderait pas mieux, et que cela lui donnerait peu de peine, mais le solliciter pour faire écouler mon édition, c'est à quoi je ne saurais me résoudre. » Et elle propose Leroux, Mallefille, qui « offre ses services »; ce serait « le plus impartial, et le moins laudatif »; Nisard, Viardot, etc[1].

On a vu le nom de Mallefille pour la première fois dans les lettres de George, et F. Buloz note : « Décidément Mallefille règne. »

Le 8 décembre. « Elle me propose Mallefille précepteur de ses enfants et son amant.

» Elle me propose l'abbé R. dont elle favorise la révolte contre ses supérieurs.

» Elle fait mon éloge pour me décider à produire ce prêtre. »

Ces remarques précédant la lettre suivante :

... Mallefille qui est toujours près de moi, soignant on ne peut mieux l'éducation de mes enfants, en attendant que le précepteur qui m'a fait faux-bond soit remplacé, me dit que vous lui avez demandé des articles pour la *Revue des Deux Mondes*. Il travaille beaucoup et j'espère avoir une influence salutaire sur son cerveau, s'il continue à m'écouter. Il est doué de grands moyens, je le crois, mais tout cela est plongé encore dans une sorte de

1. 23 octobre 1837. Inédite.

chaos. On le lui a trop dit, on s'est trop moqué de son côté *aberrant*, il a plié la tête trop facilement, et je trouve ses derniers essais pâles, et ne répondant pas à l'audace de ses débuts. Je cherche à lui rendre cette audace première, parce qu'elle lui avait inspiré de très beaux élans, j'ai trouvé dans son portefeuille une espèce de nouvelle chevaleresque, et fantastique, où il y avait de très belles choses, et aussi de très mauvaises. Je la lui ai fait reprendre et recommencer. Si vous voulez vous en rapporter à moi, vous la prendrez. Vous savez que je n'ai guère la prétention de m'y connaître. Cependant, que je me trompe ou non sur le travail actuel de Mallefille, c'est, je crois, un talent à essayer, même plusieurs fois. Je ne vous parle pas de son être moral qui est d'une bonté et d'une noblesse parfaites; mais sous le rapport intellectuel, il y a certainement quelque chose en lui, ne fût-ce qu'une grande volonté, beaucoup de travail, et une instruction plus solide et plus étendue que chez la plupart des jeunes gens qui écrivent.

Il a fait faire à Maurice, sous tous les rapports, des progrès étonnants, et il gouverne mon lion de Solange comme un agneau. Dites-moi donc si vous voulez de son travail. Je me suis mise en tête de lui faire écrire trois drames bibliques *non représentables*. Je voulais les faire, mais le temps et la santé me manquent pour tout ce que j'ai dans la cervelle, et puis je ne sais pas assez bien l'histoire ancienne universelle. Il est tout ferré de neuf sur ces questions, et fera, je crois, quelque chose de bien.

Après lui, j'ai pour vous un autre rédacteur à vous proposer, mais celui-là n'est pas pressé, c'est un philosophe et un écrivain qui vous arrivera tout

formé. Celui-là, j'ose vous en répondre tout à fait. C'est mon abbé[1], dont je vous ai souvent parlé, et que je retiens depuis deux ans dans les liens du clergé, ne le trouvant pas *mûr* pour lever son drapeau. Le voilà enfin d'accord avec lui-même, et il va faire son 18 brumaire. C'est un secret que je vous confie, et qui n'en sera point un dans quelques jours. Cet homme, sans être un génie, doit marquer un jour, et par sa conduite, et par sa position, et par ses idées. Elles sont simples, nettes et fermes. Son style seul suffirait pour en faire un écrivain remarquable. Mais il faudra l'introduire hardiment et noblement dans le monde littéraire, et je compte sur vous. Ce n'est pas une affaire d'intérêt pour lui, ni pour vous, dont je vous parle. Comme éditeur, vous êtes assez chien, mais comme homme, vous êtes plus qu'un éditeur.

Vous n'aimez pas à donner de l'argent, mais vous aimez bien répandre des idées. Vous devez vous employer à répandre ce prêtre philosophe. Il va faire sa déclaration à son archevêque, vous m'aiderez à faire insérer cette lettre, qui est un modèle de franchise et de dignité, dans le plus de journaux possible... Jusqu'à ce que je vous l'envoie, *motus*[2].

F. Buloz répond docilement le lendemain :

Je ferai pour Mallefille tout ce qu'il me sera possible de faire, je le crois comme vous un homme de talent, et je l'aiderai autant qu'il sera en moi. Quant à l'abbé que vous voulez lancer dans le monde littéraire, nous ferons ce qu'il faudra aussi, mais je

1. L'abbé Rochet.
2. 8 décembre 1837. Inédite.

crois que ce sera plus difficile; le public est bien indifférent à ces tentatives, pour moi je ferai d'abord ce que vous me demandez à cet égard, et je verrai les journaux où j'ai quelque influence...

La faveur dont jouit Mallefille auprès de George Sand détermina aussi l'écrivain à le faire appuyer auprès du ministère Montalivet. J'ai retrouvé une lettre signée Mallac, écrite en réponse évidemment à une demande de F. Buloz pour Mallefille... On verra que Mallac, sachant d'où venait la recommandation, se méfiait des idées libertaires possibles.

Samedi, 10 heures du soir.

Je reçois à l'instant votre billet du 16, mon cher Monsieur, je vous accorderai bien volontiers au ministère de l'Instruction publique la recommandation que vous désirez pour M. Malefille. Mais auparavant, dites-moi si votre ami est de nos amis, et s'il ne fera pas une diatribe contre le régime pénitentiaire du Mont Saint-Michel. Si son intention est de tonner contre les atrocités, les cachots, les plombs, etc., je ne peux demander au ministre de fournir les armes de guerre contre lui-même....

Depuis quelque temps, G. Sand se plaint de souffrir du foie... « Pourquoi n'allez-vous pas aux eaux? lui écrit F. Buloz en août... je vous en faciliterai les moyens. » Mais il ne s'agit pas de prendre les eaux, et déjà en novembre elle avait écrit à madame Buloz :

« J'ai de grands projets de voyage, et il me faut à tout prix de l'argent comptant. Je me détériore en France. Le froid des hivers me tue, la vie de Nohant est trop douce et trop calme pour le mouvement de ma bête. Il me faut revoir l'Italie — l'Italie ou la mort — et je dirai à Buloz *la bourse ou la vie*[1].

Après la grande crise de l'hiver 1834-35, George Sand avait trouvé à Nohant, à sa vie paisible, aux campagnes tranquilles, la douceur des séjours d'autrefois; et puis elle eut à reconquérir Nohant sur l'ennemi, — l'ennemi c'était M. D., — et quand elle l'eut reconquis, elle goûta encore plus d'une joie. Mais tout cela est *trop doux et trop calme*, et pendant le séjour à Nohant de Liszt et de la belle Arabella, l'insatiable George n'a-t-elle pas écrit : « Mon Dieu, ne trouverai-je jamais personne qui vaille la peine d'être haï! faites-moi cette grâce, je ne vous demanderai plus de me faire trouver celui qui mériterait d'être aimé. » L'ardeur de ses nuits de travail, ses promenades sur les routes le long des rives vertes de l'Indre, où elle se plonge toute habillée l'été, le soleil d'août, rien n'apaise, comme elle dit, « le mouvement de sa bête » : il lui faudra voyager, voir de nouveaux pays, courir de nouveau les chances hasardeuses de la passion. Ce n'est ni avec Michel, qu'elle n'aime plus, ni avec

1. 27 novembre 1837. Inédite.

Mallefille qu'elle s'embarquera. Elle aura, elle aussi, comme Arabella, son musicien de génie et c'est pour Majorque que, dans quelques mois, son navire fera voile.

Au début de l'année 1838, la voici préoccupée d'un projet d'article sur Lamennais, projet auquel elle songe depuis quelque temps, un article sur le dernier ouvrage de l'abbé « Féli » : *Le Livre du peuple*. Qui en fera la critique? Elle s'adresse à madame F. Buloz :

4 janvier 1838.

Mille tendres remerciements, ma chère Christine, pour la charmante coupe japonaise ou indienne que vous m'envoyez. Elle est du meilleur goût, et flatte, comme vous avez eu la délicatesse de vous en souvenir, la seule fantaisie élégante que je me connaisse. Elle va briller comme un astre au milieu de mes autres porcelaines, et les *écraser de sa supériorité*. Mais ce qui me fait le plus de plaisir dans ceci, c'est votre bon souvenir, et l'aimable intention que vous avez eue de me faire une charmante surprise.

Chère belle, recevez tous les compliments de nouvelle année, tous mes souhaits affectueux et sincères pour le raffermissement de votre santé, et pour la croissance prospère de votre bel enfant. Je ne puis rien souhaiter à Buloz de mieux que ces deux choses. Soyez mon interprète auprès de lui.

Veuillez en même temps lui demander, si l'on fait à la *Revue* un article sur le dernier ouvrage de M. de Lamennais. S'il n'existe pas *sur le métier* (car je ne veux faire de concurrence à personne), je prie

Buloz d'en annoncer un de moi. Si, comme je le pense, M. Sainte-Beuve est prêt à en publier un, je prie Buloz de me laisser du moins la faculté d'en faire un immédiatement après, et dans lequel il me sera permis d'envisager la question à mon point de vue. Le tout dans les termes de la discussion la plus courtoise, et la plus mesurée du monde, pour le caractère et le talent de Sainte-Beuve.

Je demande une prompte réponse à Buloz sur ce fait.

. . . . . .

Qu'il apprête des fonds. Je suis en veine de travailler terriblement. Mon cerveau se porte assez bien, les migraines m'ont quittée. Mais le foie est toujours bien malade, et l'action physique d'écrire soit sur une table, soit sur mes genoux, me cause des douleurs insupportables. Je ne peux pas m'habituer à écrire debout, cela casse les jambes, je commence à pouvoir dicter, et si je peux en prendre tout à fait l'habitude, j'irai très vite en besogne, et je produirai beaucoup, car j'ai beaucoup de projets.

Pardon, chère belle, je ne voulais pas vous parler de mes ennuyeuses affaires, je ne voulais vous entretenir que de ma sympathie pour vous, et malgré moi, je vous envoie un bulletin des fonctions de la machine à Buloz. Donnez à cet homme des deux mondes une poignée de main pour moi, et croyez-moi votre amie dévouée.

GEORGE.

Amitié de Mallefille à Buloz, et remerciements pour l'avance de fonds.

Lerminier, ayant été chargé de la critique du livre de Lamennais, c'est à Lerminier que George, mécontente de cette critique, répondit dans la

Revue, la quinzaine suivante. En passant, elle n'oublia pas de lancer à Sainte-Beuve, le relaps, un coup de patte. Alors F. Buloz :

Vous ne trouverez pas mauvais, mon cher George, que j'aie mis une note au paragraphe de votre lettre qui concerne Sainte-Beuve... Si j'avais lu votre lettre, lorsque je vous ai envoyé l'épreuve, je vous aurais prié d'ôter ce paragraphe qui n'était pas nécessaire à votre raisonnement[1]. Vous ne sauriez me conseiller l'ingratitude envers un homme que j'ai toujours trouvé, depuis 1831, dans les cas difficiles, auquel je dois beaucoup, qui est un ami sincère; et le procédé eût été mauvais de ma part, si j'avais accepté le reproche que vous lui faites, et qu'à mon avis, il ne mérite pas. Vous avez bien le droit de dire votre opinion; mais lorsqu'il s'agit des nôtres, je dois vous renvoyer toute responsabilité si cette opinion leur est défavorable. Vous devez comprendre cela mieux que personne; et la *Revue* ne serait pas possible autrement.

Jamais vous ne serez chicané dans l'expression de vos opinions politiques ou littéraires; mais lorsque mes amis sont en jeu, je ne puis procéder autrement; vous me mettez en demeure de leur donner une marque de sympathie.

1. Voici la note de F. Buloz : « Nous regrettons vivement que l'auteur de cette lettre, entraîné sans doute par ses sympathies politiques, ait méconnu l'une des qualités distinctives de M. Sainte-Beuve. L'écrivain sincère et loyal qui a rendu compte du livre de M. de Lamennais sur les *Affaires de Rome* dans cette *Revue*, a toujours pris au sérieux les questions et les hommes dont il a parlé; il n'a jamais mérité le reproche de frivolité. Mais notre respect pour la libre expression de toutes les pensées de quelque importance, ne nous permettait pas de modifier une opinion que nous sommes loin de partager. » (N. du D.)

Je désire maintenant que Lerminier ne réponde pas[1], bien que dans le dernier paragraphe vous le provoquez à s'expliquer sur la philosophie moderne. En tout cas, s'il le faisait, je ne consentirais pas à ce qu'il s'écartât des convenances, je crois d'ailleurs qu'il en est incapable, et vous lui avez donné l'exemple d'un ton excellent.

Mais vous avez été fort dur pour mon ancien ami, et vous auriez pu le combattre, sans le blesser ainsi[2].

Voici la réponse de George :

Mon cher Buloz, je trouve fort bien que vous témoigniez en note votre sympathie à M. Sainte-Beuve, je ne suis pas jalouse, et pourvu que vous insériez mes articles tels que je vous les livre, il m'importe fort peu que vous fassiez couvrir les marges de réflexions, de dénégations et de renonciations. Je suis peut-être le seul de vos rédacteurs qui ne vous ai pas rendu solidaire de ses inimitiés, et il est vrai de dire qu'en fait de personnes, je n'en ai point. Je n'ai aucune rancune contre M. Sainte-Beuve, et vous approuve de lui rendre hommage. Vous pourriez lui faire des madrigaux sans me chagriner. Au reste votre remarque était, je crois, inutile, je n'attaquais point le talent, ni la gravité habituelle du talent de M. Sainte-Beuve. Je disais seulement que son article sur M. de Lamennais était un jeu d'esprit, et je persiste à le croire, et j'aurais le droit de le dire, M. Sainte-Beuve fût-il mon ami, comme il l'a été autrefois. Il faudrait que M. Sainte-

1. Lerminier répondit dans la *Revue* du 15 février 1838.
2. *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite.

Beuve fût bien olympien pour qu'on n'eût pas la liberté de lui dire qu'il ne parle pas toujours sérieusement. Je crois qu'il sera moins susceptible que vous, et qu'il n'en dira ni plus ni moins de mal de moi qu'à l'ordinaire. D'ailleurs, il m'a conseillé une fois de parler plus respectueusement de madame de Staël, je n'ai pas trouvé cela mauvais, mais je peux bien, moi, lui conseiller de parler plus sérieusement de M. de Lamennais. M. de Lamennais vaut bien madame de Staël, et je ne vois pas le droit que M. Sainte-Beuve a de juger les autres, sans être jugé à son tour. Au reste ne vous désespérez pas, ne vous arrachez pas les cheveux, cher Buloz, je ne dirai et n'écrirai jamais de Sainte-Beuve plus qu'il n'y a dans cet article, vu que c'est la seule lâcheté littéraire qu'il ait commise, et je pense que ce sera la dernière. Il l'a senti en se conduisant comme il l'a fait depuis à l'égard des Guizot, de Broglie, croix d'honneur, etc. Laissez M. Lerminier me répondre s'il le veut, je lui *re* répondrai. Je ne suis nullement inquiète de son *ton* avec moi, sûre que je suis de ne jamais l'autoriser à manquer de convenance dans la discussion... J'ai prié Planche de me renvoyer *Spiridion*, j'avais des changements à y faire, je l'ai reçu et vous l'aurez incessamment.

Mon pauvre Maurice est bien souffrant, et il m'est impossible de le faire voyager. Je vous parlerai de mes projets quand il sera mieux, et que je pourrai fixer quelque chose. Si vous étiez *joli joli*, vous me feriez cadeau des œuvres de Devigny (*sic*). Si Planche pouvait me faire donner par Huet un exemplaire des *Sources de Royat*, j'en serais très reconnaissante, et ce serait une bonne chose à mettre sous les yeux de Maurice, qui est un petit

artiste tout à fait. Je suis en train de mendier, hein? Bonsoir, mon vieux, séchez vos pleurs. Mon projet n'est pas d'empoisonner M. Sainte-Beuve, j'espère que M. Lerminier ne me passera pas sa philosophie au travers du corps, et le repos de la *Revue* n'est point menacé par mes idées anarchiques et subversives.

Tout à vous de cœur,

GEORGE [1].

En effet la santé de Maurice ne se rétablissait pas. « Mon pauvre Maurice est toujours si souffrant, que je n'ai pu quitter Nohant de tout l'hiver, écrit-elle, il faudra pourtant que je m'en aille en Italie, pour tâcher de fortifier Maurice, et j'y passerai le plus de temps possible, si je vois que le climat lui convient... » Mais en août, Maurice est toujours en France avec sa mère, et celle-ci a commencé *Spiridion*, qu'elle n'achève pas... Madame Buloz lui rappelle doucement *Spiridion*. Ne le finira-t-elle jamais? — Alors George Sand :

Chère Christine. Je ferais tout au monde pour vous être agréable, mais l'*inspiration* (comme disent nos grands hommes littéraires) ne se commande pas. Vous savez que je ne fais pas mes *embarras*. Mais vraiment je ne peux pas toucher à *Spiridion* dans ce moment.

Il faut vingt pages pour le terminer; le vrai coup de feu pour écrire les vingt pages comme je les conçois, n'est pas venu.

Au lieu de cela, j'ai pris tontaine pour un petit

1. 4 février 1838. Inédite.

drame fantastique dont la moitié est bâclée. J'y travaille avec passion depuis cinq ou six nuits, et je puis vous promettre que dans huit jours au plus tard, vous l'aurez.

Voulez-vous dès demain la moitié? Il y a deux feuilles environ, c'est-à-dire de quoi défrayer un numéro de la *Revue*.

Buloz pourrait partir et être bien sûr que la fin suivra dans le numéro suivant.

Il y va de mon intérêt comme du sien, il y va de son intérêt comme du mien, que je ne finisse pas *Spiridion* trop misérablement pour avoir voulu forcer *ma muse*. Soyez sûre que je ne *muse* pas, et que je m'amuse encore moins.

Répondez-moi un mot, chère enfant. S'il le faut absolument, je reprendrai *Spiridion*, car je ne voudrais pas que la santé de votre pauvre Buloz fût sacrifiée à mes caprices d'imagination.

Je ferais tout, même un fiasco, pour vous rendre l'espoir et la joie.

Adieu, à vous de cœur,

GEORGE.

15, rue Grange-Batelière (tous les soirs) [1].

Mais quoi qu'en dise George, *Spiridion* n'est pas « repris ». Qu'y faire? En novembre, il ne sera pas terminé encore, et fera le voyage de George avec elle. C'est en route qu'elle trouvera « l'*inspiration* » nécessaire. Car nous voici à l'époque du voyage à Majorque avec Chopin et les enfants [2] : « Pitoyable expédition! » a-t-on dit...

1. Timbre de la poste, 8 août 1838. Inédite.
2. Maurice définitivement appartenait à sa mère. M. Dudevant,

On sait que George Sand connut Chopin par le ménage d'Agoult-Liszt; et même l'acquisition de Chopin désunit la compagnie des *Piffoëls* et des *Fellows* (George Sand avait baptisé sa famille : les Piffoëls; madame d'Agoult et Liszt : les Fellows). Débarrassée de Michel de Bourges, peu embarrassée de Mallefille, qui à cette heure, pour elle, ne pesait plus guère, George fut attirée, — et elle devait l'être — par le mélancolique, le lgénial, le phtisique Chopin. Au mois de mai, avant de se lancer dans cette nouvelle aventure, elle écrivit au Polonais Gryzmala une longue ettre, que madame Komaroff[1] a publiée jadis, et qui est bien la chose la plus étrange qu'on puisse voir. Elle s'y confesse, elle pèse les chances de bonheur que lui donnerait cette liaison, car cette liaison la tente... Mais visiblement Mallefille l'obsède, pourtant elle écrit en terminant : « Quant au petit (c'est Chopin) il viendra s'il veut (à Nohant), mais dans ce cas-là, je voudrais être avertie d'avance parce que j'enverrai M. soit à Paris, soit à Genève. Les prétextes ne manqueront pas, et les soupçons ne lui viendront

pensant que les crises de cœur de l'enfant étaient dues à l'imagination maternelle, avait épié, surveillé, mais en vain, Maurice était véritablement malade, et plus encore quand sa mère était loin de lui; force fut à ce vilain mari de se rendre à l'évidence. Maurice tomba malade chez lui, Casimir alla alors chercher la mère. D'ailleurs le Dr Gaubert dit à G. Sand : « Cet enfant ne respire que par vous, vous êtes le médecin qu'il lui faut. Vous êtes son *arbre de vie*. »

1. Wladimir Karénine, *George Sand, sa vie et ses œuvres*.

jamais. » Pauvre Mallefille! — C'est ainsi que Chopin « régna », comme dit F. Buloz, au détriment de cet « être excellent, *parfait* sous le rapport du cœur et de l'honneur, que je ne quitterai jamais, parce que c'est le seul homme qui étant avec moi depuis près d'un an, ne m'ait pas une seule fois, *une seule minute* fait souffrir par sa faute ».

Pour aller à Barcelone, voici les *Piffoëls* à Lyon. Chopin ne rejoindra qu'à Perpignan, descendant le Rhône jusqu'à Avignon, visitant Vaucluse, etc. A Perpignan, on retrouvera Chopin « frais comme une rose, et rose comme un navet... » Mais on s'est arrêté aussi à Nîmes, où l'on a vu en passant le fidèle Boucoiran; et de Nîmes, George écrit le 1er novembre à F. Buloz pour lui annoncer la troisième partie de *Spiridion* (n'ai-je pas dit que *Spiridion* était du voyage?) et aussi pour complimenter son ami, qui vient d'être nommé Commissaire royal; elle termine ainsi sa lettre :

Adieu, Monsieur le Commissaire!

Je pars pour Perpignan demain, et vous la souhaite bonne et heureuse.

Embrassez Christine pour moi.

J'ai l'honneur d'être, de votre Commissairerie, le très humble et très, etc., etc...

GEORGE.

et Boucoiran ensuite écrit :

J'embrasse le charmant Buloz, que je porte dans mon cœur. Mes amitiés à Madame.

JULES BOUCOIRAN.

Et encore George :

— Je vous dirai, à propos de cela, que j'ai une femme de chambre qui écrit ses impressions de voyage, vous les publierez.

Pour finir, Maurice :

— Bonjour Buloz, salut Buloz, adieu Buloz.

MAURICE.

Tout ce monde est gai, d'ailleurs tout ce monde part, « le ciel est superbe, et la mer est la plus bleue, la plus pure, la plus unie ». George a prévenu F. Buloz qu'elle voyageait avec « Mendizabel[1] », et F. Buloz a répondu : « Gare à l'hidalgo! »

Il viendra une heure, — et bientôt, — où cette joie sera changée en lassitude, cette gaîté exubérante en découragement. L'accueil hostile des Majorquins, la solitude, l'éloignement, la pluie... la pluie surtout, la pluie terrible qui inonde et submerge Palma, et la Chartreuse « la plus poétique du monde », pendant vingt jours de suite. Comment résister à cela? et puis Chopin malade, énervé, fiévreux.... Oui, c'est une « pitoyable expédition ».

Cependant F. Buloz s'impatiente, il ne reçoit plus rien (c'est que les bateaux ne quittent pas l'île

1. Mendizabel, ministre d'Espagne; « mais il ne s'agissait pas de le retrouver à Perpignan, il s'agissait de retrouver Chopin » (Karénine).

par le mauvais temps. « les cochons ne pouvant supporter le mauvais temps »).

Il ne reçoit ni *Spiridion*, qui décidément ne « vient » pas facilement, ni le fameux drame, qu'il désire apporter aux Français; et il écrit : « ...Tâchez donc que je l'aie pour le 1er décembre (la fin de *Spiridion*), vous me ferez bien plaisir aussi de m'envoyer d'autres *Lettres d'un voyageur*; vous visitez un pays tout nouveau pour vous, et qui doit vous inspirer de belles choses. J'ai parlé de votre drame au Théâtre-Français, vous serez la bienvenue; on est ravi de pouvoir jouer quelque chose de vous. Envoyez-moi donc votre drame aussitôt que vous pourrez, ce serait une excellente manière d'inaugurer mon arrivée là, si je puis y faire venir des compositions plus élevées qu'*Angelo* et *Caligula*[1]. »

. . . . . .

Pendant ce temps-là, George voyage. « Nous voyageons, ou plutôt nous fuyons : car il ne s'agit pas tant de voyager que de partir, entendez-vous? Quel est celui de nous qui n'a pas quelque douleur à distraire, ou quelque joug à secouer? Aucun[2]. »

Elle avait écrit à son amie, Christine Buloz, le 19 novembre 1838 :

Ma chère Christine, je suis à Palma depuis quatre jours seulement, mon voyage a été fort heureux,

1. *Collection S. de Lovenjoul*, 12 novembre 1838. Inédite.
2. *Un hiver à Majorque*, p. 29.

mais assez long comme vous voyez, et pénible jusqu'à la sortie de France. En mer nous avons été très vaillants, sauf Solange, qui a eu un peu de *mal au cœur*, comme on dit. J'ai pris vingt fois la plume (comme on dit encore) pour terminer les cinq ou six pages, qui depuis six mois manquent à *Spiridion*, Ça n'est pas la chose la plus facile du monde, que de donner la conclusion de sa propre croyance religieuse, et je vous assure qu'en voyage, c'est tout à fait impossible. Je me suis arrêtée dans vingt endroits, avec la volonté de me recueillir et d'écrire, mais ces repos ont été les pires fatigues du voyage. Les visites, les dîners, les promenades, les curiosités, les ruines. La fontaine de Vaucluse, Reboul et les Arènes de Nîmes, les cathédrales à Barcelone, les dîners à bord sur les vaisseaux de guerre, les théâtres Italiens d'Espagne (quels théâtres et quels Italiens!) les *guittares*, que sais-je, moi? Le clair de lune à la mer, et Palma surtout, et Mallorque, la plus délicieuse résidence du monde. Voilà qui m'écarte terriblement de la philosophie et de la théologie. Heureusement, j'ai rencontré ici de superbes couvents en ruines avec des palmiers, et des aloës, et des cactus, au milieu des mosaïques brisées, et des cloîtres délabrés, et cela m'a remis sur la voie de *Spiridion*; de sorte que depuis trois jours, j'ai une rage de travail. Mais jusqu'à présent impossible à satisfaire, car nous n'avons ni feu ni lieu. Pas d'auberge à Palma, pas de maison à louer, pas de meubles à acheter. Quand on arrive, on commence par acheter un terrain, après quoi on fait bâtir, et puis on commande des meubles. Ensuite on obtient du gouvernement la permission de demeurer quelque part, et enfin au bout de cinq à six ans, on

commence à ouvrir sa malle et à changer de chemise, — en attendant qu'on ait obtenu de la douane la permission de faire entrer des souliers, et des mouchoirs de poche. Voilà donc quatre jours seulement que nous allons de porte en porte, demander à ne pas coucher dehors, et nous espérons dans trois jours être installés; car un miracle s'est opéré en notre faveur. Pour la première fois de mémoire d'homme à Mallorque, une maison meublée s'est trouvée à louer, maison de campagne charmante, dans un désert délicieux, mais que le propriétaire juif, à ce que je crois, nous fait marchander.

C'est pour vous dire que le bateau à vapeur d'aujourd'hui vous portera ma lettre seulement, ce qui ne charmera pas Buloz, mais que le prochain bateau (il en part un par semaine) portera mon manuscrit au consul de Barcelone, qui le fera passer à Buloz par la voie la plus courte et la plus sûre. Mais malgré les promesses de toute la navigation, les vents et les flots de Neptune peuvent retarder l'envoi, car, quand le vent du Nord souffle sur Palma, on y est bloqué. Cependant, quoi qu'il arrive, la fin de *Spiridion* ne manquera à la *Revue* que d'un numéro. Si elle manque toutefois — je mets tout au pire.

Voilà de nos nouvelles en attendant. Buloz fera la grimace. Vous qui n'êtes point éditeur, mais une petite amie bien gentille et bien aimable, vous m'en saurez gré, et vous prierez pour que l'hiver nous soit favorable, car les cheminées sont totalement inconnues à Mallorque. Jusqu'ici, Maurice va très bien. Il s'amuse comme un bienheureux. Sans les mosquitos, nous serions tous délicieux, mais nous avons tous la figure et les mains tachetées comme

des truites, et nous nous grattons comme des... suffit.

Bonsoir, chère enfant, embrassez pour moi le beau petit Paul. Mes enfants l'embrassent et vous embrassent aussi. Pensez à nous quelquefois, et aimez-nous toujours.

Je vous ferai un roman sur Palma, — qui pourra être divertissant; depuis le peu de temps que j'y suis, j'ai déjà vu des coutumes et des habitudes dont on n'a plus d'idée en France, c'est un pays en arrière de trois cents ans au moins. Voilà les voitures à la dernière mode [1]...

Ajoutez à cela quatre mulets, et des rues en escalier. Quand on va au petit trot on fait scandale, et on est traité de casse-cou. Du reste, palais arabes, orangers, citronniers, palmiers, montagnes magnifiques, la mer comme un beau lac, des vallées délicieuses, et une population excellente. Si nous pouvons nous caser commodément, nous y passerons l'hiver.

Déposez vos lettres pour moi chez Marliani[2], il me les fera parvenir.

A vous de cœur, chère,

GEORGE.

Ou bien à M. l'Agent des affaires étrangères à Marseille pour faire passer à M. Gauthier d'Arc, Consul de France à Barcelone, et sous l'enveloppe seulement à Madame Sand à Palma. Il me les fera parvenir.

Pour la troisième et quatrième fois je vous préviens que la troisième partie de *Spiridion* a été

1. Voir le croquis de George Sand, page .
2. Ami de George Sand.

un pays en arrière de 300 ans au moins. Voilà les voitures à la dernière mode

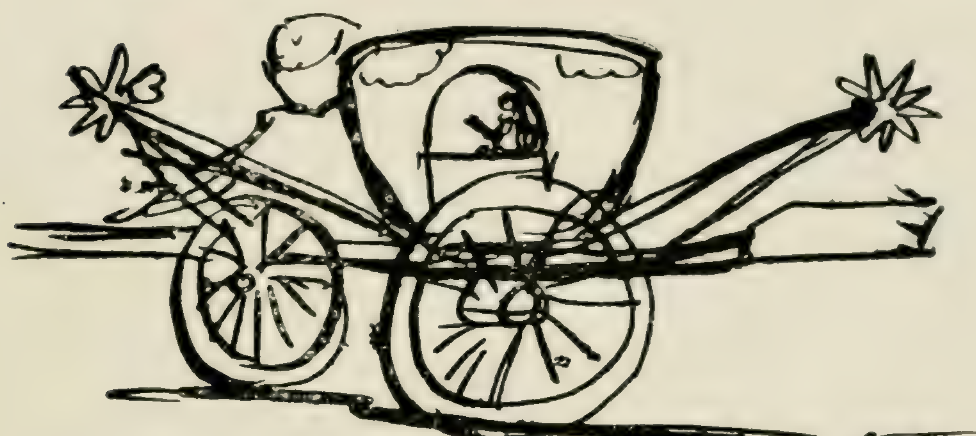

ajoutez à cela quatre mulets et des rues en escalier, quand on va au petit trot, on fait scandale et on est traité de casselon. Du reste, palais arabes, orangers, citronniers palmiers, montagnes magnifiques la mer comme un beau lac des vallées délicieuses, et une population galante. Si nous pouvons nous caser commodément nous y passerons l'hiver —

LETTRE ET CROQUIS DE GEORGE SAND

UNE VOITURE DE PALMA.

envoyée du Plessis-Picard près Melun. La faire réclamer au besoin à M. Duplessis.

Voulez-vous dire à Buloz de prévenir M. Molé que pour plus de sûreté dans l'envoi des manuscrits, je me permettrai de les lui adresser nominalement ; je n'ai pas songé à lui en demander la permission, mais il a été si gracieux pour moi que *j'oserai* [1].

P.-S. — Mercredi.

Le courrier, c'est-à-dire le paquebot, n'est pas revenu de Barcelone, c'est-à-dire que ma lettre ne partira d'ici que demain. Je la laisse au consul pour vous l'envoyer, et je pars pour la campagne, où je suis installée, avec maison meublée et jardin, dans un site magnifique pour 30 francs par mois. J'ai en outre arrêté une cellule, c'est-à-dire 3 pièces et un jardin pour 35 francs par an dans la Chartreuse de Valdemosa, immense et magnifique couvent désert au milieu des montagnes. Notre jardin est jonché d'oranges et de citrons, les arbres en cassent. Nous avons des haies de cactus de vingt et trente pieds de haut, la mer à une demi-lieue, un âne pour aller à la ville, des chemins inaccessibles aux visiteurs, des cloîtres immenses et de la plus belle architecture, une église charmante, un cimetière avec un palmier et une croix de pierre comme celle du troisième acte de *Robert le Diable*, des parterres de bois taillé. Le tout habité par nous seulement, une vieille femme pour nous servir, et le sacristain porte-clefs intendant majordome, maître

1. Elle était allée voir M. Molé avec F. Buloz et celui-ci nota : « Je l'ai menée aux Affaires Étrangères par le petit escalier ; elle voulait obtenir l'exequatur de Marliani. On n'est plus si républicain quand il s'agit de cela. »

Jacques en un mot. J'espère que nous aurons des revenants. La porte de ma cellule donne sur un cloître énorme, et quand le vent pousse la porte, on entend comme une canonnade dans tout le couvent.

Je suis dans l'enchantement, et je crois que j'habiterai la cellule plus que la maison de campagne qui en est, au reste, éloignée de deux lieues.

Vous voyez que la solitude et la *poésie* ne me manqueront pas. Si je ne travaille pas bien, il faudra que je sois un f... bête.

Cet enthousiasme n'eut qu'un temps, et ne dura guère plus de quelques semaines; bientôt on se heurta à mille difficultés de logement, d'approvisionnement, etc., et la lettre suivante, écrite en janvier, est fort désenchantée déjà[1]...

... On m'avait incroyablement trompé, sur la facilité de communiquer avec ce pays-ci. Il y a un seul bateau à vapeur, et une seule voie, savoir Barcelone où règne, je crois, une police ombrageuse, car ils ont peur de tout, ces braves Espagnols!... En outre les vents du nord soufflent sur notre île les trois quarts de l'année, de sorte qu'on y arrive mieux qu'on en sort; le bateau qui est censé partir tous les sept jours, reste souvent au port vingt et vingt-cinq jours. Et puis encore, l'Espagne va singulièrement... On ne sait d'ici ni qui vit, ni qui meurt. Les journaux, c'est-à-dire le journal majorquin, n'ose pas faire part à ses abonnés de la plus petite nouvelle, de crainte de se compromettre. Si l'on pouvait soup-

1. A F. Buloz.

çonner qu'il s'avisât d'avoir une opinion, le malheureux journal, ce serait fait de lui. Ainsi l'Espagne peut être perdue et regagnée, et reperdue cent fois, personne ici ne s'en doutera de longtemps, ou n'osera dire ce qu'il en sait. Quels êtres que ces gens-là! Je n'aurais jamais cru qu'il y eût à deux journées de navigation de la France, une population aussi arriérée, aussi fanatique, aussi timide pour *ne rien dire de plus*, et d'une aussi insigne mauvaise foi. Ils auront de mes nouvelles quand je les quitterai, cela soit dit sans préjudice de plusieurs personnes excellentes que j'ai trouvées ici, comme on en trouve partout. Du reste, le pays est magnifique. Le climat est charmant, sauf des pluies, comme je n'en ai jamais vu, qui heureusement n'ont qu'un temps assez court. Mais nous y sommes en plein depuis vingt jours, et il y a des moments où nous en sommes effrayés. Bref, je suis au bout du monde, intellectuellement et physiquement aussi, car la difficulté des chemins peut compter pour plus que la distance réelle. Il n'y a pas une seule route dans l'île, ce sont des chemins à se rompre les os, et les voitures sont à l'avenant. Nous habitons une immense chartreuse abandonnée, et demi abattue, mais où j'ai arrangé proprement une cellule... Nous sommes perchés sur les montagnes, et les vautours viennent faire la chasse aux moineaux jusque sur les orangers de notre jardin. Des deux côtés de l'horizon au delà des sites sublimes, nous voyons la mer qui ne l'est pas moins. La Chartreuse avec ses grands cloîtres, son cimetière, ses arcades, ses sources d'eau vive, ses grands lauriers, ses bois taillés et surtout son silence et son abandon, réalise toutes les poésies qui ont jamais pu traverser les cerveaux poétiques. Je me

trouve tellement indigne d'habiter une demeure, qui eût été à la taille de Byron, que je crois que je n'oserai jamais rien écrire là-dessus. Mais je dois aux Majorquins de parler de leur *piété touchante*. C'est ce qui me révolte le plus ici, moi qui ai jadis été dévote sincère. Ce que je vois me réconcilie avec Voltaire, et ses lieux communs sur le fanatisme. On ne l'a pas encore lu ici, on a entendu vaguement parler d'un certain Boltaïré!...

... J'écrirai aussi sur mon voyage, mais je ne pourrais rien faire imprimer là-dessus, tant que j'habiterai ce pays. On m'y brûlerait vive, je suis déjà en assez mauvaise odeur dans ces montagnes, parce que je ne vais pas à la messe[1]...

On voit combien le ton est changé. Chopin aussi était malade, et « doux, enjoué, charmant dans le monde, Chopin malade était désespérant dans l'intimité exclusive ». Fragile et délicat, le musicien souffrait de tout ; du froid et du chauffage malsain, du vent qui soufflait à travers le cloître, et l'énervait au point de lui donner des hallucinations; de l'humidité qui *moisissait ses habits sur son dos*. Pendant que George, bien portante et infatigable, explorait l'île par les chemins défoncés, et « passait la montagne à pied avec des torrents à travers les jambes », la solitude du pauvre grand homme était hantée de visions... Au retour George, écrivain la nuit et professeur le jour (car elle faisait à cette heure

1. Inédite.

l'éducation de ses enfants), cuisinait le dîner de Chopin, qui ne pouvant supporter l'huile rance et la graisse de porc, était malade toutes les fois que des « mains étrangères lui préparaient ses aliments ». Que d'épreuves pour un musicien génial et sensible! Ah! ne voyageons jamais! — de cette façon s'entend.

Repoussé des habitants que sa phtisie épouvantait, mal soigné par « un médecin, deux médecins, trois médecins, tous plus ânes les uns que les autres », il dut partir coûte que coûte, et il partit mourant; arrivé à Barcelone après une traversée terrible, il crachait toujours « le sang à pleines cuvettes ». Enfin, à Marseille, le docteur Cauvière le soigna et le remit momentanément sur pied... George se plaignant de toutes ces tribulations s'écrie : « L'Espagne est une odieuse nation! »

Au commencement de juin, George est rentrée au bercail, c'est-à-dire à Nohant. La voici singulièrement irritée contre son directeur. Ne lui a-t-il pas dit : « *Spiridion* a eu moins de succès que l'*Uscoque* et a été traité de mystique »? Ne pourrait-elle lui donner autre chose, avant la publication des *Sept Cordes de la Lyre*?... Quelque nouvelle moins philosophique?... Elle s'emporte! S'il veut des nouvelles, qu'il « se réconcilie avec Balzac, ou qu'il attire F. Soulié à la *Revue* ». « Vous ne pouvez me refuser le privilège d'endormir vos lecteurs, quand vous l'ac-

cordez à d'autres, moins anciens en titre à la *Revue*. Je vous demande la préférence sur Lherminier et compagnie... » Mais F. Buloz ne peut souffrir les *Sept Cordes de la Lyre*; il note sur la lettre que je viens de citer :

« Je n'aurais pas voulu l'insérer dans la *Revue*, je lui avais offert l'abandon de 5000 francs pour ne pas publier ce pastiche. Il fallut céder... »

« Il fallut céder » — car George Sand pressait madame Marliani, de Nohant; madame Marliani était chargée des *Sept Cordes*, en l'absence de l'auteur.

Tenez ferme, chère amie, écrivait ce dernier, pour qu'elles soient insérées dans la *Revue*. Mais ne voyez-vous pas que notre Buloz hésite, et recule parce qu'il y a cinq ou six phrases assez hardies, et que le cher homme craint de se brouiller avec son cher gouvernement... les abonnés aiment mieux les petits romans comme *André* et compagnie, qui vont également aux belles dames et à leurs femmes de chambre... J'espère que j'en suis sortie (de ce genre) pour toujours. Ne le dites pas à notre butor. Laissez gémir notre Buloz qui pleure à chaudes larmes quand je fais ce qu'il appelle du *mysticisme*, et poussez à l'insertion [1].

C'est Leroux, qui, en l'absence de George, corrigea les épreuves, car voici venir mainte-

1. Wl. Karénine qui a publié ce fragment (du 14 mars 1839) fait remarquer qu'il a été changé et tronqué dans la *Correspondance*. Maurice Sand, lorsqu'il le publia, ne voulut sans doute

nant Leroux et sa philosophie humanitaire et fumeuse...

Bientôt G. Sand écrit au directeur de la *Revue*[1] :

Pour la première fois, j'ai du manuscrit terminé en portefeuille, et loin de le demander, vous avez fait un assez triste accueil à mon dernier envoi. Peut-être que *je baisse*? Mon Dieu, dites-le-moi tout bonnement.., car, croyez bien que s'il y a une conviction chez moi pour mes écrits, il n'y a pas d'amour-propre irritable. Je ne puis plus écrire agréablement peut-être, parce que je n'ai plus l'esprit agréable, mais qu'est-ce que cela fait? il y a tant de bons lecteurs par le monde!

Autre chose irrite à ce moment la « Reine » : l'insertion du *Faust* de Henri Blaze — car, elle aussi, a fait une étude sur *Faust*. « Vous saviez que je l'avais à votre disposition, et vous avez donné la préséance à celui de votre beau-frère! »

Mais la grosse question, comme toujours, c'est la question d'argent :

« Mes fermiers ne me paient pas, mes ouvriers de la maison que j'ai fait réparer à Paris, ne veulent pas attendre, et j'ai 60 000 francs de dettes sur ce que j'appelle mon *passif*, c'est-à-dire la fortune dont je suis censée jouir, en dehors de mon travail. » Dans ces conditions, qui pourra

pas laisser subsister les gracieuses épithètes dont le romancier gratifiait son ex-ami dans ses lettres.

1. Le 5 juin 1839.

l'aider? — « Vous faites en grand les affaires que vos rédacteurs font en petit, vous devriez donc être préparé à tout événement, et n'être pas à court d'écus comme un petit négociant, lorsque nous venons, nous qui n'avons qu'une corde à notre arc, frapper à votre porte... » Et encore : « Ne refusez pas mes manuscrits, autrement que voulez-vous que je devienne? — Je ne vous dis pas que vous soyez fort à l'aise, si nos conventions ne vous vont plus, déchirons-les[1]. »

Après avoir parlé ainsi, rudement, elle termine : « Bonsoir, mon cher Buloz, répondez-moi à Nohant, où je suis depuis cinq jours avec Maurice, parfaitement guéri, et Solange toujours belle et forte, moi pas belle, pas riche, mais encore assez forte pour embrasser Christine, et vous donner des coups de poing[2]. »

A cette lettre, F. Buloz répond sans retard :

Mon cher George,

Je ne veux pas tarder d'un jour à répondre à votre *aimable lettre*, et je vais tâcher de le faire avec un calme parfait, sans m'arrêter à l'aigreur que vous me témoignez, et aux insinuations injurieuses que

1. F. Buloz à cette heure ne lui avait rien refusé, mais elle semble ici faire allusion à son étude sur *Gœthe, Byron et Mickiewicz* qui ne parut que plus tard à la *Revue* : 1er décembre 1839.

2. Inédite. F. Buloz a écrit en guise de commentaire en tête de cette lettre : « Je garde ces deux lettres (celle-ci et la suivante)... qu'on n'a pas craint de m'écrire quand on me devait plus de dix mille francs depuis des années. »

vous n'hésitez pas à m'adresser. Je ne sais en vérité sur quelle herbe vous avez marché pour m'écrire de pareilles choses sans aucune espèce de raison.

De quoi vous plaignez-vous donc? vous me traitez comme votre débiteur; mais le suis-je en effet? Voyons ensemble, je vous prie...

— Et tout compte fait, il ne lui doit rien — au contraire[1].

Ainsi en sept mois je vous ai compté 17 500 francs. Est-ce là faire un triste accueil à vos manuscrits? Vous vous plaignez que je n'aie pas demandé le manuscrit que vous avez, mais ne m'aviez-vous pas écrit qu'il était en route, que vous m'enverriez des lettres de Palma, et cela est-il arrivé?

Tout ce que j'ai signé je le tiendrai, je vous demande seulement la réciprocité.

Je ne sais qui vous monte, et qui vous écoutez pour en venir à me traiter comme vous le faites.

1. Elle a reçu pour les *Sept Cordes de la Lyre*, au lieu de 5 000 francs qu'elle avait demandés, 6 000 francs en octobre « sur une simple demande de vous à cause des ajoutés que je vous ai fait payer pour l'édition des œuvres complètes » ; pour la publication de *Lélia* 7 500 francs et pour *Gabriel* elle a demandé 4 000 francs, soit 17 500 francs en sept mois.

Il est plaisant, quand on lit ces chiffres qui sont de gros chiffres pour l'époque (Gautier n'avait-il pas vendu 1 500 francs *Mademoiselle de Maupin* à Renduel), « 200 francs par mois à partir de la mise en vente », d'entendre raconter les anecdotes les plus surprenantes sur le désintéressement de George Sand. M. Claretie, entre autres, relata une certaine histoire de Pierre Leroux et de l'éditeur Delavigne débattant le prix d'un roman de l'écrivain. Delavigne propose 2 000 francs pour les quatre volumes, P. Leroux se récrie, et trouve cette somme trop considérable; passe encore pour P. Leroux; mais « Madame Sand, dit M. Jules Claretie, lui donnait raison! »

Mais ce qui précède, doit vous prouver que vous n'avez pas toujours trouvé fermée la caisse du *petit négociant* dont vous parlez; au reste je n'ai nulle prétention à être un *grand négociant*, c'est un honneur dont je me passerai bien. Je n'ai pas non plus plusieurs cordes à mon arc, comme vous le dites, avec votre bienveillance ordinaire : je n'en ai qu'une : celle du travail, modeste, pénible et honnête, qui est loin de me rapporter ce que vous croyez, mais qui, avec mes goûts simples et *républicains* (démocrate en cela seulement), me donnera toujours l'avantage sur vous, grands gargantuas, qui dépensez avec tant d'imprévoyance et de folie, les magnifiques revenus de votre cerveau.

Vous me reprochez aussi de ne pas avoir tout l'argent qu'il vous faut, à cela je réponds : il est vrai, mais je suis loin de vous en devoir...

Tous ces malentendus, toute cette aigreur qui se renouvelle périodiquement ne viennent que des rapports faits et mal faits par vos intermédiaires.

. . . . . .

Qui vous a dit que vous baissiez? J'ai dit que vous vous écartiez de votre véritable route, que vous aviez fait une fantasmagorie dans les *Sept Cordes*, que je n'y comprenais rien, ainsi que beaucoup de gens de bon sens, et que je voudrais voir Albertus au diable au lieu de mon argent.

Si c'est là dire que vous baissez, il y a plusieurs mois que je vous ai écrit tout ceci. Vous savez le personnage que l'on mettait derrière le triomphateur romain; pourquoi n'auriez-vous pas un personnage de cette espèce à côté de vous? A qui va mieux ce rôle qu'à votre éditeur écorché des *Sept Cordes de la Lyre*? J'en dirais bien d'autres, si je savais que

mes grincements de dents puissent vous dégoûter à tout jamais de votre métaphysique plus que *ballanchienne*!

J'oubliais de répondre à un de vos prétendus griefs, l'insertion du *Gœthe* de mon beau-frère[1]. Si vous voulez consulter vos Revues, vous verrez qu'il y a plus de deux ans que nous annonçons ce travail. En quoi d'ailleurs cela vous fait-il tort? Cela vous empêche-t-il de publier le vôtre? Bien loin de là, puisque vous ne connaissez pas le *Second Faust*, cela peut vous servir.

Henri a passé deux ans à étudier les œuvres de Gœthe, et quand la deuxième partie de son travail aura paru dans la *Revue*, il publiera la traduction entière du *Second Faust* qu'il a terminée, et que lui seul, peut-être, pouvait faire maintenant.

Amen. Vous avez réveillé le chat qui dort.

Adieu, tigresse d'Arménie,

F. BULOZ[2].

P.-S. — J'attends votre lettre sur Palma et votre *Gœthe*. Nous verrons si vous achevez le premier, je ne demande pas mieux...

Vous me dites que vous avez besoin de fortes sommes, je vous ai déjà écrit que le Théâtre-Français vous tendait les bras[3].

Voici la réponse de George, assez méchante, on le verra, adressée[4] à *M. Buloz homme de lettres.*

1. Allemagne : *Gœthe et le Second Faust*, par Henri Blaze de Bury (*Revue des Deux Mondes*), 1er juin, 15 août, 15 octobre 1839.

2. *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite.

3. Buloz avait été nommé *Commissaire royal* près le Théâtre-Français, le 18 octobre 1838.

4. En travers de cette lettre, en haut de la page, George Sand

Vraiment, mon cher Buloz, vous avez bien de l'esprit depuis quelque temps, et je vous trouve léger! Vous devenez ambitieux aussi, vous avez la prétention de comprendre ce que vous éditez.

Pourtant je veux bien être pendue si vous comprenez quelque chose au *Second Faust*, et quant au style de Henri Blaze, il est tout aussi métaphysique que le mien. Ainsi votre jugement ne fait pas beaucoup à l'affaire, mais ce qui est plus sérieux, c'est que vous vous dites écorché — le mot est grossier. A la bonne heure... Je viens, moi, vous offrir la restitution de l'argent que vous avez perdu sur les *Sept Cordes*, et vous proposer très sérieusement de résilier nos engagements, car je ne suis pas habituée à écorcher personne. Je ne suis pas le Juif Shylock, et je ne vois pas trop ce que je pourrais faire de votre peau, quelque gênée que je sois dans mes affaires.

Des critiques littéraires, tout ce que vous voudrez, vous y excellez, et je n'ai qu'à profiter des enseignements comme les vôtres. Bornez-vous là, car les reproches d'argent ne méritent pour réponse que de l'argent.

Au reste, cette lettre vous ferait honneur, car c'est un petit chef-d'œuvre, et j'y vois que vous devenez trop profond pour qu'on puisse vous contenter par un travail digne de vous, c'est décourageant, prenez-y garde, n'en écrivez pas une pareille à Planche, car il *laisserait* à jamais sa plume.

Bonjour, cher Buloz, vous m'appelez tigresse d'Arménie, c'est une faute d'impression sans doute,

a écrit : « Cette réponse M. Rollinat a voulu me la faire recopier et il en a recopié lui-même une partie. Il prétend qu'elle est utile. »

car le mot classique est Hircanie, l'Arménie n'a jamais été, que je sache, renommée pour ses tigres, mais peut-être qu'on y trouve des éditeurs! Tout à vous quand même!

Je ferai des pièces pour les Français, quand vous aurez perdu votre place, car vous êtes trop difficile.

Embrassez Christine pour moi, je la plains d'être l'épouse d'un chacal d'Etuvie, — il y a autant de chacals en Etuvie, que de tigresses en Arménie[1].

Le 25 juin F. Buloz réplique.

Ma lettre vous a piquée, mon cher George; tant mieux, j'aurais été trop malheureux de ne pas vous rendre une petite piqûre pour la blessure que vous m'avez faite. Vous le savez, je suis toujours sur la défensive avec vous. Mais quand on me mord trop vivement, je tâche d'égratigner.

Or, si vous aviez votre dernière lettre sous les yeux, vous verriez que je ne vous ai adressé que des douceurs comparativement.

Avant de répondre à la *partie positive* de votre dernière lettre, je m'arrêterai à la partie littéraire. Je vous dirai d'abord que j'accepte bien franchement la leçon classique que vous me faites, à propos des mots *tigresse d'Arménie.*

J'ai fait une balourdise, il est vrai, c'est un souvenir presque effacé de Virgile, qui m'a fait mettre *Arménie* pour *Hyrcanie.*

Mais je suis plus vieux que vous, j'ai la mémoire moins sûre, vous avez des souvenirs plus frais de l'épopée latine; cependant je vous ferai observer, et cela sans malice, que vous avez pris quinze jours pour rafraîchir votre mémoire.

1. *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite.

Je vous ai entendu bien des fois crier contre le pédantisme, vous lui donnez des coups d'étrivière à chaque occasion, et voilà que vous donnez dans le pédantisme! Je vais donc prendre exemple sur vous, et vous ne pourrez pas dire que je choisis mal mes maîtres : A propos des mots « Éditeur écorché des *Sept Cordes de la Lyre* », vous ne faites pas une balourdise moins grande que celle que je viens de reconnaître, j'ai voulu dire que la musique de votre poème épique m'avait *écorché les oreilles*, que je n'y avais rien compris. Je me suis servi à dessein d'un terme musical, à propos d'une épopée musicale. Comment d'ailleurs vous étonner que je ne comprenne pas vos intentions philosophiques et fantastiques, puisque vous m'accordez si peu d'intelligence? Mon opinion ne fait rien à l'affaire, je le sais, je n'ai nulle prétention à cet égard, mais j'ai la conviction que jamais des considérations d'intérêt n'entrent pour rien dans telle ou telle chose.

Autrefois, j'avais la naïveté de ne mettre dans la *Revue* que des choses qui me paraissaient bien, mais le mauvais goût du public et les prétentions des écrivains y ont mis bon ordre; vous voyez que je suis loin de me faire le défenseur de tout ce que publie la *Revue*, pas plus que celui du style de mon beau-frère, que du style des autres, et puisque vous m'amenez à vous dire ce que je pense du *Second Faust*, j'ai regardé le travail de Henri Blaze comme bon, malgré ses défauts, parce qu'il faisait connaître une production bizarre d'un grand écrivain, production inconnue en France, mais pour mon compte particulier, je n'aime pas mieux le *Second Faust*, que les *Sept Cordes de la Lyre*.

Je suis assez simple pour juger cela, sauf quelques

parties, comme un cauchemar, et ce qui me console, c'est que M. Cazalès, qui est un homme très distingué, m'assurait il y a quelques jours, que Schelling en disait autant; je me console en me disant que je ne suis pas tout à fait *abruti*, puisque Schelling a avancé publiquement la même chose.

J'en viens à ce que vous me dites, que vous attendez que j'aie perdu ma place pour écrire une pièce. Je vous remercie de vos tendres souhaits, et de l'intérêt que vous me portez. Mais je suis assez désintéressé pour donner ma démission, si ma présence au Théâtre-Français doit vous empêcher de doter la France d'un grand ouvrage dramatique. Mettez-vous donc à l'œuvre, faites un *Hamlet* ou un *Othello*, et ma démission est au bout.

. . . . . .

Je réponds maintenant à votre proposition de rupture partielle. Je ne l'accepte en aucune façon, et n'implore la pitié de personne. Je vous ai dit que j'exécuterai tout ce que j'ai signé, je suis assez patient de ma nature, et assez froid, pour encourir toutes les chances d'un traité que j'ai consenti.

. . . . . .

Je garderai tout, ou je céderai tout : jusque-là, vous me trouverez toujours prêt à exécuter nos conventions, et quand vous le voudrez, les relations que vous rendez difficiles, deviendront plus faciles. J'ai la conscience de n'avoir rien fait pour amener l'aigreur qui se manifeste chez vous, à des intervalles trop rapprochés.

Je vous le répète, c'est là le fait de vos intermédiaires; et pourquoi, encore une fois, des intermédiaires entre nous?

Tout à vous donc, tigresse d'Hyrcanie[1].

1. *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite.

J'ignore ce que madame F. Buloz a pu écrire à la suite de cela à George ; certainement, la jeune femme a dû s'inquiéter du ton des dernières lettres qu'ont échangées les deux amis, car à son tour, George s'adressant à madame Buloz, quelques jours après, la rassure[1] :

Ne vous effrayez pas trop de mes fureurs et de celles de votre Buloz, chère Christinette. Tout cela n'est pas si sérieux que vous croyez, car au fond, je ne peux pas m'empêcher d'aimer le pauvre ours mal léché qu'il a plu à la divine Providence de vous donner pour époux; c'est un excellent homme, je le sais, mais il est bourru, et il a bien besoin que vous le passiez au rabot de temps en temps. C'est à vous d'adoucir un peu son naturel féroce, et si j'étais comme lui, dans la compagnie d'un petit ange de paix comme vous, je n'aurais pas toutes les colères que vous me reprochez. Je courbe donc la tête devant toutes vos gentilles admonestations, d'abord parce que je ne pourrais me disculper sans accuser votre client, et que malgré mes théories *subversives* je ne voudrais pas (dussiez-vous m'écouter) faire auprès de vous ce rôle damnable; ensuite parce que je n'ai aucune animosité contre cette douce victime Buloz, qui vous fait croire qu'il est un petit saint. Je ne vous dirai dans tout ceci que deux mots sérieux. Le premier c'est qu'il m'a adressé un reproche blessant et qui seul m'a fâchée; le second, c'est que ce qu'il a pris de ma part pour une provocation du même genre, était fort loin de ma pensée.

Je ne nie pas l'emportement de mon caractère,

1. 1er juillet 1839.

que Dieu m'accorde la grâce de ne me pas refroidir le sang, malgré l'âge philosophique qui m'atteint, mais dans toute cette affaire, j'ai la certitude de n'avoir pas commencé les hostilités. Vous voyez trop de gens de lettres, pour croire qu'il en soit des naïfs et des sincères. Je vous prie de relire la lettre incriminée, sans subir l'influence de Buloz; vous verrez qu'elle est franche et enjouée, que j'y défends mes intérêts sans colère, et que de bonne foi, pensant que ma *métaphysique* peut fort bien déplaire à vos abonnés, j'offre à Buloz de ne pas lui imposer le danger de m'éditer davantage. Faut-il s'entre-dévorer après cela?

Je ne voulais pas vous dire cela si longuement. Pardon mille fois, toute discussion est ennuyeuse. Finissons-en et venez me voir. Si Buloz ne s'amende pendant son dîner à Nohant, je le régalerai de sa pendaison en effigie, avec sa Revue au cou, au plus bel arbre de mon jardin.

En attendant je me fais une fête de vous voir, avec votre cher enfant. Vous n'aurez pas beaucoup de peine à m'adoucir, d'abord parce que je n'ai rien à vous refuser, ensuite parce que je suis l'offensé, et qu'il est plus facile, comme vous le savez, de pardonner les torts d'autrui, que de pardonner à autrui ses torts.

C'est M. La Bruyère qui a trouvé cela, et qui le dit beaucoup plus élégamment.

A revoir donc, chère enfant, le plus tôt possible.

A vous de cœur,

GEORGE.

Serez-vous assez bonne pour faire prendre chez madame Marliani une caisse d'argenterie qu'elle

doit m'envoyer, et qu'elle n'a pas voulu confier à la diligence?

Si c'est elle que Buloz flétrit du nom d'*intermédiaire*, je vous dirai qu'il a grand tort. Je vous ferai voir la lettre qu'elle m'avait écrite, et vous y verrez que loin de l'accuser elle le défend[1].

George n'attachait donc pas d'importance aux duretés qu'elle écrivait à F. Buloz, et lorsque madame Buloz s'en affligeait, elle ne faisait qu'en rire. Pourtant ces querelles de mots portaient de trop nombreuses atteintes à leur amitié, et F. Buloz s'en montrait blessé. Avec sa nature droite, il était dérouté par ces revirements, ces attaques, ces réconciliations inattendues. Il se méfiait aussi de la cour qui entourait George à Nohant. Le 3 juillet 1839, à propos de *Gabriel*, il lui écrit : « La première partie de *Gabriel* est tout à fait charmante, je vous dis cela au risque de me faire traiter d'épicier par vous, c'est de votre bonne manière, quoique vous puissiez dire. » F. Buloz gardait son idée : il préférait les romans de George à sa philosophie; qui l'en blâmera?

En juillet il est attendu à Nohant, avec tout son monde.

« Vous êtes trop bonne de vous occuper de nous. Nous tombons sur vous à l'improviste, mais ne vous gênez en rien. »

Ce voyage à Nohant fut remis au mois de sep-

1. Inédite.

tembre[1]. « Je suis fâchée que vous ne soyez pas venu, écrit la *Reine,* je vous attendais tous les jours. Enfin j'espère que ce qui est différé n'est pas perdu. J'ai beaucoup de choses à vous dire qui seraient trop longues par écrit. Je n'ai pas reçu de nouvelles de Christine. Portez-vous bien malgré tous vos ennuis, et venez vous reposer un peu ici. » Comme elle lui a glissé aussi ces mots : « Je ne me sens pas en bonne odeur à la *Revue* », il lui répond tout de suite[2] :

« ....Ne croyez pas davantage ce qu'on vous dit des prétendues mauvaises dispositions de la *Revue,* vous serez toujours, tant que vous le voudrez, notre Reine ; chacun y accepte votre royauté, mais il y a beaucoup de petites envies et de petites rancunes, qui feront tous leurs efforts pour vous convaincre du contraire. J'espère prochainement ne vous laisser aucun doute à cet égard[3]. »

1. « J'ai oublié de te dire, écrivit madame F. Buloz à sa sœur, madame R. Combe, que j'ai été voir madame Sand à Nohan (*sic*) et qu'il faut encore que tu ajoutes à mes tours de force trente-deux lieues faites en patache en trente heures, c'est-à-dire que nous sommes partis de la Brosse (propriété Bonnaire) le mardi à cinq heures du matin, que nous sommes arrivés à Nohan à cinq heures du soir, et que nous sommes repartis dudit Nohan le lendemain à deux heures pour arriver à onze heures du soir à la Brosse. (Inédite.)

2. 5 août. Inédite.

3. *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite.

CHAPITRE IV

« COSIMA ». — PREMIERS FROIDS. — LE PROCÈS. — « HORACE » ET LA « REVUE INDÉPENDANTE ». — LES AMOUREUX DE LÉLIA. — L'ALBUM DE MADAME F. BULOZ. — LA « REVUE » MÉNACÉE.

Le drame que G. Sand avait écrit et que F. Buloz était allé réclamer à Nohant, — *Cosima*[1], — le Théâtre-Français, en octobre, se préparait à le jouer. Le choix de mademoiselle Mars pour le rôle de Cosima effraye le Commissaire royal... il redoute l'âge de mademoiselle Mars[2]. Le rôle est écrasant, comment le supportera-t-elle? Il préférerait mademoiselle Plessy qui a dix-huit ans. Cependant George est toujours dans le Berry. F. Buloz lui écrit le 1er octobre :

Mon cher George,

J'ai appris avec inquiétude que vous vouliez donner le rôle de Cosima à mademoiselle Mars; je

1. C'était le nom de la fille cadette de Liszt que George Sand avait donné à son héroïne, elle épousa Wagner.
2. Mademoiselle Mars avait soixante ans à cette époque.

crois que le talent de mademoiselle Mars serait d'un bon secours pour ce rôle, s'il ne dépassait pas ses forces. Mais je suis convaincu que mademoiselle Mars est hors d'état d'aller jusqu'au bout d'un rôle si fatigant. Je ne vois que mademoiselle Plessy qui soit assez jeune et assez belle pour se charger d'une si grande tâche; j'ajouterai que le talent de cette actrice est aussi la meilleure garantie pour vous. Menjaud, d'ailleurs, qui se chargerait du rôle de Ordonio, ou de celui du Duc, m'assure qu'il lui serait impossible de jouer le rôle avec mademoiselle Mars, sur laquelle (c'est lui qui parle) il ne pourrait prendre l'ascendant voulu. D'ailleurs, toutes les voix au théâtre sont pour mademoiselle Plessy, en cette circonstance. Vous savez bien que nous voulons tous vous procurer les meilleures chances de succès pour votre pièce, aussi laissez-moi agir ici malgré vous, s'il le faut : nous jugeons mieux des ressources du personnel du théâtre, et ne craignez pas que la moindre passion nous égare...

Vous savez peut-être que Charles Maurice a donné, contre tout droit et sur une indiscrétion très coupable, de je ne sais qui, une analyse mensongère de votre drame. Nous allons lui faire un procès pour arriver à lui infliger une peine pour son délit[1].

Voici la réponse de George :

Je n'accepterai mademoiselle Plessy qu'après l'avoir vue jouer au théâtre, et faire preuve du talent que vous lui accordez. J'ai là-dessus des données si contraires aux vôtres, que j'aime mieux retirer ma pièce que de la voir *minaudée* et comprise de travers.

1. *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite.

Si vous pouvez avoir madame Dorval, ou risquer les forces de mademoiselle Mars, je ne demande pas mieux que de vous laisser agir, mais ne dites pas du tout à mademoiselle Plessy que je lui donne le rôle, rien n'est moins sûr... Par exemple, je ne veux pas de Menjaud pour Ordonio, mais seulement pour le Duc. Je veux Bocage ou Lockroy pour Ordonio, *pas d'autre*. Je ne veux de Ligier en aucune façon... En somme, votre théâtre est très mal monté pour le drame, à ce que je vois, et je regrette amèrement la Renaissance et madame Dorval. Quand vous me ferez croire que celle-là n'est pas de force à jouer un rôle que peut jouer mademoiselle Plessy, qui a la réputation de la première grimacière du monde, vous serez bien habile. Cette lettre est entre nous deux, mais ma décision est prise, *je veux voir*. Je viens d'être horriblement malade d'un empoisonnement de *tomates*. Dieu vous préserve des tomates! Je suis encore sur les dents, je n'ai pas la force d'écrire des lettres, et je ne vois pas en beau l'avenir de ma pièce. Faites ce que vous jugerez convenable avec Charles Maurice. Quant à moi, je ne me mêle pas des cabales et des cabaleurs, c'est à vous de les expulser de la salle, et de m'en préserver par tous les moyens, mais je n'en veux rien savoir.

Vous ne me dites pas si vous avez fait un bon voyage. Si ma petite Christine et son cher Paul sont arrivés en bonne santé! Embrassez-les bien pour moi.

Tout à vous de cœur,

GEORGE[1]

1. Inédite.

Après cela mademoiselle Mars est abandonnée et c'est madame Dorval que George désire : pourtant, mademoiselle Mars se serait volontiers chargée du rôle, aucun ne lui paraissant trop jeune. On se souvient que lorsque Scribe lui apporta *La Grand'mère*, qu'imprudemment il avait écrite pour elle, l'actrice dit ingénument : « Le rôle de Cécile me va, mais qui jouera la grand'mère? »

Enfin, après une démarche de George auprès du ministre Duchâtel, Dorval est engagée, et George écrit à Hippolyte Chatiron : « J'ai renversé toutes les barrières et j'ai fait entrer madame Dorval, qui n'en est pas plus contente pour cela. »

La pièce est distribuée, laborieusement, mais les répétitions ne sont pas encore commencées le 15 janvier. L'auteur se plaint amèrement de ces retards, dont il accuse F. Buloz, — naturellement :

« Quant à ma pièce aux Français, je vous prie de suspendre tout préparatif et de m'en faire rendre le manuscrit. M. Lockroy... quitte le théâtre prétextant une maladie; je vois qu'il y a là contre moi des intrigues avec lesquelles je ne veux pas me commettre. Ma tentative aux Français était impossible[1]. » Elle veut aussi aller trouver M. Duchâtel de nouveau, mais cette fois « pour lui dire que j'aime mieux retirer ma pièce, et lui dire de rompre l'engagement de

1. 15 janvier 1840. Inédite.

madame Dorval. Ni elle ni moi ne pouvons attendre indéfiniment et moi, je ne peux rester à Paris après le mois de mai. D'ailleurs on sait ce que devient une pièce dans les cartons du Théâtre-Français. On la donne à un auteur aimé de ces messieurs et de ces dames, on change les noms et les costumes, et on la joue au nez de l'auteur. Nous connaissons bien tous l'auteur véritable de *Mademoiselle de Belle-Isle*, et quand vous voudrez, je vous montrerai le manuscrit. Ainsi finissons-en donc. Mettons *Cosima* dans la *Revue des Deux Mondes*[1]. » L'auteur aussi est pressé par ses perpétuels besoins d'argent : « Si vous comptez sur M. Vedel, nous n'en finirons jamais... et surtout envoyez-moi de quoi dîner, ou je serai obligée de dévorer mes enfants comme Ugolin ![2] »

A la Comédie-Française aussi, on paraît être en pleine effervescence ! « Ils sont tous en révolution à la Cour du roi Pétaud. Le Comité se prend aux cheveux avec le ministère. Le ministre veut donner sa démission, prétendant qu'il aimerait mieux gouverner une bande d'anthropophages que les comédiens du Théâtre-Français[3]. »

Enfin *Cosima* est jouée le 29 avril. L'auteur redoutait une « sifflade de première classe ». Ce fut cela en effet : « J'ai été huée et sifflée comme je m'y attendais, écrit-elle à Calamatta : chaque

1. Inédite.
2. *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite.
3. *Correspondance* de G. Sand.

mot approuvé et aimé de toi et de mes amis, a soulevé des éclats de rire et des tempêtes d'indignation. On criait sur tous les bancs que la pièce était immorale, et il n'est pas sûr que le Gouvernement ne la défende pas.... Les acteurs, déconcertés par ce mauvais accueil, avaient perdu la boule et jouaient tout de travers[1]. »

Cette chute de *Cosima* est de mauvais augure, et la « sifflade » présage d'autres orages. L'année 1840 verra naître le *Compagnon du Tour de France*, roman issu des idées sociales que Pierre Leroux avec George cultivait. On verra surgir à cette époque autour de George Sand, et par suite dans ses romans, toute une floraison de prolétaires, prosateurs ou poètes, au génie desquels elle croyait : Charles Poncy, le père Magu, tisserand et poète, « qui s'inspirait de La Fontaine », Agricol Perdiguier, le héros du *Tour de France*. Il y aura Savinien Lapointe, Durand, Gilland le serrurier. Hélas! leurs œuvres n'ont pas laissé de souvenir dans l'ingrate mémoire des hommes, et sauf Jasmin le coiffeur, et Reboul le boulanger, les poètes prolétaires de 1840 sont fort oubliés aujourd'hui.

Agricol Perdiguier, « ouvrier conscient », auteur de plusieurs livres sur le « compagnonnage », sembla à George un type idéal; elle voulut présenter cet ouvrier menuisier à la *Revue*,

1. *Correspondance* de G. Sand.

mais F. Buloz déclara n'en pas vouloir, et refusa le *Compagnon du Tour de France.* Plus tard, l'auteur crut trouver une fois encore la personnification vivante de son héros dans Charles Poncy; elle écrivit à celui-ci : « L'idée qui m'a fait rencontrer le type de Pierre Huguenin n'en était pas moins une conception de la vérité. Vous êtes autre, et vous êtes mieux. Vous êtes poète, donc vous êtes plus richement doué et vous êtes plus homme que lui. Vous n'avez pas cherché l'idéal de l'amour dans une caste ennemie,... etc. » Cet homme avisé était, au dire de quelques-uns, ouvrier vidangeur [1].

Il est à remarquer que les héros de George Sand s'éloignent souvent de leurs modèles; les types créés par elle, désintéressés et sublimes, ne songent qu'au relèvement de leur caste, et noblement, repoussent la main et les bienfaits des héroïnes sensibles qui veulent améliorer leur sort. Mais le bon Magu, ou le brave Agricol « ouvrier conscient », ignorant ces délicatesses, acceptent, avec une grande bonhomie, les nombreux secours que la main généreuse de Lélia leur prodigue.

Bref, plutôt que de laisser ces hommes à leur rabot ou à leur navette, quelques lettrés, les uns sincères comme George, d'autres qui l'étaient

1. « Selon une autre version, dit W. Karénine qui vient de parler de la profession de maçon exercée aussi par Poncy. Poncy ne fut pas même maçon, mais ouvrier vidangeur et elle cite : V. George Sand : *Questions d'art et de littérature.* — W. Karénine, *G. Sand*, déjà cité.

certainement moins, les encouragèrent à publier leurs poésies et leurs « récits ». Perdiguier écrivit même une pièce en cinq actes. Quelques-uns, en 48, firent de la politique, comme ce dernier qui, exilé sous l'Empire, finit petit libraire sous la troisième République; et Gilland le serrurier, gendre du père Magu, qui mourut phtisique. Ce Gilland professait un socialisme évangélique, qui n'était pas sans beauté, et lisait saint Bernard dans sa prison; d'ailleurs reconnaissant à George et l'adorant, s'épuisant à faire des serrures pendant le jour, et de la littérature la nuit.

Chez George Sand et autour d'elle, ce fut un véritable engouement. On se plaisait à découvrir le génial ouvrier, le nouveau Béranger, sorti du peuple, une lyre à la main; et George, généreusement, écrit des préfaces aux Magu, Gilland, Poncy, corrige leurs vers, etc.

Devant ce délire, F. Buloz demeurait froid. Il ne partageait pas l'enthousiasme de la Reine et de sa cour, et estimait que le maçon n'avait que faire d'une plume; puis l'introduction du bon prolétaire dans le roman, et ses amours avec des Irène de Villepreux, lui paraissaient dépasser la mesure du bon goût. De jour en jour les idées de George la séparaient donc de celles de F. Buloz.

Enfin, il y eut entre le directeur et le collaborateur, cette même année, un procès.

Quoique cette histoire soit fort aride, il me faut la conter, et avec précision — d'autres l'ont

contée avant moi, trop légèrement puisqu'ils ont dit que F. Buloz avait perdu son procès, ce qui est parfaitement faux.

Mais pourquoi ce procès?

Il est certain qu'on aurait pu l'éviter, et que ces dissentiments auraient pu se terminer amiablement, sans l'hostilité de la « cour ». Cette cour, et Pierre Leroux en tête, eut sur George une influence qu'elle se plut, d'ailleurs, à subir. Ce « philosophe social est, dit Heine, pour George Sand, un directeur de conscience littéraire, une espèce de capucin philosophique ». Pierre Leroux, on le verra dans l'histoire de la fondation de la *Revue Indépendante*, exerça tout son pouvoir à séparer George Sand de F. Buloz, et à exciter ses rancunes contre lui. Les autres amis de Nohant ne furent pas étrangers non plus à cette querelle, ainsi qu'en témoigne un avis dicté par Rollinat, et qu'on a lu déjà sur une lettre de George[1]. Enfin, chacun donnait un conseil, et tout le monde, au lieu de l'éteindre, attisait le feu. M. Gaubert jouera, lui aussi, un rôle important dans l'affaire du procès. M. Gaubert est ce docteur, ami de George, et tout dévoué à sa famille. Il y aura donc, pour prolonger les dissensions et les envenimer, « les intermédiaires » redoutés de F. Buloz, et... les hommes d'affaires de G. Sand.

Comment naquit ce procès?

1. Voir : Lettre à F. Buloz, juin 1839.

Voici : En 1834, Aurore Dudevant avait signé avec F. Buloz et Bonnaire[1] un traité qui assurait à ces derniers la propriété complète des ouvrages de George Sand parus jusqu'à ce jour ; en outre la propriété d'ouvrages posthumes de quatre ou cinq volumes, *Mémoires*, à paraître « après la mort de George ». On se souviendra que F. Buloz écrivait à cette époque : « George voulait, disait-elle, se tuer, mais faire ses mémoires avant, ses mémoires en quatre volumes, pour laisser une dot à Solange. Elle fit venir Dutheil... etc. » Ceci, après la rupture avec Musset. En effet, ce traité, écrit tout entier de la main de Dutheil, prévoit que le légataire de l'auteur devra toucher après le décès, trente mille francs — montant des ouvrages posthumes. Une somme de dix mille francs, prix des ouvrages anciens, était payable tout de suite.

Lorsque George, alors en procès avec Dudevant, eut touché ces premiers dix mille francs, Michel de Bourges lui conseilla de rompre ce traité en faisant valoir l'impossibilité de l'ex madame Dudevant à contracter aucun engagement, étant encore « en puissance de mari ». Pourtant Dudevant n'avait eu garde, jusqu'ici, d'intervenir. Ce premier traité fut donc rompu. On en conclut un second, à la fin de l'année 1835, que George ne signa qu'en juin 1836, après sa séparation définitive.

1. Il ne faut pas oublier que Bonnaire se chargeait des éditions Sand.

La publication des ouvrages du romancier, qui aurait dû être faite dès la conclusion du traité, fut ainsi remise au mois de juin 1836, retardée encore par son départ pour la Suisse, puis enfin par les transactions qu'on dut faire avec Gosselin, son premier éditeur, qu'elle avait, dans tout ceci, parfaitement oublié; bref l'édition Bonnaire ne commença de paraître qu'à la fin de 1836[1] — et F. Buloz, comme Bonnaire, puisqu'ils avaient signé tous deux, croyait fermement que la propriété des œuvres de l'auteur lui appartenait pendant cinq ans à dater de la mise en vente. Ces éditions Bonnaire, d'ailleurs, n'eurent pas, à l'époque, tout le succès qu'on en attendait.

George Sand, qui depuis quelque temps, vers 1839-40, désirait conclure avec Perrotin et lancer une édition populaire de ses œuvres, s'impatientait; elle avait maintes fois tenté, on l'a vu dans sa correspondance, de rompre des engagements, d'autant plus gênants qu'*Engelwald*, figurant sur le malencontreux traité, était payé d'avance 4 500 francs avec un dédit de 250 francs par mois de retard.

En 1840, F. Buloz et Bonnaire vendirent leurs droits à Magen et Comon — pensant ainsi n'avoir plus à s'occuper personnellement de cette affaire.

On en est là quand George, de plus en plus désireuse de recouvrer une liberté qui lui per-

1. C'est en effet ce qui détermina le jugement.

mettra de conclure ouvertement avec Perrotin, ouvre le feu en assignant F. Buloz et son ami : elle veut faire déterminer par les tribunaux la date de la cessation du traité, et elle se fait représenter en cette affaire par un agréé, M. Durban, et par un avocat ardent, Me Falempin, dont le nom semble venir tout droit du théâtre de Labiche, et être parent de Lenglumé, et de M. Dare-Dare, (ou le jeune homme pressé).

Et F. Buloz? il n'a personne. Il trouve naïvement l'affaire simple, comme si jamais une affaire était simple quand les « chats fourrés » s'y mettent! Il se rend à l'audience, les mains dans ses poches, accompagné de ses cessionnaires, MM. Magen et Comon; il a l'intention de les présenter, puis de se retirer, puisqu'il leur a cédé ses droits. Mais, hélas! Falempin et Cie ne l'entendent pas ainsi : il faut absolument une affaire Sand contre Buloz — ils ne veulent pas reconnaître les cessionnaires, ils ne veulent discuter qu'avec Buloz — force est donc à celui-ci de choisir, lui aussi, un agréé — M. Lefèvre de Viefville, et un avocat, Me Boinvilliers. — Falempin s'en plaint à sa cliente : « Au lieu des propositions *associables* que j'attendais de M. Buloz, je n'ai reçu que l'avis du désir qu'il avait de s'en rapporter à justice .» — Et George Sand, alors, de Nohant :

« Enfin, me voilà ouvertement en procès avec vous. A la bonne heure, si j'avais su qu'il en serait ainsi, je n'aurais pas quitté Paris, et j'aurais

défendu mes intérêts en personne, comme vous défendez les vôtres. »

Mais F. Buloz répond tranquillement le 11 juillet :

Ma réponse sera bien simple et bien courte. Si vous voulez vous borner à faire décider par le Tribunal l'époque où vous rentrerez dans votre propriété, je me tiens pour satisfait.

En un mot, je n'ai reparu, bien malgré moi, que parce que vos représentants ont élevé la prétention que, puisque nous avions cédé à Magen, ils avaient le droit de réimprimer immédiatement, que toute l'édition était épuisée, etc.

En même temps ils n'ont pas voulu, chose fort contradictoire, avoir affaire à Magen, qui a paru chez l'arbitre une première fois cité par nous, moi voulant et croyant rester à l'écart. Mais force m'a bien été, lorsque j'ai vu qu'on voulait ruiner un homme, et du même coup nous faire perdre 30 000 francs, de prendre la chose en mains.

Le sang m'a monté à la tête, je vous l'avoue, en présence de ces misérables équivoques, et j'ai confié notre cause à Me Boinvilliers.

Maintenant, si on accepte Magen, et que tout simplement on demande la décision du Tribunal sur l'époque où vous pourrez réimprimer, je laisserai aller le débat. Mais vous comprendrez que je ne peux donner les mains à la ruine d'un homme qui doit avoir la faculté d'écouler paisiblement ses livres, et par conséquent, la possibilité de nous payer.

Qu'on s'en tienne aux termes que vous avez posés vous-même avant votre départ, et tout sera

bientôt fini, sinon à la satisfaction de tous, au moins sans éclat.

... Je désire en un mot un temps raisonnable pour nos cessionnaires, afin qu'ils puissent vendre et se tirer d'affaire, comme je désire que vous rentriez vous-même bientôt dans votre propriété, sans qu'ils en souffrent.

Tout à vous,

F. BULOZ.

Croyez-vous donc que tout cela ne soit pas assez pénible pour nous? Il dépend de vous ou de vos conseils que notre intervention directe cesse bientôt. Je le désire autant que vous[1].

La lettre qu'on vient de lire a été annotée par George Sand, mécontente du rapport de l'arbitre qui était favorable à Buloz; elle a écrit en travers de cette lettre, à la première page :

« Lettre de Buloz et confirmation de ce que j'avance le 5 juillet, il ne faut pas oublier que je ne me suis présentée devant l'arbitre que pour faire fixer mes droits, afin d'arriver à une transaction. Mais quand *le sang monte à la tête de Buloz*, il paraît qu'il exerce une grande fascination sur les arbitres, car après le rapport de celui-ci, je demande si ce qui me reste à faire est un arrangement, ou une soumission complète et aveugle à M. Buloz. »

Le 27 juillet[2] F. Buloz écrivait encore :

1. *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite.
2. 1841. *Collection S. de Lovenjoul,* Inédite.

... « Je ne m'évertuerai pas à défendre ma sincérité. Je la crois assez bien établie, même auprès de vous, quoique vous sembliez dire.

» J'attendrai les événements et m'y prépare, bien sûr que ma bonne foi éclatera, je le répète, à tous les yeux, même aux vôtres.

» Vous êtes mal conseillée, mal servie, vous le reconnaîtrez, comme vous reconnaîtrez aussi que je vous ai dit toute la vérité dans l'affaire qui nous divise en ce moment.

» Ma femme vous fait ses amitiés. Peut-être la verrez-vous dans le Berry, car elle va chez M. Bonnaire, à Brousse. »

Il faut parler ici de M. Gaubert, ce bon ami. George Sand l'envoya chez Me Boinvilliers, avocat de F. Buloz, pour connaître son opinion, et aussi — car elle s'y perdait — pour tenir de lui un résumé de l'affaire — et ceci ne prouve-t-il pas que George avait peu suivi cette affaire et que les « intermédiaires » avaient agi pour elle?

Me Boinvilliers est un ami de Gaubert. Très loyalement, car c'est un parfait honnête homme, l'avocat dit sa manière de voir — et d'abord : « qu'un procès est toujours une mauvaise chose[1] ».

Et puis il explique à Gaubert :

« George Sand voulait faire une édition populaire et avait *peut-être déjà traité de cette édition*

1. Lettre de Gaubert à G. Sand. *Collection S. de Lovenjoul*, Inédite.

avec Perrotin, mais il y avait un obstacle : c'était M. Buloz et ses volumes.

» Pour les ouvrages compris dans le traité, il y avait (selon M. Buloz) à fixer le point de départ des cinq années. Pour les ouvrages postérieurs, il y avait nécessité d'attendre que l'édition fût écoulée avant d'en faire une autre. »

Tout cela est parfaitement net. Me Boinvilliers continuant son explication, parle de la cession à Magen et Comon.

« C'est alors que l'assignation fut lancée.

» M. Buloz et votre ami sont parfaitement d'accord sur ce qui se passe entre eux avant le départ de ce dernier (le départ de G. Sand pour Nohant), et M. Buloz désire encore, je crois, pouvoir l'assurer, que ce qui fut dit soit fait. Mais George Sand avait laissé pour la défendre deux hommes d'affaires capables, ardents et bien dressés, qui ont tout dérangé. M. Buloz était si peu préparé à leurs attaques, qu'il se rendit seul, sans conseil, sans avoué, sans agréé, devant Plasson, rapporteur nommé par le Tribunal de Commerce. MM. Falempin et Cie, sortant des termes de la demande, ont prétendu que la cession faite à Magen était contraire au traité, et que Buloz ayant vendu, ils pourraient réimprimer dès le lendemain. Prétention très peu honnête et très peu sensée, dont je *n'accuse en aucune façon votre ami*[1],

1. Votre *ami* : c'est ainsi que Me Boinvilliers désigne G. Sand à Gaubert.

Dieu m'en préserve! mais il a bien fallu se défendre, et l'on en est venu à chercher un avocat; il ne me paraît pas que Buloz ait eu tort jusqu'ici. Enfin, et pour conclure, pourquoi ce débat entre deux personnes qui ont été si longtemps rapprochées d'intérêt et de relations? Ceci deviendra successivement une grave querelle, qui réjouira le public des audiences et des journaux... »

L'avocat conseille à Gaubert de dire à son ami : « Je ne veux pas de querelles semblables pour vous. Votre absence même, croyez-le, n'est pas un motif pour laisser faire de pareilles choses en votre nom. » Et Gaubert ajoute de lui-même : « Je crois qu'il est sincère et vrai (Boinvilliers), c'est dans sa nature; de plus, cette explication est conforme à la vôtre, en ce qui touche le point que vous avez traité. Pour moi, jugeant en équité, il me semble de tout droit... »

Alors on croit que c'est fini? Mais non, Gaubert a bien reconnu, malgré lui, et à son corps défendant, que Buloz a raison, qu'il a agi honnêtement, qu'il n'y a pas matière à procès, mais après avoir reconnu cela, il faut qu'il éclate :

« Si malgré la connaissance antérieure du traité de Buloz avec Magen, vous voulez poursuivre l'incident qu'offre ce traité (c'est-à-dire si contre toute honnêteté vous vouliez suivre la mauvaise route où veulent vous engager Falempin et Cie), je vous dirai l'opinion que j'ai du *Buloz*, du *Véron* et de tous leurs pareils, qui trafiquent ignoble-

ment de la vérité, de la justice, et de tous les nobles sentiments. La haine que je ressens au fond du cœur pour eux, me fait souhaiter que vous gagniez votre cause; persistez, et je vais faire pour vous les vœux les plus ardents, mais c'est là de la passion et je le sens bien.

» ... Dans mon opinion, tout convient contre eux, jusqu'à la pendaison inclusivement [1]. »

M. Gaubert est énergique.

Le procès, malgré tout, eut lieu.

Voici le jugement :

Tribunal de Commerce, le lundi 16 mai 1842.

« Le Tribunal fixe au 24 décembre 1841 l'époque à laquelle cesse la jouissance de Buloz et Bonnaire sur les ouvrages compris au traité verbal de 1835, en exceptant le roman de *Lélia* [2].

» Fixe au 24 juin 1842 le terme de leur propriété sur ce dernier roman.

» Dit que pour les ouvrages non compris au traité de 1835, la jouissance exclusive de Buloz et Bonnaire et de Magen et Comon, *leurs ayants droit*, cessera le 1er janvier 1843.

» Dit qu'il n'y a pas lieu d'accorder de dommages et intérêts à F. Buloz et Bonnaire pour la non-livraison d'*Engelwald*.

1. Inédite.

2. Réimprimé par Bonnaire, pour la première fois en 1839 seulement.

» Condamne la dame Dudevant, par toutes les voies de droit seulement, à payer à Buloz et Bonnaire la somme de 9 200 fr., avec les intérêts du jour de la demande »... etc.

Enfin, les dépens étaient partagés entre les deux adversaires.

George Sand, entraînée par ses conseils, poussée par eux, ne remportait pas la victoire qu'ils lui avaient promise.

Malgré le refroidissement que le procès aurait pu amener dans les relations de F. Buloz et de son collaborateur, ce ne fut pas le procès qui les sépara. Ce fut *Horace* et le refus d'*Horace*. Mais Ch. de Mazade l'a écrit plus tard : « Comment *Horace* et le *Compagnon du Tour de France* eussent-ils pu être insérés dans la *Revue*? Entre les emportements démocratiques de madame Sand et l'esprit de ce recueil, l'incompatibilité était trop flagrante, et la force des choses amena la séparation. » Donc *Horace* déplut à F. Buloz, et cela ne me semble pas scandaleux. Mais cela sembla scandaleux à George, qui reprocha à son directeur, et amèrement, d'être *juste milieu*, ministériel, que sais-je? Elle dit : « Que me reprochez-vous? je n'ai jamais changé. J'ai toujours aimé le peuple, haï et méprisé les bourgeois. Voyez mes romans. Benedict n'est-il pas un paysan, Geneviève une grisette? » Sans doute, mais ne voit-elle pas, à son tour, que ses précédents romans étaient tout simplement romanesques, et

que les derniers sont remplis de thèses sociales : *Horace* est parfaitement ennuyeux.

Le contrat concernant *Horace* fut signé le 9 juin 1841 [1], le manuscrit remis à l'imprimerie, — l'épreuve de la première partie renvoyée par l'auteur. George Sand s'attend à voir cette première partie dans la *Revue* du 1er septembre; — elle n'y est pas.

« Mon cher Buloz [2], je m'attendais à voir la première partie d'*Horace* dans le numéro du 1er. Vous avez dû recevoir les épreuves le 25 ou le 26... Ce retard m'inquiète, parce que je crains que la poste n'ait arrêté mes épreuves à cause des corrections. »

F. Buloz alors s'éleva résolument contre *Horace*, et voici, le 15 septembre, la défense, par son auteur, de ce livre et des idées humanitaires qu'il contient. Cette défense est éloquente certes, et véhémente, mais il me semble que George y perd de vue un point essentiel, c'est qu'un écrivain, par ses opinions, peut compromettre le journal dans lequel il écrit? — « Ne vous mêlez pas de mes affaires », dit George à F. Buloz. « Je ne me mêle pas des vôtres, laissez-moi dire ce qui me plaît. » La proposition paraît ingénue.

Mon cher Buloz, distinguons et tâchons de nous entendre. La *Revue* est-elle libre, ou ne l'est-elle pas?

1. *L'Étudiant*, premier titre d'*Horace*, est payé 9 000 francs dont 5 000 francs à la remise du manuscrit.

2. 7 septembre 1841.

A qui ai-je affaire? A vous, à vos abonnés ou au gouvernement?... Vos idées et vos instincts n'ont que faire dans ma prose. Je ne me mêle pas de votre chronique, pas plus que de votre ménage. J'aime votre femme, je n'aime pas votre chronique, mais je ne prétends diriger ni l'une ni l'autre, et je vous prie de laisser mon cerveau et mon encrier tranquilles. Si c'est à vous que j'ai affaire, voilà toute ma réponse. Vous êtes effrayé, dites-vous, est-ce pour vous? Alors ne prenez pas mon roman. Est-ce pour moi, cela ne vous regarde pas.

Maintenant, est-ce à vos abonnés que j'ai affaire? Je ne les connais pas... Je n'ai jamais travaillé pour leur plaire. J'ai travaillé pour gagner ma vie, en n'écrivant jamais une ligne contre ma conviction. Si j'ai plu à vos abonnés, peu m'importe, j'aurais pu tout aussi bien plaire à un autre public que je n'aurais ni ménagé, ni connu davantage... Depuis qu'il vous a plu de me sermonner comme si vous étiez un cuistre et moi un marmot, la *Revue* m'ennuye considérablement. Donc, si vos abonnés disent être indignés de mon roman, laissons-les tranquilles et laissez-moi tranquillement faire mes utopies, puisque utopies il y a.

Enfin, est-ce au gouvernement que j'ai affaire?

— Vous m'avez toujours dit, juré, répété, que la *Revue* était, et serait toujours indépendante?...

Pour les corrections... depuis votre seconde lettre, et après avoir examiné mon manuscrit, je vois clairement que vous me demandez l'impossible. Vous voulez tout bonnement que je parle d'une époque sans y faire participer mes personnages, que je vous montre des étudiants de 1830 dévoués au gouvernement de Louis-Philippe, un démocrate prolétaire qui

ne s'afflige pas, après les journées de Juillet, du rétablissement de la monarchie, vous voulez des grisettes qui ne soient pas des grisettes, et dans la vie desquelles il ne faut pas entrer; vous voulez que je parle de la bourgeoisie et que je ne dise pas qu'elle est bête et injuste; de la société, et que je ne la trouve pas absurde et impitoyable... Relisez donc deux ou trois pages de *Jacques* et de *Mauprat*. Dans tous mes livres, et jusque dans les plus *innocents*, jusque dans les *Mosaïstes*, jusque dans *la Dernière Aldini*, vous y verrez une opposition continuelle entre vos bourgeois, vos *hommes réfléchis*, vos gouvernements, votre inégalité sociale et ma sympathie constante pour les hommes du peuple. Benedict est un paysan. Mello (de *la Dernière Aldini*) est un gondolier, Simon un autre paysan, Geneviève une grisette.

Tout cela pour vous dire que je ne veux aucune coupure et aucun retranchement. Je puis changer un ou deux mots dans la première partie, pas davantage. Bonsoir; vous me prouveriez que cela me discrédite, me perd et me ruine, je suis têtue à cet endroit-là et me ruinerai de bon cœur pourvu que je dise ma pensée.

La deuxième partie n'est mêlée à aucune action politique, et nous n'aurions rien à y changer, mais la troisième vous mettrait au désespoir[1].

On pense que Pierre Leroux, dans tout ceci, n'est pas resté inactif, et l'idée d'une *Revue* qu'il avait projetée naguère avec George, est reprise activement par lui, après le refus d'insertion

1. Inédite, datée de la main de F. Buloz, 15 septembre 1841.

d'*Horace*; voici ce qu'il écrit à George, à ce propos :

« J'ai à vous soumettre, chère amie, un projet que vous avez inspiré, et qui s'accomplira si vous l'approuvez... »

Ce projet « s'est formé dans sa tête et dans celle de Viardot, en conséquence de ce que George a écrit » à Pierre Leroux des impertinentes critiques du Tyran de la *Revue des Deux Mondes*. Ils ont l'idée d'affranchir la presse de cette « insolente protection ».

Si vous le voulez, nous publierons — à compter du commencement du mois prochain, une Revue du même format que celle de Buloz, et paraissant, comme la sienne, tous les quinze jours, — philosophique, politique et littéraire comme la sienne, mais libre, et aussi franche et généreuse dans ses tendances et dans ses inspirations, que la sienne est vénale et misérable.

Ils pensent intituler leur Revue : *Revue sociale*; elle paraîtrait sous ce titre : *Revue sociale publiée par...*; suivraient leurs trois noms.

Dans une autre combinaison, ils seraient cinq, les trois mêmes, plus Béranger et Reynaud. Ces deux derniers noms leur serviraient vis-à-vis du public « à masquer leur mouvement et leur excentricité ».

Mais Pierre Leroux doute de ces deux derniers venus, ils n'adhéreront sans doute pas à son

projet; alors ce ne serait pas un directoire, mais un triumvirat, et « nous resterons une trinité parfaite! » Il ajoute : « Regardez en effet, et voyez si ce n'est pas une trinité que nous trois. » Il se donne quelques louanges :

N'est-il pas vrai qu'une direction ainsi composée représenterait autre chose que cet intrus de Buloz. Buloz qui, caché dans son officine, fabrique suivant son intérêt telle ou telle marchandise plus ou moins frelatée, voire même du poison?

Pour les collaborateurs, ils admettront naturellement ceux qui répondront à leur idées républicaines et réformatrices. En ce qui concerne l'exécution :

Aucun de nous n'est apte au travail journalier de rédaction (les fonctions de Buloz), mais nous avons l'homme propre à cette fonction. C'est Joanne, le cousin de Viard (ot) que vous connaissez un peu. Il sait l'anglais et l'allemand, il écrit très proprement, est fort instruit sur les choses pratiques, et les sciences, qui se rapportent à ces choses directement, la géographie, la statistique, une certaine histoire.

Ils ont aussi l'argent nécessaire, car ils ont calculé que les frais par an s'élèveraient à cinquante mille francs; ils ont la moitié de cette somme, ils peuvent donc s'embarquer...

Il nous faut votre « Horace » *qui a été la première cause de toute* cette belle imagination, il

nous le faut promptement, il faut donc l'arracher jusqu'à la dernière plume, des griffes de ce butor de Buloz.

Ils ont été très prudents et discrets pour que Buloz n'ait vent de rien. Viardot serait en mesure de lui rembourser, à lui Buloz, les sommes que George doit, et puis on lui ferait une aussi rude concurrence que l'on pourrait. Et maintenant voici ce qui sera offert aux lecteurs de la *Revue Sociale* : d'abord les sept discours de Pierre Leroux : morceaux de consistance; peut-être des vers de Béranger, si Béranger entre dans la combinaison, sinon, non. Ils ont plusieurs articles de Littré. Fortoul aussi donnerait volontiers les bonnes pages de son livre qui va paraître... et puis, c'est tout : « Nous taillerons nos plumes[1]. » Pour finir, Leroux conseille à George Sand de payer intégralement sa dette à cet « être détestable » et de charger Falempin de tout.

Le 8 octobre suivant, en effet, Falempin reparaît, et, dévoué auxiliaire, rembourse à F. Buloz le paiement qu'il avait fait pour *Horace* : le traité est ainsi annulé.

Mon avis moral, écrit encore Leroux à George Sand, est qu'il est absurde et déplorable que le journal ou *Revue* de Buloz soit l'arbitre de vos publications. Chère amie, tout cela mérite grande attention. Il y a longtemps que vous sentez comme moi

1. *Collection S. de Lovenjoul.*

votre position dans cette misérable boutique, où se sont conclus tant de marchés ignobles, et où la littérature s'est prostituée comme Buloz l'a voulu. Vous échappez à tous les soupçons par votre grandeur, mais votre réputation de caractère y perd beaucoup. Cent fois, j'ai entendu vos partisans déplorer votre participation à cette *Revue*. C'est une question générale dans le public : « Comment George Sand écrit-elle dans la *Revue des Deux Mondes?*....

Après cela, Leroux lit *Horace* et il en est, bien entendu, « ravi, très ravi ». Mais que va-t-on faire d'*Horace?* — Justement Leroux est sans argent, Horace sans domicile, — et voici la *Revue sociale*, devenue en dernier *Revue indépendante*, fondée. *Horace* y trouvera asile, ainsi que toutes les productions littéraires du prolétariat conscient[1].

Mais il faut parler ici d'un roman dont le titre reparaît constamment dans les discussions et dans la correspondance qui les a précédées : *Engelwald*. J'ai dit qu'il fut brûlé de la main de George Sand en 1861. Qu'était-ce qu'*Engelwald?* Et pourquoi tant d'hésitation à terminer cette

1. Voici l'avis de Sainte-Beuve sur la *Revue indépendante* : « Quant à madame Sand... sa *Revue* est un coup de tête; le but est le communisme. Leroux en est le pape, ils sont déconsidérés en naissant, et n'en ont pas pour six mois. Il n'y a à Paris que deux *Revues* qui vivent, et qui paient tant bien que mal (et même assez bien) les nôtres. Et puis, il y a les journaux quotidiens, les *Débats*, la *Presse*; le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé (littérairement parlant). Et puis rien. » (*Correspondance de Sainte-Beuve avec monsieur et madame Juste Olivier*, 1841, p. 280.)

œuvre, alors qu'en général, les œuvres de George Sand étaient si géniales et si abondantes? La réponse, je la trouve dans un long rapport résumant les griefs de l'écrivain contre Buloz, et destiné à l'arbitre. C'est une explication, tout entière de la main de George, contenant la genèse d'*Engelwald*, et son histoire.

Le sujet et le dénouement de ce roman étaient l'histoire et la mort de F. Staab, jeune Allemand affilié à la société secrète des Illuminés, et qui, à l'âge de dix-sept ans, fit une tentative d'assassinat sur la personne de Napoléon à Schœnbrünn. Tout le monde sait cette histoire, dont on a fait une pièce à la Porte Saint-Martin, peu de mois après la Révolution de Juillet. Dans cette pièce, au lieu de faire fusiller son assassin, comme il le fut en effet, l'Empereur lui faisait grâce, mettant sur le compte d'un patriotisme exaspéré, le geste de Frédéric Staab. (*G. Sand explique qu'elle n'a pas cru, elle, devoir se permettre pareil arrangement avec la vérité.*)

Pour motiver son acte de démence enthousiaste, il me fallut bien entrer dans les idées que ce jeune homme avait pu avoir sur l'oppression et l'avilissement de son pays, le despotisme du conquérant, sur le droit qu'un individu croit pouvoir s'arroger, etc. Toutes ces théories ne concluaient certainement pas à l'apologie du régicide. Mais j'avoue que, ne faisant pas un ouvrage politique ou philosophique, mais un roman pour amuser mes lecteurs, je leur laissais le soin d'absoudre ou de condamner les erreurs de Frédéric Staab.

Ce roman était fort avancé lorsque arriva l'explo-

sion du complot de Fieschi. Alors les théories des Illuminés d'Allemagne, espèce de Tribunal secret qui s'était arrogé le droit de vie et de mort sur les hommes politiques, me parurent tout à fait hors de saison. Je n'ai pas plus songé à encourager l'application de semblables principes, que Voltaire n'y songea en écrivant *la Mort de César*, ou M. Horace Vernet en faisant le tableau de *Judith immolant Holopherne*, etc.

Mais du moment que des actes de ce genre passaient dans le présent, il devenait de mauvais goût de s'en occuper. Je fis part de mes répugnances à M. Buloz. Il convint que ce n'était pas le moment de faire paraître ce roman, etc.

Certes, George Sand écrit : « Toutes ces théories ne concluaient pas à l'apologie du régicide », et elle se défend d'avoir voulu faire cette apologie. Mais nous connaissons ses sympathies, et l'admiration qu'elle exprimait si vivement pour Alibaud après l'attentat de 1836, dans une lettre à F. Buloz : — « Alibaud est un héros, son nom sera mis dans l'histoire à côté de celui de Frédéric Staab, etc. » — nous a renseignés.

Après l'aventure d'*Horace*, le nom de George Sand disparaît des sommaires de la *Revue* pour un certain laps de temps, — à la vérité assez long : dix ans ; encore les relations d'auteur à directeur ne reprirent-elles véritablement qu'en 1858 avec l'*Homme de Neige* et grâce à l'intervention amicale d'Émile Aucante. Est-ce à dire que toutes relations furent rompues entre eux pendant la

période où le nom de G. Sand ne parut plus dans la *Revue*? Non, et si leurs lettres, pendant les années qui suivirent 1841, sont moins fréquentes, leur correspondance ne cesse jamais complètement.

D'ailleurs un événement cruel, un deuil, les rapprocha. En 1846, F. Buloz perdit son petit enfant, son premier né, « ce beau petit Paul » qui était l'orgueil de la maison, sa lumière et sa gaîté. Quand George Sand apprit ce malheur, elle alla trouver son ancien ami, et lui tendit la main; F. Buloz ne put que lui dire : — « Oh! George, que je suis malheureux! » — L'année suivante, elle écrivait à son ami :

« Quand je vous ai vu dans la douleur, vous avez vu que j'ai tout oublié pour vous tendre la main. Votre pauvre femme a-t-elle repris le dessus? Il lui reste encore de charmants enfants pour la consoler. Dites-lui pour moi mille choses affectueuses, et que j'aurais été la voir depuis cette malheureuse circonstance si je n'étais pas un ours[1]... »

En 1847, F. Buloz tenta de ramener George au théâtre; il le tenta surtout quand il vit accroître ses pouvoirs à la Comédie, sous le ministère de Rémusat; et quelque temps après la première du *Caprice*, il lui écrivait... « Que diable! nous ne devons pas mourir séparés! Nous devons nous

1. Inédite.

rejoindre de nouveau. Pour moi, j'ai toujours gardé le souvenir de nos jours d'amitié, et je voudrais les voir renaître. Le voulez-vous? Je n'ajouterai qu'un mot : ma situation est toute nouvelle ici, et je voudrais que nous prissions une revanche sur notre soirée du 29 avril 1840[1]. La chose est facile si vous le voulez, le moment est bon. Voyez le succès d'Alfred de Musset! Quant à la *Revue*, votre place est toujours là, vous le savez... » Et le 10 décembre : « Ne repoussez pas l'idée de travailler pour le Théâtre-Français. Savez-vous, à ce propos, que Scribe fait une pièce intitulée *le Maréchal de Saxe* pour mademoiselle Rachel? Sa pièce sera jouée en mars.

» Ma femme est très sensible à la marque de souvenir que vous lui donnez, elle vous écrira. Allons, mon cher George, revenez à nous, comme à de vieux amis qui n'ont jamais cessé de vous aimer, et quelles qu'aient pu être les apparences et les colères. »

Pour la *Revue*, il y a quelques tentatives de rapprochement de part et d'autre. George Sand, dans la lettre que j'ai citée, offre même un roman. « C'est M. Hetzel qui l'a entre les mains. Si vous voulez le voir ou lui faire parler, je ne pense pas qu'il ait disposé encore de ce roman... Ce serait très convenable pour une *Revue* et j'aurais quelque regret à le morceler en feuil-

1. Première représentation de *Cosima*.

leton. » Et la *Revue indépendante*? George, sa marraine, sa fondatrice, écrit : « Je ne connais plus personne à la *Revue indépendante*, je ne sais même pas si elle existe encore, car je ne l'ai pas reçue depuis bien longtemps, je suis donc *indépendante* d'elle à l'heure qu'il est. » Quelques années plus tard, elle avouera : « J'ai mis bien forcément de côté depuis longtemps le scrupule d'écrire dans des journaux et recueils d'opinions diverses. Et à l'heure qu'il est surtout, si je voulais ne vendre mon travail qu'à un journal qui représente mes idées, je n'en trouverais pas un seul existant[1]. »

Quant au théâtre, elle y est — momentanément — hostile.

Mon cher Buloz, ne me parlez pas du théâtre, même avec la bonne fortune du collaborateur dont vous me parlez, même avec une assurance contre tous les ennuis de la mise en œuvre d'une idée quelconque au théâtre... Je vous offre mon roman pour vous être agréable, car depuis un an je ne produis pas assez pour être en peine de mon débit. Depuis un an, je n'ai presque rien écrit. Mais je ne crois pourtant pas que nous puissions renouer des affaires ensemble, car vous me parlez de *toujours*, c'est-à-dire apparemment de quelque arrangement exclusif avec la *Revue*, et je n'ai pas la volonté de prendre un tel engagement. Je suis arrivée à cet âge où l'on donne son dernier coup de collier dans l'espoir de se

1. Inédite.

reposer après, mais où l'on veut pouvoir changer de collier à chaque sillon [1].

Au moment de quitter G. Sand, après sa première période de collaboration à la *Revue*, et de refermer sa correspondance, il me faut mentionner certaines lettres, qui ne sont pas écrites par Lélia, mais pour Lélia, et qui lui furent adressées jadis à la *Revue* aux heures les plus brillantes de sa destinée, par des admirateurs ou des critiques obscurs... L'un d'eux pourtant est devenu célèbre. Cette correspondance, je l'ai dépouillée sans ennui, j'y ai trouvé des lettres enthousiastes, ou injurieuses, de mauvais vers, et de charmants vers, qu'on lira. En général, l'admiration domine. Mais quels sont les naïfs étudiants ou les mystificateurs subtils, qui ont écrit toute cette phraséologie? et que sont-ils devenus?

En voici un qui se dit mourant, et qui veut voir George avant de rendre l'âme. Après avoir rimé quelques vers exécrables, il termine ainsi :

... « Je suis plus mort qu'un trépassé!

Pas tout à fait si bien, il me reste encore une étincelle de vie, elle voudrait vous voir avant de s'éteindre, on m'a dit que vous faisiez des miracles, j'ai besoin d'un tout petit. M'estimeriez-vous moins que l'aveugle de l'Évangile? Madame,

1. *Collection S. de Lovenjoul.* Inédite, 14 décembre 1847.

faites que je vous voie, je suis sûr qu'après, tous mes maux s'en iront. — S... »

20 juin 1836.

Un autre, plus prétentieux, écrit d'une écriture cursive très soignée :

J'ATTENDS

Madame, vous partez, non comme l'hirondelle
Aux jours les plus beaux du printemps ;
Pour un dôme plus bleu vous déployez votre aile
Moi, je reste et j'attends.
J'attends, mais ma paupière alors roule des larmes,
Car je n'espère plus, hélas!
Dans cette ville veuve où naissent mes alarmes
Baiser l'empreinte de vos pas...

Un papier bleuté, dont les plis sont coupés et usés, mais qui a conservé ses cachets, contient une critique amère. En tête ces mots :

APRÈS PAULINE

Esprit rebelle, égaré sur la terre,
Serais-tu donc en effet, *Lélia*?
Cette hautaine réfractaire
Qu'un froid orgueil mésallia ;
Et déchu du ciel, ton génie,
Malgré cette puissante voix
Où vibre encor la divine harmonie,
A-t-il perdu le plus beau de ses droits?
Quoi, les saints nœuds de la famille,
En ton cœur vide, blasphémés,
Même entre la mère et sa fille,
Par l'égoïsme, as-tu dit, sont formés!!
— Tu mens, calomnieux poète!
Attaque Dieu, dans tes chants apostats!
Mais cesse au moins, sur ta lyre incomplète,
De renier ce que tu ne sens pas!

En parcourant ce fatras, on a l'impression que cette « femme à l'œil sombre » a, dans sa généra-

tion, enflammé, enthousiasmé, scandalisé, révolté, séduit. On l'a admirée et haïe, ses audaces ont dérouté, mais enchanté la jeunesse.

« D'autres se mettront à genoux devant la forme de vos écrits, dit en 1836 un étudiant après la lecture des *Lettres d'un voyageur*, j'ai encore plus d'admiration pour vos énergiques protestations contre le mensonge dont on veut faire la véritable expression de la vie. Ceux qui ont foi et courage vous remercient du fond du cœur de votre noble profession de foi.... »

Mais voici des vers plus intéressants :

A GEORGE SAND

Lorsque de sa lumière harmonieuse et douce,
Le printemps parfumé réjouit dans la mousse
L'insecte anéanti longtemps par le sommeil,
Dans son frêle langage il bénit le soleil,
S'unissant par l'amour à l'hymne solennelle
Qu'exhale la nature en sa joie éternelle!
C'est ainsi que mon cœur, avec effusion,
T'offre tout bas l'encens de l'admiration,
O poète éclatant! âme que le génie
Fit d'un rayon d'amour, d'orgueil et d'harmonie !
Lyre où tombe un reflet de l'immortalité,
Qui chantes dans l'extase et dans la majesté!..

Ah! prêtresse de l'art, ta parole flamboie!
Ta parole est un ciel où mon âme se noie,
Un temple dont la base est faite de granit
Où l'arabesque d'or à l'acanthe s'unit,
Et dont le large dôme inondé par la flamme,
Dans son ardent milieu, voit rayonner ton âme!
Car le ravissement d'un élan spacieux
Entr'ouvre l'ombre humaine et révèle les cieux
Quand l'esprit est plongé dans tes rêves splendides.

Indiana! Geneviève! O mes anges candides!
Senteurs qui vous bercez dans l'ombre et qui pleurez,

Toutes deux, miel divin pour les cœurs altérés.
Geneviève! Indiana! fleurs charmantes et frêles,
D'un séraphin pensif, formiez-vous les deux ailes,
Avant que dans son cœur le poète immortel
Ne reçût vos parfums qui lui venaient du ciel?..
Et toi, sublime esprit, éclair de son génie!
Mélange de beauté, de force et d'ironie!
Cœur éteint et brûlant, abîme, être inouï
Dont le regard d'amour et d'audace éblouit!
Création étrange, âme vierge et blasée,
Lélia! quelle es-tu, délirante pensée?..

Sœur des esprits, Hélène[1]! ô lyre que le vent
Fait vibrer dans les cieux comme un parfum vivant!
Hélène, réponds-nous, doux et profond mystère,
Harmonieuse voix, es-tu bien de la terre?

O poète! pardonne à mon cœur enivré
De s'égarer ainsi dans ton rêve sacré.
Pardonne! car de soi l'on n'a plus la mémoire
Quand les faibles regards s'éblouissent de gloire,
Car lorsque de tes chants magnifiques et doux
Le retentissement se prolonge sur nous,
Il faut, tout débordant d'une extatique fièvre,
Se suspendre, pour vivre, au souffle de ta lèvre!...
De l'abîme terrestre il faut surgir soudain,
Tendre d'intelligence à ton nom souverain,
Tremper sa plume aux feux dont la gloire t'inonde
Et dire que sans toi périrait tout un monde!
Le monde de l'esprit, orbe des divins airs,
Qui de toi, son soleil, reçoit ses mille éclairs!...

Ces vers sont d'un jeune homme de dix-neuf ans. Ils sont signés ainsi : « C. Leconte de l'Isle, créole de Bourbon », et datés d'octobre 1839.

Malgré leurs défauts de jeunesse, ils me semblent, en vérité, harmonieux et charmants; ils font, certes, deviner dans cet enfant de dix-neuf

1. Dans la pièce publiée en 1902, ce vers débute ainsi :

Et toi, mystique Hélène, ô lyre, etc..

C'est la seule variante apportée au texte que je possède.

ans, un grand poète. Quelques-uns d'entre eux, comme ceux-ci :

Sœur des esprits, Hélène ! O lyre que le vent
Fait vibrer dans les cieux comme un parfum vivant

sont déjà d'un vrai poète[1].

Dans un volume intitulé : *Premières poésies et lettres intimes*[2], cette pièce a été recueillie avec une lettre à Rouffet, ami de Leconte de Lisle, celui-ci écrit : « Je vous envoie une pièce à George Sand. C'est plutôt un canevas qu'une chose achevée. J'ai l'intention, si vous le trouviez bien, de l'envoyer à la *Revue des Deux Mondes*. Ainsi dites-moi votre sincère avis. »

Dans le même volume, on trouve aussi une autre pièce dédiée à Lélia :

Lélia, Lélia, pauvre âme inconsolée,
Cœur éteint, lys flétri dans l'humaine vallée...

Mais celle-ci, Leconte de Lisle ne l'envoya pas à la *Revue*.

1. Ces vers sont adressés non pas à George Sand, mais au directeur de la *Revue*, avec cette petite note :

« Je prierais M. le rédacteur en chef de la *Revue des Deux Mondes* de vouloir bien insérer ces quelques vers dans la première livraison. Dans le cas où il ne les jugerait pas dignes de l'impression, je saurais infiniment gré à M. le rédacteur en chef de me les renvoyer à Dinan, Côtes-du-Nord, chez M. Louis Leconte, maire.

» Qu'il veuille bien agréer, etc.

» C. LECONTE DE L'ISLE,
« Créole de Bourbon. »

2. *Premières Poésies et Lettres intimes*, préface de Guiraudeau, Paris, Fasquelle, 1902.

Encore un mot de Lélia et de son *féminisme* : le terme est gros. G. Sand a prêché la révolte, et son audace pour le temps, certes, fut extrême, mais je ne vois pas qu'elle ait conçu, pour la femme, l'idée d'une liberté, ou même d'une indépendance complète. Loin de croire que celle-ci s'élèvera, si elle le veut, comme l'homme, par le même effort et le même travail, George la considère comme d'essence inférieure, et incapable de devenir autre chose que ce que l'homme l'a faite depuis des siècles : un esclave (je traduis, bien entendu, la pensée de l'auteur de *Lélia*).

Malgré certaines indications que son œuvre nous donne dans ce sens, j'ai été néanmoins étonnée de trouver, dans le fameux album de madame François Buloz, cette pensée, écrite, je crois, vers 1836, qui dépasse de beaucoup son habituelle mansuétude :

« L'ambition, passion noble et grande chez certains hommes, ne peut être chez aucune femme autre chose que la vanité : les femmes ne sont quelque chose que par les hommes. De là, la vanité, sentiment d'esclave, amour de l'abjection.

« GEORGE. »

Cela est dur pour ses sœurs inférieures ! Quant à elle, ne fut-elle pas une vivante preuve du contraire ?

« Les femmes ne sont quelque chose que par les hommes », affirme-t-elle. Même en admettant, comme la plupart de ses biographes (et il faut l'admettre), qu'elle ait subi l'influence de divers

hommes ayant occupé sa vie et sa pensée, George Sand n'eut besoin ni de Sandeau, ni de Musset, pour devenir une femme de génie, et si son génie fut soumis à certaines dominations masculines (que son caractère apathique se plut à subir), il n'en existe pas moins, et n'est dû qu'à elle-même.

C'est donc plutôt une perturbatrice dans son temps, qu'une féministe; et c'est une perturbatrice, parce qu'elle a dénoncé l'hypocrisie des mœurs, et attaqué le mariage. Elle est d'ailleurs infiniment supérieure, dans ce rôle du début, à la révoltée de 48, atteinte de la crise politico-sociale. Mais il faut en revenir au mot de Renan pour définir ses faiblesses : « Le génie joue avec l'erreur, comme l'enfance avec les serpents; il n'en est pas atteint. Madame Sand traversa tous les rêves; elle sourit à tous, crut un moment à tous; son jugement pratique peut quelquefois s'égarer; mais comme artiste elle ne s'est jamais trompée[1]. »

Il a été question déjà, au cours des précédents chapitres de cet ouvrage, de l'album de madame F. Buloz. Il me semble intéressant de le feuilleter ici jusqu'au bout. Aux signatures de Vigny et de Heine, s'ajoutent d'autres signatures de collaborateurs et d'amis, non des moindres : A. Dumas,

1. Ernest Renan. *Feuilles détachées.*

Brizeux, Edgar Quinet, Lamartine. Voici quelques vers d'Anthoni Deschamps, sans date :

AU CHRIST.
IMITÉ DE SAINTE THÉRÈSE

Ah ! ce n'est pas, Jésus, ta présence Divine
Qui fait que je t'adore, ô Christ, c'est ta poitrine,
Ce sont tes pauvres pieds tout traversés de clous,
C'est ton front ruisselant et tout meurtri de coups,
Et sans ton Paradis, sans l'Espérance même
Je t'aimerais, Seigneur, tout autant que je t'aime.

Alexandre Dumas père a transcrit sur l'album une pièce de vers qui figure dans l'intermède de son *Don Juan* :

L'ANGE

Vierge, à qui le calice à la liqueur amère
Fut si souvent offert,
Mère que l'on nomme la douloureuse mère
Tant vous avez souffert,

Vous dont les yeux divins sur la terre et les hommes
Ont versé plus de pleurs
Que vos pieds n'ont depuis, dans les cieux où nous sommes,
Fait éclore de fleurs

Vase d'élection, étoile matinale,
Miroir de pureté,
Vous qui priez pour nous d'une voix virginale
La suprême bonté,

A mon tour aujourd'hui, bienheureuse Marie,
Je tombe à vos genoux,
Daignez donc m'écouter, car c'est moi qui vous prie,
Vous qui priez pour nous.

(ALEXANDRE DUMAS, *Don Juan*), intermède du IIe au IIIe acte.

On voit que l'invocation religieuse domine : ressource excellente pour un poète qui ne parle pas d'amour, et à cette époque, on ne parle pas d'amour à une femme honnête, du moins je n'ai

vu sur l'album y faire aucune allusion.... Brizeux, à la suite de Dumas, écrit :

RAPHAEL

Tu reçus en naissant le don de la beauté,
Un front pur, un regard plein de sérénité
D'où sortait, par éclairs comme une chaste flamme,
L'idéale beauté que renfermait ton âme ;
Les cierges, les enfants et les anges de Dieu,
Ce qu'on voit de plus pur en tout temps, en tout lieu,
Morts à jamais sans toi, retrouveront la vie,
Et ta main amoureuse en sema l'Italie ;
Salut et gloire à toi, peintre envoyé du ciel,
Jeune ange au long profil appelé Raphaël.

BRIZEUX.

Quelques pages plus loin, Brizeux encore a noté ce charmant quatrain, infiniment supérieur à « Raphaël » (à mon avis).

Jeunes filles des champs, vos âmes sont pareilles
Aux ruches où fermente un miel blond, frais et doux,
Et l'on sent vos pensers qui murmurent en vous,
Sonores comme les abeilles.

A. BRIZEUX.

Il y a aussi de la musique dans l'album de madame F. Buloz, et d'abord le « Point d'orgue écrit par Rossini le 1er novembre 1833 dans le duo en sol de *Mosè* pour Rubini et mademoiselle Auger » ; aussi quelques lignes de Meyerbeer. Plus loin cette pensée d'Edgar Quinet :

Nous ressemblons aux Israélites marchant dans le désert, nous aussi nous avons laissé en arrière plusieurs idoles chéries, maint peuple dit de nous : « Où vont-ils? Ils ont perdu la voie », et pourtant

dans le désert de l'égarement, chaque pas nous rapproche de la terre promise. »

EDG. QUINET.

17 avril 1838.

Du poète de *Jocelyn*, encore une poésie religieuse :

Prière, ô voix surnaturelle
Qui nous précipite à genoux,
Instinct du ciel qui nous rappelle
Que la Patrie est loin de nous,
Vent qui souffle sur l'âme humaine
Et de la paupière trop pleine
Fait déborder l'eau de ses pleurs,
Comme un vent qui par intervalles
Fait pleuvoir les eaux virginales
Du calice incliné des fleurs!

LAMARTINE.

23 décembe 1839.

A une date plus récente, le poète Jasmin (coiffeur, on s'en souviendra) écrit en provençal — en regard est la traduction française — une poésie dédiée à madame Buloz. Voici cette poésie :

A MADAME BULOZ [1]

Anen, Muzo escarrabillâdo,
Al mati, d'un ayre aberit
As fèy toun bouquet dins la prâdo;
Enjôco-lou, fres et poulit,
Dins aqueste libre flourit;
La damo qui l'atten, t'agrâdo..
Pintro dambé tas flous sa graço.. et soun esprit!

1. A MADAME BULOZ

Allons, muse sémillante,
ce matin d'un air éveillé,
tu as fait ton bouquet dans la prairie;
glisse-le, frais et joli,
dans ce livre fleuri;
La dame qui l'attend, te plaît,
Peins avec tes fleurs sa grâce... et son esprit!!

— Mais qu'as anèy? Tu tan jouyouzo,
Flous en ma, tristo, l'èl baychat,
Te fas mûdo.. s'es bergounjouzo..
As poon que toun bouquet del prat
dezoundre aquel libre daourat??
as crento que tas pimparèlos
Juren al mièy d'aqués bouquets
Doun moussurets
Et doumayzèlos
An embaoumat aques feillets??

Mais, inoucento, la muzeto,
Prèt de l'orgo gaouzo souna;
Câdo sero, al cièl, l'esteleto
Gaouzo luzi prèt del Luga;...

— Sur aquel livre d'or, bay, bîdo, ta maneto;
dins ta pâyo que flourira,
L'èl poulidet que lou feilleto
sur tas flous se repaouzara...
— Sâbes d'aillur combièn plâzes dins sa famillo
quan toun engin s'escarrabillo :
ches elo, l'aoutre jour de sabens amistous,
L'arméjèron a tas cansous...

— Mais qu'as-tu aujourd'hui? toi si joyeuse,
fleurs en main, triste, l'œil baissé,
tu te fais muette.. tu es honteuse...
tu as peur que ton bouquet des prés
dépare le luxe doré??
tu crains que tes pâquerettes
jurent au milieu de ces bouquets
dont jeunes messieurs
et demoiselles ont embaumé ces feuillets??

Mais, *inocente*, la muzette,
près de l'orgue ose résonner;
chaque soir, au ciel, la petite étoile,
ose luire, près de *Lucifer*...

— Sur ce livre d'or, va, vide ta petite main;
dans ta page qui fleurira,
l'œil gracieux qui le feuillette,
sur tes fleurs se reposera...
— Tu sais d'ailleurs combien tu plais dans sa famille,
quand ta verve pétille :
chez elle l'autre jour, des savants affectueux,
se sont attendris à tes chansons...

— Ébé, muzo, qu'acos t'ensegne,
Car lous escribens *del saloun*,
Eron milo cots may a cregne
que lous moussurets *de l'alboun*,

— Es bé may : sâbès bé, per tan que te rescoundes,
que dezunpèy quinze ans, soun moussu, de lassus,
Lanço tous bèrs dins *lous dus moundes*,
Et lous a fèy près̀que famus...

— Ebé, muzo, qu'acos t'ensegne,
Car d'aquel *fier journal* lous mêstres en renoum
eron enquèro may à cregne
que lous escribens *del saloun*...

— Ah! t'alûques pourtant! — muzo escarrâbillado
Aro qu'as toun ayre aberit,
Nôzo toun bouquet de la prâdo;
Enjôco-lou, fres et poulit,
dins aqueste libre flourit,
La damo que l'atten, t'agrâdo,
Pintro dambé tas flous sa graço et soun esprit!!

JACQUES JASMIN.

4 juillet 1853.

— Eh bien, muse, que cela t'instruise,
car les écrivains du salon
étaient mille fois plus à craindre
que ces messieurs de l'*album*...

— C'est bien plus : tu sais bien pour autant que tu te caches
que depuis quinze ans, son monsieur de là-haut,
lance tes vers dans *les Deux Mondes*,
et les a faits presque fameux..

— Eh! bien, muse, que cela t'instruise,
car de ce *fier journal* les maîtres en renom,
étaient encore plus à craindre
que les écrivains du *salon*...

— Ah! tu t'enflammes pourtant! — Muse sémillante,
maintenant que tu as ton air éveillé,
noue ton bouquet de la prairie;
glisse-le, frais et joli,
dans ce livre fleuri.
La dame qui l'attend, te plaît,
Peins avec tes fleurs sa grâce et son esprit!!

Voici les derniers vers de l'album :

MAY'S LOVE

I

You love all, you say,
Round, beneath, above me!
Find me then some way
Better than to love me...
Me, too, dearest. May

II

O world — kissing eyes
Which the blue heavens melt to
I, sad, overwise,
Loath the sweet looks dealt to
All things... men and flies

III

You love all, you say, —
Therefore, Dear, abate me
Just your love, I pray!
Shut your eyes and hate me
Only me... fair May!

ÉLIZABETH BARRETT BROWNING.

Paris, march. 1856.

Cependant la *Revue* prospérait; petit à petit, elle gagnait de l'influence, elle gagnait chaque jour des abonnés. D'autre part, étant libérale et indépendante, elle accueillait volontiers les opinions et les critiques qui s'exerçaient, souvent violentes, contre la politique du jour... et le gouvernement s'émut.

Déjà en 1836 F. Buloz et ses commanditaires reçurent des propositions tendant au rachat de la *Revue*. Le directeur, inquiet, se confia à Bocage son ami, et l'ami des Bonnaire : « Je tremble que,

pour un mince bénéfice, on abandonne la plus belle position de la presse... ce serait un procédé de myope, mais il y a tant de myopes dans ce monde[1] ! »

Or, en 1841, « le ministère du 29 octobre se préoccupait de l'appui que la *Revue* donnait au cabinet précédent[2] »... Guizot, vivement contrarié, manifestait souvent son mécontentement[3]. On reprit « en haut lieu » le projet d'autrefois : celui de transformer la *Revue*, et d'en faire, après avoir désintéressé les directeurs, un organe ministériel. M. Duchâtel, pressenti, refusa de se mêler de rien. On offrit quatre cent mille francs, disent les uns, pour le rachat de la *Revue*. F. Buloz ne parle que de deux cent mille francs, mais peut-être ne parle-t-il que de la part des frères Bonnaire. Ceux-ci hésitaient à vendre, sauf Henri Bonnaire, le plus jeune des trois, assez désargenté alors, et qui poussait activement à la conclusion de l'affaire.

Mais d'abord d'où venait l'argent?

Ici cette histoire devient rocambolesque, et quand on songe que Guizot, le doctrinaire Guizot, y fut mêlé, tout à fait divertissante.

Depuis trois ans, les jeux publics étant supprimés en France, une société forma le projet de les rétablir. Un certain Ardouin, dit le Bancal, s'y employa

1. Inédite.
2. Le ministère Thiers.
3. Voir les menaces de Guizot, Tome I, au chapitre : Sainte-Beuve.

et, en échange de l'autorisation gouvernementale nécessaire, proposa d'avancer 400 000 francs au ministre pour le rachat de la *Revue*; le même Ardouin tenait aussi une somme de 100 000 francs en réserve, pour les *commissions indispensables*.

En échange de ces quatre cent mille francs, Ardouin (dit le Bancal) serait autorisé à donner des soirées dans un vaste appartement de la place Vendôme, où l'on viendrait sur invitations. « Une marquise authentique, un général de l'Empire », feraient les honneurs à ces réunions, qui auraient ainsi l'apparence de réunions mondaines et privées... Mais un discret comité, nommé par le gouvernement, surveillerait chez la douairière, d'un œil vigilant, un jeu de roulette et de trente et quarante.

Qui se chargea de présenter cette combinaison à l'austère Guizot? Fut-ce H. Bonnaire? Bixio? Je ne sais. Guizot ne la repoussa pas, il dit seulement : « Causez de cela avec Génie » (son chef de cabinet). Mais Génie échoua, et la proposition aussi, devant le conseil des ministres, car il fallut consulter Delessert, préfet de police, qui se montra intraitable! et voilà comment la *Revue* échappa à un troc, assurément pittoresque, mais qui eût été néfaste à son libéralisme[1].

A la suite de cela, Buloz écrivait à Bocage :

1. Joseph d'Arçay (de Malherbe) a noté cette histoire tout au long dans ses *Indiscrétions contemporaines. Souvenirs intimes* (Calmann-Lévy, 1884).

Je ne m'étais pas trop alarmé, mon cher ami, et vous en jugerez ainsi quand vous connaîtrez les choses. Ce n'était pas moins, comme vous dites, qu'une combinaison pareille à celle du *Siècle*, et conduite par un ministre en personne. Mais enfin nous nous sommes conciliés encore, et hier nous avons dîné tous ensemble à la maison. Néanmoins le ministère ne se tient pas pour battu, et offre toujours deux cent mille francs, ce qui est bien tentant. Je crois les Bonnaire incapables de céder à une pareille offre, surtout après les paroles données et notre réconciliation, mais je crains les machinations nouvelles, et le travail qu'on ne manquera de faire pour nous diviser.

Le but de cette transaction n'allait pas à moins qu'à ma destitution, et à ma dépossession de la *Revue* tout à la fois; mais je dois dire que ces messieurs ont loyalement reculé quand ils ont vu la gravité et le danger pour moi. C'est le dernier numéro de la *Revue* et l'article de M. Duvergier qui a fait tout ce bruit, et ce trouble pour moi ; cependant des ouvertures étaient faites au ministère, dès le mois de mai comme on me l'a avoué, et probablement sous l'empire des mauvaises humeurs que vous savez.

Quoi qu'il en soit, je dois oublier tout cela, et je le fais avec grande joie; je ne demande qu'à vivre en bonne et franche camaraderie avec des amis de dix ans, et à faire disparaître tout ombrage s'il en pouvait rester. Nos intérêts le demandent, autant que nos liaisons d'amitié.

Comment la prose de M. Duvergier de Hauranne avait-elle ému à ce point le ministère Guizot?

L'article parut le 1er septembre 1841, et était intitulé : *De la convention du 13 juillet et de la rentrée de la France dans le concert Européen.*

M. Duvergier de Hauranne s'y montrait mécontent de la Convention du 13 juillet, et traitait durement les ministres et le gouvernement. Cependant l'article avait paru avec cette note : « Ce remarquable travail s'écarte sur plusieurs points des vues développées en d'autres circonstances par la *Revue*, notamment en 1838 ; il y trouve pourtant naturellement sa place, à titre d'opinion élevée et sincère... d'opinion sérieuse et approfondie. »

Malgré cette note, l'article avait mécontenté en haut lieu, on ne peut guère s'en étonner. M. Duvergier blâmait la politique « inerte et timide de la France », et son adhésion au funeste traité du 13 juillet[1]. Il aurait préféré la politique de l'isolement à une soumission qu'il trouvait humiliante, ou à de faibles protestations, que Lord Palmerston, qui jetait sa griffe alors sur l'Égypte, traitait avec mépris; Duvergier écrivait : « La France n'occupe pas la place qui lui appartient parmi les nations » ; et encore « ceux qui l'aideront à la reprendre, quels qu'ils soient, obtiendront son amour et sa reconnaissance. Je n'ai pas

1. « On sait, disait M. Duvergier de Hauranne, que le 13 juillet dernier deux actes ont été signés, l'un sans la France, pour déclarer, bien que dans des termes assez équivoques, le traité du 15 juillet (1840) accompli et éteint; l'autre avec la France, pour assurer à la Porte la possession exclusive des détroits, etc.

besoin de dire quels seraient ses sentiments pour ceux qui l'en empêcheraient... »

L'incident amené par l'article Duvergier de Hauranne n'est pas un fait isolé, et pour Duvergier il s'est renouvelé en 1844. Cette fois l'article traitait de *La discussion de l'adresse et de la situation nouvelle des partis*. A la suite de celui-ci, autres menaces, plus précises encore. A propos de ces menaces, F. Buloz alla voir M. Thiers. J'ai trouvé dans les papiers du directeur de la *Revue* et concernant cette visite, la note suivante qu'il avait soigneusement datée, et qu'il considérait comme une sorte de testament :

Paris, le 18 février 1844, à 2 h. de l'après-midi.

Dans une conversation que je viens d'avoir avec M. Thiers, et où je lui exprimais mes inquiétudes sur le sort de mes enfants, si je venais à être frappé après mon entrée dans l'opposition, et l'insertion de l'article de M. Duvergier de Hauranne sur la *Situation nouvelle des partis*, M. Thiers m'a rassuré avec beaucoup de cordialité : « Pour vos enfants ils ne seront pas oubliés, et je dis ceci d'une façon sérieuse, j'assurerai votre avenir dans la mesure du juste et du possible, de façon que vous et vos enfants serez à l'abri. »

Je ne sais ce que me réservent les événements; mais s'il m'arrivait malheur, je désire qu'on rappelle cette conversation à M. Thiers. J'ai l'ai toujours trouvé bon et sûr dans ses rapports de bienveillance et même d'amitié avec moi, franc dans les promesses

qu'il a bien voulu me faire, et j'ai la confiance que ses paroles, que j'écris ici en rentrant, mises sous ses yeux, l'engageraient à faire quelque chose pour les miens.

Les craintes de F. Buloz étaient souvent fondées — la *Revue* fut maintes fois menacée — et l'on vivait, rue des Beaux-Arts, à la suite de la publication de certains articles, dans des transes perpétuelles. F. Buloz disait aux siens : « Où serons-nous demain! Qui sait? la *Revue* sera peut-être supprimée cette nuit! » Tout le monde tremblait.

Les dix années de cette double direction, *Revue* et Comédie-Française furent des années chargées, et laborieuses, certes, et quand je dis double, je devrais dire triple, car la direction de la *Revue de Paris* était venue s'ajouter aux autres directions. Madame Buloz écrivait à sa sœur :

« Tu ne peux te faire une idée du surcroît de besogne que ce nouveau journal lui amène, il ne se passe pas de semaine qu'il ne veille deux nuits. Jusqu'à ce que le travail soit bien organisé, ce sera ainsi, dit-il... »

A la fin du mois de juin 1844 F. Buloz répondait à Bocage qui lui avait demandé un rendez-vous : « Vous oubliez toujours, mon cher ami. la fin du mois, et vous m'écrivez le 27. Vous savez cependant que pour le travail, la vie quotidienne, il n'y a pas d'ouvrier si occupé que

moi; jusqu'au 2 juillet, je suis comme un forçat qui traîne son boulet.

» Si vous le pouvez, remettez notre conversation, ou veuillez me donner un moment, vous qui pouvez dormir, je n'ai pas même le temps du sommeil. »

Travaillant ainsi nuit et jour, il trouvait que les siens vivaient dans la « mollesse et l'oisiveté », et il disait sérieusement à sa jeune femme, alors ornée de quatre marmots, dont trois étaient indisciplinés et terribles : « Vraiment, Christine, je ne sais pas à quoi tu passes ton temps! »

CHAPITRE V

LA GÉRANCE DE F. BULOZ A LA COMÉDIE-FRANÇAISE. — « UN CAPRICE ». — BOCAGE ET LES SOCIÉTAIRES. — LES LUTTES DE F. BULOZ ET DE DUMAS.

F. Buloz fut nommé Commissaire royal à la Comédie-Française en octobre 1838[1]. J'ai hâte, en vérité, de rompre le silence à ce sujet. Il fut quelquefois traité, à mon avis, superficiellement, sans connaissance exacte des faits, ni des documents : les premiers sont, il est vrai, peu connus, les seconds peu accessibles. Pourtant le sujet est tentant? surtout en ce qui concerne les démêlés de Rachel et du Commissaire royal — et peut fournir la matière de quelques articles piquants — sinon véridiques. — Mais que gagne l'histoire à ces bavardages?

A ce propos, je prie le lecteur de m'excuser si je suis forcée, hélas! au cours de ces chapitres, d'entrer dans certains détails administratifs...

1. Le 17 octobre. Voir Appendice C et C *bis*. L'installation s'effectua sans cérémonie et sans la présentation officielle du Commissaire royal aux Sociétaires, qui avait lieu parfois.

de donner certains renseignements, plus utiles que divertissants. Il est nécessaire d'entrer dans ces détails, et d'apporter ici les documents trouvés au cours de recherches très spéciales. Une vie aussi laborieuse que celle de F. Buloz dépasse les limites d'une simple narration, et puisque sa personnalité a été l'objet de jugements parfois malveillants, — voici les documents, ils répondront pour lui.

Et d'abord, on a comparé l'organisation du Théâtre-Français en 1838, à celle qui existe actuellement : c'est une erreur initiale. En 1838, date de la nomination de F. Buloz, il y a un directeur, souvent choisi par les acteurs, et un Commissaire royal, nommé par le ministre; le premier est dépendant du comité, le second ne relève en réalité que du ministre, et possède seul quelque autorité : les comédiens la lui disputeront souvent. Il ne faut pas se le dissimuler : le comité veut être le maître. Il conserve le droit, entre autres, d'éloigner acteurs et auteurs qui ne lui agréent point; il fallut, en 1835, que *Chatterton* fût imposé par la Cour, plus exactement par le duc d'Orléans, pour le faire admettre au comité qui l'avait refusé une première fois. Notons aussi que le théâtre, dont l'administration avait été réglée par le décret de Moscou, prenait avec ce décret maintes libertés, ainsi que les documents qu'on lira par la suite le démontrent.

Saint-Victor a écrit : « Le Théâtre-Français

est un peu comme le gouvernement constitutionnel, d'abord parce qu'il a un roi qui règne et qui ne gouverne qu'à moitié, ensuite parce que tout le monde se croit le droit d'y gouverner par ses conseils. » Cette observation paraît donner la note exacte concernant l'état du théâtre en 1838 même.

Lorsqu'il y a désaccord entre les comédiens et le Commissaire, celui-ci a la faculté d'adresser un rapport au ministre, on en réfère alors à la Commission des théâtres, et au besoin au Conseil d'État; mais ce moyen est peu employé, et seulement en dernier ressort. Pas plus au Théâtre qu'à la *Revue* F. Buloz n'aimera les procès, il préférera arranger les choses à l'amiable, et quelquefois il y parviendra. Avec les auteurs, sauf avec A. Dumas, il n'aura pas d'ennuis, ou guère; les vraies difficultés viendront des acteurs, qui, d'ailleurs, ne s'entendent pas entre eux. Notons que les directions précédentes se sont heurtées aux mêmes écueils, ont constaté les mêmes abus, et pour la répression de ces abus, ont rencontré des difficultés semblables. De concessions en tolérances, on en était arrivé pourtant à une désorganisation telle, qu'il ne fut pas dans le caractère de F. Buloz de la supporter davantage.

La direction de F. Buloz fut longue : il resta dix ans à la Comédie, succédant à Jousselin de la Salle et au baron Taylor. Après lui, Lockroy

ne fit que passer; la direction tomba aux mains de Seveste, régisseur général; elle fut confiée ensuite à Arsène Houssaye, avec des pouvoirs nouveaux. Après sept ans de direction, A. Houssaye fut remplacé par M. Empis.

Voici sur le Théâtre-Français, à ces époques troublées, l'opinion d'un contemporain, consignée dans l'*Avenir* du 3 avril 1831. L'article est signé Y, et cet Y n'est autre que le comte de Vigny. Il nous donne en quelques lignes un aperçu intéressant de notre première scène française, sept ans avant que F. Buloz fût chargé de sa réorganisation par M. de Montalivet, qui désirait voir reprendre au théâtre son éclat et... la première place. La tâche ne sera pas légère, qu'on en juge :

« Je ne vous dirai qu'une chose du premier Théâtre-Français, c'est qu'il est le dernier. Il doit cela à ses dissensions intestines, il porte la peine de ses haines d'acteur à acteur, de sociétaire à sociétaire, des intrigues inouïes de comédiens contre les pièces même qu'ils jouaient, et qui les alimentaient... Depuis neuf mois des hommes de beaucoup de talent (car le théâtre en compte un grand nombre qui possèdent un ensemble introuvable ailleurs), sont réduits à vivre des ressources étrangères à leur bel art, qu'ils ont trop oublié pour le métier. Mademoiselle Mars est malade, *ou veut* l'être, et semble avoir désespéré du salut de cette République aristocra-

tique, etc. » A la suite de cet article[1] et en note, voici de piquantes précisions : « Cette année est l'une des plus sombres de l'histoire du Théâtre-Français. Les recettes étaient tombées à leur plus simple expression. (*Le Distrait* et *la Fausse Agnès*, huit actes : 100 fr. 80 ; *Manlius* et *l'Intrigue épistolaire*, dix actes : 85 francs... *Tartuffe* et *le Legs*, 75 francs.) « La part était devenue une fiction » et il avait fallu faire des réductions sur toutes les dépenses. Michelot s'était retiré le 1er avril; mademoiselle Mars refusait son service, et voulait prendre sa retraite; Samson demandait la résiliation de ses engagements sociaux et, « pour donner du pain à ses enfants », acceptait l'engagement que lui offrait le Palais-Royal...; la situation peut se résumer par ce mot de Samson : « La misère dans le présent avec l'incertitude dans l'avenir »[2].... Évidemment, le tableau est morose.

Certains ont déclaré que la cause du mal était la pénurie de bons auteurs nouveaux, et Mirecourt, dans une métaphore hardie, n'a pas craint d'affirmer : « Enveloppés dans leurs langes classiques, les vieux auteurs buvaient toujours au biberon d'Aristote, sans comprendre que cet éternel berceau devenait leur tombe. » Vinrent les romantiques, et le même Mirecourt déclara

1. Reproduit dans la *Correspondance d'A. de Vigny, recueillie par Emme Sakellaridès.* Appendice. Calmann-Lévy, édit.
2. *Id.*

qu'ils avaient « sauvé la Comédie ». Cependant la Comédie, après le départ du baron Taylor, n'était pas « sauvée », et la bataille qui fut livrée autour d'*Hernani*, tout en rendant une animation, quelque peu tapageuse, au théâtre, ne pouvait faire cesser une situation établie depuis de longs mois. Situation qui n'était pas uniquement due à une cause financière d'ailleurs. Ce n'était pas que les finances fussent brillantes. Lockroy, qui succéda à F. Buloz en 1848, a dit qu'il trouva à la Comédie un passif de dix mille francs : cela n'est guère; mais il ne parle pas du passif que F. Buloz trouva lui-même dix ans avant? Nous en parlerons.

On a vu, par les lettres de madame Buloz à sa sœur, combien elle désirait la nomination de son mari au poste de Commissaire royal, nomination que M. de Montalivet avait promise à F. Buloz[1]. Cette situation nouvelle fit, au directeur de la *Revue*, beaucoup de jaloux. En huit ans, le compositeur de l'imprimerie du Cadran était devenu directeur des deux Revues les plus importantes, et Commissaire royal : les mécontents s'agitaient. Seuls, les littérateurs, auteurs dramatiques, qui collaboraient aux deux Revues se réjouissaient de cet état de choses, dont ils espéraient bien tirer quelque avantage. Mais avant d'imprimer une

1. H. Blaze a écrit : « Le ministre l'encourageait, séduit par cette idée de centraliser les deux gouvernements de la littérature aux mains d'un homme dont le gouvernement de Louis-Philippe appréciait les compétences variées. »

direction nouvelle au théâtre, et d'y introduire des auteurs nouveaux, certaines réformes s'imposaient.

Et c'est ici la place d'une curieuse histoire concernant M. Empis. Il faut la connaître, elle est plaisante, et significative aussi.

En 1834 M. Empis est directeur des domaines de la liste civile, et la Comédie-Française, qui n'est pas en fonds (en 1834 nous sommes sous la direction Jousselin de la Salle encore), ne peut payer au roi son loyer; car la Comédie est locataire du roi. Donc, elle doit au roi en 1834 : 150 000 francs. M. Empis (directeur des domaines) accorde un délai, et on joue une pièce de M. Empis, cinq actes : *Une liaison*. (C'est Alphonse Karr, qui raconte tout cela.) En 1837, un nouveau délai est nécessaire, et on joue *Julie ou la Séparation* de M. Empis. En 1838, on doit 225 000 francs au roi; et puis bientôt après 350 000 francs. Cependant on obtient remise sur remise. A. Karr prétend même qu'il y aura plus tard un traité secret entre Vedel, directeur, et M. Empis. « Celui-ci exige que quatre pièces de son répertoire soient remontées (et il donne les titres) : *La Mère et la Fille, la Dame et la Demoiselle, Lord Novard*, et *Julie ou la Séparation*. Les pièces seront « jouées un certain nombre de fois chaque mois, et à chaque infraction du traité, les droits d'auteur seront payés comme si les pièces avaient été jouées[1] ».

1. A. Karr, *Les Guêpes*, janvier 1841.

Voilà le traité secret. Mais après le rapport de M. Empis, le roi accorde la remise de la dette, et réduit le loyer à 25 000 francs. Sur ces entrefaites, F. Buloz est nommé Commissaire royal. Que va-t-il advenir du traité secret et des conventions occultes? « M. Buloz, en qualité de Commissaire royal et de directeur de deux Revues, s'empare de l'autorité, et se croit assez fort pour braver M. Empis. »

Cependant A. Karr prétend que F. Buloz attend, au début, avant de rien décider, que le roi ait fait réparer la salle de la Comédie; mais une fois cette réparation faite : « M. Buloz donne libre cours à son ingratitude! Le traité est mis de côté, ainsi que le répertoire de M. Empis. » Celui-ci invoque son traité, le théâtre reçoit même un commandement, le sommant de payer à l'auteur une somme de 1 800 francs pour son répertoire! — Cette histoire n'est-elle pas divertissante?

La coutume des primes aux auteurs, admise alors à la Comédie, fut aussi le sujet de bien des luttes, et de bien des controverses. Sainte-Beuve en parle dans un article de 1839 sur la *Littérature Industrielle*[1]; il écrit : « Pour se les attacher (les auteurs) on a par exemple l'appât des primes : aussitôt une pièce de l'un d'eux lue et reçue, une somme est donnée, 5 000 francs, je crois, si la pièce a cinq actes, quand la pièce réussit. Quand

1. Sainte-Beuve, *La Littérature Industrielle* (*Revue des Deux Mondes*), 15 septembre 1839.

les engagements se tiennent avec quelque fidélité, tout va au mieux, mais l'ordinaire n'est pas là. »... Il y eut aussi la question du trafic des billets de faveur; autant d'abus que le Commissaire royal voulut réprimer, soutenu alors par le comité.

Je ne sais si j'ai suffisamment indiqué, au début de ce livre, la personnalité de F. Buloz pour faire comprendre ici l'indignation que tous ces gaspillages devaient faire naître en lui.

D'ailleurs, en nommant F. Buloz à la Comédie-Française, M. de Montalivet, qui connaissait la situation, savait qu'il nommait l'homme nécessaire aux réformes qui s'imposaient. Le nouveau Commissaire royal fut prévenu que sa mission serait difficile à remplir, mais qu'il « pourrait compter, le cas échéant, sur l'appui du ministère », et il est vrai que lorsqu'il le sollicita, cet appui, quoi qu'on ait dit, ne lui manqua jamais. Il y a plus : pour obtenir ce qu'on exigeait de lui, le ministère se rendit compte, dès 1840, de l'insuffisance des moyens dont pouvait disposer le Commissaire royal, et nous verrons que M. de Rémusat réunit les pouvoirs de Vedel, directeur démissionnaire, à ceux de F. Buloz, Commissaire; dès lors, celui-ci demeura seul administrateur de la Comédie, et, en 1847, ses pouvoirs furent étendus encore.

Malgré son caractère souvent rude, il ne faut pas s'imaginer le directeur de la *Revue des Deux*

Mondes à la Comédie comme un rigide champion du droit, bataillant du matin au soir : on serait loin de compte. Au théâtre il ordonnera moins qu'il ne conseillera, car il ne s'y sentira pas le maître absolu, comme il l'est rue des Beaux-Arts.

« Il se dédoubla, dit Blaze, et nous eûmes ainsi deux Buloz... Au fond, c'était un politique; M. Molé et M. Thiers qui l'ont pratiqué le savaient bien. »

« Quelle a été l'influence de F. Buloz sur la fortune administrative du théâtre? » demande un contemporain qui répond : « Il est parvenu à faire payer une dette de 60 000 francs qui remontait à 1838. — (Voilà donc le passif qu'il a trouvé.) — Il a fait solder les dépenses occasionnées par la réfection de la salle en 1840, et cependant les chiffres en font foi, il aurait presque aujourd'hui, sans les absences de mademoiselle Rachel... (ce contemporain écrit en 1844) comblé le déficit qui grevait chaque année le budget du théâtre... Les divers budgets du théâtre, soumis au ministère, ne reposaient que sur une base incertaine, et les dépenses n'y figuraient que pour des sommes approximatives : telle année le chapitre des acteurs pensionnaires porté sur le budget pour une somme de 92 425 francs s'élevait en réalité à 102 000 francs; le chapitre des costumes et du magasin, arrêté à 22 000 ou 25 000 francs, dépassait souvent 40 000 francs, selon la pièce qu'on avait à mettre en scène, etc. » Le nouveau Commis-

saire passera des marchés à forfait avec les fournisseurs du Théâtre ; il arrivera bientôt à un budget régulier, établi sur des données positives, il pourra mettre un terme à ces mécomptes financiers « qui entraînent des déficits imprévus, et par suite la ruine d'une entreprise[1] ».

Au point de vue des primes, il ne sera pas toujours aussi aisé d'agir et de réformer, car ici le Commissaire royal aura affaire aux auteurs. J'ai déjà noté qu'au moment de la nomination de F. Buloz, ses amis et ses collaborateurs se réjouirent; il était tout prêt à leur ouvrir largement les portes du Théâtre, et, en le faisant, il servait aussi bien les intérêts de ce dernier, que ceux de la *Revue*. Sous sa direction, la Comédie monta les *Burgraves* et reprit *Marion de Lorme*; elle joua aussi *Mademoiselle de Belle-Isle*, les *Demoiselles de Saint-Cyr*, *Un Mariage sous Louis XV*, *Lorenzino* d'A. Dumas, *Une Chaîne*, de Scribe, et aussi *la Ciguë*, d'Augier qui débutait. Notons encore *Judith*, et *Cléopâtre*, de madame de Girardin, etc. F. Buloz assista aux débuts de Rachel, et il eut la joie de mettre à la scène *Un Caprice* de son ami A. de Musset. Par la suite, il voulut entraîner son autre amie, George Sand, rue de Richelieu, et elle lui donna *Cosima*, qui ne réussit pas. Cette chute éloigna un instant la romancière du théâtre.

1. Bergougnoux.

F. Buloz, on l'a vu à la *Revue des Deux Mondes*, fut un homme d'action et d'initiative. Il eut l'idée de reprendre les chefs-d'œuvre du Théâtre ancien et du Théâtre étranger, — de les remettre à la scène, mais il ne trouva, ni dans le comité, ni au Ministère, pour cette innovation, l'appui suffisant qui lui permît de tenter l'aventure[1]. D'ailleurs, il est difficile de se rendre compte maintenant des obstacles que la moindre tentative nouvelle rencontrait à cette époque... Ce n'est qu'en parcourant la correspondance, que j'ai pu moi-même être édifiée à ce sujet : la représentation de *Un Caprice* fut jugée une imprudence, et beaucoup blâmèrent le directeur.

F. Buloz « avait trouvé V. Hugo et le Théâtre brouillés, il les réconcilia » et, à propos de *Marion de Lorme*, on lit dans *Victor Hugo raconté* : « Il était peu tenté de retourner aux Français. L'hostilité qu'il avait trouvée dans le public, dans les employés, et jusque dans les acteurs l'y attirait médiocrement. M. Taylor, seul, lui avait été

1. Voici un rapport adressé par F. Buloz au ministre de l'Intérieur à ce sujet : « ... L'idée m'était venue, de proposer au ministre qui vous a précédé au Gouvernement de l'Intérieur, de consacrer annuellement une somme de vingt mille francs, pendant un certain nombre d'années, pour transporter sur la scène française, les chefs-d'œuvre du Théâtre ancien et du Théâtre étranger, en confiant ce soin à nos poètes et à nos meilleurs auteurs dramatiques. Je voyais là un sujet d'étude pour nos jeunes écrivains, un moyen de combattre la stérilité actuelle... Le ministre qui tenait alors le portefeuille n'eut pas le temps d'examiner cette idée, que j'ai maintenant l'occasion de soumettre à votre appréciation. »

amical, mais le pouvoir du Commissaire royal était limité, etc... » Onze ans après, Hugo donna *les Burgraves*. « L'auteur, cette fois, n'eut qu'à se louer du théâtre; les acteurs, le directeur M. Buloz... tout le monde lui prêta un appui loyal[1] »; le directeur écrivit au poète : « Je vous félicite d'avoir contribué ainsi à renouer les rapports de la Comédie-Française avec vous »... et Hugo : « La Comédie-Française est toujours à mes yeux la plus belle réunion de talents qu'il y ait en Europe[2], et je serai toujours charmé de me rapprocher d'elle. Je serai charmé également de continuer avec vous des relations sympathiques que vous justifiez si bien. » Malgré ces protestations, Hugo ne donna plus rien aux Français. D'ailleurs, Rachel, qui régna quinze ans à ce Théâtre, Rachel, classique, ne devait pas être, pour Hugo, l'interprète que fut mademoiselle George, ou Marie Dorval, et Hermione n'eut pas la gloire d'être aimée de notre grand poète.

Vacquerie, reflet d'Hugo, écrivit : « Mademoiselle Rachel n'est pas la vaillante prêtresse des églises militantes, elle est l'alliée prudente des batailles gagnées[3] ». D'autres ont remarqué aussi : — On n'allait aux Français que pour entendre

1. *Victor Hugo raconté*, vol. II, p. 471.

2. La liste des Sociétaires et pensionnaires de la Comédie à cette époque est célèbre : mademoiselle Mars, Rachel, Anaïs, puis Arnould Plessy, Augustine et Suzanne Brohan, Beauvallet, Régnier, Ligier, Firmin, etc.

3. A. Vacquerie, *Profils et Grimaces*.

Rachel, et Rachel se prêtait peu à l'interprétation des modernes[1]. Elle se refusait, lorsque F. Buloz fut nommé Commissaire royal précisément, à accomplir des engagements antérieurs pris avec A. Soumet, dont elle devait jouer une tragédie : *le Gladiateur*. Soumet menaçait la Comédie d'un procès. Mais l'affaire s'arrangea, et Soumet, fécond producteur, écrivit :

« Si par hasard l'engagement de mademoiselle Rachel n'était pas renouvelé, je m'engagerais, moi, à donner *cinq ouvrages* à la Comédie-Française dans le courant de l'année. Voilà, j'espère, des gages bien sincères de mon retour à des sentiments pacifiques, et je vous prie de lire ma lettre en plein comité à MM. les Sociétaires, en leur faisant part de mes regrets pour des hostilités, que la lettre seule de mademoiselle Rachel (la lettre refusant de jouer *le Gladiateur*), avait provoquées. »

On pense que cette production continue de M. Soumet ne laisse pas Alphonse Karr indifférent? Voici comment il la juge : « On a donné le même jour au Théâtre-Français deux pièces de M. Soumet; cet écrivain, qui depuis un mois a publié un poème épique (*La Divine Epopée*)[2], une

1. Elle reprit le rôle de la Thisbé en 1850 sans grand éclat et fit d'assez nombreuses créations modernes, mais elle n'eut jamais, dans ces créations, le succès qu'elle connut dans la tragédie classique.

2. Je possède une lettre de M. Soumet à F. Buloz, dans laquelle il se plaint fort de la critique de la *Revue*. Il s'agit de la *Divine*

tragédie (*le Gladiateur*) et une comédie (*le Chêne du Roi*), me paraît produire dans des proportions telles qu'on a à peine le temps de lire aussi vite qu'il fait imprimer », et le méchant critique ajoute que « s'il continue à aller de ce train-là, M. Soumet suffira seul à la consommation de ce qui reste de lecteurs en France[1]... » En 1847 il fut question à la Comédie de reprendre *Chatterton* et, à ce propos, Pontmartin raconte que Vigny remporta dans le groupe des

Épopée, poème au sujet duquel Th. Gautier écrivit une chronique; elle exaspéra Soumet. « On m'accuse d'avoir inventé le mot Nialel, tenez pour assuré que les fruits de cet arbre très connu dans l'Inde, sont beaucoup plus doux que les critiques de votre rédacteur. On m'accuse d'avoir placé Byron parmi les damnés; je pourrais bien plutôt accuser la *Revue des Deux Mondes* de m'avoir composé un sujet anticipé de son article... Dante a élargi le cercle des tortures infernales, pour en envelopper ses ennemis. Moi qui me vante quand même de ne point en avoir, je me suis souvenu davantage de la charité chrétienne; je vous prie, monsieur, de me retirer toute votre protection pour l'article qui sera fait sur *le Gladiateur* et *le Chêne du Roi*. (Inédite, 9 avril 1841.)

La chronique de Gautier, il est vrai, est assez satirique à l'égard de Soumet. — A quelque temps de là, Gautier écrivait à F. Buloz pour lui demander des places à la Comédie :

« ... Mon cher maître,

» Bien que vous ne m'envoyiez pas la *Revue des Deux Mondes*, ce n'est pas une raison pour me refuser une méchante petite loge quand je vous le demande. O Buloz! fendez-vous de quelques places en ma faveur, et vous en serez récompensé dans le troisième monde où votre Revue ne paraît pas. — Je suis au fond des bois où je travaille à mon article sur Scarron.

» Tout à vous ainsi qu'au baron Bonnaire.

» THÉOPHILE GAUTIER ».

Inédite.

1. *Les Guêpes.*

habitués de la *Revue* un succès de gaîté, dont il ne s'est jamais douté.

Judith devait jouer le rôle de Kitty Bell, précisément celui que créa Marie Dorval. Judith est cette comédienne qui disait en parlant de sa célèbre coreligionnaire : « Je suis juive, mais Rachel, elle, c'est un Juif. » Pontmartin note que cette reprise était « pour le chaste poète, tout un théâtre, tout un monde, l'événement de la saison ». Cela est assez méchant pour Vigny; et puis : « Les mauvaises langues » (c'est lui les mauvaises langues?) mais il ajoute — « je n'en ai jamais cru un mot », donc, — « les mauvaises langues prétendaient que mademoiselle Judith était alors de l'avant-dernier bien avec le directeur, généralement représenté par les refusés du Théâtre-Français et de la *Revue* comme... le contraire du vicomte de Letorières[1] et trop occupé ailleurs pour sacrifier aux grâces. Alfred de Vigny, toujours enclin à confondre dans ses poétiques et mystiques visions Eloa et madame Dorval, nous dit tout à coup de cet air précieux et pincé qui agaçait tant Sainte-Beuve : — « Mademoiselle Judith m'a demandé le rôle, je lui ai répondu : Non, ma chère enfant, vous êtes charmante, mais vous n'avez pas encore assez souffert! — Nous eûmes quelque peine, conclut Pontmartin, à réprimer une forte envie de rire![2] »

1. Le vicomte de Letorières, héros d'une comédie d'Eugène Sue.
2. Pontmartin, *Souvenirs d'un vieux critique*, vol. III.

Puisqu'il a été question aussi de *Un Caprice*, je voudrais parler ici d'une légende qui s'est établie à propos de cette pièce. Combien de fois ai-je lu ces mots : « Madame Allan rapportait de Saint-Pétersbourg *Un Caprice* dans sa malle... quinze jours après son retour, elle créait à Paris le rôle de madame de Léry au Français[1]. »

L'histoire est tout autre. Il est évident que la situation de madame Allan, à cette date, ne lui eût pas permis d'imposer une pièce, et une distribution au comité, cette pièce fût-elle un chef-d'œuvre, comme *Un Caprice*. Non, Musset eut un bien autre allié dans la place, ce fut le Commissaire royal lui-même, qui rêvait depuis 1838 de mettre en scène les œuvres dramatiques du poète. Celui-ci n'écrit-il pas déjà à Mimouche, huit jours après la nomination de F. Buloz : « Buloz est nommé, il est donc décidé que nous allons faire le saut périlleux. » Cependant, au début, le projet de F. Buloz déplut : « La proposition fut froidement accueillie, dit Pontmartin, ne fallut-il pas même une modification considérable dans la constitution du Théâtre-Français en 1847, pour mettre à la scène la première comédie jouée d'Alfred de Musset, c'est-à-dire *Un Caprice*? » — Cette modification considérable, dont parle le critique, est celle que j'ai signalée déjà. Pendant ce temps,

1. C'est Gautier qui a dit aussi : « Elle apporta de Saint-Pétersbourg dans son manchon A. de Musset, inconnu en France comme auteur dramatique. »

madame Allan, ex-pensionnaire de la Comédie-Française [1], se trouvait en Russie. Or, *Un Caprice*, publié dans la *Revue* en 1837, fut traduit, et joué à Saint-Pétersbourg, dix ans après, et justement devant madame Allan, qui ignorait la pièce. Elle la trouva charmante, désira très vivement la jouer, et en demanda la traduction : « Peu s'en fallut, dit Paul de Musset, qu'on ne traduisît le *Caprice* dans la langue où il avait été écrit [2]. » On répondit à l'actrice que la pièce était française et que M. de Musset en était l'auteur. Madame Allan apprit le rôle de madame de Léry, et le joua à Saint-Pétersbourg avec un vif succès.

Cependant, Musset absent, consulté par F. Buloz sur la distribution éventuelle de *Un Caprice*, répond : « Quant au petit proverbe *le Caprice* (je crois que c'est le seul jouable), faites ce que vous voudrez. Donnez-moi Brohan, et Judith, et Geffroy, si cela se peut. Je ne veux ni de Mirecourt ni de Maillart, je serai bientôt du reste à Paris... » Il pense à Brohan pour le rôle de la coquette, insiste sur ce point une seconde fois à la fin de sa lettre : « Il est bien entendu que le rôle qui s'appelle *madame de Léry* serait à *mademoiselle Brohan* [3]. »

Sur ces entrefaites madame Allan revint à

1. Entre autres rôles, elle avait créé celui du Page, dans *Henri III et sa cour*, à la Comédie en 1828.
2. P. de Musset, *Biographie d'A. de Musset.*
3. Inédite.

Paris, elle venait de créer le rôle, et cette création lui valut son engagement à la Comédie. On voit que : « Ce ne fut pas elle qui rapportait la pièce dans ses bagages, comme l'a écrit V. de Mars, mais ce fut au contraire l'idée de reparaître sous les traits de madame de Léry, qui décida son engagement, et en abrégea les préliminaires. » Paul de Musset a avoué qu'il ne savait rien de tout cela; car F. Buloz avait traité avec madame Allan pour sa rentrée au Théâtre-Français, cette actrice devait paraître dans les rôles de Célimène et de madame de Léry. « Excepté M. Buloz, tout le monde à la Comédie-Française s'étonna de ce choix. » Et Maxime Du Camp parlant de *Un Caprice*, dit : « Le *Caprice* fut mis en répétition, au grand scandale d'un acteur nasillard de ce temps-là, nommé Samson, auquel la prose de Musset ne semblait pas suffisamment correcte[1]. »

Un soir en rentrant de la Comédie, F. Buloz traversa les bureaux de la *Revue*; il trouva réunis, Ampère, de Vigny, G. Planche, Louis de Geofroy, Ch. de Mazade, Magnin, Lerminier, Victor de Mars, et Capefigue; il paraissait « enchanté »; il venait de voir madame Allan et dit : « Voici une actrice spirituelle.. et raisonnable! Allusion faite aux perpétuels soucis, les rivalités, les prises de bec... de Melpomène et de Thalie[2]. »

1. Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires.*
2. A. de Pontmartin, *Souvenirs d'un vieux critique*, déjà cité.

Après la troisième représentation de *Un Caprice*, Régnier vint rue Saint-Benoît pendant le whist : il annonça 2800 francs de recette, et dit : « C'est superbe! » Pourtant, et même après le succès de la première, « plus d'un habile se demandait encore si le Théâtre-Français ne courait pas une singulière aventure, tant ces comédies paraissaient alors un jeu futile d'imagination légère ». A la première représentation, Charles Magnin, qui avait pourtant l'esprit le plus fin, tout en constatant le succès, ne déplorait-il pas l'absence de la fameuse « scène à faire » dans laquelle excellait M. Scribe? D'ailleurs, pendant une des répétitions, Musset avait entendu Samson crier d'un ton scandalisé : « Rebonsoir, ma chère! en quelle langue est cela! »

Le vieux critique remarque : « Le branle était donné, et M. Buloz eut vraiment le mérite de l'initiative. »

Disons qu'après le succès de *Un Caprice* madame Duchâtel, femme du ministre de l'Intérieur, désira connaître Musset, F. Buloz le lui amena. Aimablement, la ministresse demanda au poète s'il était content de madame Allan, il répondit : « Oui, mais qu'il avait dû l'empêcher de mettre un collier de perles pour jouer le rôle de madame de Léry, sur ses grosses épaules[1]. » Or madame Allan était maigre, comparée à madame

1. A. de Pontmartin, *Souvenirs, d'un vieux critique*, déjà cité.

Duchâtel... Cette boutade de Musset avait jeté un froid pendant la visite.. « Quel homme! quel homme! » disait avec indulgence F. Buloz.

Au moment où le Directeur de la *Revue des Deux Mondes* fut nommé Commissaire royal, Vedel était directeur de la Comédie. D'abord caissier il fut appelé à ce second poste par les comédiens qui s'en étaient engoués. Quelque temps après, ces mêmes comédiens retirèrent à Vedel leur sympathie, et même leur confiance. Il dut quitter son poste en 1840. Ainsi le voulut le Comité.

Après le départ du directeur, le traitement du Commissaire royal fut porté de 6000 à 12 000 francs. Les termes de l'arrêté concernant cette augmentation sont significatifs. Il en résulte que l'application intégrale du traité de Moscou, faite par le Commissaire royal, a donné des résultats satisfaisants, d'où je conclus que jusqu'ici le décret de Moscou n'avait pas été appliqué intégralement? Le ministre écrit : « Considérant que *l'expérience qui vient d'être faite de l'entière application du décret du 15 octobre 1812* au régime administratif de la Comédie-Française a produit les résultats les plus heureux pour l'art dramatique, et pour la prospérité de l'établissement... »

C'est assez clair? et ceci : « Voulant récompenser les services de M. Buloz auquel est dû l'état satisfaisant dans lequel se trouve la Comédie-

Française[1]... » Il y a aussi la lettre personnelle du ministre à F. Buloz, dans laquelle je relève ces mots : « Je me félicite de pouvoir reconnaître ainsi les soins nouveaux, que réclame de votre part, l'administration du Théâtre, *depuis qu'il est replacé sous l'empire du décret de Moscou*, et récompenser les utiles services », etc.[2].

F. Buloz fit tous ses efforts pour faire entrer Bocage à la Comédie-Française. Le comédien était son ami, on l'a vu au moment du mariage du directeur de la *Revue*, par les lettres confidentielles que celui-ci lui écrivait. En outre, F. Buloz admirait fort le talent de Bocage, l'autorité qu'il avait sur le public, et il trouvait que sa place était rue de Richelieu, — il s'employa dix ans à l'y faire attacher comme Sociétaire, mais à cela, il n'y réussit jamais[3].

En réalité l'obstacle vient des Sociétaires, quoi que F. Buloz en dise :

« Mes tentatives n'ont pas été heureuses, mon

1. Arrêté de décembre 1840.

2. Lettres du ministre à F. Buloz, 7 octobre 1840. Archives de Ministère des Beaux-Arts : dossier Buloz.

3. Le lendemain de la première représentation de la *Tour de Nesle*, F. Buloz écrivait au créateur de Buridan :

Paris, le 30 mai 1832.

Mon cher Bocage, je suis allé ce matin chez vous pour vous féliciter, mais vous dormiez encore, et cela vous était bien permis, après vos lauriers de la veille... J'ai joui de votre succès; il est légitime et beau. Il y a deux ou trois scènes dans la pièce qui sont magnifiques, le reste est un tissu d'horribles choses : il y a tout ce qu'il faut pour un grand succès...

cher Bocage. Ce n'est pas qu'on fasse des objections contre votre personne et votre talent : c'est tout simplement une raison de budget. J'espère donc être plus heureux l'année prochaine[1]. »

Mais l'année prochaine, Bocage se décourage, et F. Buloz : « Je n'abandonne pas la partie comme vous, mon cher Bocage, je crois votre présence utile, et je persisterai à la demander. La question est de savoir si je réussirai ; mais je ne veux pas qu'on puisse dire, que je n'ai pas fait tous mes efforts pour arriver au but[2]. »

Et le mois suivant encore :

Théâtre-Français.

Du 3 novembre 1840.

J'ai tardé à vous répondre, mon cher ami, parce que je voulais épuiser toutes les chances. J'ai chapitré et discuté vainement, j'ai la douleur de vous le dire ; ce n'est pas qu'on vous repousse entièrement néanmoins ; mais on ne voudrait pas vous engager sans avoir de pièces nouvelles pour vous. Je me suis alors adressé à divers auteurs pour les presser de nous apporter une ou deux pièces nouvelles ; j'ai écrit à Dumas à Florence, mais ce diable d'homme veut toujours de l'argent d'avance, et il n'est pas en mon pouvoir de lui en trouver[3]....

1. 10 novembre 1839. Inédite.
2. 13 octobre 1840. Inédite.
3. Inédite.

F. Buloz eut donc recours à A. Dumas pour faire entrer Bocage à la Comédie. Le Commissaire royal se souvint qu'en mai (1840), alors que Dumas quittait la France, il le chargea lui, Buloz, de proposer un drame et diverses œuvres au comité. Mais au lieu d'un drame, c'est une comédie que Dumas fait jouer rue de Richelieu l'année suivante : *Un mariage sous Louis XV*, et, cette année-là encore, Bocage frappe à une porte qui ne veut pas s'ouvrir. Cependant le Commissaire royal affirme[1] :

« Le vote du Comité a été unanime, mon cher ami, pour votre engagement à partir du 1er avril 1842. Le secrétaire du Comité doit nous l'écrire, et nous prévenir que vous vous entendrez avec moi pour les conditions. »

Mais le vendredi suivant « rien n'est fait encore »; et toujours rien le 11 janvier 1842.

Cependant, Bocage propose la pièce de Félix Pyat, *Diogène*. F. Buloz trouve les deux premiers actes trop osés, les deux derniers trop faibles. Il ne « faut pas exposer l'auteur à un refus », et deux ans après, Bocage apporte *Agnès de Méranie*. Le drame est de son ami Ponsard. Cette fois l'acteur va réussir?

F. Buloz lui écrit :

1. 4 juillet 1841.

Mon cher Bocage,

Je m'empresse de vous répondre très catégoriquement que je désire beaucoup que la pièce de M. Ponsard soit jouée au Théâtre-Français, veuillez le dire à M. Ponsard, et ajoutez que je ferai tous mes efforts pour que cela soit maintenant ; je ne dois pas vous le dissimuler, la seule difficulté à surmonter pour atteindre ce résultat, *c'est votre engagement.* En ceci encore, mais cela pour vous seulement, je n'hésite pas à vous répondre que je donnerai tout mon concours à surmonter cet obstacle, et j'espère que nous réussirons. Il s'agit donc d'être prudents, discrets et de me dire au juste vos prétentions; pour surmonter plus facilement la difficulté je serais d'avis que vous rentrassiez avant la pièce. Il faudrait dès votre retour travailler à faire faire votre engagement; il faudrait surtout que dès aujourd'hui M. Ponsard restât complètement libre avec tout autre théâtre, qu'il n'y eût aucun pourparler qui vînt gêner mon action, et faire dire que je cherche à dépouiller quelqu'un.

Quant à vos diverses questions de détail, pour l'une et l'autre affaire, voici ma réponse :

1° Je ne puis dispenser de la lecture au Comité, mais je suis sûr de l'empressement qu'on mettrait à accueillir M. Ponsard.

2° Je puis entendre la pièce chez vous ou chez moi, mais sans publicité, car, je vous le répète, si nous voulons mener les choses à bien, il faut du silence. Il faudrait même laisser croire que la pièce de M. Ponsard est encore bien loin d'être finie.

3° Je promets à vous et à M. Ponsard tout mon concours, sincèrement et loyalement.

4° Enfin la pièce reçue, je ne vois aucun obstacle

à ce que le théâtre la joue à l'époque dite. Cependant je ne puis être aussi formel à ce sujet à cause de la situation de mademoiselle Rachel[1] qui sera charmée, je n'en doute pas, de jouer la pièce. Nous travaillerons, en un mot, à tout réunir pour obtenir un grand résultat.

Voilà mes intentions, mais je vous prie, que tout ceci reste entre nous et M. Ponsard[2].

Tout à vous.

BULOZ.

23 septembre 1844[3].

Que de mystères, que de précautions! que de silence!

A la suite de la lettre de F. Buloz, l'acteur s'adresse à Ponsard :

Je crois devoir vous envoyer cette lettre, mon ami, elle a été demandée pour nous deux. Renvoyez-la-moi si vous voulez. Il n'y a qu'une difficulté, vous le voyez. Buloz est admirablement disposé pour vous. Quant à moi, je vous l'ai dit, c'est le diable. Il faut que j'entre avant. Ces gens-là ne me laisseront jamais mettre le pied chez eux, s'ils me voient un rôle. Ils m'aiment pourtant, disent-ils, mais ailleurs. Que dites-vous de cela? Quant à la question Rachel cela veut dire qu'elle est enceinte, et qu'elle n'aura peut-être pas *fini* à l'époque susdite.

1. Le fils du comte Colonna Walewski et de Rachel est né le 3 novembre 1844 : Alexandre-Antoine Walewski.
2. *Agnès de Méranie* fut jouée à l'Odéon le 22 décembre 1846.
3. Inédite.

Vous ne trouverez donc aucun obstacle, je le savais bien. Vous lirez au Comité : Scribe lui-même, leur dieu, lit. Mais la chose sera faite à l'avance. Quant à moi, je dois vous avouer que je ferai volontiers tout sacrifice d'intérêt pour vous que j'aime, pour jouer votre rôle, mais je ne ferai aucune démarche auprès de MM. mes camarades, j'ai été trop souvent repoussé...

Bocage ayant échoué, rendit fort injustement son ami F. Buloz responsable de cet échec, malgré la persévérance que celui-ci avait apportée à soutenir sa cause.

A propos du drame que F. Buloz demanda à Dumas pour la Comédie-Française lorsque l'auteur était en Italie, Dumas a conté dans ses *Mémoires dramatiques*, et de la façon la plus amusante, l'histoire de ses démêlés avec le Comité à cette date 1841. Ces démêlées ont trait au *Mariage sous Louis XV* qu'il envoya à F. Buloz à la place du drame annoncé : engagements avec M. de Rémusat alors ministre, conditions dictées par l'auteur à l'homme d'État, rébellion du Comité, puis sa soumission, tout cela est admirablement mis en scène et pittoresque d'un bout à l'autre. Mais voici la correspondance du Commissaire royal et d'Alexandre Dumas concernant le *Mariage sous Louis XV* : l'histoire est tout autre. Le rôle de l'auteur y est moins magnifique mais beaucoup plus sensé, et le rôle magnifique, c'est l'imagination de Dumas qui le

lui fait jouer. D'ailleurs, son histoire est bien plus piquante que la vérité.

Donc, voici la lettre que Dumas écrit en quittant la France :

15 mai 1840.

Mon cher Commissaire du Roi,

Je vous prie de présenter de ma part au Comité du Théâtre-Français les propositions suivantes :

Sur le point de quitter Paris pour huit ou dix mois, et ne pouvant, en mon absence, régler mes affaires avec la Comédie, je désire qu'elles soient réglées d'avance.

D'abord je remercie MM. les Sociétaires de la remise[1] de *Henri III* et de *Christine*, que je n'avais pas obtenue des différents directeurs qui se sont succédé à la Comédie-Française.

Puis je propose :

Un drame en cinq actes pour le mois de décembre.

De plus je désirerais traduire et imiter en vers *Hamlet*, *Macbeth*, et *Jules César* de Shakespeare, afin que ces pièces prissent au répertoire la place des pièces de Ducis et de Voltaire que l'on joue peu ou point : par la raison — ce n'est pas moi qui donne cette raison, mais je l'ai entendue sortir de la bouche même de MM. les Sociétaires — que ces pièces ont vieilli.

Je ne demanderai bien entendu aucune prime pour ces traductions — seulement MM. les Sociétaires s'engageraient à les jouer dans les six mois du jour où elles seraient livrées, elles seraient livrées toutes les trois d'ici à dix-huit mois.

1. A. Dumas veut dire *reprise*, je pense, ou remise sur l'affiche?

J'aurais mon droit ordinaire de billet, voilà tout.

Si ces propositions conviennent à MM. les membres du Comité, ils n'ont qu'à mettre le mot *accepté* au bas de ma lettre, et me la renvoyer avec la signature.

La proposition de Dumas au Comité que j'ai sous les yeux est intacte, aucune acceptation et aucune signature après la sienne. Pourtant il y eut certainement un traité entre la Comédie-Française et Dumas, entre Dumas et M. de Rémusat, dit Dumas; il fera allusion à ce traité dans les lettres qui vont suivre. Mais plus haut, il faut le noter, il n'est pas question de pièce reçue à l'avance.

Quant au traité, reste à savoir comment il fut conclu. Dans ses *Souvenirs dramatiques*, Dumas conte que M. de Rémusat alors ministre, ayant entendu dire[1] que lui, Dumas, avait un projet de pièce en tête, l'invita à dîner et lui demanda cette pièce pour la Comédie-Française.

Dumas allait partir, alors le ministre bénévole :

« Je ne veux pas vous encombrer au moment du départ, vous avez votre passe-port à prendre et vos malles à faire. Mais vous l'enverrez d'Italie, n'est-ce pas? »

Le jeune auteur y consent volontiers! Pourtant

1. Par Mérimée.

il pose des conditions. Et le ministre de souscrire à toutes ses conditions, même à celle-ci : « La lecture devant le Comité sera une simple formalité, la pièce sera reçue d'avance, et sera mise en répétition huit jours après la lecture. »

« Le lendemain, je reçus, écrit Dumas, une lettre de M. de Rémusat, dictée dans le sens arrêté entre nous. » Satisfait, il part avec sa lettre.

Quand F. Buloz lui écrit à Florence pour lui demander le drame annoncé, Dumas lui propose d'abord une comédie — le drame viendra ensuite :

4 novembre.

Mon cher Buloz

Voici ce que je puis faire :

Si vous prenez tout de suite mes deux volumes et que vous remettiez sur eux seulement 1 800 francs comptant ou un billet à trois mois à Dommange — quitte à compter pour le reste, Dommange avec ces 1 800 francs et ce qu'il touchera de Dumont peut m'envoyer 3 000 francs. Je me mets aussitôt, le jour où je reçois ces 3 000 francs, à écrire une comédie en trois actes pour mademoiselle Mars, Menjaud, Samson, etc., comédie sans aucun frais, en costumes Louis XV que chacun a et qui se passera dans un seul salon.

Et c'est le *Mariage sous Louis XV*. Que F. Buloz prie donc Lockroy de faire la lecture de cette comédie, Lockroy n'étant plus aux

Français, cela ne susceptibilisera personne, puis l'auteur a d'autres projets, beaucoup d'autres.

Je vous enverrai en plus *Christine* corrigée, c'est-à-dire avec le prologue retranché. De cette manière, vous y gagnerez une décoration que vous auriez été obligé de faire faire...

Antony ne vous coûterait pas un sou — la reprise — *Antony* se remonterait entre quatre planches. Mettez-moi à même de vous envoyer d'ici à six semaines une comédie en trois actes, et d'ici à trois ou quatre mois, un drame en cinq.

Vous m'avez parlé d'une traduction de *Macbeth* pour mademoiselle Rachel et Ligier. Redites-m'en un mot.

Il ajoute « Les deux volumes que je vous envoie sont peut-être des plus amusants que j'ai faits[1]. »

Cependant, à la fin de l'année, le manuscrit du *Mariage sous Louis XV* a été envoyé à Paris, et Dumas est mécontent : sa pièce, lue au comité de la Comédie-Française, est reçue à corrections. Il écrit à F. Buloz le 5 janvier 1841 :

Vous avez trop de mémoire pour avoir oublié que nous avons un traité; sans un traité bien en forme, je n'eusse point écrit une ligne. Je reçois donc les avis du Comité à titre de conseil et littérairement. Je vais en conséquence chercher dans ma tête quelque chose qui anime un peu le qua-

1. *Le Chevalier d'Harmental.*

trième acte. La réception à correction est donc pour moi nulle et non avenue. C'est une chose de forme que je ne reconnais point, puisque j'ai mon droit sur le fond.

Cependant, comme je vous le dis, littérairement j'accepte tous les avis, et vais en conséquence me mettre à la besogne.

Voyez donc à arranger avec Dommange l'affaire de mon retour. Tout ceci est une question d'argent que pourrait lever le ministère. *Qu'il fasse ce qu'il a déjà fait pour moi quand je me suis engagé à donner la pièce fin novembre* 1840 et je m'engage positivement à en donner une autre fin décembre 1841.

Ces arrangements avec le Ministère ce sont les primes. Dumas les touchait avec quelque satisfaction, puisqu'il était toujours à court d'argent, malgré une production phénoménale.

Sans sa prime, il ne peut revenir. Et il presse le Commissaire : « C'est une chose à faire entre vous et M. Duchâtel directement. La chose est d'autant plus facile, je le crois, que j'ai tenu ponctuellement la parole que j'avais donnée à M. de Rémusat » (en 1840, quand M. Rémusat était ministre). Et puis il revient à son quatrième acte :

« Je suis décidé moi-même à y faire des corrections. Mais je maintiens que les trois premiers actes sont des plus jolis qu'il y ait au théâtre, et que le cinquième, sauf les corrections qu'y amèneront les changements du quatrième, est tout à fait suffisant pour une comédie.

» *Je sais du reste que pendant toute la lecture vous avez été parfaitement bien.*

» Donc, me voilà délié de ma parole par mademoiselle Mars elle-même à ce qu'il paraît. Le rôle de la Comtesse[1] appartient donc à mademoiselle Plessis à partir de ce moment-ci, et les rôles de mademoiselle de Belle-Isle, et de la duchesse de Guise[2], à partir du mois de mai. Offrez-les-lui de ma part; elle sera, à partir de ce moment-ci, mon actrice, comme mademoiselle Mars l'a été. Ne pas faire ce qu'on doit est d'un malhonnête homme. Faire plus qu'on ne doit est d'un sot. » Et il rappelle le retour, les démarches, le ministre... « Songez qu'il me faut réponse le 19 pour que je puisse partir par le bateau du 20. Il n'y a donc pas de votre part « un quart d'heure à perdre ».

Puis, une lettre de F. Buloz que je n'ai pas, a sans doute atténué la blessure qu'avait faite la demande du Comité : la demande de corrections... Car voici une lettre de Dumas du 15 janvier 1841, très adoucie, très affectueuse :

Mon cher Buloz, j'ai reçu de vous ce matin une *bonne et brave lettre et telle que je l'attendais.* Vous avez raison, le quatrième acte manque de mouvement, j'ai cru, et je me suis trompé, qu'un simple développement suffirait et j'ai indiqué une progres-

1. La comtesse de Candale dans *Un mariage sous Louis XV.*
2. Dans *Henri III et sa Cour.*

sion de sentiment par nuances, au lieu de la dessiner fortement par scènes.

Le quatrième acte est déjà refait et le cinquième, naturellement, suivra toutes les progressions que lui imposera le quatrième.

Ma présence est nécessaire, je le sens. Faites donc ce que je vous ai dit, très cher. Allez trouver M. Duchâtel[1]. Dites-lui que j'ai tenu exactement l'engagement pris avec M. de Rémusat; dites-lui que je tiendrai, avec la même exactitude, l'engagement que je prendrai avec lui. Priez-le de m'accorder la même somme; et à l'instant même je pars, mes deux actes en poche, et j'arrive avec la chose que je voulais, c'est-à-dire cinq actes de comédie où il n'y a pas un mot de drame. Allez de ce pas chez mademoiselle Mars, je vous prie, et expliquez-lui d'où vient la lettre qu'elle a reçue de moi. Réglez tout séance tenante avec votre *impartialité ordinaire*. Dites-lui qu'avec les changements que j'ai déjà faits au quatrième, le quatrième devient le meilleur, le plus chaud, et le plus curieux, de toute la pièce. Si vous aviez tenu à la lettre l'engagement de votre lettre, et si après lecture vous eussiez mis 2000 francs à la disposition de Dommange, demain je partirais, dans six jours je serais à Paris, et dans huit jours, nous serions sur des roulettes...

Ce n'est pas tout :

« Parlez un peu de moi dans vos revues, pour l'Académie. Je ne suis pas sur les rangs, mais je

1. M. Duchâtel, ministre de l'Intérieur.

suis bien aise qu'on s'étonne de ce que je n'y suis pas. »

Et le 15 février, le voici prêt à revenir :

Je vois qu'il faut bien que je revienne, mais pour Dieu, en échange du sacrifice que je fais, payez la prime à Dommange... Pressez les répétitions, mon cher Buloz, j'arriverai vers le 20. Alors je trouverai, je l'espère, la pièce sue, et vierge comme je serai sur elle. J'en éprouverai bien mieux l'effet, de cette façon, je ferai les concessions moi-même.

Si mademoiselle Rachel s'en va, et vous laisse l'été vide, je m'arrangerai de manière à avoir pour Beauvallet, Ligier, Firmin et Guyon un drame prêt au mois de septembre. Je veux me rincer la bouche de la comédie : car vous le comprenez, mon très cher, la comédie, quoi qu'on dise, n'est pas mon fait, et je me sens bien plus à l'aise dans le drame.

Écrivez tout de suite à Dommange de vous venir voir. Communiquez-lui ma lettre. Qu'il m'envoie 500 francs poste restante à Marseille. C'est tout ce dont j'ai besoin. Vous lui direz que je reviens avec ma femme, mais dans l'intention de rester deux ou trois mois, au plus, à Paris...

Sa femme Ida Ferrier, Dumas l'avait épousée en 1840. Elle était d'une beauté opulente, que Gautier célébra avec enthousiasme[1]. A propos

1. Dans *Les Belles Femmes de Paris*, il disait qu'Ida Ferrier avait les cheveux fins et abondants, des mains adorables, des pieds minces et délicats, une figure ravissante, un cou de cygne, des épaules divines, une taille, « enfin nous y voilà, mademoiselle Ida a en luxe et en excès, ce que la moitié des femmes de Paris n'a pas du tout ». Aussi les maigres de la trouver trop grasse, trop puissante, etc.

de cette opulence, Roger de Beauvoir prêta à Chateaubriand, qui fut témoin du mariage, cette boutade mélancolique : en voyant les « appas » de l'épousée, René dit : « Ma destinée ne change pas : tout ce que je bénis tombe [1]. »

Mais revenons à la lettre. En la terminant Dumas écrit : « Parlez donc de moi dans vos Revues pour l'Académie, et demandez-vous à vous-même comment il se fait que je ne sois pas sur les rangs, quand Ancelot se présente [2]. »

Donc voici l'histoire d'après les lettres, et avec les dates : le Comité reçoit à corrections, Dumas l'apprend en janvier par F. Buloz, il se fâche d'abord, ensuite il fait les corrections, et enfin lorsqu'elles sont terminées il vient à Paris, distribuer ses rôles, et faire répéter sa pièce. Mais la vérité monotone ne plaît pas à ce grand fantaisiste, voici ce qu'il en tire :

« Lockroy dit admirablement — c'est un *empoigneur* comme on dit en termes d'argot de théâtre, Lockroy déploya toutes ses ressources, lut de son mieux, et fut refusé à l'unanimité.

» Je fus huit jours à apprendre la nouvelle; le jour où je l'appris, je fis mon portemanteau, mis la lettre de M. de Rémusat dans ma poche et partis; cinq jours après j'étais à Paris. »

Il arrive à cinq heures du soir, à huit heures

1. *Souvenirs*, de G. Claudin.
2. Ancelot remplaça en 1841 M. de Bonald à l'Académie.

et demie il est au Théâtre. Il rencontre mademoiselle Mars dans un couloir :

« Eh bien! ils vous ont refusé, dit mademoiselle Mars.

— Eh bien, oui, ils m'ont refusé.

— Sans vous dire pourquoi?

— Je présume qu'ils ont trouvé la pièce mauvaise, dit Dumas, faisant tout ce qu'il peut pour prendre l'air naïf.

— Bonne pièce, va! — et mademoiselle Mars lui confie : Ils vous ont refusé, mon cher, parce que vous avez dit que le rôle de la Comtesse était pour moi, bavard! »

Le lendemain Dumas se rend au Comité.

— Je viens vous demander quand nous mettons notre pièce en répétitions.

— Mais vous ne savez donc pas ce qui est arrivé?

Et Dumas fait l'enfant comme avec mademoiselle Mars! — Qu'est-ce qui est arrivé? etc.

— Vous êtes refusé, on ne vous l'a donc pas écrit?

— Je ne l'ai pas cru.

— Comment?

— Non.

— Pourquoi?

— Pour deux raisons — c'est que je n'admets pas que vous refusiez l'homme qui vous a donné *Henri III* et *Mademoiselle de Belle-Isle*. La seconde c'est que j'ai un traité. Les huit jours qui doivent suivre ma lecture sont écoulés : j'attends mon

billet de répétitions. Au revoir, messieurs! » Et, ajoute Dumas, « le lendemain j'avais mon billet de répétitions[1] ».

Il faut convenir que cette histoire-ci est beaucoup plus amusante que la vraie histoire.

Enfin le 1er juin la pièce est jouée. Mais l'auteur est déjà reparti, et il écrit à F. Buloz :

« Mon cher Buloz, j'apprends que tout a été encore mieux qu'on ne s'y attendait, et que si la pièce n'avait pas été vilipendée d'avance par ceux mêmes qui auraient dû la soutenir, elle n'aurait fait ni plus ni moins d'effet qu'une autre : Dieu en soit loué, et vous aussi!

» J'ai fini *Hamlet*, je l'envoie à Dommange qui causera avec vous de tout cela... »

Lorsqu'en 1844 la guerre éclata entre Dumas et le Commissaire royal, leurs rapports avaient été cordiaux jusque-là, sauf quelques coups de pattes de Dumas, qui s'accommodait mal de la conscience sans fantaisie de F. Buloz.

En 1839 vint *Mademoiselle de Belle-Isle*, charmante pièce qui remporta un grand succès et produisit de grosses recettes. Voilà, sans doute, Dumas réargenté? Point, car l'auteur ayant engagé ses droits à Dommange son créancier, les recettes de *Mademoiselle de Belle-Isle* ne profitaient qu'à Dommange. Seules, les primes allaient à l'auteur; on comprend dès lors que l'appât de ces primes

1. A. Dumas, *Souvenirs dramatiques.*

l'engageât à écrire pour le théâtre[1]. Or, à *Mademoiselle de Belle-Isle* avaient succédé le « *Mariage sous Louis XV*, demi-chute, *Lorenzino*, chute ; les *Demoiselles de Saint-Cyr* : chute » ; le Comité « fatigué de faire des largesses » pria son commissaire de ne plus s'engager désormais avec M. Dumas, « pour les primes dont il ne voulait plus payer les frais ». Que devait faire le Commissaire? il céda au Comité. Dumas lui en voulut. Voici l'extrait du registre des procès-verbaux des séances, ayant trait à cette question... « Sans se considérer comme engagé par les communications non officielles (les communications de M. Buloz) qui ont pu faire penser à M. Dumas qu'à la réception de chacun de ses ouvrages était attachée la condition nécessaire d'une prime quelconque, arrête que pour cette fois seulement, il lui sera compté 25 000 francs le jour de la première représentation de cette dernière pièce, et pareille somme après la 23e représentation dans le cas où les 23 premières représentations auraient produit une somme brute de 50 000 francs au moins, et qu'il sera formellement déclaré à M. Dumas, ce dont M. le Commissaire royal veut bien se charger, que ses relations avec l'Administration du Théâtre rentreront dans le droit commun. »

D'autre part les primes ministérielles furent supprimées en même temps ou presque... Le

1. Ed. Bergougnoux.

ministère, après avoir donné de 1840 à 1844 27 000 francs à l'auteur, « signifia au Commissaire du roi, que désormais M. Dumas n'obtiendrait plus d'encouragement : M. Hugo et M. Scribe n'en avaient jamais demandé, etc. », et c'est encore F. Buloz qui fut chargé d'apprendre la décision du ministre à Dumas : leurs rapports s'en ressentirent. Un journaliste avisé fit éclater l'orage.

Dans une interview qu'il obtint de Dumas au nom de la *Démocratie pacifique*, ce journaliste posa à Dumas une de ces questions destinées à fournir au journal une copie abondante et tapageuse. La voici : « Quelles sont les causes qui étouffent le génie dramatique des hommes qui naguère faisaient la gloire de notre théâtre? » Dumas répondit à cette question par cinq articles sous forme de lettre. Ces articles furent insérés dans la *Démocratie pacifique* des 27 novembre, 4, 5, 6 et 20 décembre 1844. Ce fut un « véritable réquisitoire » contre F. Buloz, qui fournit la matière d'un volume de cent trente pages imprimé à Bruxelles sous ce titre : *Simples lettres sur l'art dramatique.*

Que reprochait donc Dumas à F. Buloz? Simplement ceci : « d'éloigner du Théâtre-Français les auteurs modernes », il l'accuse — et c'est tout un complot, — « d'avoir reçu mission d'arrêter l'essor de la littérature moderne, inquiétante pour le pouvoir ». D'après ceci, Buloz est d'accord avec le pouvoir, qui le soutient dans ces ténébreux desseins? Mais plus loin, Dumas oublie sans doute

cette première accusation, car il affirme que : « M. Buloz ne reste Commissaire royal que par la toute-puissance des deux Revues qu'il dirige, et qui épouvantent les deux ministères ! » Il y a contradiction ? Dumas, emporté par sa verve, ne s'y arrête pas.

Dans ces articles quelques gentillesses de ce genre se rencontrent : « M. Buloz a été non pas élu, mais choisi entre tous pour accomplir l'œuvre qu'il accomplit ; c'est une de ces anomalies comme notre époque seule en présente, et un jour on se dira, comme l'une des choses les plus curieuses qu'ait enfantées le chaos dans lequel nous vivons, qu'il y a eu un petit-fils de Louis XIV et un successeur de Colbert qui ont mis à la tête de l'art dramatique en France, un homme qui ne savait pas que *Cinna* fût de Corneille. Il est vrai qu'on ajoutera que cet homme était Savoyard, et qu'on a été obligé de le naturaliser pour en faire un Commissaire royal. »

F. Buloz répondit à ces attaques en provoquant une délibération du Comité, il demanda en outre que le résultat de cette délibération, après lecture des pièces, fût inscrit au procès-verbal de la séance [1].

1. Voici le procès-verbal :

Comédie-Française. Séance du 10 décembre 1844.

A l'ouverture de la séance un membre du Comité prenant la parole tant pour lui qu'au nom de ses collègues exposa que le Comité croirait manquer à d'impérieuses convenances non

Les amis de F. Buloz ne tardèrent pas à répondre à leur tour aux accusations de Dumas. La plus retentissante de ces réponses fut celle que Sainte-Beuve inséra dans la *Revue* du 15 décembre 1844. « Une brochure signée Édouard Bergougnoux portant ce titre : *M. Buloz et M. Alexandre Dumas, lettre à M. Delaunay, directeur du Journal des Artistes* »[1] parut en même temps. — Une autre réfutation anonyme, l'année suivante, s'intitula : *Vérité! sur les lettres et révélations de M. Alexandre Dumas concernant M. Buloz, la Comédie-Française et l'art en général.* Enfin Mirecourt, avec sa violence habituelle, s'empara de cette polémique, et s'en servit même, pour écrire contre Alexandre Dumas un véritable pamphlet; et sous quel titre! *Fabrique de romans. Maison Alexandre Dumas et compagnie.* Mire-

moins qu'à la justice, si devant les attaques dont le Commissaire royal a été récemment l'objet dans un journal, il se dispensait de reconnaître et de déclarer que dans l'exercice de ses fonctions près le Théâtre-Français il s'est toujours montré médiateur impartial, cherchant à concilier équitablement les intérêts qu'il avait mission de surveiller, avec les prétentions réciproques des gens de lettres et des artistes.

C'est donc un devoir pour le Comité d'attester que M. le Commissaire royal n'a jamais usé de la juste influence que sa position lui confère que pour étendre ou pour fortifier les rapports de la Comédie-Française avec les écrivains dramatiques.

Suivent les signatures des membres du Comité d'Administration.

Pour copie conforme.

VERTEUIL.
Secrétaire de la Comédie.

1. *François Buloz ennuyé par Alexandre Dumas père*, Laon 1904, Ch. Glinel.

court, d'ailleurs, fut traduit à la suite de ce beau fait devant la Société des gens de lettres, qui lui infligea un blâme sévère, et pour finir, Dumas le poursuivit, et le fit condamner en justice[1]!

Inutile de dire que F. Buloz blâma la brochure de Mirecourt. Mais Mirecourt n'en était pas à son coup d'essai. Comment traita-t-il ses contemporains, Sainte-Beuve, Gustave Planche, Gautier, etc.[2]!

Voici les notes que j'ai classées concernant cette affaire « Dumas et Comédie-Française ». Quelques-unes ont été versées aux débats. Dans ces notes, F. Buloz recherche les griefs qu'Alexandre Dumas pouvait avoir contre lui : l'auteur ne lui pardonnait pas d'avoir voulu réduire ses exigences. A propos des primes, F. Buloz écrit : « M. Dumas avait pris la douce habitude de se faire assurer, souvent de toucher d'avance, deux primes pour une pièce : l'une de 6 000 francs au Ministère de l'Intérieur, l'autre de 5 000 francs au Théâtre-Français. Ces 11 000 francs

1. Le 16 avril, jour même du jugement, A. Karr, dans la *Patrie*, édition du matin, écrivit : Ce qu'il y a de plus grave contre le jeune auteur de cette diatribe, c'est qu'il a présenté un roman à M. Dumas pour que celui-ci le fît entrer dans les produits de sa manufacture; c'est que M. Dumas avait refusé le livre, etc. (A. Karr, *Mirecourt*).

2. La biographie de G. Planche contient à l'adresse de F. Buloz quelques coups d'épingle comme celui-ci : « Gustave Planche est indépendant vis-à-vis de tous, excepté vis-à-vis de l'autocrate bizarre entre les mains duquel reste, quoi qu'on fasse, le premier recueil littéraire de l'époque » (p. 35). L'auteur accuse aussi F. Buloz d'avoir vendu la *Revue* à Guizot.

dédommageaient M. Dumas de la perte de ses droits d'auteur, aliénés d'avance à des marchands ou à des chefs de claque. Il en résultait que M. Dumas se hâtait de brocher une pièce en cinq actes pour avoir ses primes — sans se soucier de la fortune qui lui était réservée, et des intérêts du Théâtre. En dehors de ces abus supprimés, je ne me reconnais que des torts de bienveillance, et peut-être de faiblesse envers M. Dumas. J'étais toujours son intermédiaire pour concilier et apaiser le Théâtre qui avait tant à se plaindre des procédés de M. Dumas.... La correspondance de M. Dumas prouve amplement ce fait.... L'homme que M. Dumas insulte aujourd'hui, a été pendant six ans son bienveillant défenseur...

» Un fait important sur lequel il me paraît bon d'insister, c'est l'abandon de *La Conspiration sous le Régent* à la censure moyennant 3 000 francs, et cela au détriment du Théâtre. On vendait ce qui appartenait à d'autres. »

Je trouve avec ces notes[1], dans le dossier Dumas, des lettres curieuses des deux partis; les plus amusantes sont du côté de Dumas, il a des avocats féroces. D'abord c'est le poète Belmontet, qui défend son beau-père Soumet, avec un gentil esprit de famille. L'indifférence que paraît professer Buloz, à l'égard du talent de

1. Quelques-unes de ces notes ont été citées par M. Glinel: *François Buloz ennuyé par Al. Dumas père*, déjà cité.

Soumet, choque Belmontet; Buloz préfère Vigny à Soumet... Comprend-on cela?

« Mon cher Dumas,

» Dans votre très spirituelle, trop spirituelle lettre adressée à la *Démocratie*, vous rendez service aux lettres, en rendant justice à cet homme *borné qu'on appelle Buloz...* »

Puis le charmant passage sur Soumet :

« ... J'ai vu avec peine l'injustice de votre silence à l'égard de Soumet, au sujet des ouvrages dramatiques de l'Odéon. Les tragédies de Soumet sont autrement pensées, écrites, composées *que les très médiocres incréations de de Vigny...*

» Vous êtes trop haut placé pour ne pas voir ce qui est en haut, et pour voir avec vos yeux d'aigle ce qui est en bas parfaitement mort... »

Et plus loin : « Puisque vous êtes en train de dire ce qu'est Buloz, sachez que ce féroce administrateur n'a apporté que cette innovation dans son Théâtre, c'est de retirer les entrées à l'un des auteurs d'*Une fête chez Néron* (l'auteur c'est lui, Belmontet, naturellement) qui a été joué aux Français; et qu'il a eu en même temps l'esprit de les laisser à bien des gens, qui n'ont rien écrit pour le théâtre, *parce qu'il les craignait...* »

Voilà des accusations terribles!.. il les envoie à Dumas, pensant qu'elles pourront lui être utiles? Mais Dumas lui en demande d'autres encore : il veut corser son dossier.

Et Belmontet : « Vous demandez des griefs contre ce buffle royal » (c'est ainsi qu'il appelle Buloz) et il commence une interminable histoire sur Soumet, toujours à propos du *Gladiateur* — tragédie — que F. Buloz monta aux Français et maltraita pourtant dans la *Revue* (dit Belmontet). Histoire fastidieuse. Est-ce tout? Non : « M. Buloz m'a dit à moi que la comédie convenait mieux à ses auditeurs que la tragédie et le drame, parce que la France était plus comique que tragique. Que les pièces en prose valaient mieux que celles en vers, parce qu'on ne parle pas en vers dans le monde, enfin toutes les âneries possibles. »

Et le Commissaire du roi? Qu'a-t-il, lui, dans son dossier? A coup sûr, une correspondance bien moins pittoresque. J'y trouve une lettre signée Vitet du 7 décembre 1844 :

Mon cher ami.

N'ayez aucune inquiétude du côté de M. Duchâtel. Vous êtes vivement approuvé. Vous serez vivement soutenu, s'il en est besoin. Mais cette nécessité n'aura pas lieu. Vous aurez pour vous toutes les sympathies des honnêtes gens. On accuse votre direction du Théâtre-Français; mais quoi de plus honorable et de plus sensé que votre lutte contre les talents qui se dégradent et contre toutes les débauches d'esprit! Tenez ferme et restez digne, vous l'emporterez!

Six mois après, Vitet écrit de nouveau à F. Buloz :

« M. Duchâtel n'attache qu'une importance très secondaire à l'affaire de la Comédie-Française avec Dumas, il a compris que vous n'y pouviez rien et que le procès, une fois engagé, on ne pouvait le finir que par un jugement ou une transaction, si Dumas voulait être raisonnable[1]... »

Pourtant, entre Dumas et Buloz, il y a une trêve, et le 1er avril 1846 la Comédie joue *Une fille du Régent*.

En 1853, le 12 novembre, Alexandre Dumas fonda le *Mousquetaire*. Il en fut le rédacteur le plus fécond : Articles de tête, feuilleton, critique, annonces même, sa magnifique verve se répand, déborde. Le *Mousquetaire* est son journal, il va y parler de lui-même et de ses aventures; d'abord, il y commence ses *Mémoires*, le 20 décembre, et à ce propos, voici renaître les vieilles rancunes d'autrefois contre F. Buloz. Les attaques de Dumas sont rudes, souvent grossières.... Que l'on en juge :

« Il est bien entendu que ce n'est point par sa valeur littéraire personnelle que M. Buloz est

1. Le 15 décembre 1844, dans la *Revue* même, Sainte-Beuve écrivait : « Nous serions sérieusement tenté de féliciter plutôt le fondateur de cette *Revue*, M. Buloz, de l'incroyable déluge d'invectives qu'on n'a pas craint, ces jours derniers, de déverser contre lui.... S'il est attaqué et injurié avec cette violence, c'est précisément à cause de ses qualités mêmes (qu'il le sache bien et qu'il en redouble de courage, s'il en avait besoin), c'est pour sa fermeté à repousser de mauvaises pratiques littéraires, et pour l'espèce de digue qu'il est parvenu à élever contre elles, et dont s'irritent les vanités déchaînées par les intérêts. »

une puissance, mais par la valeur littéraire des autres employée à forte dose. Nous avons inventé, Hugo, Balzac, Soulié, de Musset et moi, la littérature facile, et nous avons tant bien que mal réussi à nous faire une réputation avec cette littérature... Buloz avait inventé, lui, la littérature ennuyeuse... » — Et il y en a des pages sur ce ton; ensuite vient un portrait de F. Buloz que voici : « Un moral taciturne, presque sombre, mal disposé à répondre par une surdité naissante, maussade dans ses bons jours, brutal dans ses mauvais, en tout temps d'un entêtement coriace... » Et plus loin, parlant de ses amis : « Il a été pour eux ce qu'il est pour tout le monde, c'est-à-dire infidèle à une amitié quand il n'est point ingrat à un service. »

Ce ton amer si différent de la bonhomie habituelle de l'auteur d'*Antoni* persiste au cours de l'article; cependant il est douteux que les attaques personnelles seules eussent ému Buloz, surtout venant de Dumas; malheureusement, celui-ci voulut raconter, à sa manière, l'histoire de la fondation de la *Revue*, alors F. Buloz intervint : il trouva que Dumas s'éloignait trop de la vérité. D'ailleurs le souci de l'exactitude inquiétait peu le conteur : « L'ambition de F. Buloz était alors d'avoir une *Revue*, j'eus ce bonheur de l'aider dans cette ambition. M. Ribing de Leuven avait un journal qui marchait assez mal — le *Journal des Voyages*; —

Adolphe et moi le décidâmes à vendre ce journal à M. Buloz. Bocage, Bonnaire, Bixio, réunirent quelques fonds et devinrent propriétaires du susdit journal. Ceci se passait de 1830 à 1831. Nous nous mîmes à travailler de notre mieux au susdit journal.... » Et en parlant de lui-même et de ses qualités de conteur, Dumas ajoute modestement : « A cette époque, je n'avais pas encore découvert en moi deux autres qualités importantes : la gaîté et la verve amusante.... Mes scènes historiques sur le règne de Charles VI furent un des premiers succès de la *Revue des Deux Mondes*! »

F. Buloz fut instruit à la fois de l'existence du *Mousquetaire* et de l'article d'Alexandre Dumas, par un de ses amis, qui lui apporta le numéro du journal. C'est alors que le directeur de la *Revue* intervint, et, usant de son droit de réponse, fit insérer la lettre qu'on va lire par sommation d'huissier dans le *Mousquetaire* du 26 décembre 1853.

A M. Alexandre Dumas.

Paris, le 23 décembre 1853.

Monsieur,

C'est aujourd'hui seulement qu'un ami m'a donné connaissance du numéro du 20 décembre de votre journal, que je ne lis pas; car il y a bien quinze ans que je ne lis plus ni les livres, ni les articles que vous signez de votre nom. Mais j'ai pris mes mesures pour qu'à l'avenir au moins, les articles où vous per-

sisterez à vous occuper de ma personne me soient signalés, bien résolu à vous surveiller, et à rectifier d'une façon ou d'une autre, vos singulières imaginations en ce qui me touche.

En 1844, il vous a plu déjà d'entretenir le public de moi, en des termes que n'emploient pas les hommes de goût, les gens comme il faut qui se sont connus, lorsque du moins ils n'ont pas oublié ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, et ce qu'ils doivent aux convenances. Je gardai le silence; je remplissais alors des fonctions publiques qui pouvaient fournir un texte à vos rancunes. Mais vous ne devez pas avoir oublié la leçon sévère que cette violente sortie vous attira d'une plume un peu plus grave, un peu mieux posée que la vôtre. Si vous l'aviez oublié, je vous renverrais à l'article de M. Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 décembre 1844, que par prudence vous devriez relire.

Aujourd'hui vous paraissez vouloir reprendre vos prouesses d'alors. Pourquoi? Je ne sais. Je ne suis plus l'homme qui pouvait vous gêner, le fonctionnaire qui pouvait mettre une limite à vos prétentions, et vous avez maintenant (nous l'avons bien vu) libre carrière pour improviser et faire recevoir vos chefs-d'œuvre dramatiques. Pourquoi donc, monsieur, daignez-vous encore vous occuper de moi, qui m'occupe si peu de vous? Serait-ce que la *Revue des Deux Mondes* (c'est vous qui l'imprimez; ce n'est pas moi qui l'aurais osé dire) est une *puissance littéraire*, et que vous n'en êtes plus, bien que très naïvement vous paraissiez prétendre en avoir fait le succès à vous tout seul? Votre rancune est bien vieille, bien persistante, et vous êtes peu philosophe, monsieur. Depuis ces dix-sept ans que vous

avez abandonné le culte sévère des lettres, pour le commerce en grand des drames, des romans et des mémoires, vous n'avez pas su vous résigner encore à la perte de l'influence littéraire.

Soyez donc plus modeste aussi, et laissez-moi vous dire (pourtant alors vous étiez un peu différent de ce que vous êtes devenu), laissez-moi vous dire, que vous n'étiez qu'un simple combattant dans une cohorte au milieu de laquelle vous n'avez pu longtemps tenir la place; laissez-moi vous dire qu'on ne fait pas le succès, l'établissement d'une *Revue* avec une vingtaine d'articles fournis en cinq ans. Permettez-moi de vous rappeler aussi, puisque vous m'y forcez, que quand la *Revue des Deux Mondes* commença à se dégager et à entrevoir définitivement la place qu'elle pouvait prendre, je fus obligé de vous reléguer dans un autre recueil, qui était alors aussi dans mes mains, mais auquel j'avais dès ce moment assigné le second rang, et que j'avais abandonné aux écrivains qui ne pouvaient atteindre, ou qui ne savaient conserver le premier.

En 1844, vous avez beaucoup égayé les badauds en leur débitant sur mon compte je ne sais quelle pauvre invention qui me faisait ranger *Cinna* dans les œuvres de Racine, en m'attribuant, avec vos procédés ordinaires, une affiche du Théâtre-Français, qui appartenait tout au plus au régisseur de la scène (lequel n'en pouvait mais sans doute) et qui revenait de droit à l'imprimerie de la Comédie. Voyez quelle fut ma générosité! Je gardai encore le silence, et cependant je pouvais vous répondre, peut-être même mettre les rieurs de mon côté, par un spécimen bien autrement plaisant d'ignorance bouffonne, et ce curieux spécimen ne pouvait être mis sur le

compte de la distraction d'un compositeur d'imprimerie, car il était écrit de la main même de l'illustre auteur, et se trouvait encore sur son *bon à tirer* après la lecture de ses *épreuves*. Vous souvient-il, monsieur, qu'en 1838, un savant écrivain rédigeait pour la *Revue de Paris* sur les notes de M. Dauzats des *Impressions de Voyage au Sinaï?* Si dans la composition ou .la publication de vos *huit cents volumes* comme vous dites, vous avez oublié ceux-ci, je vous les rappellerai sans malice. Et voici la phrase que je trouvai, par hasard sans doute, sur le *bon à tirer* de ces *Impressions de Voyage au Sinaï*, et que j'effaçai de ma main si peu lettrée, comme vous dites toujours : *La pile de Volta, ce minerai qu'on trouve dans les entrailles de la terre.* Je m'attendais à un remercîment de l'écrivain à qui je rendais ce service d'ami. Eh bien! non, il vint au contraire me faire un vif reproche de mon coup de ciseau, tant il soupçonnait peu qu'il eût jamais existé un grand physicien du nom de Volta! Vous conviendrez que cette belle découverte minéralogique valait bien cependant celle qui attribuait *Cinna* à Racine. Encore a-t-il fallu que vous m'ayez de nouveau cherché querelle sur mon peu de savoir, à moi qui oublie si parfaitement votre grande science, et votre riche imagination, pour me décider à faire part au public de cette petite anecdote, qui ne doit certainement pas être sortie de votre mémoire, et que nous nous racontons quelquefois entre nous, à la *Revue*, comme un souvenir d'un autre temps.

Ceci m'amène enfin à ce que vous dites de moi dans votre journal du 20 décembre, et permettez-moi, monsieur, de vous faire observer qu'il est peu

prudent d'écrire l'histoire des gens, quand on n'en connaît pas le premier mot ; que diriez-vous si j'essayais de faire l'histoire de votre atelier littéraire? Vous diriez avec raison que vous pourriez m'en apprendre de belles. Je vous dis donc, à mon tour, à vous qui prétendez raconter l'histoire de la fondation de la *Revue des Deux Mondes*, que vous l'ignorez de tous points. Si cette histoire est faite un jour, monsieur, et elle ne peut être faite que par moi ou avec mes papiers, vous verrez ce que vous y gagnerez, pièces en mains.

En attendant, je me vois forcé de donner un démenti formel à toutes vos étranges assertions sur la *Revue des Deux Mondes*, et sur ce qui me concerne!

1° Il n'est pas vrai que j'aie jamais rien acheté à M. Ribing de Leuven, surtout par votre entremise, que je n'ai jamais, Dieu merci, employée en aucune affaire, vous devez le savoir. Je n'ai de ma vie vu M. Ribing de Leuven, et je n'étais guère en état de lui acheter en 1831 un journal qu'il n'avait pas, d'ailleurs. Je n'ai connu qu'un M. de Leuven, et en 1841 et 1843 seulement (est-ce l'Adolphe dont vous parlez? Je l'ignore) qui venait faire répéter au Théâtre-Français *Un mariage sous Louis XV*, et *Les Demoiselles de Saint-Cyr*, qu'il avait faits sans doute en collaboration avec vous, car vous laissiez volontiers ces petits mystères dans l'ombre.

2° Jamais M. Bocage n'a été pour rien dans la *Revue des Deux Mondes*, et n'y a engagé de fonds. Où diable, monsieur, prenez-vous vos histoires?

3° Mais voici qui est plus délicat, et votre étourderie vous fait commettre une étrange bévue, tout en m'apportant une lumière non moins étrange, qui

me donnerait presque votre imperturbable assurance, une confiance nouvelle dans mon jugement ou mes pressentiments, comme vous voudrez, sur les hommes qu'il faut rechercher ou tenir à distance. Vous dites donc qu'en 1832 vous trouviez que faire du théâtre vous occupait trop de la même façon, que vous aviez publié en 1828 un recueil de *Nouvelles contemporaines*, qu'un des exemplaires vendu ou donné était tombé entre mes mains, et que je jugeai que l'auteur qui les avait écrites, pourrait en travaillant faire quelque chose.

Rien de tout cela n'est vrai, et votre mémoire vous sert bien mal, ou vos arrangements de mise en scène vous égarent d'une façon merveilleuse.

C'est en 1831, non en 1832, que je vous engageai un jour, en sortant d'une répétition d'*Antoni*, à vous essayer dans le roman (et voyez, pour le dire en passant, de quelle responsabilité vous m'accablez devant la critique littéraire, lorsque vous rappelez cette circonstance, si l'on vient à supputer vos 300 volumes de romans!); mais je vous engageai à cette tentative, non parce qu'un exemplaire de vos *Nouvelles* m'était tombé dans les mains (je n'en soupçonnais même pas l'existence; je n'ai jamais vu ni touché un exemplaire de ce recueil, et si je l'avais connu, je n'aurais certes pas accueilli comme une chose inédite la *Rose rouge* qui parut dans la *Revue* de juillet 1831). Je vous engageai à tenter le roman, parce que j'avais été frappé dès lors de votre facilité à raconter, à donner un tour vif au récit.

Vous, comment répondîtes-vous à cette amicale invitation? Vous me l'apprenez aujourd'hui, seulement, dans votre journal du 20 décembre. En servant aux lecteurs de la *Revue*, comme inédite, tout

entière écrite de votre belle main, et sur un grand papier que je vois encore, une nouvelle déjà publiée, selon vous en 1828, sous le même titre, mais publiée en 1826 sous le titre de *Blanche de Beaulieu ou la Vendéenne*, dit M. Quérard, dans ses *Supercheries littéraires dévoilées*, tome Ier, page 491, et que vous appelez cette fois la *Rose rouge*, dans une pensée facile à comprendre. Du reste, ceci est une affaire à régler entre vous et M. Quérard, qui vous en a dit bien d'autres dans le très curieux et long article qu'il vous a consacré, dans ses *Supercheries littéraires dévoilées*. Ce n'est qu'alors en 1847, en lisant le travail de M. Quérard sur vous et vos nombreux collaborateurs, que je commençai à pressentir la vérité; cependant j'allais presque encore jusqu'à soupçonner M. Quérard d'inexactitude : je lui en demande pardon aujourd'hui que vous prenez soin vous-même de me dévoiler toute votre ruse. Le singulier *amour paternel* que voilà! vous répondrai-je, et qu'est-ce donc que votre haine, bon dieu!

Je pourrais, Monsieur, relever bien d'autres erreurs dans les récits ridicules que vous vous permettez sur moi depuis 1844; mais en voilà bien assez, je pense, pour vous rappeler à plus de réserve, et pour édifier la foule à laquelle vous jetez cette grossière pâture.

Un mot seulement encore, pour en finir, bien qu'il n'ait pas grande importance.

Vous me faites, je ne sais dans quelle intention, votre aîné et de beaucoup, quand je suis votre cadet. Ainsi, vous dites que j'étais compositeur d'imprimerie et âgé de trente-quatre ou trente-cinq ans, lors de la révolution de 1830. Je n'étais pas compositeur, mais correcteur d'imprimerie en 1830, ce qui

me donnait du moins une certaine aptitude pour corriger vos manuscrits et vos épreuves. Vous l'avez trop oublié. Pourquoi donc, Monsieur, me vieillissez-vous d'à peu près dix ans? Je suis bien assez vieux comme cela, vieux surtout par l'amère expérience, par la triste connaissance des hommes!

Quoi qu'il en soit, c'est une satisfaction pour moi de vous apprendre que vous êtes bien réellement mon aîné de quelques mois, ce qui me laisse dans la cinquantaine et vous jette au delà, ce qui surtout devrait vous guérir des étourderies, car les étourderies, convenez-en, ne sont plus guère de mise et de saison quand on va à la soixantaine.

Et sur ce, Monsieur, je vous salue.

F. BULOZ.

Directeur de la *Revue des Deux Mondes*[1].

Le *Mousquetaire* publia avec la lettre ci-dessus un nouvel article contre F. Buloz, composé d'attaques directes et intitulé « *Buloz-y-en-a* ».

Dumas avait, pour agrémenter son article, réclamé aux uns et aux autres des anecdotes, des souvenirs qui, pensait-il, pouvaient piquer la curiosité du public. Aussi, un de ses secrétaires, Rusconi, pour rendre service à son « cher Monsieur Alexandre », remontant le cours des ans, rappelle à celui-ci certaines difficultés qu'il avait eues (lui Dumas) avec F. Buloz, à propos d'une deuxième édition de la *Vendée et Madame* que F. Buloz aurait faite alors, sans consulter le

1. Le *Mousquetaire*, 26 décembre 1853, n° 37, rue Laffite n° 1, à la Maison d'Or.

général Dermoncourt (le général Dermoncourt associé de Dumas : autre lui-même). En somme Rusconi et Dumas accusaient F. Buloz d'avoir gardé par devers lui, et sans en rien dire à l'auteur, le produit de cette édition[1]! Cette lettre de Rusconi servit à F. Buloz pour assigner Dumas en diffamation. F. Buloz prouva d'ailleurs l'existence d'un traité concernant cette seconde édition[2].

Mais rien n'arrête le verbe batailleur de Dumas! et le *Mousquetaire* paraît chaque jour rempli d'articles sensationnels contre le directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Une fois, il est question des anciens démêlés de la *Revue de Paris* avec Balzac; le lendemain le *Mousquetaire* paraît composé uniquement d'articles choisis de la *Revue*, et contenant des critiques contre les auteurs passés et présents... Ce travail, très

1. Dumas reçut 3 107 francs pour la première édition ; 1 325 francs pour la seconde.

2. Le voici : « Comme selon toute probabilité une deuxième édition de la *Vendée et Madame* aura lieu en mon absence, je prie M. Bonnaire de régulariser mes comptes en mon nom avec M. Buloz, de toucher les trois quarts de la somme que Guyot versera pour le *prix total* de l'édition, et de faire parvenir sur cette somme sans autre explication 600 francs au général Dermoncourt qui en donnera reçu.

» Le général demeure auprès du passage Véro-Dodat, à l'hôtel où l'on prend les voitures de Fontainebleau.

» Quant au reste de la somme il me la garderait pour mon retour.

» Ce présent pouvoir s'applique aussi bien à une deuxième édition, moins probable, de *Gaule et France*.

» A DUMAS. »

Paris le 19 août 1833.

habilement fait, d'articles découpés et rassemblés, donne l'impression d'une perpétuelle critique, adressée aux « gloires de la France », comme dit Dumas.

Après cette nouvelle attaque, F. Buloz écrit à son avoué :

Mon cher Monsieur.

Vous me disiez que le journal de Dumas n'avait plus rien dit sur moi et sur la *Revue*. J'apprends au contraire que le numéro d'hier[1] est plein de citations et d'habiles arrangements contre nous, comme ayant attaqué toujours les *Gloires de la France*. Voilà le grand mot lâché; nous discutons avec calme, avec esprit si nous pouvons, et on appelle cela attaquer les *Gloires de la France*!

M. Dumas oublie seulement qu'il y a dans la *Revue* des articles en sa faveur dont j'ai souvent rougi depuis que l'expérience m'est venue[2], ainsi que la juste appréciation des écrivains contemporains. Il faudra les produire à l'audience, car il est clair qu'on nous diffame *afin de nous imposer l'admiration*, et empêcher toute critique littéraire. Jamais la *Revue* n'y consentira tant que je l'aurai en mains.

1. Le *Mousquetaire* était antidaté.

2. Note de F. Buloz : « Article de H. Romand sur M. Dumas, article dont je rougis encore tant il était ridicule d'enthousiasme. Voilà ce qu'il fallait à M. Dumas. Mais après les jours d'inexpérience et de tâtonnement, vient la saine appréciation des hommes. M. Romand ne fut plus admis à écrire à la *Revue*, et M. Dumas fut jugé plus sainement par d'autres critiques. C'est de là qu'est venue la haine de M. Dumas. » L'article auquel F. Buloz fait allusion ici parut dans la *Revue des Deux Mondes* le 15 janvier 1834.

Tout ceci fournit un nouvel argument à M. Nogent : *l'admiration imposée par la terreur* : « *louez-moi ou je vous fusille* ».

Note de rappel. — 1° Trois ou quatre éditions des injures et des diffamations de Dumas contre nous en journal d'abord, en livres in-8°, et en livraisons illustrées à Paris ensuite, puis à Bruxelles en édition in-18, portant le titre d'*édition seule complète et autorisée par l'auteur*, c'est-à-dire enrichie de toutes les diatribes que Dumas n'ose, ou ne peut se permettre en France. Toutes ces éditions sont tirées à 20 ou 40 000 exemplaires.

2° Nous n'avons pas voulu porter ce misérable débat dans la *Revue des Deux Mondes*, un recueil qui se respecte n'est pas établi pour louer ou défendre son rédacteur en chef, ni pour attaquer ses adversaires, bien que M. Dumas eût cherché à insinuer que la *Revue* attaquait *toutes les gloires de la France*! Nous avons voulu laisser ce triste débat là où il avait pris naissance, dans le journal de M. Dumas, et en demander aux Tribunaux la juste répression.

Gerdès sera muni pour aller au Tribunal des numéros de la *Revue* où M. Dumas est beaucoup trop loué, des lettres de G. Sand et Mirecourt, etc. C'est la *Revue des Deux Mondes* qui a mis au pinacle madame Sand, et on l'accuse d'avoir attaqué *cette gloire de la France*!

La critique est payée presque partout ; à la *Revue* elle peut marcher le front haut. Voilà aussi notre crime.

Est-ce l'ennemi des écrivains honorables et éminents de notre époque, celui à qui Charles Nodier a dédié son roman d'*Inès de la Sierra*?

Celui à qui Alfred de Musset a adressé ces beaux vers qui sont son honneur :

Ami, vous qui voyez vivre et qui savez comme,
Vous dont l'habileté fut d'être un honnête homme,
A vous s'en vont ces vers au hasard ébauchés
Qui vaudraient encor moins s'ils étaient plus cherchés... »
(Alfred de Musset, *Sur la paresse*, à M. Buloz.)

A qui un jeune écrivain, M. Henri Murger, vient encore ces jours derniers de dédier publiquement son roman d'*Adeline Protat*, *Scènes de la Vie de Campagne*?

La *Revue* a été irrévérencieuse envers M. Ancelot, dit M. Dumas. Citer en réponse à cette sottise, la lettre de M. Dumas (entre les mains de M. Nogent) où M. Dumas dit textuellement : « Demandez-vous dans les *Revues* comment il se fait que je ne sois pas sur les rangs *quand Ancelot se présente*?... »

M. Dumas ne cherche pas seulement à porter atteinte à l'honneur et à la considération d'un homme sur lequel il appelle le mépris et l'animadversion publique; il cherche à nuire par tous les moyens à un établissement littéraire d'une valeur considérable.

Avec un homme qui ne respecte rien, qui échappe à toutes les poursuites, il n'y a que des dommages-intérêts et la contrainte par corps qui puissent nous débarrasser de ces calomnies et de ces diatribes. Sans cela Dumas recommencera demain. Dans son journal d'aujourd'hui encore, ne se vante-t-il pas d'avoir fait plus de mal à la *Revue des Deux Mondes* en vingt jours que les autres en vingt ans?

Enfin le tribunal condamna Dumas et Rusconi à une amende pour diffamation, à l'insertion

dans les journaux, et « fixait au besoin à dix mois la durée de la contrainte par corps ». Mais Dumas dut se soucier fort peu de ce verdict; il n'attachait guère d'importance à ces escarmouches, le principal était d'alimenter son nouveau journal, et ce scandale de presse l'alimentait excellemment. Quant à F. Buloz, satisfait par la condamnation de ses persécuteurs, il ne demanda jamais qu'aucun changement fût apporté à la rédaction des *Mémoires* de Dumas, qui paraissent toujours contenant les mêmes attaques contre la personne de F. Buloz, et les mêmes erreurs concernant la fondation de la *Revue des Deux Mondes*.

CHAPITRE VI

RACHEL ET F. BULOZ. — LA RÉVOLUTION DE 1848. — LE DIRECTEUR DE LA « REVUE » CANDIDAT POLITIQUE. — LA RUE SAINT-BENOIT.

Sainte-Beuve, dans un article sur la *Littérature Industrielle*, raconte que le directeur de la *Revue*, qui cumulait alors ces fonctions avec celles de Commissaire royal, ayant été reçu par le roi Louis-Philippe en audience particulière, celui-ci, « selon son habitude peu royale », se mit à gémir et à se plaindre sur les difficultés qu'il rencontrait chaque jour à gouverner la France; F. Buloz lui répondit : « Et à qui dites-vous cela, Sire? A moi, qui ai affaire aux deux sortes de gens les plus indisciplinables, les comédiens, et les gens de lettres[1]! »

Ce mot d'indisciplinable pourrait bien s'appliquer à Rachel, qui n'a jamais souffert une loi, ni même

1. *Portraits contemporains*, vol. III, p. 466.

une contrainte : son génie, à ses yeux, semblait l'en dispenser.

On a beaucoup parlé des dissentiments qui se sont élevés entre Rachel, la Comédie, et le Comité — sans oublier le Commissaire; cependant si j'excepte les ouvrages de MM. Georges d'Heylli et Fleischmann sur Rachel et la Comédie (et en ce qui concerne F. Buloz, ces ouvrages ne contiennent que peu de chose, et point de documents), je n'ai lu, sur les rapports du Commissaire royal et de la célèbre Sociétaire, que des études hâtives, le plus souvent écrites avec parti pris, et n'ayant ni portée, ni valeur documentaire, ou une valeur documentaire incomplète. D'ailleurs, les vrais documents, ceux dont on connaît l'origine et le but, ceux que l'on se transmet de main en main, de mémoire en mémoire, ils sont entre mes mains, ils sont dans ma mémoire, et c'est grâce à eux qu'il m'est possible de raconter cette histoire, et de réfuter les autres.

On sait que Rachel avait peu joué, était peu connue, lorsqu'elle aborda la scène de la rue de Richelieu. Vedel[1] dit qu'il l'avait entendue dans une matinée d'élèves chez Saint-Aulaire, en novembre 1836 — elle joua Andromaque; elle lui apparut « affublée d'une robe noire », il la trouva « d'abord laide; son œil cave, son regard qui semblait avoir quelque chose de

1. Vedel, directeur de la Comédie-Française, concurremment avec F. Buloz.

douloureux[1]... » le frappa pourtant; et puis il n'y pensa plus. Après un rapide passage au Conservatoire, dans la classe de Samson, où elle ne marqua pas, elle créa au Gymnase la *Vendéenne*[2].

Elle ne débuta à la Comédie, sur la prière de Samson, que le 13 juin 1838, son engagement fut signé au mois de mars la même année. Elle choisit, pour paraître à la Comédie-Française la première fois, le rôle de Camille des *Horaces*. Ce début passa complètement inaperçu : la recette fut de 758 francs[3].

A ce moment Rachel pauvre, à peine éduquée, n'avait pour elle que son père, Israélite obstiné, et son génie. Elle habitait, dit Vedel, rue Traversière-Saint-Honoré, n° 33, au sixième étage. Après Camille, elle joua Hermione, et Aménaïde, ce dernier rôle le 9 août, devant un public plus nombreux et plus attentif, — prévenu par la presse depuis quelques jours déjà, — ce soir-là, elle éveilla l'attention, et on lui jeta quelques fleurs. Mais il fallut, pour lancer la jeune tragédienne, un article sensationnel de Jules Janin dans les *Débats*. Le critique, qui voyageait en Italie au début de l'été, ne revint à Paris qu'en septembre. C'est véritablement à partir de cette date, et après les articles de Janin, que Rachel

1. Vedel, *Mes souvenirs de mademoiselle Rachel.* (*Revue des races latines*), 1858.
2. De Paul Duport.
3. G. d'Heylli, *Rachel et la Comédie-Française.*

fut écoutée, puis acclamée par le public parisien.

Le 4 septembre, J. Janin alla entendre Rachel, elle joua Hermione, et pour lui, admirablement.

Voici ce qu'il écrivit dans son feuilleton des *Débats*, du 10 septembre : « Étudiez avec une attention sincère la plus étonnante petite fille que la génération présente ait vue monter sur un théâtre. Cette enfant, c'est mademoiselle Rachel... Cette enfant est petite, assez laide, point de poitrine, l'air vulgaire, la parole triviale. Je la rencontre l'autre jour, elle me dit ; « C'est moi que j'étais au Gymnase. » A quoi j'ai dû répondre : « Je le savions. » Ne lui demandez pas ce que c'est que le vieil Horace ! Mais elle a mieux que de la science, elle a le souffle inspirateur, elle a la passion, elle a cette lueur soudaine qu'elle jette autour d'elle... » Et encore : « C'est une lame d'or dans un fourreau d'argile, un exemple admirable de ce que peuvent obtenir l'âme et le cœur dans les arts, indépendamment du « corps ».

Le lendemain de la publication de cet article, la recette de Rachel atteignit 1 304 francs. Le 24, le critique renouvelle ses éloges : « L'avez-vous vue, parcourant à grands pas la tragédie de Corneille? Elle est comme la pythonisse de Virgile ! » L'élan était donné. « De proche en proche, l'enthousiasme se propagea comme l'étincelle électrique, et chacun s'empressa d'accourir vers le sanctuaire qui recélait la divinité [1]. »

1. Vedel.

C'est vers cette époque que Rachel, déjà célèbre, inspira l'enthousiasme le plus désordonné, on lui dédia des poésies, on lui consacra des brochures louangeuses, on lui chanta des hymnes : c'était la gloire. Il n'est pas indifférent de rappeler ici comment ses admirateurs célébraient Rachel à son aurore. Voici un échantillon de cette littérature : « Mademoiselle Rachel produit en ce moment l'effet lumineux d'un astre, qui secoue ses vives clartés sur des tombes. C'est un génie qui se promène dans le *Père Lachaise* de Melpomène, et crie à tous ces grands cercueils : *Réveillez-vous, reprenez votre rang à ma voix puissante; le vandalisme de la tragédie antique a passé!* »

Mais il y a mieux, ces vers :

> La fortune planant au-dessus de sa tête
> Des vagues du destin dissipa la tempête,
> Au chant religieux berceau de ses succès,
> Instruisit son génie à mûrir ses essais,
> Et, couronnant enfin son idole adoptive,
> Des milliers de chrétiens fit adorer la Juive[1] !

Au début de sa gloire, en octobre 1838, quelles sont les relations de Rachel avec F. Buloz, le nouveau Commissaire royal? Elles sont toutes cordiales : admiration, encouragement chez lui, reconnaissance, bonne volonté chez elle. Songez donc! Elle vient de débuter rue de Richelieu;

1. Bouquet offert à mademoiselle Rachel, actrice tragique aux Français, suivi de notices biographiques sur cette grande tragédienne surnommée *la Merveille du Théâtre*, par P. Cuisin, chez Barba, 1839.

F. Buloz directeur de revues a de nombreuses relations dans le journalisme et parmi les auteurs, c'est un directeur à ménager. Mais plus tard, lorsque la jeune artiste aura pleine conscience de sa valeur et de son génie, elle deviendra exigeante, capricieuse, intraitable. Pourtant ses résistances, ses rebellions même, ne lasseront pas le Commissaire royal; il exigera constamment qu'elle accomplisse les engagements de ses traités. Il l'augmentera rapidement d'ailleurs, et largement. Mais il refusera de la laisser maîtresse de diriger le Théâtre, suivant sa fantaisie, et Rachel désirera toujours la situation unique : jouer à sa guise, puis obtenir d'importants congés, consacrés, dit-elle, à son repos, mais en réalité occupés entièrement par les tournées du père Félix, — fructueuses, mais accablantes tournées. Voici les appointements de Rachel : Engagée à 4 000 francs à la fin d'octobre, son traitement fut doublé le mois suivant, elle reçut une mensualité de 1 000 francs, ce qui portait le tout à 20 000 francs[1].

En 1841 Rachel eut vingt ans, et F. Buloz proposa au ministre d'attacher la tragédienne au théâtre en qualité de Sociétaire l'année suivante.

Théâtre-Français.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous proposer, conformément à l'article 67 du décret de Moscou, d'admettre made-

1. Vedel.

moiselle Rachel au nombre des Sociétaires du Théâtre-Français, et de lui attribuer à partir d'avril 1842, époque de son admission, une part subventionnelle de 42 000 francs sur les 200 000 accordés par l'État à la Comédie-Française. Les retraites qui auront lieu l'année prochaine parmi les Sociétaires en exercice, vous permettront facilement d'allouer cette somme à mademoiselle Rachel, et d'assurer ainsi définitivement le concours d'un sujet si distingué à notre première scène. Quelque élevée que puisse paraître cette allocation, elle est justifiée par l'éclat que jette la jeune tragédienne, et par les services qu'elle rend et est appelée à rendre au Théâtre-Français.

Votre décision aura aussi l'avantage de faciliter pour l'année courante les arrangements de la Comédie avec M. Félix, et d'empêcher jusqu'à la majorité de mademoiselle Rachel, un départ non moins fâcheux pour l'artiste que pour le Théâtre-Français. En accordant à mademoiselle Rachel comme pensionnaire pour l'année 1841, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le proposer, 30 000 francs aujourd'hui disponibles sur la subvention, et en la recevant Sociétaire l'année prochaine avec 42 000 francs de part subventionnelle et trois mois de congé, l'administration du Théâtre-Français n'aura plus qu'à signer un traité de 60 000 francs pour cette année avec M. Félix, traité qu'il est tout prêt à accepter, dès que vous aurez pris la décision que je sollicite de vous[1].

A ces propositions le ministre accède en partie : « J'accepte la proposition que vous me faites

1. 2 avril 1841, *Archives Nationales*, F. 21, 1087.

d'attribuer à cette artiste lors de son admission dans la Société une part subventionnelle de 42 000 francs sur les fonds accordés par l'État à cet établissement... » Il est entendu aussi que Rachel jouira d'un congé annuel de trois mois, « qui sera délivré aux époques fixées par l'article 80 du décret du 15 octobre 1812 ». Mais la seconde proposition, le ministre la repousse : il refuse de donner 30 000 francs de traitement à mademoiselle Rachel pensionnaire : « Je ne puis prendre aucun engagement à cet égard, les sommes vacantes sur les crédits subventionnels resteront à ma disposition, soit pour venir au secours de la caisse dans un moment de gêne, etc...[1] »

Outre le fixe de 42 000 francs que Rachel recevra comme Sociétaire, elle aura 64 feux, une représentation à bénéfice, le tout devant faire un total de 55 000 francs environ. « On peut même ajouter, dit M. G. d'Heylli, que les trois mois de congé habilement exploités par la tragédienne, lui comptaient un revenu net de 100 000 francs », et je crois que souvent, ce chiffre a dû être dépassé.

On voit que le traitement n'était pas médiocre pour l'époque. Mais le Commissaire royal tenait à s'attacher Rachel, il croyait ainsi y parvenir; pourtant, déjà elle jouait assez irrégulièrement, si j'en crois une lettre de F. Buloz à Bocage, du

1. 5 avril 1841, *Archives Nationales*, F. 21, 1087.

2 février 1841. Pour une représentation extraordinaire, Bocage a voulu demander le concours de la tragédienne, et F. Buloz lui répond :

« Je ne vous engage nullement à demander mademoiselle Rachel, on ne vous l'accorderait pas, car on ne l'accorde à personne; il y a 10 000 francs de dédit dans ce cas. Il suffira d'ailleurs de vous dire l'état des choses pour justifier le refus; d'après son engagement, mademoiselle Rachel doit donner 64 représentations en 9 mois, et elle n'a pu en donner encore que 44 à cause de sa faible santé, et son engagement n'a plus que 2 mois à courir. Elle atteindra donc très difficilement son nombre[1]. »

Le premier voyage de Rachel à Londres est de juin 1841, il fut pour elle l'occasion d'un véritable triomphe. Le 7 mai, dans une lettre adressée à M. Carré, elle écrivait :

« J'ai fait un premier début sur le théâtre anglais par *Andromaque*, et je vous assure qu'à ma première entrée en scène, je n'étais pas très solide sur mes pieds, et je serais, je crois, tombée de frayeur, si un tonnerre d'applaudissements n'était venu me soutenir... Les bravos et les applaudissements m'ont accompagnée jusqu'à la fin de mon rôle, puis on m'a rappelée. Les chapeaux et les mouchoirs s'agitaient hors des loges, et plusieurs bouquets sont tombés à mes pieds. Un

1. F. Buloz à Bocage. Inédite.

engagement magnifique vient de m'être proposé pour la saison prochaine de 1842.

» Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes. »

Rachel est heureuse, et « l'engagement magnifique » proposé pour 1842, elle n'aura garde de l'oublier.

Pendant son séjour de Londres, disons qu'il arriva à la tragédienne une assez plaisante histoire. Invitée à dire des vers pendant une soirée chez le duc de Wellington, elle y vint au bras d'un de ses amis, le comte D., qui lui servait d'introducteur, dans la haute société anglaise. Mais en arrivant, le comte, qui connaissait toutes les personnes présentes, s'étonna qu'on les eût invitées ce soir-là, « car, dit-il à Rachel, c'est très singulier : aucune d'elles n'entend le français ». Néanmoins l'audition de l'artiste eut le plus grand succès. Lorsque les bravos se furent apaisés, le duc de Wellington s'approcha de la tragédienne, et elle pensa alors, que son hôte, comprenant à merveille notre langue, la féliciterait en toute connaissance de cause. Mais le vieux duc lui confia : « Votre succès a été brillant, vous avez produit une vive sensation... que maintenant je ne puis partager, car depuis quelques années, je suis complètement sourd! »

On a dit que le duc de Wellington fut pris depuis pour Rachel d'une passion très intense. M. Fleischmann le note : « Ils vivaient tous

deux sur le pied d'une intimité qui fit jaser...[1] »

Pendant ce premier séjour en Angleterre, F. Buloz écrivit à sa pensionnaire une lettre affectueuse, dans laquelle il la félicitait de ses succès. La réponse de Rachel est du 15 juin :

Je n'ai pas douté un moment de l'intérêt que vous prendriez à mes succès. Je vous assure que j'en suis pleine de joie, pour le théâtre plus encore que pour moi-même. Croyez que je ne vois dans tous ces triomphes que de nouveaux encouragements pour me soutenir dans une carrière qui est désormais mon bonheur, ma vie. Vous désirez des plus grands détails, mais que puis-je vous dire ? Chacune des représentations a été pour moi la source d'un succès incroyable. Hermione, Roxane, Camille, Marie Stuart, tous ces rôles ont été si vivement applaudis que je ne sais, en vérité, auquel l'on a donné la préférence. Je crois pourtant qu'Hermione a produit le plus d'effet. Cet effet me semble, au reste, bien senti chez les Anglais. On a tort de croire qu'ils ne comprennent pas bien, je suis surprise de la manière dont ils saisissent les nuances; il me semble souvent à tel passage d'un rôle que je suis jugée par ce public parisien qui m'a toujours comblée de tant de bontés. Les bouquets, les fleurs pleuvent sur le théâtre, on me traite en véritable enfant gâtée. C'est pour cela que j'ai renoncé au voyage de Marseille, voyage que les soins de ma santé me rendraient d'ailleurs trop pénible, mon médecin redoutant beaucoup les

1. Fleischmann, *Rachel intime.*

chaleurs de juillet au Midi, moi me trouvant si bien dans cette ville où je me suis acclimatée, la Reine ayant absolument voulu donner les 15 000 francs de dédi (*sic*) pour payer à Marseille, je me suis décidée. Quant à mes projets, les voici : je quitterai Londres le 15 juillet, je ferai le voyage de Bordeaux, mais je serai rentrée à Paris, c'est-à-dire dans Montmorency vers le 20 du mois d'août. Je consacrerai deux mois au repos et à l'étude. Ne croyez pas pourtant qu'à Londres je suis inoccupée. Je sais Chimène, Frédégonde, et Jeanne d'Arc [1]. Je n'ai pas encore composé mes rôles, mais je les sais et je me fais une grande joie de les créer tous trois cet hiver dans une salle que j'aime tant, et que vous appelez si bien ma maison paternelle [2].

On voit par le ton de cette lettre que les relations, à cette époque, sont affectueuses, enjouées, confiantes.

En février 1843, Rachel, à court d'argent, demande des avances au Commissaire royal, et celui-ci d'écrire au ministre [3] : « Rachel aurait besoin de 5 000 francs ; elle demande à la caisse du Théâtre de lui avancer la somme... elle la rembourserait par 500 francs chaque mois. Mais la caisse du Théâtre n'est pas très riche en ce moment, et le Comité d'administration ne pour-

1. *Frédégonde et Brunehaut*, de Népomucène Lemercier, n'eut que quelques représentations. — *Jeanne d'Arc*, de Soumet.

2. *Revue des autographes, des curiosités de l'histoire et de la biographie*, n° 327, juin 1908, citée par M. d'Heylli.

3. Voir cette pièce à l'Appendice, C².

rait accueillir cette proposition que mademoiselle Rachel *ne voudrait pas, d'ailleurs, voir portée au Comité.* » F. Buloz affirme : « Les services que rend mademoiselle Rachel à la Comédie-Française, justifient cette demande », et il prie le ministre « d'avancer la somme de 5 000 francs à mademoiselle Rachel ». Ainsi les Sociétaires n'en sauront rien. Il ressort de ceci, que Rachel préférait s'adresser au Commissaire royal, plutôt qu'au Comité, avec lequel elle n'était pas toujours d'accord.

En 1843 pourtant les choses commencèrent d'aller moins bien entre la tragédienne et F. Buloz. De quoi donc se plaint-elle? Célèbre et riche, elle est reçue partout, son art lui ouvre toutes les portes, même les plus fermées; qui donc lui résiste? Le Comité. Et encore, le Commissaire royal. Sur le Comité, Rachel ne parviendra jamais à régner complètement, mais ne peut-elle gagner le Commissaire royal? Le départ de Vedel a conféré récemment à F. Buloz des pouvoirs plus étendus. Ce serait une conquête utile à faire...

Dès lors ce sont mille gentillesses. Je possède un jeu de boîtes à poudre offertes par elle à lui — les boîtes de Rachel : un souvenir; elle soupe chez lui, elle l'accompagne au théâtre. Lorsqu'il va voir madame Dorval à l'Odéon, elle écrit à M. Mantel : « Vous chercherez place ailleurs, M. Buloz m'accompagnant, pourrait être gêné

dans son admiration pour la nouvelle Melpomène[1]... »

Bien entendu, F. Buloz ignore tout ce manège, qui se termine assez subitement, et assez mal, un jour dans le cabinet directorial, par l'échec des plans de la tragédienne. Le directeur, lui, demeure impassible, il ne rira de l'aventure que chez lui, toutes portes closes.

Après cet épisode, l'attitude d'Hermione sera vengeresse. Est-ce le docteur Véron qui lui a conseillé de jouer ce rôle étrange? Il en est très capable, mais de cela, je ne sais rien. Bref, depuis l'époque de l'affaire du cabinet directorial, une ère d'hostilités commence. Ce ne sont d'abord que des escarmouches, des mots secs, puis, le premier feu. Une autre cause de brouille, inconnue, je crois, de tout autre que de ma famille, fut l'histoire de madame de Girardin et du Commissaire royal.

Madame de Girardin (qui, soit dit en passant, exécrait F. Buloz) lui apporta à quelque temps de là, néanmoins, « une pièce en cinq actes, qui contenait des allusions, assez transparentes, à l'intimité de M. Thiers[2]... »

« Quelques jours après, continue Henri Blaze qui connut l'histoire, devant le Comité, l'inconvenance des allusions fut discutée, et Buloz

1. Marie Dorval.

2. Par la suite F. Buloz monta *Judith* et aussi *Cléopâtre* du même auteur, Rachel créa les principaux rôles de ces deux tragédies.

ayant parlé de modifier la pièce pour éviter le scandale : « Le scandale, monsieur, répliqua l'auteur aigrement, mais je compte bien qu'il y en aura! » La pièce fut refusée à l'unanimité, mais le poids de ce refus tomba sur la « seule tête de Buloz », et la rancune de madame de Girardin fut grande; guerre de journaux au dehors, complications de toute nature au dedans et finalement, rupture avec Rachel, que madame de Girardin et ses amis du *high-life* gouvernaient à discrétion[1]. »

Voici une lettre de la tragédienne à F. Buloz au début des hostilités... Elle se plaint de n'être pas bien servie en fait de places[2], de telles contrariétés la bouleversent.

Mon cher Commissaire,

Je suis très contrariée qu'on ne m'envoye pas aujourd'hui ma loge d'ordinaire; je l'avais promise à des personnes qui me sont très utiles et je serais obligée de leur manquer de parole si je n'avais trouvé le moyen de m'en procurer une moyennant 40 francs. (*Ici la lettre est annotée : « Je me suis assuré que cette assertion était mensongère. »*)

Tout cela m'a donné du tracas, et cette petite contrariété m'est très désagréable le jour où je joue; vous trouverez peut-être juste de me l'épargner une autre fois; je compte pour cela sur votre complaisance accoutumée. M. de Wailly m'a écrit pour me demander de jouer vendredi; je lui ai

1. H. Blaze, *Mes Souvenirs*, déjà cité.
2. Cette lettre est inédite.

répondu que si l'on me mettait sur l'affiche pour vendredi, je ne pourrais probablement pas jouer, et le théâtre perdrait une représentation. Je vous assure que pour jouer ce soir, je fais un grand effort, je n'ai pas eu assez de repos depuis samedi.

Il y a loin de ce billet, au ton aigre et menaçant, à cet autre, écrit dans les débuts et sur le même sujet :

« C'est encore moi, mon cher Commissaire royal, qui vient vous importuner. Mais l'amitié que vous m'avez promise m'encourage. Si je n'étais rentrée dans la bonne voix (*sic*), vous n'auriez pas ce petit billet, car je me serais adressée à la location, mais je me range, il faut devenir économe et je viens à vous[1]. »

Comme le ton de celui-là est doux, et soumis!

Une fois, Rachel est malade; elle le fait dire au Commissaire royal, elle ne peut jouer Roxane, il faut donc changer le spectacle?... Cependant F. Buloz apprend que la malade a été vue au théâtre Anglais écoutant *Virginius*. Tout de suite il écrit à Rachel, qui répond sèchement le billet suivant :

Mon cher Monsieur Buloz,

Vous ne pensez pas qu'en jouant jeudi je puisse jouer samedi. En conséquence le théâtre n'y gagnera rien. Jeudi est le jour de l'ouverture des Chambres.

1. Inédite.

Ensuite, je vous le répète, si je puis je jouerai certainement. Mais j'ai un rhume qui ne m'a pas empêchée d'aller au théâtre Anglais voir jouer *Virginius*, pièce qu'il m'importait de voir puisque je dois moi-même créer une *Virginie*[1]. Mais si mon rhume ne m'a pas empêchée d'aller au théâtre Anglais, il peut m'empêcher de jouer *Roxane*, d'autant plus que j'ai juste assez de force pour rentrer.

Vous parlez de mon dévouement aux intérêts du Théâtre. J'en ai donné des preuves irrécusables, dans ce moment encore, les médecins me défendent de jouer avant le mois de janvier, et cependant je suis prête à jouer plus tôt. Enfin, faites ce qu'il vous plaira. Mettez-moi sur l'affiche, si je le puis, je jouerai. sinon ce ne sera pas ma faute, vous aurez été prévenu.

Mille compliments,

RACHEL[2].

C'est clair : « Mettez-moi sur l'affiche si vous voulez. je jouerai si cela me convient. »

Après qu'elle eut créé cette *Virginie*, de La Tour Saint-Ibars, autre demande de F. Buloz au ministre en faveur de Rachel :

Monsieur le Ministre,

Vous savez avec quelle distinction mademoiselle Rachel vient de jouer le rôle de *Virginie*. Jamais peut-être artiste dramatique ne s'est élevée plus

1. La Tour Saint-Ibars : *Virginie*, représentée le 5 avril 1845.
2. Citée par Fleischmann, *Rachel intime*.

haut, et tout le public éclairé partage cette opinion, puisqu'il se porte en foule aux représentations de *Virginie*...

Et bien que l'artiste n'ait pas fait un service aussi fréquent que l'année dernière, le Commissaire à titre d'encouragement réclame une gratification de quinze cents francs pour *Virginie*. Déjà et jusqu'ici, il est assez visible que tous les bons procédés sont du côté de l'administrateur? Quant à Rachel, voici comme Henri Blaze parle des caprices de la tragédienne, dont il fut le constant témoin :

« Celle-là (Rachel) devenait de jour en jour plus intolérable, s'offrant à jouer, quand on ne la demandait pas, et se dérobant dès que son service la réclamait. Capricieuse, fantasque, indisciplinée, abusant avec scélératesse de sa situation exceptionnelle pour disloquer le répertoire et faire à chaque instant changer l'affiche. On peut dire qu'elle aurait lassé la patience d'un saint, et Buloz n'était pas un saint, il patienta longtemps... »

La grande excuse à ces caprices, c'est la santé. Certainement Rachel est d'une santé fragile, mais cette santé n'est pas un obstacle aux tournées accablantes qu'elle entreprend avec le père Félix, ou tout autre de ses impresari, pendant ses *vacances*? Il y a aussi les grossesses. On connaît la boutade de mademoiselle George parlant des caprices de Rachel, — elle dit à V. Hugo : « Elle est fine

celle-là! comme elle vous mate tous ces *drôles* de comédiens français! Elle renouvelle ses engagements, se fait assurer des feux, des congés, des montagnes d'or; puis quand c'est signé elle dit : « Ah! à propos, j'ai oublié de vous dire que j'étais grosse de quatre mois et demi, je vais être cinq mois sans pouvoir jouer[1]. »

Mais, dira-t-on, Rachel a fait la fortune des Français? — Erreur, répond M. G. d'Heylli. Lorsque Rachel joue, les recettes sont belles, mais en dehors d'elle, on n'en obtient que de médiocres; pour le public, la Comédie-Française, c'est Rachel; il ne se dérange que pour elle, « chaque fois qu'elle jouait, le public accourait et on faisait le plus souvent, surtout avec le répertoire classique, une recette supérieure et même le maximum, mais la Comédie perdait le lendemain la meilleure partie de ce qu'elle avait gagné la veille. L'équilibre était même impossible à établir, et ne fut jamais réalisé. Quand Rachel ne jouait pas, aucun spectacle ne suffisait pour attirer la foule... pendant ses congés, ses absences régulières ou irrégulières, ses fugues imprévues, ou ses caprices subits, on ne savait par quel moyen forcer la recette », etc.[2].

Et Auguste Vacquerie, qui ne l'aimait pas, a écrit aussi : « Elle a été funeste à tout, et d'abord au Théâtre-Français »; mais il est certainement de parti pris. Reconnaissons cependant, que son

1. Victor Hugo, *Choses vues*.
2. G. d'Heylli, *Rachel et la Comédie-Française*, p. 46.

raisonnement est juste, lorsqu'il dit, par exemple : « Quand un théâtre a une actrice supérieure et dominante, toute pièce dont elle n'est pas, est décapitée. Le public n'allait plus à la Comédie-Française que les jours où mademoiselle Rachel était sur l'affiche » et il conclut que « les poètes vivants » — lisez Hugo — s'en allaient « et dès lors la question littéraire a été à la Porte-Saint-Martin, à l'Odéon, au Théâtre-Historique, à la Gaieté, etc., partout, excepté au Théâtre-Français » ; il accuse aussi Rachel d'avoir nui à l'art... Mais là, il n'est plus dans la vérité, Rachel l'expression même de l'art! « Personne, dit-il, n'a été plus mauvaise au drame... dans ce moment elle est en Amérique[1]; qu'elle y reste! qu'elle y réussisse! qu'elle y soit écrasée de dollars! qu'elle s'y plaise, qu'elle y aime Racine, qu'elle l'y épouse, et qu'ils aient beaucoup de tragédies[2]! »

On l'a vu, pour que la Comédie, avec les gros appointements qu'elle donnait à Rachel, recueillît de ces représentations si vantées, un bénéfice sensible, il aurait fallu que Rachel jouât plus souvent. Mais cela devenait de plus en plus difficile à obtenir. Pour jouer à Paris elle était malade, épuisée, il lui fallait « un instant » de repos; « le public ni la Comédie ne gagneront rien à l'entendre ainsi », etc. Elle jouait donc relativement peu, et pour s'en rendre compte d'une

1. 1856.
2. A. Vacquerie, *Profils et grimaces*. Mademoiselle Rachel.

façon précise, il suffit de regarder les chiffres. En 1846, elle joue soixante-cinq fois en neuf mois, ce qui fait à peu près sept fois par mois. En 1847 cinquante-huit fois, ce qui fait six fois par mois. En 1844 ce fut encore pis. F. Buloz écrit à M. Duchâtel : « En 1844 elle n'a joué que trente-quatre fois pour le théâtre, et trois fois pour des « bénéfices[1] ». Voilà donc comment elle servit la Comédie-Française; mais en tournée, avec l'impresario actif et avide — le père Félix, — c'était bien autre chose. Ah! il comprenait le travail, le père Félix, et les affaires aussi!

Voici une lettre de Rachel au docteur Véron, concernant la tournée de la tragédienne en 1849; on verra quelle énergie il lui fallut pour exécuter un pareil programme :

26 mai 1849.

... Voici mon itinéraire :

Orléans, 29-31 mai; Tours, 1er, 2 juin; Poitiers, 3, 4; Niort, 5; La Rochelle, 6-8; Saintes, 10-12; Cognac, 11-13; Angoulême, 14, 15, 17, 18; Périgueux, 19, 20; Libourne, 22, 23; Mont-de-Marsan, 25; Bayonne, 26, 27, 29-30; Pau, 1er, 2 juillet; Tarbes, 3, 4; Bagnères, 5; Auch, 7, 8; Toulouse, 10, 11, 13, 14; Narbonne 16; Perpignan, 17, 18, 20, 21; Carcassonne, 23, 24; Cahors, 26, 27; Aurillac, 29, 30; Clermont, 1er, 2 août; Moulins, 3, 4; Nevers, 5; Bourges, 6; Blois, 8, 9; Le Mans, 10, 11; Laval, 12; Rennes, 13, 14; Saint-Malo, 15; Jersey, 17-19-21; Guernesey, 18-29; Caen, 27, 28, 29, 31.

Quelle route, quelle fatigue! mais aussi quelle dot!

1. Lettre du 10 septembre 1846.

Ses tournées, Rachel les faisait le plus souvent en voiture par les routes; dans cette voiture, un lit était aménagé pour elle, et elle y passait souvent la nuit, afin de ne pas perdre un instant, et de faire face aux multiples engagements. De bonne foi, cette tragédienne trépidante, nerveuse, voyageant sans repos, ressemble-t-elle à la languissante sociétaire qui faisait tant enrager F. Buloz? En 1848 sa tournée dura trois mois. Elle visita Metz, Strasbourg, Nancy et Besançon, Dijon, Genève, Lausanne et Bâle; puis Marseille, Avignon, Toulon et encore Montpellier, Béziers, Cette, Carcassonne, Agen, etc.

De pareilles tournées épuisaient les forces de la voyageuse; à son retour, elle se montrait peu disposée à reprendre son service à la Comédie, et les contestations recommençaient.

F. Buloz ne fut pas seul à souffrir de l'humeur et des caprices de la tragédienne : avec les artistes, les relations furent également tendues. Pourtant, cette fantasque avait, à l'occasion, de charmants élans de solidarité généreuse envers eux, mais le plus souvent elle était hautaine, dédaigneuse, et ses camarades s'en apercevaient les premiers.

Beauvallet, arrivant pour la représentation, était fréquemment accueilli, le soir, par les doléances des comédiens : « Rachel s'était montrée méchante, vindicative... » etc. Beauvallet alors promettait le châtiment; de fait, il en avait

toujours un terrible à sa portée : sa voix; et lorsqu'il voulait punir la tragédienne, en scène il étouffait l'organe de Rachel avec le sien; on n'entendait plus Rachel, Rachel rageait, Beauvallet tonnait, et les camarades étaient contents. Je ne pense pas que ces dispositions hostiles, venant des artistes, inquiétassent Hermione... d'ailleurs elle pouvait les mettre sur le compte de l'envie. Mais l'opposition qu'elle trouvait dans la presse, lorsqu'elle en trouvait, la touchait davantage; on s'en aperçoit dans cette lettre, dont je respecterai l'orthographe : « On me dit que *M. Rocplant* doit me travailler dans ses nouvelles à la main, et dans un petit journal intitulé *Les Coulisses*. Quand je pense qu'il y a tant de gens qui me *déteste*, j'en suis absolument triste, j'en suis malade, et je vous assure que maintenant, plus que jamais, je suis décidée à quitter Paris au mois de mai prochain, fin de mon engagement avec le théâtre... » Et elle termine mélancoliquement : « La gloire, c'est sans doute fort agréable, mais je vous assure, mon ami, que le prix en a bien diminué à mes yeux, depuis qu'on me l'a fait payer si chèrement. »

L'année 1846 est celle de la première démission de Rachel, et c'est une cruelle année pour la comédienne. Considérant de haut et de loin aujourd'hui, ses actes à cette époque, on en vient à trouver des excuses ou des explications aux plus capricieux, car elle traverse alors une terrible

crise de déception amoureuse. Le comte Walewski, en juin 1846, se maria, Rachel apprit à Amsterdam, où elle était en tournée, la nouvelle de ce mariage, elle ne s'y attendait en rien : ce fut pour elle une catastrophe, elle voulut renoncer à la scène, et écrivit à madame Saigneville, sa confidente et son amie :

« Je suis si accablée, si étourdie du coup affreux que j'ai reçu par la nouvelle du mariage de W... que je ne puis trouver assez de sang-froid pour vous écrire plus longuement... Tout est fini pour moi. Mais si je ne dois *plus vivre pour mon avenir*, je ne dois pas oublier que je suis bien utile encore à mon pauvre enfant... Je ne puis plus tenir ma plume, les larmes me suffoquent », etc[1].

Ce désespoir, bien compréhensible d'ailleurs chez la pauvre Ariane, assez brutalement délaissée, eut un retentissement suffisant pour défrayer les conversations et la presse quelque temps. Le *Bibliophile Belge* traite la déception de cœur de la tragédienne assez irrévérencieusement :

« Mademoiselle Rachel est toujours malade, ou à peu près. Le comte Walewski l'a quittée pour se marier à une grande dame[2]. Ce n'est qu'une aventure ordinaire et commune, mais l'actrice la prend au sérieux, *elle menace de se retirer de la*

1. Fleischmann, *déjà cité*.
2. Anne-Alexandrine-Catherine de Ricci.

scène, on dit qu'elle part pour l'Italie », etc. Et le chroniqueur sceptique termine en disant que mademoiselle Rachel n'en fera rien, qu'elle ne s'éloignera pas, qu'elle restera aux Français, etc.

Le lendemain du jour où elle apprit le mariage de Walewski, Rachel débuta à Amsterdam, elle y donna vingt représentations; le mot « donner » est ici une métaphore, car la tournée fut, dit-on, fructueuse. Elle écrivit à madame de Girardin : « Les nouvelles que j'ai trouvées à Amsterdam en quittant Paris m'ont tellement éprouvée que j'en étais arrivée à oublier mes succès de chaque soir, après la chute du rideau. Est-ce là être artiste? »

Après Amsterdam, Rachel joua à La Haye, Liége, Anvers et Lille, où elle tomba gravement malade : « Dieu m'a accordé le châtiment de mes fautes en m'envoyant une bonne maladie, qui a manqué de m'enlever de ce monde ». Malgré cela, aussitôt rétablie, la voici à Londres, où elle joue douze fois en trois semaines, puis à bout de forces « elle revient à Paris pour se faire soigner[1] ».

Et à Paris, les difficultés vont reprendre entre la comédienne et le théâtre, car aussitôt revenue de ce voyage fatigant, elle réclame plus d'un mois de congé pour rétablir ses forces. C'est alors que F. Buloz, désireux de n'user avec

1. Plaidoirie de Me Marie pour la Comédie-Française, audience du 15 novembre 1849.

Rachel que de procédés courtois, demanda au ministre son appui : c'est la première fois depuis huit ans qu'il est forcé d'en venir là. On a reproché au Commissaire royal de n'avoir pas usé des moyens mis à sa disposition par les règlements, pour faire rentrer Rachel dans l'ordre : quels sont donc ces moyens? On ne punit pas Rachel comme une pensionnaire, et quand le Commissaire royal l'aurait mise à l'amende, ou lui aurait fait faire des sommations par huissier, en aurait-il été mieux obéi? : « Un procès ne remédierait à rien quand mademoiselle Rachel serait à Saint-Pétersbourg », dit F. Buloz avec quelque justesse.

L'Administrateur écrivit donc au ministre, pour lui exposer la situation. Il en avait d'ailleurs préalablement référé à M. Duchâtel, qu'il voyait souvent, et c'est d'accord avec lui, qu'il lui adressa ce premier rapport officiel sous forme de lettre, et ceux qui suivirent. J'insiste sur ce point, que je connais mieux que personne, le ministre et le Commissaire royal ont toujours été d'accord dans toute cette affaire.

M. G. Simon a retrouvé la minute de la lettre qu'on va lire dans les papiers d'Hugo [1], mais il y en a d'autres exemplaires, l'un de ces exemplaires a été communiqué à Me Marie au moment du procès de Rachel avec le Comité

1. G. Simon, *V. Hugo et F. Buloz* (*le Temps*), 27 avril 1914.

et l'avocat de la Comédie a cité cette lettre dans sa plaidoirie.

La voici :

Paris, 10 septembre 1846.

Monsieur le Ministre,

C'est pour moi un devoir rigoureux d'appeler votre attention sur le service de mademoiselle Rachel à la Comédie-Française. En présence d'une pensée et d'une conduite qui paraissent systématiques, il n'est plus permis de garder le silence.

Quand vous avez admis mademoiselle Rachel dans la Société du Théâtre-Français en 1842 en lui attribuant une part de 42000 francs sur les fonds subventionnels et un congé annuel de trois mois, situation vraiment exceptionnelle dans les fastes du théâtre, et que n'avaient acquise ni Talma, ni mademoiselle Mars après vingt ans de travaux, vous avez très certainement entendu que mademoiselle Rachel accomplirait sans réserves un service de neuf mois par an. Vous avez mis pour condition à cette magnifique allocation, des devoirs d'autant plus sacrés envers le public, envers le théâtre et la littérature, que vous accordiez à l'artiste la plus riche dotation dans les fonds votés par les Chambres. Je crains cependant que mademoiselle Rachel n'ait pas bien compris toute l'étendue des obligations qu'elle contractait envers l'État, envers votre Excellence surtout, qui lui déléguiez avec tant de confiance une si grande part dans la noble mission de soutenir l'art sérieux. Vous allez juger si j'apprécie trop sévèrement la conduite de l'artiste.

Pour la première année de son sociétariat, je n'adresserai aucun reproche à mademoiselle Rachel;

la jeune tragédienne semblait alors accepter sérieusement l'honneur et la responsabilité de sa situation. Malheureusement, dès la seconde année, il n'en est plus ainsi ; une pensée nouvelle commence à poindre ; l'artiste paraît séparer ses intérêts de ceux de la communauté. C'est que l'exploitation d'un congé annuel de trois mois, pendant lequel on faisait déjà un service double de celui du Théâtre-Français, avait ouvert dès lors une perspective qui ne fait que s'agrandir. Le congé, loin d'être un temps de repos, était une époque de lucre et de fatigue. On pourrait dire même que les mois de service au Théâtre-Français devenaient en quelque sorte, les jours de délassement. Ainsi, Monsieur le Ministre, dès 1843, le service est moins fréquent; en neuf mois mademoiselle Rachel donne seulement 65 représentations ; un mois entier, celui de novembre, est perdu complètement pour le Théâtre.

En 1844, la santé chancelante de l'artiste ne lui permet de donner que six représentations en deux mois (quatre en avril, deux en mai), ce qui cependant ne l'empêche pas de vendre, très peu de jours après, au théâtre, dix représentations de son congé moyennant 15000 francs. A l'expiration de ce congé, mademoiselle Rachel joue sept fois en septembre, cinq en octobre. Le mois de novembre est perdu complètement pour la Comédie ; en décembre elle joue deux fois seulement. Pendant les neuf mois de cette année que mademoiselle Rachel devait au Théâtre-Français, son service effectif se réduit à trente-sept représentations, dont trois à bénéfice; elle ne joue que six mois sur neuf.

En 1845, le mois de mars est complètement perdu ; mais l'artiste ne perd rien, et deux mois après on

lui achète, dans les premiers jours de juin, quatre représentations moyennant 6 000 francs.

En 1846, le congé de mademoiselle Rachel est exploité avec une telle ardeur que, de son propre aveu, elle donne en Belgique et en Hollande dans le mois de juin seulement vingt représentations qui rapportent 52 000 francs. Au Théâtre-Français, elle joue à peine huit fois dans les meilleurs mois. Aussi tombe-t-elle malade à Lille; mais loin que cet accident lui soit un avertissement salutaire, loin qu'elle pense à se ménager pour elle-même et pour le théâtre auquel elle doit loyalement son service, elle court à Londres, où elle joue douze fois en trois semaines. Elle ne pense sérieusement à se soigner qu'en revenant à Paris. Serait-ce qu'alors on n'a plus rien à demander à son congé, et qu'on peut se guérir à son aise lorsqu'on se doit au Théâtre-Français? Encore nous fait-on déclarer qu'il faut trois mois de repos, sinon un voyage de six mois en Italie. Le médecin de mademoiselle Rachel accuse une maladie locale; les règlements du théâtre nous prescrivent de faire constater la maladie par le conseil médical de la Comédie; M. Velpeau, M. le baron Thévenot et M. Rousseau sont priés de se rendre chez mademoiselle Rachel; elle refuse de se laisser visiter. Dans tous les cas de cette nature, le refus de laisser constater sa situation équivaut à un certificat de santé. En effet, l'opinion des hommes de l'art, après avoir lu la consultation délivrée à l'artiste par son médecin, est qu'elle pourrait jouer au moins une fois par semaine. Mais la question ne me paraît plus là, et mademoiselle Rachel fût-elle malade comme elle l'assure, il n'en est pas moins vrai qu'elle se trouve dans cette situation pour avoir

fait pendant son congé un service triple de celui qu'elle accorde à la Comédie-Française. Or le Théâtre-Français doit-il souffrir, doit-il se ruiner pour que mademoiselle Rachel gagne 100 000 francs pendant son congé? D'où vient que l'artiste peut jouer quatre fois par semaine en province et dans les pays étrangers, et qu'elle ne peut plus jouer que six à sept fois par mois à Paris? N'est-on robuste que pour exploiter son congé? N'est-on faible que quand il s'agit d'accomplir ses obligations envers le Théâtre-Français?

Où tend cette habileté, Monsieur le Ministre? J'ai déjà eu l'honneur de vous le dire : à prendre quatre, cinq et six mois de congé par an, au lieu des trois mois qui lui sont attribués; en ne donnant que huit mois au Théâtre-Français en 1843, six mois en 1844, huit en 1845 et six en 1846, comme on en affiche la prétention, mademoiselle Rachel ruine la Comédie; on peut certainement attribuer à plus de 400 000 francs la perte que cette tragédienne aura fait subir à la Société du Théâtre-Français dans ces quatre années. Faut-il s'étonner après cela si les dettes augmentent, si la situation devient de plus en plus difficile? Si mademoiselle Rachel avait toujours rempli son devoir comme elle le devait, comme elle le pouvait, en se retranchant, s'il l'avait fallu, quelques jours de congé pour offrir un juste dédommagement à la Société dont elle fait partie, la Comédie, au lieu d'avoir des dettes, aurait un actif de près de 200 000 francs.

Ce n'était pas assez pourtant de toutes ces pertes, et cette absence inattendue, calculée peut-être, car on l'annonçait depuis longtemps, bien qu'alors aucune protestation ne fût épargnée pour me ras-

surer, cette absence, dis-je, va coûter à la Comédie un nouveau déficit, et le théâtre se verra forcé sans doute d'engager encore l'avenir, parce que mademoiselle Rachel manque à son service.

Je ne dois pas hésiter à vous le dire, Monsieur le Ministre, une situation pareille ne peut durer. Mademoiselle Rachel doit neuf mois de service au Théâtre-Français par an, il faut qu'elle les lui donne intégralement dans la saison d'hiver, ou les complète sur son congé d'été. Il n'est pas juste, il n'est pas moral que la tragédienne s'enrichisse en appauvrissant le théâtre qui a fait sa fortune.

Mademoiselle Rachel n'apporte plus les belles recettes qu'elle donnait autrefois, et elle paraît vouloir en punir le théâtre en diminuant d'un tiers le nombre de ses représentations. Il est malheureusement à noter encore que plus ses représentations sont rares, moins elles sont fructueuses. La moyenne de ses représentations, qui était en 1842 de 4 464 francs, est descendue à 3 788 en 1843, où elle a donné soixante-cinq représentations de moins qu'en 1842. En 1844, où elle n'a joué que trente-quatre fois pour le théâtre et trois fois pour des bénéfices, cette moyenne est tombée à 3 375 francs. En 1845, au contraire, où mademoiselle Rachel a paru plus souvent, et a créé le rôle de *Virginie*, qu'elle n'a joué qu'après une vive résistance, la moyenne de ses représentations est remontée sensiblement. Ainsi, non seulement cette artiste fait un tort considérable au théâtre en lui refusant un service régulier, mais elle amoindrit même le produit de ses représentations en les rendant plus rares.

J'espère, Monsieur le Ministre, que mieux éclairé sur la situation, vous la jugerez comme je viens de

le faire. Je vous prie de vouloir bien prendre une mesure pour faire rentrer mademoiselle Rachel dans la ligne des devoirs que vous lui avez tracés en 1842, en l'obligeant à consacrer neuf mois pleins par an au théâtre. Puisque mademoiselle Rachel, pour des causes qu'elle refuse de laisser constater, prolonge son congé, veuillez m'autoriser à suspendre ses appointements subventionnels jusqu'à ce qu'elle reprenne son service, et à ne lui rendre cette retenue, que si elle-même rendait au théâtre les représentations qu'elle lui fait perdre. Il est impossible d'administrer la Comédie-Française si un sujet, quelque distingué qu'il soit, peut s'arroger le droit de violer ouvertement son contrat, de porter une atteinte aussi grave à l'existence de la Comédie en allant tous les ans, pendant son congé, faire ailleurs un service meurtrier, un service à gagner 100 000 francs en trois mois.

Si mademoiselle Rachel ne veut pas comprendre les engagements d'honneur qu'elle doit loyalement remplir, je n'hésiterai pas non plus à vous proposer de revenir radicalement sur ce qui a été fait en 1842, en n'attribuant plus à l'artiste qu'un traitement fixe de 12 000 francs et en distribuant les 30 000 francs restant en feux, selon ses représentations. C'est à vrai dire le seul mode équitable de traitement que Votre Excellence sera forcée tôt ou tard, si ce n'est immédiatement, d'adopter, car mademoiselle Rachel, telle qu'elle entend sa situation maintenant, n'est plus, tant s'en faut, une source de prospérité.

La suspension du traitement subventionnel de mademoiselle Rachel jusqu'à sa rentrée, que j'ai eu l'honneur de vous proposer, n'est pas sans exemple. En 1840, cette menace eut son efficacité immédiate

à l'égard d'une autre grande actrice; j'ai l'espérance qu'elle aura le même succès dans le cas présent.

Je suis, avec respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et obéissant serviteur.

Le Commissaire du roi près le Théâtre-Français.

F. BULOZ.

On a écrit[1] que Rachel donna sa démission quarante jours après ce rapport : le 20 octobre 1846; et que ce rapport aurait déterminé la démission de la tragédienne. En premier lieu, la démission de Rachel ne fut pas donnée le 20 octobre 1846, mais le 23 septembre, c'est-à-dire, non pas quarante jours, mais treize jours après la lettre du Commissaire royal au ministre; en second lieu, je ne crois pas que cette dernière lettre ait déterminé la démission de Rachel, et pour deux raisons : d'abord il ne m'est pas démontré que M. Duchâtel, qui était d'accord avec F. Buloz, ait communiqué, à l'insu de ce dernier, ses plaintes à l'actrice, dont il trouvait les exigences absurdes; et enfin, cette démission que j'ai eue sous les yeux, car elle fait partie des archives de la Comédie, ne me semble pas avoir trait au rapport du Commissaire royal. J'ai tout lieu de croire au contraire, avec Me Marie, que les deux lettres, assez sèches, adressées par les Sociétaires à Rachel, et dont elle se plaint ici,

1. *V. Hugo et F. Buloz* (*le Temps*), 27 avril 1914, déjà cité.

furent vivement ressenties par elle, et l'exaspérèrent suffisamment pour expliquer ce premier coup de tête, car ses démissions ne furent pas autre chose.

Voici la lettre de démission de Rachel.

Messieurs.

Dans votre première lettre vous m'assurez que vous n'étiez animés contre moi d'aucune hostilité, et malgré le mauvais vouloir qui perçait à chaque ligne, j'ai encore voulu croire à vos protestations de bonne camaraderie.

Aujourd'hui vous ne cherchez plus à déguiser votre animosité, et la lettre blessante que je reçois de vous, ne laisse plus de doute à cet égard; je n'essayerai pas de lutter d'esprit piquant avec vous, Messieurs, ni de répondre à votre aigreur par de l'aigreur. J'irai moi-même au-devant de vos désirs, mais avant tout, permettez-moi de m'expliquer clairement.

Depuis huit ans que je suis à la Comédie-Française je n'ai rien épargné pour prouver à la Société mon dévouement, il m'est arrivé souvent de jouer malgré les ordonnances précises des médecins qui me soignaient et d'être, après avoir joué, dans un état plus qu'alarmant.

Vous me permettrez de penser que les recettes que je puis m'attribuer sans trop de vanité, n'ont pas nui aux intérêts de la Comédie, j'espérais donc que mon zèle serait apprécié. Il n'en est pas ainsi; je suis malade, très malade, et au lieu de marques d'intérêt, je reçois de mes camarades des lettres blessantes qui me bouleversent plus que je ne

saurais l'exprimer, et qui rendent mon rétablissement impossible; ces lettres, je veux le croire, ne sont pas l'expression des sentiments de la Société, mais elles sont signées par cinq personnes dont j'avais le droit peut-être d'attendre un autre traitement.

Eh bien, pour vous satisfaire, et surtout pour me mettre à l'abri des émotions continuelles qui éloignent de plus en plus mon retour à la santé, je viens vous offrir ma *démission*; je quitte le théâtre, ne pouvant pas supporter plus longtemps des procédés qui répondent si peu à mon zèle, à mon dévouement, et aux services que je m'enorgueillis d'avoir rendu à la Comédie-Française.

Je ne pense pas même, que vous ayez le droit ou le désir de vous opposer à la résolution que l'injustice dont vous faites preuve à mon égard, me force à prendre; d'ailleurs, s'il y a lieu, les tribunaux jugeront nos droits, comme l'opinion publique jugera notre conduite réciproque.

Veuillez me faire savoir quelles sont les formalités nécessaires pour nous dégager mutuellement, et je m'empresserai de les remplir.

Recevez mes salutations.

RACHEL,

Paris, le 23 septembre 1846[1].

« On ne s'arrêta pas à cette déclaration prématurée, dit Me Marie, puisque Rachel était liée par son engagement pour dix ans, à compter du mois d'octobre 1838 », d'ailleurs, Rachel devant renouveler cette démission six mois après, il fut

1. *Archives de la Comédie-Française.*

convenu qu'on patienterait; et le ministre, ne trouvant pas F. Buloz suffisamment armé pour de pareilles résistances, lui promit *d'étendre ses pouvoirs;* on se souvient que depuis 1840, depuis le départ de Vedel, le Commissaire royal était seul, et réunissait les deux fonctions, celle de directeur et celle de Commissaire royal; cette « réorganisation », que le ministre promettait à F. Buloz, ne devait pas être encore l'organisation actuelle, mais un acheminement vers celle qui fonctionne aujourd'hui. C'est seulement la direction Arsène Houssaye qui verra l'organisation définitive... Il ne faut donc pas croire que le ministre avait abandonné cette affaire, et que Rachel agissait en « haut lieu » contre F. Buloz avec succès. Toutefois, je ne doute pas qu'elle l'eût fait, si elle avait pu agir sur M. Duchâtel, comme elle a agi sur Ledru-Rollin quelques mois plus tard pour favoriser Lockroy; mais dans la question actuelle, je ne vois aucune preuve de la trahison de M. Duchâtel.

La tragédienne renouvela sa démission le 20 mars 1847[1].

A la suite de ces événements, F. Buloz crut avoir trouvé un moyen pacifique de faire rentrer Rachel dans l'ordre établi, et de lui faire exécuter ses traités, en l'intéressant directement aux recettes du Théâtre. A cet effet, il écrivit un

1. Voir cette deuxième lettre de démission, Appendice C[3].

rapport adressé au ministre et qui est véritablement la suite du premier : le premier signalait le mal, le second croyait avoir trouvé le remède[1]. Le Commissaire royal rappelait au ministre, en s'en plaignant, le peu de solidarité existant entre Rachel et le Théâtre : « Que l'artiste jouât plus ou moins, elle touchait toujours le même traitement subventionnel » ; il attribuait à cette cause l'indifférence de Rachel, envers la fortune du Théâtre. F. Buloz conseillait donc d'intéresser largement désormais l'artiste aux recettes, l'engageant aussi à varier son répertoire, à le raviver, etc. Et il propose : un traitement subventionnel fixe de 30 000 francs (au lieu de 42 000) payable par douzièmes (c'est la part de Talma et de mademoiselle Mars sans les avantages qui suivent), trois mois de congé annuel, un feu de 10 p. 100 sur chaque 1 000 francs de recette nette par représentation. Sur soixante-douze représentations, par exemple, en prenant la moyenne des recettes habituelles de Rachel, celle-ci aurait droit à un total de 20 000 francs environ. — Une représentation à bénéfice par an, qui rapporterait au bas mot 10 000 francs à Rachel.

La totalité de ce traitement donnerait environ 61 000 francs annuellement à l'artiste, davantage si elle jouait plus souvent et si ses représentations étaient plus fructueuses.

1. Voir ce document Appendice C⁴, et *Archives nationales*, F 2 1 1087, dossier Buloz.

Le ministre annote ces propositions :

Cette combinaison me paraît bonne, mais ne pourrait-on obtenir de mademoiselle Rachel des conditions plus douces?

Ces conditions que le ministre trouvait trop larges ne convinrent pas à Rachel; elle demanda au contraire 300 francs de feux et aucune des propositions de F. Buloz ne plut à la tragédienne.

On a dit que le ministre ne répondit pas à ce rapport : c'est une erreur, et de ce que les documents qui en témoignent ne sont pas connus, il ne faut pas conclure qu'ils n'existent pas : ils existent. Le ministre trouvant trop généreuses les propositions de F. Buloz, désira qu'il les réduisît, et pour aider le Commissaire royal dans cette tâche, augmenta définitivement ses pouvoirs, et fit signer au roi le décret qui nomma F. Buloz administrateur de la Comédie. « En 1847-48, le Théâtre-Français subit d'importantes modifications : une ordonnance Royale du 29 août 1847 enlevait de force l'administration du Théâtre aux Sociétaires, et la confiait à un Directeur, en laissant la responsabilité peser sur les Sociétaires. » C'est ainsi que Me Marie parle de cette ordonnance[1].

Sur ces entrefaites, les choses parurent s'arranger. Rachel, dans une lettre adressée à ma-

1. Voir à l'Appendice les pièces C^5, $C^{5\,bis}$.

dame de Girardin, lui demande de lire *Cléopâtre*, et dit : « Le temps est sombre, mais il n'y a plus d'orage » ; elle semble dès lors disposée à jouer le rôle. Mais en septembre, elle tombe malade et écrit : « Je ne rentrerai aux Français que dans les premiers jours de novembre », et encore, ne jouera-t-elle qu'une fois par semaine. Mais elle ajoute, pour réconforter l'auteur, sans doute : « Cléopâtre va devenir ma seule compagne. Avec elle je pourrai penser, et j'espère qu'on pourra mettre votre œuvre en répétition vers la fin de novembre. M. Buloz l'espère, et moi je lui en ai donné la certitude. » La première représentation de *Cléopâtre* a lieu le 13 novembre, mais Rachel joue languissamment. C'est qu'en vérité, Cléopâtre est enceinte! — Quelle aventure[1]! — On comprend que les représentations de la pièce de madame de Girardin fussent rares, il n'y en eut que treize : « raison de santé! »

Voici donc Rachel éloignée encore de la Comédie. Le Comité se plaint derechef, et l'administrateur, vu la gravité d'une situation qui va se prolonger, écrit de nouveau au ministre, et lui parle, pour la première fois, de l'opportunité qu'il y aurait à consulter la Commission des Théâtres...

Pourtant, on aurait tort de croire que Rachel fut constamment en guerre avec le Commissaire

1. « Le second fils de Rachel et de A. Bertrand fut reconnu par elle, et non par le père. » (Fleischmann.)

royal[1]. Après les batailles, venait la paix armée. Pendant ces armistices, les deux combattants semblaient au mieux.

Rachel venait même quelquefois dîner à la *Revue* chez son directeur. Elle y vient encore en janvier 1848 — elle y dîne avec Alfred de Musset, Delacroix, Ampère, J. Janin, Mérimée, le comte de Saint-Priest, L. Vitet, Pontmartin. A la *Revue*, ce soir-là — luxe inouï, — on étrenne un lustre et un tapis neufs! Pontmartin le note : « Un lustre! il eût suffi des convives pour suppléer aux luminaires! » Ligier, en tournée à Reims, avait envoyé du vin de Champagne, et Rachel dit : « C'est pour se faire mousser! » On trouva le mot charmant... Rachel est de bonne humeur, pourtant elle attaque madame de Girardin, en la personne de *Cléopâtre* : Ingratitude! (On venait d'interrompre les représentations, car Rachel allait accoucher d'un moment à l'autre.) Comme on la complimente... de son rôle, elle répond : « C'est l'œuvre d'une femme d'infiniment d'esprit. Mais c'est faux comme un jeton. On me dira que Corneille et Racine ne sont pas plus vrais... Quelle différence! je suis trop ignorante pour la définir; pourtant, je la sens, messieurs? aidez-moi.

— C'est la différence entre le faux et l'idéal? — suggère Ampère.

1. Voir à ce sujet, aux Archives de la Comédie, la correspondance de F. Buloz et de Rachel, F. 3 200, etc.

— Justement! etc.[1] ».

Néanmoins, en février, il est convenu entre le ministre et l'administrateur, que la Commission des Théâtres, présidée par M. Edmond Blanc[2], conseiller d'État, sera consultée, et qu'un rapport de F. Buloz (sous forme de lettre, comme les deux autres) et résumant succinctement la situation, sera communiqué à la Commission.

« M. Buloz rédigea donc sa plainte... M. le comte Duchâtel reçut le document, et le transmit au Conseil d'État. Là ce fut M. Edmond Blanc qui fut chargé du rapport destiné à faire droit à l'exposé de situation, et à y porter remède[3]. »

Voici « la plainte de M. Buloz » :

Le 26 janvier 1847.

Le 10 septembre 1846 j'ai eu l'honneur d'appeler votre attention sur les interruptions si fréquentes dans le service de mademoiselle Rachel, qui après son congé de juin, juillet et août, pendant lequel elle avait joué de quinze à vingt fois par mois, faisait perdre à la Comédie-Française les mois de septembre et d'octobre tout entiers[4]. En février 1847, cette artiste s'éloigna encore de la scène par suite des mêmes circonstances où elle se trouve encore aujourd'hui, et en arrêtant une pièce nouvelle, *Le*

1. A. Pontmartin, *Rachel à trois époques.*

2. Adolphe Edmond Blanc, 1799-1850, Conseiller d'État, auteur d'un *Traité de la législation des théâtres* écrit en collaboration avec Vivien (1830).

3. *Le Figaro*, déjà cité.

4. Elle était enceinte.

Vieux de la Montagne, à la seconde représentation.

En décembre 1847, nouvelle interruption dans le service de mademoiselle Rachel, qui arrête également une pièce nouvelle, *Cléopâtre*, à la huitième représentation et faisant 4 000 francs de recettes, et ce qui est plus grave aujourd'hui, c'est que l'absence de la tragédienne ne durera pas moins de trois mois. Cette absence prive non seulement le théâtre des ressources de l'ancien répertoire tragique, mais elle empêche la mise à l'étude du *Maréchal de Saxe*, pièce écrite par M. Scribe pour mademoiselle Rachel avec l'engagement qu'elle serait jouée dans l'hiver 1847-48.

Au début d'une administration nouvelle, il n'en fallait pas davantage pour porter le coup le plus funeste à la réorganisation qu'on venait de décréter, si on ne s'était préparé à combattre toutes les mauvaises éventualités et combler cette fâcheuse lacune dans le service de mademoiselle Rachel; si M. Scribe à ma prière, avec son obligeance ordinaire, n'avait, dès les premiers jours d'août dernier, momentanément abandonné la pièce destinée à mademoiselle Rachel pour terminer *Le Puff*.

Quoi qu'il en soit, il est impossible, Monsieur le Ministre, à une administration responsable de ne prendre aucune mesure vis-à-vis d'une artiste qui doit neuf mois de service par an, et qui n'en donne que cinq ou six; qui, chaque année, fait supporter des pertes considérables à la Comédie sur ses mois d'activité, sans jamais rien perdre sur ses mois de congé. Tolérer un pareil état de choses sans s'efforcer d'y porter remède, sans mettre en demeure de compensation l'artiste qui s'inquiète si peu des intérêts du Théâtre qui a fait sa fortune, ce serait déserter

la cause d'un établissement qu'on a mission de sauvegarder, ce serait, en quelque sorte, se rendre complice des dommages qu'il a éprouvés.

« Après la réception de ce rapport, M. le ministre, dit Me Marie, consulta la Commission des Théâtres qui reconnut que les incriminations contre mademoiselle Rachel n'étaient que trop fondées[1]. »

Enfin, on lira le rapport de la Commission des Théâtres. Je dois dire que je connaissais de tout temps cette histoire, avec les détails qui la concernent... Mais je n'avais pu retrouver ce fameux rapport qui causa une telle satisfaction à l'administrateur. Selon lui l'opinion de la Commission devait faire rentrer toutes choses « dans l'ordre accoutumé », comme disait Henri Blaze, en en plaisantant. Après l'avoir cherché parmi les archives de la *Revue des Deux Mondes*, qui sont importantes, car je savais qu'il y avait été déposé de la main même de F. Buloz, je l'ai demandé aux Archives Nationales, puis à la Direction des Beaux-Arts; je me suis assurée qu'il n'était pas à la Bibliothèque Nationale, section des manuscrits, et qu'on n'en trouvait pas trace au Conseil d'État; grâce à l'obligeance de M. Couët, l'érudit conservateur, je l'ai retrouvé à la Comédie-Française, avec sa date du 21 février 1848. Cette pièce seule manquait au dossier. La voici. Elle est accablante

1. Plaidoirie de Me Marie, déjà citée.

pour la tragédienne, mais elle donne raison en tous points à F. Buloz.

Rapport à la Commission des Théâtres Royaux sur la réclamation de M. l'Administrateur du Théâtre-Français contre l'interruption du service de mademoiselle Rachel.

Paris, le 21 février 1848.

M. l'Administrateur du Théâtre-Français, dans une lettre datée du 5 février, adresse à M. le Ministre de l'Intérieur de vives réclamations, au sujet de l'interruption du service de mademoiselle Rachel, et demande qu'il soit mis fin, par des mesures sévères, à un état de choses aussi nuisible au Théâtre que funeste à l'art.

Avant de soumettre à la Commission une proposition, il est nécessaire de se fixer sur la nature des griefs allégués par M. l'Administrateur contre l'actrice, et réciproquement. Du côté de l'Administrateur les griefs se résument en quelques mots : « sur neuf mois de service, mademoiselle Rachel trouve le moyen de n'en consacrer que cinq ou six au Théâtre-Français ». Ainsi, en 1846, cette artiste tombe malade des fatigues que lui a causées le *bon emploi de ses trois mois de congé*; la Comédie perd les mois de septembre et d'octobre. En février 1847, souffrances imprévues, interruptions du *Vieux de la Montagne*. En décembre 1847, nouvelles souffrances, interruptions de *Cléopâtre*, absence de *trois mois*. Du côté de mademoiselle Rachel, les plaintes se bornent à des protestations contre les mauvais procédés de l'administration de la Comédie.

En présence de ces allégations diverses, on doit,

avant toute chose, constater l'exactitude des faits précités. Or, il résulte de l'examen attentif et impartial de la correspondance échangée entre les deux parties, que non seulement les faits allégués par l'Administrateur se confirment de tout point, mais que l'actrice cédant à de fâcheuses influences n'a cessé d'opposer aux tentatives de conciliation, des réponses évasives, et qu'elle a pris pour une malveillance réfléchie les sages représentations de l'Administrateur. Ainsi le 17 février 1848, l'Administrateur du Théâtre Français écrit à mademoiselle Rachel pour lui demander un de ses mois de congé (juin), c'est à ses yeux une compensation bien due au Théâtre qui perd 200000 francs par le fait d'une absence de quatre mois en un an (4 sur 9). Que répond mademoiselle Rachel? D'abord elle n'offre qu'une substitution d'un mois à un autre ; puis elle se retranche dans la nécessité de satisfaire à des engagements contractés à l'étranger. L'Administrateur insiste : il se contentera d'un mois de congé de l'année 1849, mais dans une lettre du 24 janvier 1848, la tragédienne se refuse encore à cette concession, en prétendant « qu'elle ne peut se désarmer, et qu'elle subordonnera sa conduite aux procédés de l'administration ».

Ainsi mademoiselle Rachel pose nettement le débat entre elle et la Comédie-Française : du côté du théâtre, concessions illimitées ; du côté de l'actrice, indépendance absolue. L'Administrateur a été impuissant à combattre cette étrange prétention : il se repose sur l'autorité supérieure du soin d'en triompher. Nul doute que le Ministre n'ait entre les mains les armes nécessaires pour réprimer le caprice ruineux d'une actrice : mais il se trouve dans une

situation délicate, en présence de deux grands intérêts, qui réclament une prompte satisfaction. Il s'agit de mettre d'accord et le *public*, qui se plaint avec raison du silence prolongé de l'actrice, et M. l'Administrateur, qui ne saurait consentir à user son autorité et son temps dans un débat stérile. C'est un problème que les exigences de mademoiselle Rachel rendent difficile à résoudre.

M. Buloz a cherché une solution : il croit l'avoir trouvée. En septembre 1846, il proposait au Ministre de reconstituer l'engagement de mademoiselle Rachel sur de nouvelles bases. Il voulait stimuler son zèle par l'intérêt, et demandait à cet effet l'autorisation de suspendre le traitement subventionnel de mademoiselle Rachel jusqu'à sa rentrée, c'est-à-dire qu'à la place de 42000 francs de traitement fixe, cette artiste n'en aurait plus touché que 12000. Le 8 avril 1847, l'Administrateur de la Comédie a renouvelé en la modifiant cette proposition : le traitement de mademoiselle Rachel se trouverait divisé en deux parts, l'une fixe, la subvention de 30000 francs, accordée par l'État, l'autre variable portant sur les recettes (100 francs, par 1000 francs, plus une représentation à bénéfice évaluée à 10000 francs). Le total en prenant la moyenne la plus faible des recettes, celle de 1846 (3034 francs), s'élèverait au chiffre de 61 000 francs pour 9 mois.

Doit-on s'associer aux espérances de M. Buloz? Doit-on admettre avec lui que cette réduction de traitement fixe, le paiement des *feux* variables suivant le *zèle* de chaque jour, auront pour effet de rappeler l'actrice à la stricte observation de ses devoirs? Les mobiles qui dirigent sa conduite sont de nature à ne laisser aucun doute sur l'inefficacité

de la mesure. Mademoiselle Rachel est affectée de la maladie du temps : elle cède au désir de faire promptement fortune. L'étranger lui fait des offres fabuleuses : la Hollande a poussé la frénésie dramatique jusqu'à lui donner *52 000* francs pour *un* mois à 20 représentations, Paris ne peut soutenir la concurrence; aussi Paris a été sacrifié sans pitié à l'étranger. Mademoiselle Rachel n'a donc qu'un but, le gain. Or, croit-on qu'elle s'arrêtera devant un semblant de sévérité? Croit-on qu'une modeste réduction de traitement transformera du jour au lendemain les tendances de sa nature? L'espérance de gagner 100 000 francs la consolera aisément de la perte d'une *douzaine de mille francs*. Le remède n'est donc pas là. C'est du mal lui-même qu'il doit sortir. Tant que mademoiselle Rachel pourra jouir impunément de ses trois mois de congé, tant qu'on la laissera *subordonner* à l'exercice intact de ce droit, les devoirs de son service, la Comédie-Française vivra dans un *statu quo* intolérable. Mademoiselle Rachel se rira des engagements les plus sacrés, et elle sacrifiera même, pour se préparer, dans la retraite, loin du théâtre, qu'elle devrait servir, aux fatigues de ses tournées de congé, jusqu'à ses appointements fixes : elle en faisait l'offre ces jours derniers. Mais du jour où le Ministre viendra dire à cette artiste par son représentant l'Administrateur de la Comédie : « Je vous accorde 3 mois de congé, je vous reconnais ce droit; mais à une condition, vous ne jouirez de ce privilège, qu'après avoir rempli les 9 mois de service que vous devez au Théâtre. » Alors la situation changera de face. On aura touché la corde sensible dans le cœur de l'actrice : elle écoutera la voix de l'intérêt.

Cette solution concilie les diverses parties engagées dans la question. Elle satisfait les légitimes exigences du public, en lui rendant la tragédienne, dont il oubliera l'ingratitude, pour applaudir le talent; et elle met un terme au conflit regrettable de l'Administrateur et de l'actrice.

Nous pensons donc que M. le Ministre de l'Intérieur peut et doit faire notifier à mademoiselle Rachel par M. Buloz, que l'exécution de ses engagements avec la Comédie-Française ne peut être entendue que comme nous venons de l'établir.

Les congés ne sont accordés que pour donner aux artistes un temps de repos; si dans l'usage on a toléré que cette concession pût profiter à leurs intérêts, jamais il n'a été admis que ce pût être, pour les artistes, une cause, un moyen de se soustraire à leur engagement principal. Il ne faut pas perdre de vue que jamais mademoiselle Rachel n'a perdu un jour, un seul jour de ses mois de congé et que chaque année, ce sont les mois de son service au Théâtre-Français qui ont été atteints.

Adopté par la Commission dans sa séance du lundi, 21 février 1848.

Ce rapport, « approuvé par le Conseil d'État, fut transmis à M. Buloz par M. Duchâtel : c'était le 24 février 1848 ». « A cette réception, M. Buloz fut transporté de joie. Il appela dans son cabinet ses intimes et leur lut le document triomphant. Domptée par cet arrêt de l'autorité supérieure, l'intraitable tragédienne allait enfin savoir ce qu'était M. le Commissaire royal!... Le Secrétaire de l'administration fut appelé pour dresser

une copie de l'arrêté vainqueur qui allait être joyeusement notifié à mademoiselle Rachel. Tout l'état-major de M. Buloz était réuni dans la salle du Comité, se réjouissait de l'affaire... Tout à coup on entend un coup de fusil dans la rue, puis deux, puis trois, un vacarme affreux éclatant sous les fenêtres qui éclairaient le triomphe de M. le Commissaire royal! » Et c'est la Révolution chez l'armurier Lepage que l'on pille, et que l'on dévalise. « Une émeute! Vive la réforme! l'émeute devenait Révolution, etc.[1] ».

H. Blaze parle aussi des événements qui se passèrent après que Thémis, sous les traits de M. Edmond Blanc, venait de prononcer son arrêt... « demain il n'y aura plus ni Conseil d'État, ni Commissaire du roi », mais « Camille, coiffée du bonnet phrygien, incarnera la *Marseillaise* ».

Le 26 janvier, à Neuilly, Rachel avait mis au monde son second fils, Gabriel Victor, le 29 février suivant elle profita de cette circonstance pour aviser le régisseur du Théâtre-Français qu'elle ne pourra reparaître à la Comédie que dans six semaines. F. Buloz a annoté cette lettre au régisseur : « La maladie est une fiction, mademoiselle Rachel n'a d'autre but que d'amener, en ne jouant pas, la prompte démission de M. Buloz. » Car « il est devenu, dit M. Fleischmann, maintenant sa bête noire, le tyran, le despote, l'homme

1. *Le Figaro*, déjà cité.

sans pitié, un singulier directeur qui veut que sa pensionnaire joue : elle ne l'entend point de cette oreille-là...[1] ».

Après la Révolution de février[2], Ledru-Rollin destitua F. Buloz. « Alors apparut à sa place Lockroy, armé d'un décret du nouveau ministre, obtenu par Rachel, contresigné par Jules Favre[3]. » Ceci un mois après les événements de février, le 20 mars 1848.

F. Buloz regretta-t-il son poste? Rien ne m'autorise à le croire. On verra plus loin, par les lettres de madame Buloz, combien elle s'attarde peu à cet événement. La crise qui bouleversa alors la France absorba toute question d'intérêt personnel rue Saint-Benoît, et il semble que lorsque le directeur de la *Revue* se retrouva libre, il en fut soulagé. Plus tard, il écrivait à G. Sand :

« Qu'est-ce qui est arrivé? C'est que votre République que je craignais tant, à laquelle je me faisais assez bien cependant, m'a presque enrichi... Cette monarchie de 1830, que vous avez crue si magnifique pour moi, n'a jamais tant fait pour ma sécurité, car, en me donnant une situation médiocre, très difficile à tenir, qui absorbait tout mon temps, elle m'avait presque paralysé dans mon industrie[4]. »

1. Fleischmann, déjà cité.
2. Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, déjà cité.
3. *Le Figaro*, déjà cité.
4. F. Buloz à G. Sand, 4 mai 1853. *Correspondance inédite.*

Ainsi finit la gérance du directeur de la *Revue des Deux Mondes* à la Comédie-Française. L'ère des contestations et des dissentiments va-t-elle se terminer avec sa retraite? F. Buloz fut-il, comme certains l'ont prétendu, la cause du désaccord qui exista entre Rachel et la Comédie?...

Voici Lockroy virtuellement nommé par Rachel. La tragédienne est heureuse, mieux, triomphante, elle dit partout que le choix du ministre « s'est arrêté sur l'homme qui avait à juste titre toutes nos sympathies... » — Elle possède le directeur de ses rêves. « Mademoiselle Rachel à partir de ce moment ne parla plus de sa démission, à laquelle elle paraissait ne plus songer »[1] — et elle chante la *Marseillaise* dans toute la France, munie d'un brevet délivré par Élias Regnault!...

Tout va donc bien? Hélas, non! des nuages se forment à l'horizon, des bruits singuliers courent parmi les Sociétaires, et même au Ministère; on dit que mademoiselle Rachel serait véritablement le seul directeur de la Comédie; ses camarades s'en plaignent; elle écrira plus tard à madame de Girardin : « De ces observations il ressortait que les intérêts de la Comédie étaient sacrifiés aux miens, et que j'exerçais sur le Théâtre-Français une influence néfaste! »

Du moins, depuis qu'elle possède le directeur de son choix, elle a fait preuve de bonne volonté,

1. Plaidoirie de Me Marie, déjà citée.

elle a joué régulièrement? — Guère. Elle rentre en mars, le 6; elle joue dix fois ce mois-là, treize fois en avril, treize fois en mai, puis elle prend un congé de trois mois, qu'elle consacre à une nouvelle tournée en Hollande; tournée fatigante dans laquelle, pendant un mois, elle joue vingt-sept fois, aussi revient-elle à Paris souffrante. Tout cela ressemble beaucoup au passé... Et où sont donc les mesures de rigueur, prises par la direction qui a succédé à celle de F. Buloz?

Mais voici mieux : Après son retour, les rumeurs dont j'ai parlé plus haut s'accentuent, et son avocat dira : « Après son congé et sa rentrée, elle apprit qu'on répandait le bruit, que le directeur M. Lockroy avait pour elle des prédilections!... M. le Ministre fut frappé de ces bruits, M. Lockroy remplacé par M. Seveste[1]... » Et l'avocat de la Comédie, discret : « Pour des motifs que je n'ai pas à interroger devant vous, dans lesquels je ne veux pas entrer, M. Lockroy donna sa démission[2]. » Cette démission est suivie immédiatement de celle de Rachel, qui, l'an dernier, la donnait par antipathie, et cette année par solidarité sympathique : l'administrateur n'est plus le même.

Voici la lettre de démission de Rachel :

1. Plaidoirie de Me Delangle, avocat de Rachel, 28 novembre 1849.

2. Plaidoirie de Me Marie, avocat de la Comédie, déjà citée.

Mes chers Camarades,

Il y a vingt jours à peine, une accusation de partialité fut portée contre notre Directeur, vous vous rappelez dans quelles circonstances et dans quels termes. La Comédie-Française unanimement, spontanément a protesté contre cette accusation que je ne qualifierai pas, vous l'avez fait assez énergiquement dans votre entrevue avec M. le Ministre de l'Intérieur.

Mon nom avait été mêlé à ces tristes débats, je n'oublierai jamais avec quelle chaleureuse sympathie, avec quelles marques d'attachement vous avez accueilli le témoignage public que M. Lockroy rendait à ma loyauté... Cette affaire paraissait assoupie, on pouvait la croire terminée. J'apprends aujourd'hui qu'une destitution qui n'en peut être, qui n'en est que la suite, vient de frapper notre Directeur. Cette nouvelle douloureuse, j'en suis convaincue pour tout le monde, l'est doublement pour moi après tout ce qui s'est passé. Je rends à mon tour à M. Lockroy le témoignage que ce que j'ai fait avant mon départ, le service extraordinaire auquel je me suis soumise, je l'ai fait, je l'ai accepté, sinon pour lui, du moins à cause de lui! Les procédés bienveillants, les bonnes relations, doublent vous le savez le courage d'une artiste, et j'ai plus que d'autres peut-être, besoin d'être soutenue, encouragée. J'aurais voulu continuer le service que j'ai fait jusqu'à ce jour. Malheureusement, mes forces ne sont pas au niveau de mon dévouement.

Depuis quelque temps, ma santé est altérée; les médecins m'ordonnent le repos absolu. J'ai reculé jusqu'à aujourd'hui devant leurs prescriptions, j'ai demandé de jouer le rôle d'Agrippine, dans l'espé-

rance que, moins fatigant que ceux de mon emploi, il me permettrait de rendre encore à la Comédie quelques services, et laisserait aux soins qu'on me donne une partie de leur efficacité. Je reculais devant la demande de deux mois de congé. Aujourd'hui je le sens, le repos m'est devenu indispensable, et à ce point que je ne saurai plus fixer de limites à mon absence.

C'est avec regret, c'est avec une profonde douleur, mes chers camarades, que je sens la nécessité de me retirer *pour toujours* du Théâtre-Français; mais il y va de ma santé, *de ma dignité peut-être*, et j'attends de votre attachement, de votre amitié, qu'en face de si graves motifs, vous ne ferez rien pour me retenir.

Recevez, chers camarades, etc.,

RACHEL.

A Lockroy succède donc Seveste, régisseur général de la Comédie. C'est un gouvernement provisoire que le sien, cependant les « rapports » redoublent comme aux plus mauvais jours; je n'en reproduirai qu'un seul, qu'on trouvera à la fin de ce livre[1], émanant du Comité, datant du 24 janvier 1849, et résumant assez bien la situation. Le Comité prie le ministre de se reporter à la correspondance d'une direction précédente — celle de F. Buloz — et ajoute : « Ces diverses pièces vous édifieront complètement *sur la justice de nos plaintes*, et sur *la réalité des torts* que nous regrettons d'avoir à vous signaler. »

Il est impossible de s'attarder davantage aux

1. Voir cette pièce, Appendice C[6].

démissions fréquentes de Rachel. A peine a-t-elle quitté le Théâtre, qu'elle le regrette, et veut y rentrer. En 1849, démissionnaire encore, elle pense que Merle, le mari de madame Dorval, a quelque chance d'arriver à la direction des Français, et elle veut rentrer avec Merle. Mais les Sociétaires, à qui elle a donné comme dernier motif de sa dernière démission leur manque d'union, les Sociétaires sont mécontents : « Que le public le sache! disent-ils, mademoiselle Rachel s'administre elle-même, elle ne reçoit point d'ordre de service : elle les dicte[1]. »

Enfin le procès entre la Comédie et Rachel est plaidé, et Rachel le gagne : les démissions sont reconnues valables. L'arrêt est rendu le 28 novembre 1849 en première instance, et le 29 elle signe son engagement comme pensionnaire : c'est ce qu'elle désire à ce moment-là. En 1851 nouveau caprice. Il lui plaît de faire partie encore une fois de la Société, et Rachel redevient Sociétaire en 1851, sous la direction Houssaye. Cette situation d'alternatives diverses, dura jusqu'à la mort de la tragédienne. J'ai retrouvé, datant de 1856, deux ans avant sa mort, une lettre de Rachel à M. Achille Fould, alors ministre ; elle débute ainsi : « Le congé de quinze mois que vous m'avez si gracieusement, et si malheureusement accordé

1. Protestation des Sociétaires le 15 octobre 1849. Signé : Samson, Régnier, Maillard, Geoffroy, Ligier, Provost et Beauvallet.

pour l'Amérique, expire le 31 octobre prochain »... Mais elle ne peut rentrer, elle est malade, et cette fois c'est vrai : déjà profondément touchée, en 1855 le funeste voyage d'Amérique l'a achevée. Rachel part pour le Caire. Malgré sa maladie, elle conserve son admirable sens pratique, et annonce que M. Lemonnier possède ses pleins pouvoirs, pour toucher « les appointements auxquels elle a droit comme Sociétaire, à partir du 1er novembre prochain ». La lettre de Rachel est communiquée à ses camarades[1] : ils lui accordent encore une fois ce qu'elle demande. Mais ils sont, en dehors de cela, assez durs pour elle, du moins, ils semblent tels, car nous la savons condamnée.

« Il se mêle dans les opinions un sentiment de surprise, » disent-ils, dans leur procès-verbal de séance[2], « après quinze mois de congé et une absence nouvelle dont le terme n'est pas même indiqué, après toutes les faveurs, si souvent réclamées pour elle et toujours obtenues, après surtout tant de fortune acquise, on s'étonne que mademoiselle Rachel appelle encore une fois l'attention du Comité sur une question d'argent. On déplore cet état d'isolement et cette personnalité si contraire à l'esprit d'association... Un mot, un souvenir, adressé directement à la Société eût témoigné de son dévouement à la chose com-

1. A ce moment le directeur était Empis qui succéda à A. Houssaye et précéda M. Thierry.
2. Voir cette pièce à l'Appendice C7.

mune... » Et ensuite parlant des nombreux voyages dont la fatigue devait lui être si funeste, les Sociétaires remarquent qu'il « leur restera la pensée consolante que du moins « une santé si précieuse pour l'art, ne s'est pas usée au service de leurs intérêts collectifs[1]... »

Mais la fin de Rachel est proche : dans deux ans elle ne sera plus, et ces querelles ne sont plus de saison; elles sont ici presque cruelles même. La pauvre tragédienne est vaincue, elle est à plaindre : il est superflu de la blâmer; elle vivra encore deux ans, et ces deux ans seront pour elle un dur calvaire. Déjà, du Caire, elle écrit à Houssaye : « Je me croyais pyramidale, et je reconnais que je ne suis qu'une ombre qui passe.. . qui a passé », et elle signe « celle qui s'en va ». Puis ce sont des stations au soleil dans le midi de la France, où elle revient en mai 1857. Autran, qui la voit à son arrivée à Marseille, écrit à Pontmartin qu'elle lui est apparue « exténuée, livide, les yeux creux, ne pouvant proférer quatre paroles sans que sa voix expire dans un accès de toux[2] ».

De toutes les stations, qui sont pour Rachel autant d'étapes vers la mort, la plus émouvante me semble être la dernière visite qu'elle fait, à Paris, venant de Coffinières, où elle se mourait. Car elle veut revoir Paris une dernière fois.

Elle descend place Royale dans son dernier

1. Procès verbal du Comité 1856. *Archives Nationales*, F. 21 1087.
2. *Catalogue Noël Charavay*, n° 1909.

logement, et un matin à 6 heures, à travers un jour gris, dans les rues à peine éveillées, elle se fait conduire en voiture boulevard Bonne-Nouvelle; elle veut revoir *le théâtre de ses débuts*... Le boulevard est désert... « le fiacre reprend sa course ». Et la voici maintenant devant la Comédie-Française. Là, insoupçonnée, anonyme, « elle regarde défaillante, dans la voiture, et les yeux pleins de larmes. C'est à sa gloire qu'elle dit adieu. Jamais, plus jamais, elle ne repassera ce seuil[1] ». Les souvenirs de ses succès triomphants, sa jeune renommée, ce beau passé éclatant, tout ce que fut sa vie, demeure là, derrière ce mur. N'est-ce pas une chose bien lamentable?

Rachel va finir au Cannet, au soleil de l'Estérel : elle verra venir la mort avec lucidité, et elle s'éteindra enfin dans une longue, une navrante agonie [2]. Sa fin, dans cette maison étrangère, entourée de juifs « obscurs », et psalmodiant au-dessus de ses souffrances, est plus dramatique et plus lugubre qu'aucune autre!

La Révolution de 48, en privant F. Buloz de la situation qu'il avait remplie si honorablement pendant dix ans, fut pour lui un coup d'heureuse fortune. Ses fonctions rue de Richelieu, absorbant une grande partie de son temps, para-

1. Fleischmann, déjà cité.
2. Rachel est morte le 3 janvier 1858, à onze heures du soir.

lysaient l'élan qu'il voulait donner à la *Revue des Deux Mondes*; il ne pouvait, étant pris ailleurs, consacrer à celle-ci tous ses efforts, toute sa pensée, et, bien qu'il s'épuisât de travail rue Saint-Benoît, les résultats de ce travail ne se firent vraiment sentir que lorsque le directeur fut complètement revenu à la *Revue*.

Voici comment madame Buloz parle de ces derniers événements, et des journées de février 1848 :

A madame Rosalie Combe.

Paris, 16 mars 1848.

Chère amie, je conçois l'ébahissement où les nouvelles du 24 vous ont jetée; pour nous qui assistons à toutes les péripéties, la surprise est presque la même. Nous nous trouvons embarqués dans une République, sans savoir trop comment elle nous est venue, forcés d'en accepter toutes les conséquences, et priant sincèrement Dieu qu'il la protège et l'inspire. La crise commerciale est désastreuse ici, les plus grands et plus gros noms de la Banque suspendent leurs paiements, les maisons Gouin, Ch. Laffitte, Beaudon, Ganneron, Delessert, et tant d'autres font fermer leurs comptoirs; hier à la Banque on a changé pour neuf millions de billets contre du numéraire. La panique des petits rentiers est inimaginable, ils enfouissent certainement leur argent dans leurs paillasses, aussi aujourd'hui la Banque se refuse-t-elle à tout échanger, jusqu'à nouvel ordre, les billets sont frappés de discrédit. Les meilleurs esprits, ceux mêmes qui sont attachés

par leurs convictions au nouveau Gouvernement, ne peuvent prévoir quand et comment se terminera ce triste état de choses...

Depuis dix ans B. abandonnait ses appointements de la *Revue* pour la soulager d'autant des charges nombreuses qui pèsent sur elle, il y a seulement sept ans que de dix mille ses appointements furent portés à douze[1] et tu penses qu'avec une nombreuse famille et une maison fort lourde, nous n'avons pas fait d'économies... qui sait si les rentes seront conservées, qui sait si on nous remboursera notre cautionnement...

La propriété de la moitié de la *Revue* qui nous appartient a certainement une valeur, mais une valeur fictive, il faut pour qu'elle conserve cette valeur que ses abonnés, que son influence lui restent, tout cela dépend de la marche des affaires, et de la durée de cette tourmente dans laquelle nous vivons depuis trois semaines. Toutes nos espérances sont cependant encore de ce côté, je ne partage pas ton opinion sur l'importunité d'un journal littéraire dans un temps de crise ; au moment où les spectacles, les réunions sont négligés des plus fidèles, la lecture est la seule distraction que l'on se permette, et qui ne choque les susceptibilités de personne. Les grandes questions qui se débattent, les discussions amenées par la reconstitution de toute une société, sont sans contredit des éléments au milieu desquels la *Revue* peut élever sa voix.

Pensant au développement que pourra acquérir la *Revue* dans l'avenir, en restant indépendante,

1. Au Théâtre-Français.

tout en suivant le mouvement rajeuni d'idées nouvelles, elle semble prédire :

D'ici à quelques années, les idées qui aujourd'hui ne sont qu'en germe, auront acquis leur entier développement, et tout ce qui n'aura pas été fondé ou renouvelé dans cette prévision, sera vieux avant l'âge, et privé de tout moyen d'action. J'ai la persuasion qu'une grande place est à conserver et à prendre[1]... »

Après les journées de juin, madame F. Buloz écrit encore à sa sœur :

25 juin 1848.

Quelles journées nous venons de passer, ma bonne sœur! Tout ce que tu pourrais t'imaginer de plus furieux et de plus désespéré n'approchera jamais de la vérité, lorsque tu voudras te peindre la façon dont on se bat ici depuis trois jours. Les journaux te feront mieux que moi le récit des événements et de toutes les angoisses par lesquelles nous venons de passer depuis vendredi, mais rien au monde ne te donnera l'idée de cette ville canonnée, coupée en deux, dont une grande moitié était la proie de trente ou quarante mille hommes pillant, saccageant et se livrant à tous les excès les plus effroyables sur les malheureux qui tombaient entre leurs mains. Une guerre de cannibales n'amènerait pas des atrocités plus révoltantes que celles qui ont été commises hier et aujourd'hui; quatre officiers de la garde mobile, pour t'en citer des exemples, ont été déca-

1. Inédite.

pités par ces bourreaux, et leurs têtes promenées au bout de piques! Un dragon portant un ordre a été pris, on lui a coupé les deux poignets, puis on l'a remis sur son cheval, en ayant soin de larder la pauvre bête de coups de bayonnettes.

Hier toute la matinée depuis trois heures jusqu'à midi on s'est battu près de nous, au Panthéon, à Saint-Séverin, le canon n'a cessé de tonner, les insurgés se battent comme des lions, et ce n'est qu'en perdant énormément de monde qu'on se rend maître de leurs positions. Des bataillons de la garde nationale ont été décimés, et peu de leurs chefs ont échappé soit aux blessures, ou à la mort. La ligne et la garde mobile ont beaucoup souffert, surtout cette dernière, sur laquelle les insurgés semblent exercer une vengeance. Ce soir on s'est rendu à peu près maître de toutes les positions importantes.

Cependant le haut du faubourg Saint-Antoine n'est pas encore délivré; on continue à faire le sac des maisons; les sapeurs du génie minent les barricades, ils prennent les habitations par derrière, ils percent les murs pour donner passage aux soldats. La ville est en état de siège, nous sommes bloqués dans nos maisons, à chaque coin de rue il y a des sentinelles qui crient de minute en minute pour se tenir en éveil. On fouille tout le monde, et bien en prend, car à chaque instant, on arrête des individus bourrés de cartouches. Pour peu que cela dure, nous sommes pris par la famine. Les marchés ne s'approvisionnent plus, et hier je n'ai trouvé à acheter ni pois ni pommes de terre. Buloz est sous les armes, Geofroy[1] est parti depuis le premier

1. Louis de Geofroy, cousin de madame Buloz, diplomate.

roulement de tambour; les hommes gardent leurs quartiers, les femmes font de la charpie sous toutes les portes. J'ai essayé d'accompagner madame Bergougnoux jusqu'aux Tuileries, où quatre compagnies de notre deuxième légion, sont de garde. Mais nous n'avons jamais pu aller plus loin que la rue des Saint-Pères; comme la chère Dame voulait aller en avant, et s'obstinait à voir son mari, je l'ai laissée aller, conduite par un soldat; si B. m'avait rencontrée dans cette compagnie, il eût été médiocrement flatté.

On vient de me dire que le faubourg Saint-Antoine tient toujours, les insurgés ont fait mine de se rendre et une fois les soldats entrés dans leurs barricades, ils les ont criblés de balles, je crains bien que cette épouvantable lutte ne finisse pas encore aujourd'hui, on dit que déjà on compte plus de quinze mille morts! A chaque instant nous voyons passer des civières qui portent les blessés et les morts à l'hôpital de la Charité, dont le jardin avoisine le nôtre. Jamais dans l'histoire il n'y a rien eu de semblable à ce qui se passe ici depuis vendredi; comment concilier le fanatisme avec lequel ces misérables se battent, avec le peu de conviction qu'ils affichent pour toute espèce de croyance. On ne se fait tuer ordinairement que pour défendre un droit ou une idée. Ces malheureux ne savent pas ce qu'ils veulent, ou plutôt ils disent qu'il leur faut du pain ou des coups de fusil, et la plupart d'entre eux sont porteurs de sommes considérables. Le parti légitimiste est certainement l'instigateur de cette affreuse lutte, il partage avec les communistes la responsabilité de toutes les infamies qui se commettent. M. de Narbonne a été pris les armes à la

main, déguisé en chiffonnier et muni d'une très forte somme en monnaie, on l'a fusillé dans le Luxembourg. Tu dois penser chaque jour dans quelle terrible agitation je suis, on espère que notre faubourg ne sera pas attaqué. Cependant hier au soir les abords de la Chambre étaient seulement gardés, et le matin le génie avait commencé des barricades et des fortifications dans toutes les rues environnantes; fasse le ciel que tout ceci ne soit qu'une mesure de précaution!

Adieu, ma chère bonne sœur, plains-nous de vivre au milieu de ces affreuses calamités, cependant il faut l'avouer à ma honte, je suis presque habituée à la fusillade, et quand la générale bat, je reste tranquille et pense que c'est encore une révolution qui passe...

... Je te quitte pour faire de la charpie et des bandes, l'hôpital fait demander des secours...

Mes petits enfants t'embrassent tendrement, ils viennent de vider leur corbeille de charpie dans l'immense corbeille que les gardes nationaux présentent de porte en porte; il faut du linge, il faut des femmes pour aller soigner les blessés; les religieuses ne suffisent pas à la besogne; si je n'avais pas d'enfant, je t'assure que je serais déjà partie. Le Luxembourg, les hôpitaux, les caves de l'Hôtel de Ville sont encombrés de morts.

Adieu, chère bonne, à des temps meilleurs.

B. est à l'assemblée, il me tarde de le voir revenir[1].

Après la Révolution de février, F. Buloz sollicité par la famille de sa femme, et les amis qu'il

1. Inédite.

avait en Provence, eut l'idée de se présenter à la députation dans le département de Vaucluse.

Madame Buloz surtout souhaitait la réussite de ce projet et disait : « Je suis persuadée que B. ferait un excellent député, toutes ses aptitudes sont appliquées sur les questions politiques et administratives... Il trouverait dans ces questions, affirmait-elle encore, un élément plus intéressant pour lui que celui du théâtre... et pourtant ses dix ans de direction aux Français ont été une ère de prospérité que ce malheureux théâtre ne retrouvera peut-être jamais[1]... Buloz parlera de ses projets à M. Faucher et son nom sera certainement mis sur les listes administratives. »

F. Buloz se présenta donc aux élections du 13 mai 1849[2] dans l'arrondissement d'Apt, et n'obtint que 2376 voix! En août 1849, le candidat que les Aptiens lui préférèrent, parla (trois mois après son élection) de résilier son mandat. Les amis de F. Buloz voulurent alors l'encourager à reprendre une campagne qui, selon eux, avait été faite trop hâtivement, commencée trop tard, etc. Mais le directeur de la *Revue* n'ayant plus d'ambition politique, ne voulut pas entreprendre une nouvelle campagne.

Voici la lettre d'un de ses électeurs, qui essaie de ranimer l'ardeur de l'ex-candidat... On verra dans quel but :

1. Lettre de madame Buloz à madame R. Combe, 1849.
2. Voir à l'Appendice D[1] la lettre de Castil-Blaze à ce sujet.

Monsieur,

Je viens d'avoir une longue conférence avec M. Boissier, il s'y est agi de la démission probable de M. Bourbousson (c'est le candidat préféré des Aptiens), le bruit court dans la contrée, qu'après les vacances de l'Assemblée, ce représentant doit donner sa démission; le cas échéant, ce serait le moment de s'occuper activement de votre présentation.

Ensuite il parle du sous-préfet « M. Wilderouette, qui exerce une grande influence sur le parti légitimiste... » Bref, il conclut : « Si vous êtes présenté par M. Bourbousson et appuyé par l'autorité, je regarde votre nomination comme certaine... » Puis l'innocente combinaison : Ce D. qui écrit est libraire, et imprimeur dans le pays, il aimerait avoir une « recette » dans l'arrondissement; or voici ce qu'il trouve : « Ne serait-il pas opportun de donner à notre département une marque éclatante de votre crédit auprès du pouvoir? La nomination de M. Boissier à une recette générale en serait une preuve évidente, veuillez croire qu'en écrivant ces lignes, ce n'est point mes intérêts que j'ai en vue, je sais que je n'ai nul droit à sa succession *et que si je l'obtenais ce ne serait qu'à vous que je le devrais.* » N'est-ce pas charmant?

Je ne sais si M. Boissier obtint sa recette, mais F. Buloz ne se représenta pas. Toutefois les relations qu'il noua, ou renoua pendant cette cam-

pagne électorale, s'attachèrent à lui avec une grande fidélité, et je ne puis résister à la tentation de donner encore ici quelques fragments de lettres écrites par ces électeurs d'une heure, devenus, depuis lors, solliciteurs impénitents. La grande influence que la *Revue* prenait de jour en jour depuis la Révolution de février faisait de F. Buloz un homme puissant; il est curieux de constater d'ailleurs, combien cet homme, taxé si souvent de rudesse, et absorbé par un labeur écrasant, aidait avec bonhomie les plus humbles solliciteurs, et appuyait de son crédit, les innombrables demandes de bureau de tabac, de perceptions, etc. Les pompiers eux-mêmes l'assiègent!

Voici un commissaire de police, qui raconte ses aventures :

Dans la nuit du 25 au 26 février et pendant que j'exposais mes jours au milieu d'une population enthousiaste mais agitée, *que* j'oubliai *que* j'étais père de sept enfants, des porte-faix s'emparèrent de mon bureau et de celui de mes collègues pour s'y installer à nos places.

Le Comité Républicain nous invita à rester calmes; promettant de nous réintégrer après le premier moment passé. Mes collègues l'ont été, non pas par le comité, mais par le gouvernement juste et équitable qui existe aujourd'hui...

Après le 24 février, ayant été employé dans la faillite de M. Forbin Janson, je n'ai pas fait les mêmes démarches, ce n'est seulement qu'en dernier lieu alors que mon mandat était sur le point

d'expirer que je me suis adressé au Préfet, le Conseil municipal d'Avignon est intervenu, et a demandé ma réintégration, etc.

On réintègre donc ce commissaire. Mais on le réintègre à Carpentras, et il veut l'être à Avignon. Sans se lasser il écrit de nouveau à F. Buloz pour le remercier de l'avoir recommandé, et pour lui demander son appui encore...

Monsieur,

Vous avez dû être informé de ma nomination au poste de Carpentras, je la dois à votre bienveillance. Recevez-en le témoignage de ma vive gratitude, et permettez que je vous prie de me la continuer... Veuillez me recommander de nouveau auprès de M. Doucy, chef du personnel, et lui rappeler, etc., etc.

Puis, c'est un ancien gendarme qui demande la croix. Comme il est appuyé par « notre cousin Amic de Gordes », Jules Blaze, grand-oncle de F. Buloz, envoie à celui-ci le dossier du gendarme. « Veuillez, je vous prie, dit Jules Blaze, lire le tout attentivement, et faire ensuite ce que vous pourrez pour que M. N. (le bon gendarme) obtienne ce qu'il demande, en d'autres termes qu'il soit heureux. »

Quant à la pétition du gendarme, elle est si savoureuse, qu'il faut la transcrire ici :

A Monsieur le Président de la République Française.

Le 21 novembre 1849.

Monsieur le Président,

Encouragé par la sympathie constante que vous témoignez pour les anciens militaires qui ont servi l'homme immortel dont vous portez le nom,

Enhardi par la circulaire de monsieur le Ministre de la Guerre du 6 décembre 1849,

Pensant que le *jour de la justice est enfin arrivé*, j'ose vous demander, monsieur le Président, me fondant sur les actions que j'ai l'honneur de vous détailler ci-après, j'ose vous demander la Croix de la Légion d'honneur!

Un brevet signé Napoléon, neveu du fondateur de cette brillante Étoile, me comblerait de bonheur et me ferait oublier toutes les persécutions que j'ai endurées à cause de mes opinions (il y avait républicaines mais le mot a été rayé et dessous je lis *bonapartistes*).

Persécutions qui furent excessivement *violentes dans notre pays méridional*.

Soldat de la classe 1813, je suis entré au service le 1er juin de la même année dans le 52e de ligne. J'ai fait, en cette qualité, la campagne de 1813 à 1815. Au licenciement de l'armée, je pris du service dans le corps de gendarmerie à Claval.

... Suit la liste des actions d'éclat du brave gendarme. « Preuves de courage et de dévouement, enfants sauvés du feu... » il en sauve trois; un autre jour il sauve un fou qui avait mis le feu

à son asile; — il sauve en 1842 des inondés surpris par la Durance... malgré toutes ces « preuves de courage », et sans doute à cause de ses opinions bonapartistes, l'administration lui a refusé médailles d'or et même certificats, et ne lui a alloué à grand'peine qu'une médaille d'argent, et une gratification de soixante francs; c'est peu. Aussi le gendarme compte-t-il sur « l'Élu de la nation » pour lui conférer « l'Étoile des braves ».

Mais « l'Élu de la Nation », après avoir lu la pétition, répond que la demande est du ressort de la Chancellerie...

C'est ici que les amis du gendarme veulent faire intervenir F. Buloz auprès du Chancelier, et on ne lui cache pas que s'il veut quelque jour se représenter dans le département, le gendarme, qui sera maire incessamment, y jouissant d'une grande influence, lui apporterait des voix...

« Vous pourrez faire comprendre à M. Buloz, écrit un ami à Jules Blaze, qu'un pareil service rendu à M. N. lui attirerait une très vive reconnaissance de sa part... vous devez comprendre que si M. Buloz veut se mettre de nouveau sur les rangs, il est bon de s'attacher un homme pareil, etc., etc. [1]. »

Malgré les conseils et les instances de ses amis du Midi, F. Buloz ne se laissa pas tenter de nouveau par un avenir politique aussi incertain;

1. Lettre à J. Blaze, 27 février 1850.

d'ailleurs, on l'a noté, ce n'était pas « un homme de plein air; pour être lui-même, il lui fallait son terrain de la rue Saint-Benoît, là il se sentait inexpugnable ».

Depuis 1845, il y règne seul, les Bonnaire s'étant séparés de lui. Le directeur de la *Revue* forma alors une Société par actions; il cautionna une grande partie de ces actions, le reste fut enlevé assez rapidement, soit par des amis, ou des rédacteurs qui remboursèrent la valeur de l'action par leur travail.

Le 30 juin 1845, poursuivant déjà son projet, F. Buloz écrit à V. Cousin :

Mon cher Monsieur,

C'est jeudi que MM. de Rémusat et Vivien pourront venir avec vous, nous demander à dîner; j'espère que ce jour vous conviendra; Je voulais aller vous voir hier, et vous dire où j'en étais, mais je n'ai pu trouver un moment. L'affaire va aussi bien que possible, je recueille de belles adhésions, et je n'oublierai jamais que vous m'avez donné la vôtre un des premiers, et avec une grâce parfaite. J'espère faire revenir aussi quelques-uns de nos amis de leurs défiances imméritées. Du reste M. Thiers tout récemment a été excellent, et il n'aura jamais à se plaindre de moi [1].

Cousin, Thiers, Mignet furent parmi ceux qui crurent au succès de l'entreprise nouvelle. Sainte-

1. Bibliothèque Victor Cousin, à la Sorbonne. *Correspondance*, 989-1006.

Beuve, je l'ai noté, après avoir conseillé à F. Buloz de rester indépendant et de résister aux offres que le ministre lui fit par l'entremise de Bonnaire, Sainte-Beuve, assez rapidement, vendit l'action qu'il avait souscrite, puis regretta de l'avoir vendue, lorsqu'il apprit, que les actions, émises à 5 000 francs au début, doublèrent, et quadruplèrent de valeur très rapidement.

Quant à madame F. Buloz, sa foi fut toujours complète dans l'œuvre de son mari, et les dépenses inévitables qu'elle prévoyait dans l'avenir, pouvaient-elles être pires que celles que la *Revue* avait affrontées à son début? elle jugea que pour la complète réussite, le plus fort était fait, et ne cessa d'encourager son mari, qui fut bien aise de rencontrer, dans l'esprit de cette collaboratrice dévouée, la foi qu'il n'avait pas trouvée chez quelques-uns de ses amis[1].

« J'en suis sûr, dit A. Racot, dès lors, et bien avant même, Buloz savait qu'un jour il tirerait à 25 000 ; s'il ne le disait pas tout haut, c'était par mépris de ceux à qui il l'aurait dit. A quoi bon prédire la lumière aux aveugles? »

Donc, en 1845, plus maître que jamais chez lui, débarrassé de la gestion des Français, il put se consacrer entièrement à son œuvre.

Il a écrit : « La Révolution de 1848 ouvrit à

1. Mérimée fut un des plus fermes partisans de la vente, il trouva que l'affaire proposée par le ministre était magnifique, que la *Revue* n'irait jamais plus haut, etc.

la *Revue* un nouveau champ d'observation et d'études. Les débats politiques se compliquèrent alors de discussions les plus vives sur le régime des impôts, sur les conditions du travail, sur l'organisation tout entière. La *Revue* était prête à l'examen de ces problèmes. Elle n'hésita pas à combattre énergiquement le socialisme lorsque la Révolution de 1848 sembla le mettre en crédit, et lui donna presque une part au pouvoir. La liberté succomba. La révolution prépara la dictature. On sait quel fut, pendant les premières années de l'Empire, le régime de la Presse. »

Pour la *Revue*, organe indépendant et inaccessible aux coteries, ce régime de la Presse fut dangereux : il fallut naviguer au milieu d'écueils incessants ; souvent menacée, deux fois « avertie », la *Revue* connut alors des jours plus difficiles que ceux qu'elle avait traversés déjà sous le ministère Guizot. La tribune libre qui accueillit les articles des princes exilés inquiéta ; les chroniques de Forcade, aussi, furent l'objet de ces avertissements si redoutés. C'est l'époque où madame F. Buloz porte les manuscrits dangereux chez ses amis qui les cachent sous leur matelas... en cas de perquisitions à la *Revue* : temps troublés! Madame L. Reybaud rendit souvent ce service au directeur, ainsi qu'une autre dame, que F. Buloz appelait assez irrévérencieusement *Meg Merrilis*, à cause de ses allures révolutionnaires et de ses mèches en désordre. Ma mère,

sur le chapitre de ses souvenirs d'enfant[1], était intarissable. Combien de ces anecdotes m'a-t-elle contées ! combien de ces types, dont les originalités, jadis, la frappèrent, a-t-elle fait défiler sous mes yeux : vieille madame de Bawr qui, témoin de la grande Révolution, l'évoquait d'une voix lointaine et cassée, portait des chapeaux cabriolet comme madame Adélaïde, et dont la mémoire impeccable était ornée de si vivants et terribles souvenirs ! Et cette autre originale, fille naturelle d'un grand lord Anglais, fondatrice d'une banque étrangère, écrivain politique, correspondante avisée de Cavour et de Nigra, qui âgée, recevait ses amis du fond de son lit, tout en corrigeant ses épreuves, en vêtement de nuit, et coiffée d'une ample « capote ». Cette femme extraordinaire, d'ailleurs, servit de modèle à Victor Cherbuliez, dans un de ses plus charmants romans : il en fit le type remarquable de la mère de *Miss Rovel*.

Ma mère avait aussi gardé de Guizot un souvenir précis, mais sévère : belle figure rigide, vêtue de noir et cravatée de blanc. Un jour, Guizot sonne rue des Beaux-Arts : la maison est déserte. Seul, le petit Louis Buloz étudie dans son coin, le nez sur ses livres. Guizot le toise. L'enfant se

1. Madame F. Buloz écrivant à sa sœur madame R. Combe et lui parlant de sa fille à cette époque disait : « Ses cheveux un peu ébouriffés et qui semblent poudrés d'or au soleil vont très bien à son visage gai et éblouissant de fraîcheur... Cette enfant semble taillée dans du marbre, j'espère qu'elle sera aussi belle que toi. » (Inédite, 26 février 1849.)

lève poliment et, scrupuleux, demande au visiteur son nom, pour le répéter à son père dans la soirée (ce monsieur, si majestueux, vient sans nul doute pour les affaires de la *Revue*?) Mais Guizot semble étonné, scandalisé même, de la question enfantine; tout le monde ne le connaît donc pas dans cette maison? Il se redresse avec dignité, laisse tomber ces mots à l'adresse du petit ignorant : « Je suis Monsieur Guizot, *Monsieur!* » et sort noblement devant le gamin stupéfait.

Lorsque F. Buloz avait quelque commission délicate à remplir, il envoyait régulièrement sa femme accompagnée de sa petite fille en ambassadrice... Elles se rendaient chez George Sand réclamer un manuscrit en retard, chez madame Libri repêcher des actions en déroute[1]... Je n'ai jamais entendu dire qu'il l'eût envoyée chez Musset...

Depuis quelque temps déjà, la *Revue* se trouvait à l'étroit rue des Beaux-Arts, et la famille de F. Buloz aussi, on cherchait à déménager. Enfin le 27 août 1845, madame F. Buloz écrivait à sa sœur :

« Nous avons trouvé à peu près ce qui nous convient rue Saint-Benoist, 18[2]. L'appartement est très vaste, très élevé de plafond, et très commode,

1. Au moment de l'affaire Libri, F. Buloz chercha à racheter les actions du fugitif.

2. L'immeuble porta par la suite le n° 20.

CROQUIS DE GEORGE SAND

(Collection S. de Lovenjoul.)

il est au premier sur la rue, et au rez-de-chaussée sur un joli jardin dont j'aurai la jouissance. Le jardin aurait des avantages inappréciables pour moi, je pourrai lâcher toute ma volée d'enfants sans crainte, presque sans surveillance [1]. »

La *Revue* se transportait rue Saint-Benoît en 1846.

« C'était une maison de trois étages seulement, avec de hautes fenêtres, type demi-aristocratique, demi-bourgeois... La porte cochère, ronde et assez basse, ressemble assez à une porte de couvent... l'appartement formant le premier étage sur la rue devient un rez-de-chaussée sur la façade opposée, et s'ouvre de plain-pied sur un jardin, le fameux jardin dont il est question dans la spirituelle fantaisie de Monselet : « Le siège de la *Revue des Deux Mondes* [2] ».

Il faut s'arrêter un instant à cette fantaisie de Monselet. Elle fait partie d'un de ses livres intitulé *Les Tréteaux*; elle est d'une drôlerie charmante, d'une ironie gaie, point méchante. Ce siège de la *Revue des Deux Mondes*, ce sont les réalistes qui le font, Champfleury est à leur tête. Il veut pénétrer dans cette forteresse, et délégué par ses amis, il tente insidieusement plusieurs fois l'aventure sans succès, car Buloz a

1. Madame F. Buloz à madame R. Combe. Inédite.

2. *Le Livre*, A. Racot, 5e année, 1884. — Saint-René-Taillandier, père du collaborateur de la *Revue*, était propriétaire de cette maison et y habitait. Il descendait souvent, le samedi, faire son whist chez madame Buloz.

toujours à ses côtés le fidèle de Mars[1], qui flaire toutes les embûches, et déjoue tous les complots. Cependant, Buloz soucieux, dit à ses rédacteurs : « Tenons-nous sur nos gardes, redoublons de surveillance, que les postes soient doublés, et que par ruse ou par force, aucun réaliste ne puisse pénétrer dans cet antre du bon goût, et de la saine tradition. »

La pantomime, car cette fantaisie est une pantomime, est en plusieurs tableaux. Au second, « Le théâtre représente *le Jardin de la Revue des Deux Mondes*. Les enfants de Buloz cueillent et tressent des fleurs pour sa fête, car c'est aujourd'hui la Saint-François », et voici qui est comique : « des trophées rappelant les séries les plus remarquables de la *Revue* sont attachés aux arbres... Le fidèle de Mars, assis sur un banc de verdure, surveille de près ces préparatifs avec une touchante sollicitude... Espièglerie des enfants qui dérobent à Cucheval-Clarigny son chapeau et le remplissent de terre (souvenir de l'histoire du chapeau de G. Planche). « Buloz et son état-major » se montrent; le maître est « vêtu de bouracan neuf, l'aménité se peint sur ses traits »; lorsqu'il s'assied « sur son trône richement orné, une couronne de fleurs descend et se pose sur son front ». Ballet.

Pas des Économistes.

1. V. de Mars, secrétaire de la *Revue des Deux Mondes*.

Pas des Universitaires.

Et pour finir, « La Shakespearienne, par M. Taine », etc.

Cependant, Champfleury qui veille, pénètre enfin dans la place; costumé en Hermite, il dissimule ses traits sous une fausse barbe, et apporte soi-disant de Terre-Sainte, des manuscrits curieux. Buloz ne le reconnaît pas, envoie ses manuscrits à l'imprimerie; et le faux Hermite conçoit ici le ténébreux projet d'offrir une liqueur soporifique au directeur, de manière à substituer pendant le sommeil de celui-ci, un manuscrit de sa façon au premier. Il y parviendrait en effet, si « le fidèle de Mars ne les suivait tous deux, en se proposant de veiller sur son maître ».

Et voici que Buloz et Champfleury sont assis devant une table recouverte d'un tapis vert, l'Hermite va perpétrer son forfait, il offre à Buloz du *rhum de Jourdain*; on apporte deux coupes. Mais un mouvement visible seulement pour le public s'opère sous la table, c'est le fidèle de Mars qui s'y est glissé pour surveiller la scène. Cependant, l'Hermite verse le narcotique à Buloz, puis tire de sa poche, en se cachant, une seconde gourde pour lui-même. Mais pendant que Champfleury replace le deuxième flacon sous sa robe, le fidèle de Mars fait tourner la table qui est à pivot mobile. De la sorte, c'est le verre de Buloz qui se trouve devant Champfleury : il le boit, s'endort et est enfermé dans la « Tour du Nord ».

C'est l'assaut de cette tour que les réalistes tentent, pour délivrer leur camarade. Chacun se défend avec courage; « des engagements partiels ont lieu sur divers points... Trombouillot poursuit Beulé; Eugène Forcade se débat entre Thulié et Duranty, Scudo succombe sous le nombre. Malgré des prodiges de valeur, Mazade, Montégut et Saint-René-Taillandier sont obligés de battre en retraite ».

Seul, Buloz se défend encore, une hache à la main, mais vaincu à son tour, il n'obtient la vie sauve qu'à la condition de publier les *Sensations de Josquin* dans la *Revue des Deux Mondes* sur laquelle victorieux, les réalistes plantent leur drapeau. « Marche triomphale. La toile tombe. »

Rue Saint-Benoît, la *Revue* fut plus à l'aise, plus commodément aussi près de ses imprimeurs, puisque Claye demeurait de l'autre côté de la rue, et la famille de F. Buloz, dans cet appartement nouveau, se trouva presque luxueusement installée. Quant au jardin, il fut pour les enfants un lieu de ravissement, — grand comme la main, il leur représentait le jardin de Sémiramis, les forêts de Chactas, les Hespérides enchantées... il y avait pour eux des cachettes profondes derrière les arbres, une pelouse, et une allée autour de la pelouse, quelles délices!

Voici comment Pontmartin en parle : « J'aimais cette salle d'attente avec son ombre discrète, ses

économies de soleil, et ses allées étroites enroulées autour de son microscopique tapis de gazon... J'ai passé là d'agréables heures, ruminant un sujet d'article, méditant sur les corrections demandées, attendant une épreuve, jasant avec un merle apprivoisé qui semblait chargé de siffler les manuscrits suspects, et qui s'acquittait vaillamment de la besogne. » Mais la vie n'y est pas toujours aussi calme, et le critique raconte les tempêtes dont il entend les échos; cependant, il a soin de se tenir à l'écart. « De temps en temps, par les fenêtres entr'ouvertes, m'arrivait un bruit de tempête, et j'aurais été tenté de redire le *Suave mari magno* de Lucrèce, si je n'avais songé que j'étais moi-même au bord du navire, sur cette mer agitée par les vents. J'entendais le maître en proie à la fièvre de la veille du numéro, se déchaîner tour à tour contre M. de Mars — toujours en carême — contre le prote, contre le rédacteur absent ou présent, contre une malheureuse *coquille* oubliée, sur une moyenne de deux cents pages... Il y avait de mauvais moments; mauvais moments dont on fait plus tard — trop tard — de bons souvenirs[1]! »

C'est ici, au seuil de cette maison de la rue Saint-Benoît, qu'il me faut clore la première phase de la vie de F. Buloz.

Les luttes du début sont terminées. Après 1848,

1. *Nouveaux Samedis*, t. XV, p. 279.

la *Revue* commencera sa marche ascendante. Discutée et combattue encore, elle a franchi la passe dangereuse des premières années. Sous l'Empire, elle subira certes, de rudes menaces, mais sa fortune grandira dans l'opposition même, et loin d'arrêter ou d'entraver son essor, les luttes qu'elle soutiendra la porteront plus haut.

Les modestes locaux de la rue des Beaux-Arts l'ont vue naître; la maison de la rue Saint-Benoît la verra prospérer.

Cependant, F. Buloz ne se contentera pas de ces premiers succès; inquiet, il ne se reposera pas après l'effort du début, et dans la suite, son labeur sera le même, ses inquiétudes semblables : il restera d'ailleurs ainsi jusqu'à la fin.

Un des sujets de préoccupation du directeur de la *Revue* sous l'Empire, c'est la pénurie de bons auteurs. du moins trouve-t-il que ceux de 1850, ne valent pas leurs aînés. Du Camp a rapporté une boutade de F. Buloz à ce sujet : « Quand j'avais des auteurs, je n'avais pas d'abonnés; maintenant que j'ai des abonnés, je n'ai plus d'auteurs! »

Cependant petit à petit, comme naguère, les talents nouveaux se groupaient autour de lui; et c'est Ernest Renan, Hyp, Taine, Émile Montégut, Forcade, Scudo, puis Victor Cherbuliez, Ed. About, Octave Feuillet, Saint-René-Taillandier, d'autres encore... la liste est magnifique.

Notez que George Sand continue, dès 1851, sa collaboration féconde, que L. Vitet, Ed. Quinet, lui restent, que Mérimée est fidèle jusqu'à sa mort.

Le navire est donc paré; le nouvel équipage digne de l'ancien. Guidé par son pilote, il verra l'aurore et la chute de l'Empire, la guerre et le siège de 70, il traversera les écueils de la Commune, et se retrouvera, après tant d'orages, avec son pavillon intact, libre, et prêt pour l'avenir de ses destinées futures.

APPENDICE

C[1]

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, le 29 octobre 1838.

Monsieur Buloz, Commissaire Royal,
près du Théâtre-Français.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai chargé M. Vedel, Directeur gérant de la Comédie-Française, de procéder à votre installation en qualité de Commissaire royal près de cet établissement. Il doit réunir à cet effet les artistes sociétaires, et je vous engage à vous entendre avec lui pour fixer le jour de cette réunion.

Agréez M..., etc.

C *bis*

A Monsieur Vedel.

Monsieur le Directeur,

Par ordonnance royale en date du 17 octobre courant, M. Buloz est nommé Commissaire royal

près du Théâtre-Français en remplacement de M. le Baron Taylor, appelé à d'autres fonctions. Je désire que l'installation de M. Buloz ait lieu dans le plus bref délai, et par votre intermédiaire, je vous invite en conséquence à réunir à cet effet les artistes sociétaires de la Comédie-Française, après vous être concerté avec M. Buloz, etc...

C²

THÉATRE-FRANÇAIS
Direction
des Beaux-Arts.

Archives Nationales F. 21 1087.

Monsieur le Ministre,

Mlle Rachel me demande de lui faire avancer, sur la caisse du Théâtre, cinq mille francs qu'elle rembourserait par 500 francs chaque mois. Les services que rend Mlle Rachel à la Comédie-Française justifient cette demande; mais la caisse du Théâtre n'est pas très riche en ce moment, et le Comité d'administration ne pourrait accueillir cette proposition, que Mlle Rachel ne voudrait pas d'ailleurs voir portée au Comité. Dans ces circonstances, je viens vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien faire avancer cette somme de 5 000 francs à Mlle Rachel, sur la subvention, sous la condition de retenir 500 francs par mois, ou de m'autoriser à les lui faire compter par la caisse du Théâtre, dès que cela sera possible. Je désirerais que cette somme vînt en déduction des 10 000 francs que vous avez consenti à faire payer en avance à la Comédie, au commencement de l'année. Ainsi au lieu de recevoir

3 500 francs par mois de la subvention, Mlle Rachel ne toucherait que 3 000 francs à partir du 1er mars.

Je suis avec respect, etc...

F. BULOZ,
Commissaire du Roi près le Théâtre-Français.

Paris, le 14 février 1843.

à M. le Comte Duchâtel, Ministre, Secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

C[3]

Lettre du 20 mars 1847.
Nouvelle démission de Mlle Rachel[1].

20 mars 1847.

Messieurs,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 20 septembre dernier pour vous offrir ma démission. Au terme du décret impérial qui régit notre Société, je dois réitérer cette demande pour qu'elle puisse avoir son effet au bout de l'année; en conséquence, par tous les motifs exprimés dans ma lettre du 20 septembre dernier, je viens de nouveau vous prier d'accepter ma démission de Sociétaire du Théâtre-Français.

Recevez, etc.

RACHEL.

C[4]

Monsieur le Ministre,

En attendant que vous puissiez prendre une mesure définitive pour la réorganisation du Théâtre-

1. Pièce produite au procès.

Français, il me paraît urgent de vous proposer de nouvelles stipulations avec une artiste éminente qu'il importe de conserver à la scène française et qu'il importe d'y retenir dans de meilleures conditions. Déjà, j'ai eu l'honneur d'appeler votre attention sur ce point. Mademoiselle Rachel vient elle-même au-devant d'un arrangement nouveau, et il est à désirer que cet arrangement concilie les intérêts des deux parties, ceux du théâtre et de la tragédienne.

Le 20 octobre 1846[1], mademoiselle Rachel a donné sa démission de Sociétaire, quoiqu'elle ne puisse alléguer aucun texte, aucun motif sérieux en faveur de sa prétention; elle a renouvelé cette démission le 20 mars, et elle annonce hautement l'intention de ne pas revenir au Théâtre-Français après son congé de cette année, si on ne prend une résolution à son égard. Mlle Rachel se plaint du régime social, qu'elle a accepté par acte authentique en 1842, et se croit en droit de se dégager du contrat qui la lie pour vingt ans à la Comédie-Française. Ce qu'il y a de plus probable en tout ceci, c'est que la tragédienne veut une situation meilleure, que l'étranger nous la dispute par des offres considérables.

On pourrait opposer à Mlle Rachel la fidélité qu'elle doit aux engagements souscrits, la peine qu'elle encourt en les violant; on peut se plaindre qu'elle ne crée ainsi de nouvelles difficultés au Théâtre-Français dans des jours déjà bien difficiles. Le Théâtre-Français même serait peut-être en droit de demander à l'artiste de compenser par sa présence

1. Erreur de date. Lire : 23 septembre 1846.

prolongée au delà du 1er juin, époque où commence son congé, les pertes qu'il a eu à supporter par suite d'une absence de plus de deux mois dans le courant de l'hiver. Ce serait sans doute la meilleure conduite à suivre, si nous pouvions exercer une action quelconque sur Mlle Rachel hors de France; mais dans la situation, cette attitude ne ferait probablement qu'aggraver les choses. D'ailleurs, je dois le dire, depuis quelque temps, Mlle Rachel fait de nobles efforts en jouant trois fois la semaine. A mon avis donc, il vaut mieux assurer l'avenir par d'autres moyens que d'exercer de stériles récriminations sur le passé; il vaut mieux attacher l'artiste d'une façon utile et permanente à la fortune du théâtre, que de la laisser partir sans garantie de retour. Un procès ne remédierait à rien quand Mlle Rachel serait à Saint-Pétersbourg ou ailleurs.

Jusqu'ici, il faut le dire, il n'y a pas eu une solidarité assez étroite entre Mlle Rachel et le Théâtre-Français pour les succès comme pour les pertes. Que l'artiste jouât plus ou moins, qu'elle ne jouât pas du tout des mois entiers, elle touchait toujours le même traitement subventionnel de 42 000 francs. Si elle faisait des recettes fortes ou faibles, si elle jouait les pièces qui attirent la foule, ou celles qui ne l'attirent pas, elle n'en recevait ni plus ni moins. De là une lutte sourde entre les intérêts du théâtre et ceux de la tragédienne, de là une série de petites difficultés qui entravaient la marche de la Comédie-Française. Il faut s'efforcer de mettre un terme à cet état de choses. Pour cela il faut intéresser directement, largement, Mlle Rachel à faire de bonnes recettes, à jouer souvent, à fortifier, à varier son répertoire, à jouer les pièces productives de préfé-

rence à celles qui ne le sont pas, à se créer enfin un répertoire nouveau pour raviver l'ancien.

De toutes les combinaisons, Monsieur le Ministre, celle qui me paraît le plus propre à garantir un meilleur service à la Comédie-Française, à lui assurer un plus grand nombre de représentations et de représentations plus fructueuses de Mlle Rachel, consiste à partager le traitement de la tragédienne en deux parts, l'une fixe, sur la subvention accordée par l'État, l'autre variable, portant sur les recettes mêmes. La première serait encore considérable cependant, car on ne peut espérer que l'artiste consente à une grande réduction, si même elle adopte celle que je vais vous proposer en présence des brillants avantages que lui offre l'étranger. Voici, il me semble, la seule manière de stipuler un nouveau mode de traitement qui puisse tourner à l'avantage commun des deux parties :

1° Un traitement fixe de 30 000 francs (au lieu de 42 000) sur la subvention, payable par douzièmes. C'est la part qu'avaient Talma et Mlle Mars, sans les avantages qui suivent.

2° Trois mois de congé, et la part du traitement subventionnel afférente à ces trois mois de congé payable après la rentrée effective de l'artiste.

3° Un feu de 100 francs (10 p. 100) sur chaque mille francs de recette nette par représentation, les droit des hospices et le droit d'auteur prélevés. Si la recette est de 5 000 francs nets, l'actrice aura un feu de 500 ; de 400 si la recette est de 4 000 ; de 300 pour 3 000 : de 200 pour 2 000 ; ainsi de suite. Cependant, pour la présence aux cérémonies, l'actrice n'aura droit qu'aux jetons ordinaires.

4° Une représentation à bénéfice chaque année

après 72 représentations, c'est-à-dire que Mlle Rachel aura droit à un bénéfice après avoir donné 72 représentations en neuf mois, ce qui fait deux représentations par semaine; bien entendu les frais de la soirée pour la Comédie, les droits d'auteurs et d'hospice seraient, selon l'usage, supportés par la bénéficiaire.

Au moyen de ces stipulations nouvelles, mademoiselle Rachel aurait un grand intérêt à jouer, et la Comédie aurait une garantie puissante dans les feux de chaque soirée et le bénéfice assuré à l'actrice après 72 représentations contre les incidents de toute nature qui peuvent entraver le service. L'une et l'autre y gagneraient notablement, la première en représentations et en recettes, la seconde en zèle et en jetons, qui viendraient augmenter son traitement; selon toute apparence aussi, la bonne harmonie ne serait plus troublée.

Voici, sans compter le produit de son congé annuel de trois mois, qui est très considérable, la part que se ferait Mlle Rachel en acceptant cette transaction :

1° Sur la subvention.	30 000
2° 72 feux à 300 francs, si l'on prend la moyenne des recettes de Mlle Rachel pendant l'année qui vient de finir, laquelle est de 3 034	21 600
3° Représentation à bénéfice après 72 représentations, laquelle peut, sans exagération, être évaluée à 10 000 francs, tous frais couverts	10 000
	61 600

Si la moyenne des recettes de Mlle Rachel, pendant l'année 1846, avait été de 3 824 francs, ainsi qu'en 1845, et si la tragédienne avait donné

74 représentations, comme dans le cours de ce dernier exercice, ses feux se seraient élevés à 28 120 francs. Mlle Rachel aurait vu alors ses bénéfices s'accroître d'autant ; mais le théâtre n'y aurait pas moins gagné, car il aurait eu neuf représentations de plus, à 3 824 chacune, c'est-à-dire une somme de 30 986 francs, les feux de l'actrice prélevés.

Est-il d'ailleurs si difficile de faire remonter la moyenne des recettes de mademoiselle Rachel au chiffre de 3 824 francs? Si, dans l'année qui commence, mademoiselle Rachel obtient un succès, comme tout le fait présumer, dans le répertoire moderne, ou agrandit son ancien répertoire en le variant, peut-être ira-t-on plus haut, car la moyenne de ses recettes a décru dans l'année 1846, uniquement parce que l'artiste n'a créé aucun rôle de pièce ancienne ou moderne, qui ait vraiment réussi.

Si Mlle Rachel donne neuf représentations par mois, c'est-à-dire quatre-vingt-une en neuf mois, elle augmentera ses jetons de 2 700 francs. Rien ne l'empêchera même d'en donner davantage, dès que son répertoire sera plus nombreux, car elle joue jusqu'à quatre fois par semaine pendant son congé ; alors elle pourrait bien se faire près de 80 000 francs pendant ses neuf mois de service. En s'enrichissant, elle enrichirait le théâtre.

Vous voyez, Monsieur le Ministre, les puissantes raisons qui militent en faveur de l'arrangement que je propose ; cet arrangement repose du reste sur le principe éminemment conservateur pour le théâtre, adopté par la commission que vous avez nommée pour examiner la situation de la Comédie.

Dès que l'artiste aura un intérêt direct à l'accroissement de ses recettes, vous la verrez employer une

activité nouvelle, qui en alimentant la curiosité publique, tournera au profit de l'art et des écrivains. Le Théâtre Français prendra une allure plus vive, une importance tout autre au milieu de ses rivaux. Tout concourra à une transformation vraiment désirable.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien examiner ces propositions, et employer votre puissante intervention pour les faire admettre. La combinaison que je vous soumets ne me paraît pas moins avantageuse au théâtre qu'à l'artiste, et si Mlle Rachel peut être soustraite aux mauvaises influences qui l'assiègent, sans doute elle y souscrira. Si elle refusait d'adhérer à cet arrangement, c'est qu'elle serait résolue à méconnaître toutes les obligations qu'elle a contractées, et j'aime à croire que telle n'est pas son intention.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et obéissant serviteur.

Le Commissaire du roi près le Théâtre-Français.

F. BULOZ.

C[5]

AMPLIATION

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

6e Division

Bureau des Théâtres

Enregistré le 1er septembre 1847

n° 5394.

Saint-Cloud, le 30 août 1847.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir Salut,

Vu notre ordonnance royale en date du 29 de ce mois, réglant les nouvelles dispositions relatives à l'administration du Théâtre-Français;

Sur la proposition de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. Ier.

Monsieur François Buloz est nommé administrateur du Théâtre-Français.

ART. II.

Notre Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance, donnée au Palais de Neuilly le trente août mil huit cent quarante-sept.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi

Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

Signé : DUCHATEL.

Pour Ampliation

Le Sous-Secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

Signé : A. SAM.

Collationné

Le Chef de Division X.

C5 *bis*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Direction des Beaux-Arts.
Bureau des Théâtres.
Théâtre-Français.

Paris, le 17 février 1848.

Monsieur le chef de Division de la Comptabilité Générale.

Monsieur et Cher Collègue,

L'art. 2 de l'ordonnance Royale du 29 août 1847 relative au nouveau régime administratif du Théâtre-

Français porte que l'administrateur, nommé par le Roi, remplira les fonctions attribuées par le Décret du 13 octobre 1812 au Commissaire — une ordonnance Royale du 30 août 1847 a nommé M. Buloz, administrateur du Théâtre-Français. — Il y a donc lieu d'ordonnancer à son profit la somme de 6 000 fr. portée au Budget pour le traitement du Commissaire royal.

J'ai l'honneur de vous en informer pour que vous vouliez bien prendre les mesures nécessaires pour que cette somme soit mise à la disposition du Caissier de la Comédie-Française par parts mensuelles de cinq cents francs.

Le Ministre.

C[6]

ARCHIVES NATIONALES F 21 1087

24 janvier 1849.

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

Dans quelques jours les comptes du Théâtre de la République pour l'exercice 1848 seront arrêtés et en état de vous être soumis. Ils présentent dès ce moment un déficit considérable, et que n'a pu combler l'allocation si libéralement accordée par l'Assemblée Nationale.

Cependant les circonstances extérieures n'ont pas seules occasionné le résultat qui nous afflige. Une grande part doit en être attribuée au défaut de concours de Mlle Rachel, qui a fait perdre à la Comédie-Française trois des mois les plus favorables pour les théâtres.

Cette assertion repose sur des points irrécusables qu'il nous appartient de vous faire connaître.

Nous devons avant tout, Monsieur le Ministre, protester des bonnes dispositions qui animent tous les Sociétaires à l'égard de cette artiste éminente, de l'estime qu'ils font de son talent, des égards dont ils n'ont cessé de l'environner. Pour n'en citer qu'un exemple récent, Mlle Rachel, pour des motifs qu'il ne nous convient pas de signaler, avait été forcée de s'éloigner du Théâtre le 18 décembre 1847[1] et de prolonger son absence jusqu'au 6 mars suivant! A sa rentrée elle donna 10 représentations en mars et 13 dans chacun des mois d'avril et mai. Elle ajouta spontanément le chant de la *Marseillaise* à ses rôles ordinaires, et maintint ses recettes à un taux élevé, eu égard surtout aux circonstances. Appréciant le motif qui la portait sans doute à réparer le tort que son absence nécessaire avait causé au théâtre, les Sociétaires préférèrent en faire honneur au dévoûment de l'artiste. Une lettre affectueuse accompagnée d'un témoignage de sympathie dut prouver à Mlle Rachel les bons sentiments de ses camarades[2].

Aucun incident de nature à les altérer ne s'était produit, lorsque le 11 octobre dernier, M. Lockroy, Commissaire du Gouvernement chargé momentanément des intérêts sociaux, fut inopinément révoqué de ses fonctions. Sans l'avoir demandé, surtout sans l'avoir désiré, le Comité dut reprendre les rênes de l'administration, et faire face aux nécessités de la situation.

Cédant alors aux inspiratione d'une dignité tout

1. Elle était enceinte.
2. Citée au procès.

au moins mal comprise. Mlle Rachel déclara donner immédiatement sa démission, et cesser de faire partie de la Société. Le Comité d'Administration l'attribuant à l'effet d'un premier mouvement, avait annoncé au public qu'une indisposition éloignait momentanément de la scène sa tragédienne favorite. Elle réclama *par écrit*... Il fallut bien invoquer le droit. Sur l'avis du Conseil Judiciaire une instance fut commencée, puis le traitement de Mlle Rachel cessa de lui être payé, afin de garantir les dommages-intérêts qu'on lui réclamait pour le grave préjudice qu'éprouvait déjà la Comédie.

... En l'absence d'ouvrages nouveaux, c'est sur Mlle Rachel seule que reposait tout l'espoir des recettes de l'hiver.

Supposez un moment qu'elle n'eût pas interrompu son service pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre, 22 de ses représentations devaient être données et procurer au moins 50 ou 60 000 francs qui rétablissaient l'équilibre dans les finances de la Société.

A la vérité, le 30 novembre, Mlle Rachel écrivait pour déclarer que tout en maintenant sa démission elle entendait la restreindre dans les limites des règlements et consentir à reprendre son service, mais seulement quand sa santé le lui permettrait. Elle offrait de justifier de son état maladif aux médecins du Théâtre.

... Le Comité Judiciaire autorisa la visite médicale. Après quelques pourparlers, elle eut enfin lieu le 17 décembre. Les médecins consultants ne purent que consigner les déclarations de Mlle Rachel et de son médecin. *Ils se sont assurés qu'il n'y avait ni fièvre, ni lésion appréciable d'aucun organe essentiel*

et par un sentiment de condescendance ils ont admis qu'elle était en pleine convalescence, et que dans 15 jours, c'est-à-dire le 3 janvier, elle pourrait reparaître sur la scène. Cette rentrée a été prolongée finalement jusqu'au 13 janvier. L'absence de Mlle Rachel a donc duré 3 mois entiers!

C'est ainsi qu'en dépit du zèle et des efforts de l'administration le déficit s'est augmenté.

Cependant le litige engagé avec Mlle Rachel subsiste. Les appointements des 3 derniers mois de 1848 sont toujours suspendus. C'est sur le fonds de la subvention que Mlle Rachel reçoit le traitement de 42 000 fr. dont elle jouit en vertu d'une convention exceptionnelle à laquelle un de vos prédécesseurs a présidé...

Tandis que dans les 9 mois qu'elle doit au Théâtre-Français Mlle Rachel joue à peine 52 fois, elle a donné jusqu'à 64 représentations pendant les 3 mois de son dernier congé!! Et ce n'est pas d'aujourd'hui que les choses se passent ainsi! Veuillez vous faire représenter :

1° Une lettre du 10 septembre 1846 adressée à l'un de vos prédécesseurs par le Commissaire du Gouvernement de l'époque;

2° Une lettre du 26 janvier 1848 de l'Administrateur du Théâtre-Français alors en fonction;

3° Une lettre du même datée du 5 février suivant;

4° Et enfin un avis délibéré le 21 février 1848 par la Commission des Théâtres.

Ces diverses pièces vous édifieront complètement sur la justice de nos plaintes, et sur la réalité des torts que nous regrettons profondément d'avoir à vous signaler.....

Un grand tort a été fait au théâtre, il demande

une réparation. Convient-il de la demander aux Tribunaux et de continuer à suspendre le paiement du traitement de Mlle Rachel pour les 3 derniers mois de 1848?

Préférez-vous, Monsieur le Ministre; intervenir administrativement dans le débat? Ou bien vous plaît-il d'adopter une résolution déjà conseillée par l'ancienne Commission des Théâtres et d'ordonner que Mlle Rachel n'aura droit à profiter de son congé annuel qu'après avoir rendu à la Comédie les représentations dont elle l'a privée pendant la suspension volontaire de son service?

"Les Membres du Comité d'Administration du Théâtre de la République.

Suivent les signatures...

Le Régisseur général de la Société du Théâtre-Français, membre de la Légion d'Honneur

SEVESTE.

Paris, le 24 janvier 1849.

C⁷

ARCHIVES NATIONALES F 21 1087.

..... Ce qui domine dans les opinions, c'est, sans aucun doute, la peine réelle que cause la santé de l'illustre artiste, mais il s'y mêle un sentiment de surprise et de regret. Après quinze mois de congé, et une absence nouvelle dont le terme n'est même pas indiqué, après toutes les faveurs si souvent réclamées par elle et toujours obtenues, après surtout tant de fortune acquise, on s'étonne que Mlle Rachel déjà hors de France, appelle encore une fois l'attention du Comité sur une question

d'argent. On déplore cet état d'isolement et cette personnalité si contraire à l'esprit d'association; un mot, un souvenir adressé directement à la Société eût témoigné de son dévouement à la chose commune, et ce mot eût été cordialement accueilli.

..... Le Comité sait ce qui est dû à une grande renommée, aux justes affections d'un public que Mlle Rachel croit toujours pouvoir appeler le sien, en dépit de fréquents abandons, et de nombreux voyages dont la fatigue devait lui être funeste, car il restera aux Sociétaires la pensée consolante que, du moins, une santé si précieuse pour l'art ne s'est pas usée au service de leurs intérêts collectifs. Le Comité saura échapper à la contagion d'un exemple fâcheux, il oubliera des procédés qu'il ne méritait point, des débats judiciaires dont les détracteurs de Mlle Rachel pouvaient seuls faire un sujet de reproche, puisqu'il n'a plaidé contre elle que pour la conserver à la scène française.....

D[1]

Lettre de Castil-Blaze
à Monsieur Auguste Aubert, ancien intendant
de Neuilly. En Avignon, Vaucluse.

Paris, le 27 mars 1849.

Mon cher ami,

Je t'ai longtemps attendu pour te rendre compte de mes démarches au sujet de ta demande. J'apprends aujourd'hui que tu es à Avignon et tant mieux! tes affaires n'en iront que plus galamment, te voilà juste dans la position où je te

désirais, tu peux être infiniment utile... tu vois qu'il s'agit de la candidature de Buloz, il va se présenter pour l'arrondissement d'Apt, je n'ai pas besoin de te le recommander, ce que je vais te dire n'est pas pour toi, mais pour les tiens, à qui tu pourras verbalement communiquer mes notes et mes arguments.

Fondateur directeur de la *Revue des Deux Mondes*, le premier recueil politique et littéraire où toutes les illustrations du pays travaillent depuis plus de quinze ans, M. Buloz établit ce journal en dehors de toute spéculation proprement dite. La Société de la *Revue des Deux Mondes* compte dans son sein les noms les plus éminents de la France : MM. Molé, Thiers, Vivien, maréchal Bugeaud, etc., A. de Saint-Priest, L. Vitet. Comte d'Haussonville, Michel Chevalier, Delessert, Rothschild, etc., etc.

Buloz a rempli, sous l'ancien gouvernement, des fonctions administratives assez importantes pour lui permettre de suivre de près les affaires politiques.

Par ces fonctions comme par la *Revue des Deux Mondes* qui le met en rapports quotidiens avec tous les hommes politiques et littéraires, M. Buloz a vécu dans l'intimité de tous les chefs de parti modéré depuis quinze ans. Il a des liens d'amitié avec M. Molé, avec M. Thiers, avec M. de Rémusat, avec M. Vivien, avec M. Léon Faucher, etc., enfin avec tous les hommes politiques, en dehors des rouges, qui peuvent arriver aux affaires; peu d'hommes de notre temps connaissent mieux les affaires et la vie politique, dans lesquelles il s'est trouvé mêlé depuis plusieurs années.

Le département de Vaucluse a besoin d'un repré-

sentant qui habite Paris, et M. Buloz peut lui rendre d'éminents services par ses relations et sa grande influence politique.

D'ailleurs M. Buloz, qui déjà tient à Vaucluse par la famille de sa femme, y veut établir des liens plus étroits en l'habitant quelques mois de l'année, en y faisant l'acquisition d'un domaine qu'il cherche à sa convenance depuis plusieurs mois [1].

Aux dernières élections, le département n'a envoyé pour le représenter que des hommes étrangers aux affaires, à la vie politique — n'a-t-il pas le plus grand intérêt à joindre aux envoyés de la localité, Vauclusiens nés, un homme rompu à la vie politique, et tenant dans sa main tous nos hommes d'État? Ces hommes d'État d'ailleurs, et les membres du Comité de la rue de Poitiers, appuieront M. Buloz de leurs recommandations et de leurs lettres.

J'ai dit, et t'embrasse de bonne amitié.

Ton infiniment dévot

CASTIL-BLAZE.

A Paris.

1. F. Buloz, après avoir en effet cherché à se rapprocher de la famille de sa femme en achetant une terre dans le Midi, y renonça, ne trouvant rien à sa convenance. Il finit dix ans après par acheter en Savoie, sa patrie, la terre de Ronjoux.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — ALFRED DE MUSSET. — Ses lettres à F. Buloz. — Mimouche. — Musset bibliothécaire. — Désaccords entre le directeur de la *Revue* et Paul de Musset. . . . 1

CHAPITRE II. — La famille Blaze. — Débuts de Castil-Blaze. — Le mariage de F. Buloz. — Correspondances. 40

CHAPITRE III. — Correspondance de George Sand et de F. Buloz (*Suite*). — Une nouvelle amie : Madame Buloz. — La séparation de George et de Casimir. — Alibaud. — Les recommandations de George. — Le voyage à Majorque. — Premiers froids. 75

CHAPITRE IV. — *Cosima*. — Premiers froids. — Le procès. — *Horace* et la *Revue indépendante*. — Les amoureux de Lélia. — L'album de madame F. Buloz. — La *Revue* menacée 152

CHAPITRE V. — La gérance de F. Buloz à la Comédie-Française. — *Un caprice*. — Bocage et les sociétaires. — Les luttes de F. Buloz et de Dumas 203

CHAPITRE VI. — Rachel et F. Buloz. — La Révolution de 1848. — Le directeur de la *Revue* candidat politique. — La rue Saint-Benoît 264

APPENDICE 347

463-18. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 9946-3-20.

PN
5190
R4P3
t.2

Pailleron, Marie Louise
François Buloz et ses amis

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY